S
7363

KELLY
BINDER
15
GOWER PLACE

Ja 58

ANNUAIRE

DE

THÉRAPEUTIQUE

DE

MATIÈRE MÉDICALE,
DE PHARMACIE ET DE TOXICOLOGIE

POUR 1850,

contenant

LE RÉSUMÉ DES TRAVAUX THÉRAPEUTIQUES ET TOXICOLOGIQUES PUBLIÉS EN **1849**,
ET LES FORMULES DES MÉDICAMENTS NOUVEAUX,

suivi

d'un Mémoire sur la thérapeutique des affections syphilitiques et d'observations sur l'affaiblissement de la vue coïncidant avec des maladies dans lesquelles la nature de l'urine est modifiée,

PAR

M. BOUCHARDAT,

Agrégé de la faculté de Médecine de Paris, pharmacien en chef de l'Hôtel-Dieu, etc.

PARIS,

GERMER BAILLIÈRE, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

rue de l'École-de-Médecine, 17.

1850.

PRÉFACE.

Voilà dix années que je publie mon *Annuaire de thérapeutique*, et son succès est loin de s'être ralenti. Mes lecteurs ont pu s'apercevoir, je l'espère au moins, que ce n'est point une publication éphémère, mais un ouvrage que le praticien consulte toujours avec fruit.

La presse médicale française, si bien pourvue d'écrivains distingués, m'a fourni, comme par le passé, les éléments principaux de mon travail. Mais on pourra voir que non-seulement j'ai réuni, coordonné et comparé les matériaux qui se rapportent au même sujet, mais aussi, que je n'ai pas manqué de donner mon opinion motivée sur chaque objet quand j'ai pu le faire sciemment. J'ai payé mon tribut en insérant des articles originaux; ceux qui terminent les années antérieures ont été accueillis avec tant de bienveillance que les premiers volumes publiés sont encore journellement demandés pour consulter ces articles.

Le choléra, qui nous a si cruellement éprouvés pendant l'année qui vient de s'écouler, a été l'occasion d'une foule de tentatives thérapeutiques dont on trouvera l'analyse dans toutes les parties de mon Annuaire. J'étais sur ce funeste champ de

bataille où autour de moi j'ai vu tomber bien des victimes, sans voir encore surgir, je ne dirai pas le remède efficace, mais même une découverte, une pensée scientifique et progressive.

Voici la liste des principaux articles sur lesquels j'appelle l'attention de mes lecteurs.

L'emploi des solanées vireuses pour combattre l'incontinence d'urine et pour apaiser les douleurs occasionnées par les calculs vésicaux, est très digne d'intérêt.

Les travaux de M. Gastinel sur la haschischine seront consultés avec profit ; il en est de même des recherches de M. Teissier, de Lyon, sur l'aconit.

Les expériences de M. Coze sur les effets physiologiques de l'acide cyanhydrique et du chloroforme contribueront à éclairer une des parties les plus difficiles de la thérapeutique.

Chaque année tend à augmenter le champ d'application de la strychnine et de la noix vomique. Je signalerai surtout les travaux qui se rapportent à leur emploi contre les maladies de l'appareil digestif, l'emphysème pulmonaire, l'impuissance et la spermatorrhée.

Le chloroforme, ce merveilleux agent, a continué d'être l'objet de nombreuses recherches, qui se rapportent à la détermination de sa pureté, de ses effets physiologiques, de son mode d'emploi, de ses dangers, des moyens d'y remédier, de ses usages à l'extérieur, etc.

Plusieurs produits, ou tombés en oubli ou non encore employés, ont été étudiés cette année ; je donne le résumé de ces essais qui se rapportent au

chlorure de carbone, au sulfure de carbone, à la glycérine, à l'huile d'Anda, au teucrium polium, à la ballote, à la spigelie, à la sanicle, à une racine de cucurbitacées employée contre la rage.

Les travaux sur la digitaline et les autres principes de la digitale méritent à tous égards de fixer l'attention des chimistes et des médecins.

Les études sur l'emploi du colchique, du nitrate de potasse, du nitrate de fer et de magnésie, des préparations de manganèse, du nitrate d'argent, de l'acétate de plomb, des alcalis, sont dignes de toute l'attention du praticien.

La question du quinquina et de ses succédanées a excité l'intérêt général. Mon Annuaire contient sur ce sujet plusieurs documents qui seront consultés avec fruit.

Dans mon travail (1) sur l'emploi et le rôle de l'iodure de potassium dans les maladies vénériennes, j'ai l'espérance d'avoir abordé plusieurs

---

(1) Voici la liste des publications que j'ai achevées cette année et qui ne se trouvent point dans cet Annuaire.

1° Relations qui existent dans la composition moléculaire des sucres et de l'acide tartrique. *Répertoire de pharmacie*, mars 1849.

2° Sur les propriétés optiques de l'acide camphorique. *Ib.*, avril 1849.

3° Considérations sur l'emploi du sel en agriculture. *Ib.*, mai, 1849.

4° Sur les liquides des cholériques. *Ib.*, 1849, p. 338.

5° Sur la récolte des principaux vignobles de la France. *Ib.*, 1849, p. 353.

6° Sur la conservation et l'amélioration des vins par le froid. *Ib.*, 1849, p. 356.

7° Sur la vanille de l'île Bourbon. *Ib.*, août 1849.

questions du plus haut intérêt pour la thérapeutique générale; dans celui qui traite de l'amaurose déterminée par la glucosurie, l'albuminurie, l'oxalurie, l'hippurie et la benzurie, je crois avoir posé les bases du traitement rationnel de cette grave complication.

8° Sur les engrais appropriés à la vigne. *Ib.*, septembre, 1849.

9° Sur l'essai des laits et sur les maladies déterminées par une lactation exagérée. *Ib.*, décembre, 1849.

10° Formulaire vétérinaire.

11° Sur les principaux cépages du midi de la France, *Premier mémoire*. Mémoires de la Société centrale d'agriculture.

ANNUAIRE
DE THÉRAPEUTIQUE
ET DE
MATIÈRE MÉDICALE.

NARCOTIQUES.

Essai des opiums (Guillermond).

Déjà dans mes Annuaires précédents, j'ai insisté sur la nécessité d'essayer les opiums. J'ai fait connaître le procédé suivi par M. Payen pour atteindre ce but basé sur une propriété curieuse de la morphine découverte par M. Couerbe, celle d'être soluble dans la chaux. Aujourd'hui je vais rapporter le procédé indiqué par M. Guillermond; j'espère revenir bientôt moi-même sur cet intéressant sujet, en montrant tout le parti qu'on peut tirer des propriétés optiques des alcalis de l'opium pour doser facilement la morphine.

On prend, dit-il, 15 grammes de l'opium que l'on veut examiner; après l'avoir coupé sur différents points, on le délaie dans un mortier avec 60 grammes d'alcool à 71 degrés, et on le reçoit sur un linge pour en séparer la teinture; on exprime le marc, on le reprend avec 40 grammes de nouvel alcool au même degré, et l'on réunit les

teintures dans un flacon à large ouverture, dans lequel on a eu soin de peser 4 grammes d'ammoniaque : douze heures après le résultat est obtenu, la morphine s'est éliminée d'elle-même, accompagnée d'une quantité plus ou moins grande de *narcotine :* la morphine tapissant les parois intérieures du récipient de cristaux colorés, assez gros et d'un toucher graveleux ; la narcotine se trouvant cristallisée en petites aiguilles nacrées, blanches et fort légères. On réunit les cristaux sur un linge, et on les lave avec de l'eau, à plusieurs reprises, pour les débarrasser du méconate d'ammoniaque dont ils peuvent être souillés. On reprend ces cristaux pour les plonger dans une petite courtine pleine d'eau. La narcotine, qui est très légère, reste suspendue dans ce véhicule, et l'on peut, par décantation, la séparer suffisamment de la morphine qui, restant au fond, peut être recueillie et pesée presque aussitôt.

Pour qu'un opium soit de bonne qualité, il faut qu'il rende au moins 1 gr. 25 à 1 gr. 50 de morphine cristallisée pour 15 grammes d'opium. Nous en avons trouvé qui nous rendaient jusqu'à 1,75.

La morphine que nous obtenons par ce moyen est presque pure du premier coup, et nous ne pensons pas que par les procédés ordinaires d'extraction on en ait obtenu davantage.

M. le professeur Chevallier a lu à la Société de pharmacie un mémoire, où se trouvent réunis tous les faits qui démontrent *l'indispensable nécessité* de l'essai des opiums par les parmaciens.

Emploi du laudanum dans l'orchite.

On sait combien sont atroces les douleurs qui accompagnent la période aiguë de l'orchite et de l'épididymite blennorrhagique, douleurs tellement vives, qu'un chirurgien distingué de nos jours n'a pas craint de conseiller et pratique journellement, pour soulager les malades, le débridement du testicule enflammé.

M. Voillemier, et avant lui M. Faure, de Grenoble, prescrivent un moyen beaucoup plus doux sous l'influence duquel les douleurs testiculaires de cette espèce les plus intenses se dissipent en quelques heures. Il consiste à envelopper le testicule d'une compresse imbibée de laudanum pur. Le tout est recouvert d'un morceau de taffetas gommé. Au bout de trois ou quatre heures, l'organe est en quelque sorte stupéfié par le narcotique, les douleurs cessent, et il est rare de ne pas voir le travail inflammatoire céder rapidement.

Potion contre les vomissements nerveux (Padioleau).

Eau de laitue	90 gram.
Sirop de limon	16 —
Morphine	5 centigr.
Bicarbonate de soude	60 —
Eau de laurier-cerise	3 gram.

Quand elle échouait, je la remplaçais par la suivante :

N° 1. Eau distillée	100 gram.
Bicarbonate de potasse	8 —
Morphine	5 centigr.
N° 2. Suc de limon	30 gram.

Mettre une cuillerée à café de ce suc avec la solution n° 1, et avaler immédiatement.

Mixture anticholérique (de Strogonof).

Cette mixture s'emploie dans les cas de réfrigération et d'extinction du pouls sous l'influence du choléra.

La dose est de 15 à 20 ou 25 gouttes, et même quelquefois 30 à 40 gouttes, dans un petit verre de vin généreux.

On réitère cette dose deux ou trois fois de demi-heure en demi-heure, jusqu'à ce que la réaction commence.

Teinture éthérée de valériane	8 gram.
Teinture de noix vomique	4 —
Liqueur d'Hoffmann	8 —
Teinture d'arnica	4 —
Essence de menthe	2 —
Teinture d'opium	6 —
Teinture d'aconit	12 gram.

M. selon l'art.

Gouttes anticholériques (Franceschi).

Teinture d'opium simple	5 gram.
Extrait d'aloès	4 —

F. s. a.

A prendre de 10 à 30 gouttes, selon l'intensité

de la maladie et l'âge du malade, dans une cuillerée à soupe de vin de Madère et de café fort.

La dose sera renouvelée plusieurs fois par jour, avec la précaution de la diminuer à mesure que les symptômes s'affaiblissent, et réciproquement.

Opium et belladone dans le traitement des douleurs produites par les calculs vésicaux (Pointe).

M. Pointe prescrit le mélange des extraits aqueux d'opium et de belladone, sous forme de pilules; il en fait composer à la fois une certaine masse de poids différents : les premières, de 5 centigrammes d'extrait d'opium et d'autant de celui de belladone; les secondes, de 1 centigramme du premier de ces extraits seulement, et les troisièmes du même poids du second, renfermées dans trois boîtes différentes de couleur et bien étiquetées, de manière à ce que le malade puisse facilement choisir et compter la quantité de pilules qu'il doit prendre, chaque fois qu'elles lui sont ordonnées, sans courir le risque de se tromper. Quant aux quantités relatives de chacun des extraits, c'est presque à parties égales : ordinairement, cependant, quelques centigrammes de plus d'opium que de belladone.

En général, lorsque ces extraits sont prescrits pour la première fois, on commence par des doses peu élevées, de 5 à 10 centigrammes, suivant le degré de susceptibilité des malades; cette quantité est élevée chaque jour, de manière à arriver le plus tôt possible à l'effet que l'on veut produire.— Les douleurs suspendues ne le sont ordinairement

que pour un temps, la durée seulement de l'action sédative sur l'organisme (douze ou vingt-quatre heures); celles-ci cessées, les douleurs reparaissent, et il faut recommencer l'usage des pilules; mais alors on peut, sans inconvénient, donner de suite des doses assez élevées pour obtenir presque immédiatement un nouveau soulagement; on arrive ainsi à la fin de la crise, en procurant chaque jour une suspension des douleurs. — Si l'intensité des douleurs force d'administrer, pendant longtemps, et à de courts intervalles, des doses très élevées d'opium et de belladone, 1 gramme, par exemple, toutes les vingt-quatre heures et même toutes les douze heures, il faut surveiller l'imminence du narcotisme qui peut devenir un obstacle à la continuation du remède à d'aussi hautes doses; dans ce cas, on ne doit pas en cesser complétement l'usage, seulement on ne le donne plus qu'à doses décroissantes; l'effet sédatif ne continue pas moins d'avoir lieu. — Quand l'intensité des douleurs oblige d'administrer des doses très élevées, la belladone agit assez fortement sur le sphincter de la vessie pour produire un écoulement involontaire des urines, qui est accompagné ordinairement d'un soulagement très prononcé.

Poudre contre la coqueluche (de Breyne).

Poudre *fraîche* de racine de belladone 2 gram divisés en 12 paquets.

M. de Breyne réhabilite complétement la poudre *fraîche* de racines de belladone, administré comme il suit :

Mode d'administration. On donnera un paquet par jour en trois fois, un tiers matin, midi et soir, délayé dans une cuillerée de lait sucré. S'il y a des vomissements, on fera en sorte, s'il se peut, de donner la poudre immédiatement après une crise de vomissements et de toux. Avant d'administrer ce remède, on combattra l'élément inflammatoire ou pléthorique par les sangsues, etc.; en général, on ne le commencera pas avant le dixième ou le douzième jour, ou même quelquefois le quinzième. Enfin, on attendra que les quintes aient pris leur caractère propre, spécifique ou *pertussique*.

Solanées contre l'incontinence d'urine (Morand).

- Dans mon *Annuaire de thérapeutique* 1849, j'ai parlé, page 42, de l'action des solanées vireuses sur l'appareil sécréteur de l'urine.

C'est une bonne et belle application que celle des solanées vireuses contre l'incontinence. Rendons-en l'initiative à qui de droit.

Pour que la priorité de cette découverte, dit M. Morand, ne soit pas contestée, je m'empresse de vous apprendre que la jusquiame (*hyoscyamus niger*, L.) et la stramoine (*datura stramonium*, L.), administrées sous la même forme et aux mêmes doses que la belladone, produisent des effets analogues. J'en ai obtenu les résultats les plus satisfaisants chez des enfants de Tours et de la colonie de Mettray. Ces recherches, jointes à celles que j'ai faites sur la belladone, et que MM. Trousseau, Blache et Anglada ont, depuis

deux ans seulement, répétées avec succès, ne seront pas, je pense, sans intérêt.

Je dois à une circonstance fortuite, ainsi que le docteur Anglada de Tours l'a dit (*Union médicale*, 1848), la connaissance des nouvelles propriétés que cette dernière plante m'a révélées. Dès 1840, je les ai utilisées à la colonie de Mettray. Dix-sept jeunes colons atteints d'incontinence d'urine durent leur guérison à l'usage de l'extrait de belladone.

J'ai prescrit plusieurs fois les solanées vireuses contre l'incontinence d'urine, à l'exemple de M. Morand. Il est de la plus grande importance d'avoir en même temps égard aux autres indications ; je conseille simultanément, s'il y a lieu, les ferrugineux et autres toniques. Encore est-on loin de réussir toujours. Je donne l'extrait de belladone à la dose de 5 centigrammes le matin et autant le soir à l'âge de quinze à vingt ans.

Sirop contre la coqueluche (L. Delahayes).

Café torréfié et pulvérisé 500 gram.

Traiter par déplacement au moyen de l'eau bouillante de manière à obtenir 1,000 gram. de liqueur.

Faites dissoudre dans cette liqueur :

Extrait alcoolique de belladone
— d'ipécacuanha aa 10 gram.

Ajoutez :

Sucre 2,000 gram.

Faites fondre au bain-marie et filtrez.

Depuis quelque temps, j'ai employé ce sirop avec plein succès chez des enfants qui avaient été traités par tous les moyens connus, et qui n'avaient obtenu aucun soulagement.

Le plus souvent je le fais employer à la dose de 15 grammes le matin, 15 grammes à midi, et 30 grammes le soir au moment du coucher, dans deux ou trois cuillerées d'eau chaude pour les enfants de trois à cinq ans. Moitié moins pour les enfants au-dessous de cet âge.

Le sirop que M. Louis Delahayes préconise me paraît réunir deux conditions précieuses, facilité d'administration et incontestable efficacité.

M. J. Guyot a fait connaître cette année l'utilité du café contre la coqueluche. Nous y reviendrons plus loin.

Mandragore comme anesthésique (Sylvester).

Dans un mémoire lu à la Société de médecine du midi de Londres, M. le docteur Sylvester a présenté le résultat de ses recherches sur la mandragore employée par les anciens comme moyen anesthésique. Il croit que les faits qu'il cite l'autorisent à émettre les trois propositions suivantes :

1° Depuis les temps les plus reculés, des drogues, et plus particulièrement la mandragore, ont été administrées aux personnes qui étaient sur le point de supporter de grandes douleurs par suite d'opérations chirurgicales ou pour toute autre cause.

2° On produisait ainsi un état de rêve, un pro-

fond sommeil et une insensibilité complète, résul tats qui ne différaient en rien de ceux obtenus de nos jours par l'éther ou le chloroforme.

3° On employait des essences de nature stupéfiante, administrées par inspiration, d'une manière tout à fait identique à celle en usage aujourd'hui. « *Multa renascentur quæ jam cecidere.* »

Tiges et fleurs de solanée tubéreuse (Vanden Corput).

Les tiges et fleurs de pomme de terre jouissen de propriétés narcotiques assez prononcées, et ont été employées en cataplasme comme émollientes e sédatives. Ses fleurs se sont également montrée salutaires dans des bronchites chroniques, et l'ex trait, employé déjà avec utilité par Latham contre des crampes, des toux opiniâtres, etc., a été remis de nouveau en usage par Dyer. D'après ce praticien, l'herbe de pomme de terre agit, quoique avec moins d'activité, à la manière des solanées vireuses; elle tiendrait la place entre la belladone et la ciguë. Il en prescrit l'extrait contre les rhumatismes chroniques et les affections douloureuse de l'estomac ou de l'utérus à la dose de 1 à 5 centigrammes par jour, en pilules.

Haschischine, *sa teinture, son emploi contre le choléra* (Gastinel.)

Dans mes Annuaires précédents, et en particulie dans celui de 1849, j'ai donné l'extrait de nom breux travaux sur le haschisch. Personne n'éta mieux placé que M. Gastinel, pharmacien a

Caire, qui a fourni la plus grande partie des bons produits du haschisch qu'on a employé en France pour nous faire connaître ce curieux agent. Je vais donner l'analyse du mémoire important qu'il a publié dans le *Répertoire de pharmacie*.

«Je traite d'abord une certaine quantité de touffes de haschisch par l'alcool à 36 degrés bouillant. Je laisse infuser pendant douze heures et je passe à travers un linge. Je renouvelle le même traitement nombre de fois, jusqu'à ce que l'alcool passe presque incolore. Tous les liquides alcooliques réunis, je filtre et distille au bain-marie pour retenir les trois quarts environ de l'alcool employé. Ce qui reste dans la cucurbite est versé dans une capsule à bec que je remplis d'eau froide. La résine se trouve alors suspendue dans l'eau et gagne le fond du vase au bout de cinq à six jours. Je décante alors l'eau, qui entraîne avec elle une grande partie de matière colorante et de chlorophylle à l'état pulvérulent. Je lave à plusieurs reprises la résine restée au fond du vase, je la mets à sécher au soleil, et enfin je l'enferme dans des flacons.

» Etendue en couches minces, elle est d'un beau vert-pré, tandis que, vue en masse, elle affecte une couleur verte foncée. Elle agit à la dose de 1 grain. A la dose de 2, ses effets sont des plus extraordinaires, surtout si elle est dissoute dans l'alcool.

» J'ai préparé avec ce principe actif résineux une teinture qui permet de l'administrer de la manière la plus commode ; je le dissous à chaud dans

l'alcool à 40 degrés et je filtre. 10 gouttes de cette teinture contiennent 2 grains de principe actif : c'est la dose ordinaire pour obtenir des hallucinations.

» J'ai cru devoir donner à ce principe actif résineux le nom de *haschischine*, parce que ce nom me paraît mieux indiquer que celui de cannabine sa véritable origine.

» J'ai à parler de l'application du principe actif du haschisch dans le traitement du choléra asiatique. Sachant, d'après certains journaux de médecine anglais que, dans l'Inde, les préparations de haschisch avaient été données souvent avec succès, j'en ai fait part, dès l'invasion de l'épidémie au Caire, à plusieurs médecins qui, tout de suite, ont administré la teinture de haschischine. Plusieurs cas de guérison ont constaté son efficacité; mais le plus remarquable que je connaisse est celui de mon ami M. le docteur Willemin, médecin sanitaire français, qui, atteint du choléra et se trouvant dans un état désespéré, a été en quelque sorte arraché à la mort par la bienfaisante réaction que la teinture du principe actif a déterminée chez le malade, réaction qui très probablement ne fût pas arrivée sans ce puissant excitant. »

Pendant l'épidémie de choléra qui a régné dans le cours de l'année 1849, à Paris, M. le docteur Legroux, médecin de l'hôpital Beaujon, a eu occasion de faire une heureuse application du haschisch. Ce fait est relatif à une femme qui, ayant été atteinte par le choléra peu de jours après ses couches, à l'hôpital, a dû son salut à l'administra-

tion du haschisch, bien qu'elle présentât les symptômes les plus alarmants du choléra.

« Sous l'influence de ce traitement, dit M. le docteur Legroux, la malade se réchauffe, se ranime; les vomissements et la diarrhée se calment; elle est aujourd'hui en pleine convalescence. Je laisse de côté les incidents qui ont marqué les phases de la réaction. L'action du haschisch a paru consister dans une sorte d'agitation et de somnolence avec rêves pénibles; la malade en a pris environ 0 gr. 20 en deux jours. »

Il n'y a pas lieu d'être étonné des effets produits sur cette dernière malade par l'administration du haschisch; car on sait que ce corps, pris à l'état de maladie, peut ne pas produire, peu après son ingestion, les mêmes effets qu'à l'état de santé. Nous avons observé au Caire que les malades qui avaient été soumis à son influence n'éprouvaient que deux jours après seulement tous les effets extatiques du haschisch, et parmi lesquels on pouvait remarquer le délire le plus extravagant.

Quelle que soit d'ailleurs l'intensité des effets produits, il n'y a pas lieu de s'en alarmer, car ils ne tardent pas à disparaître pour faire place à un affaissement suivi d'un bien-être général qui est en quelque sorte le commencement de la convalescence.

Et d'ailleurs, en présence d'une maladie si promptement mortelle, ne rachèterait-on pas la vie au prix de je ne sais combien de jours de folie?

Je crois maintenant devoir donner ici la formule

d'une potion que j'ai proposée et que nous avons administrée avec succès. La voici :

Infusion chaude de camomille	96 gram.
Sirop simple	32 —
Teinture de haschischine	40 à 50 gouttes.

A prendre en une seule fois dans la période calme et algide du choléra, c'est-à-dire évidemment, lorsque dans la période de froid les selles et les vomissements ont cessé.

On a employé à l'Hôtel-Dieu et à la Salpêtrière la haschischine de M. Gastinel, dans le choléra, sans en obtenir d'avantages prononcés; mais je dois dire qu'on n'a pas suivi les indications qu'il donne pour la dose et le mode d'administration Quand j'ai connu son travail, le choléra nous avait laissés.

M. Gastinel pense que le *cannabis indica* est identique avec le *cannabis sativa*.

Sirop de phellandrium (Thélu).

Depuis longtemps déjà j'ai eu occasion dans ma pharmacie d'employer les fruits du *phellandrium aquaticum;* mais c'est surtout depuis les brillantes recherches de M. le docteur Sandras que l'emploi en est devenu plus fréquent. Cependant souvent on fut obligé d'en suspendre l'emploi à cause du dégoût qu'éprouvaient les malades à prendre cette substance soit en poudre, comme mon père la prescrit, ou en opiat, d'après les formules du docteur Dutoit. Je fus engagé, par ce dernier, à rechercher une préparation qui obvierait à cet in-

convénient et qui présenterait en même temps les avantages d'une préparation officinale et toutes les propriétés de cette substance. Après quelques tâtonnements, je me suis arrêté à la préparation d'un sirop dont je vous soumets la formule, qui, d'après les essais comparatifs de M. le docteur Dutoit, donnait un médicament plus actif que celui fourni par la formule proposée par M. Mialhe :

Fruits de phellandrie	192 gram.
Vin blanc généreux	1,200 —
Sucre blanc	2 kil.

Concassez les fruits de phellandrie et mettez-les avec le vin dans le bain-marie d'un alambic ; après trois jours de macération, distillez pour obtenir 500 grammes de liqueur aromatique, dans laquelle vous ferez fondre en vase clos 750 grammes de sucre.

D'autre part, passez avec expression la matière restée dans le bain-marie, clarifiez la liqueur par le repos, et faites avec le reste du sucre un sirop bien cuit que vous clarifierez, et auquel, après refroidissement, vous ajouterez le sirop aromatique.

31 gr. 25 de ce sirop représentent 2 grammes de phellandrie.

Aconit. Son emploi thérapeutique.

J'ai publié dans mes Annuaires précédents plusieurs travaux importants sur l'aconit. Ce médicament héroïque a fourni à M. Teissier, de Lyon, l'occasion d'un long travail inséré dans la *Gazette médicale de Lyon* et dans la *Revue médico-chirurgicale*, dont je vais présenter un extrait étendu.

Une propriété inattendue de l'aconit, vérifiée par M. Marbot, c'est de supprimer l'exhalation sanguine dans la dyssenterie : c'est un fait aussi curieux qu'important; j'engage les praticiens à en vérifier l'exactitude. M. Teissier, de Lyon, prescrit la teinture alcoolique : je préfère l'alcoolature de la racine fraîche, que j'ai toujours trouvée moins infidèle que la teinture. Laissons maintenant parler l'auteur :

« Je suis vraiment étonné, dit M. Teissier, des conseils donnés par Fleming par rapport au mode d'administration de l'aconit. Il recommande, dans son livre sur l'aconit, de l'administrer à des doses plus élevées quand on veut produire un effet antiphlogistique que dans les cas où l'on désire obtenir un effet sédatif ou stupéfiant. Quelque respect que j'aie pour l'autorité d'un auteur aussi distingué, je suis obligé d'avouer que ma pratique est entièrement différente. Quand j'administre le médicament dans un rhumatisme, dans une névralgie ou dans toute autre maladie douloureuse, et que je compte sur ses propriétés calmantes, je donne d'abord de 10 à 20 gouttes de teinture alcoolique d'aconit, et j'élève graduellement et rapidement la dose jusqu'à 3, 4, 5 et même 8 grammes par jour. Mais, au contraire, quand je prescris cette substance dans la courbature, dans la fièvre catarrhale, je ne donne que de 5 à 10 gouttes de teinture d'aconit dans les vingt-quatre heures; par cette méthode je fais tomber le pouls et diminuer tous les autres symptômes fébriles, sans produire aucun phénomène d'intoxication.

» J'ai l'habitude de me servir de la teinture alcoolique d'aconit. On peut également se servir de l'extrait alcoolique de la même plante, mais je crois la teinture plus fidèle, et je la préfère. L'extrait peut s'administrer à la dose de 5 à 10 centigrammes d'abord, et progressivement jusqu'à 50 centigrammes, ou même 1 gramme par jour.

» Je n'ai d'ailleurs rien autre à ajouter sur le mode d'administration de l'aconit, qui peut, sans aucun danger, s'employer aux doses que j'ai conseillées, pourvu qu'il soit ingéré dans l'estomac à une longue distance des repas. Chez les enfants, il va sans dire que son emploi exige plus de réserve que chez les adultes.

» Quant à l'emploi extérieur de l'aconit, préconisé par M. Eardes, pour combattre localement les névralgies superficielles, on peut y avoir recours dans quelques cas utilement; mais c'est un mode d'administration bien infidèle. Pour avoir quelques chances de réussite, il faut alors prescrire l'application de la teinture d'aconit pure ou mélangée avec deux ou trois fois son volume d'eau.

» Je crois utile de résumer en quelques propositions les inductions auxquelles m'ont conduit les recherches que j'ai faites sur la valeur thérapeutique de l'aconit. Voici ces conclusions :

» 1° L'aconit est un médicament fort utile qui trouve son application dans un assez grand nombre de cas.

» 2° C'est un agent stupéfiant moins actif que l'opium, la belladone et le datura, mais qui néanmoins peut rendre de grands services dans les

maladies douloureuses, surtout dans celles qui reconnaissent pour cause une fluxion séreuse, catarrhale ou rhumatismale. Il réussit moins bien dans les douleurs provenant de maladies franchement inflammatoires.

» 3° Le caractère essentiel de l'aconit est d'agir sur les fonctions de la peau. Il a une propriété éliminatrice spéciale sur cette membrane, qui le rend utile, comme médication principale ou comme simple élément de la médication, dans toutes les maladies où la perturbation de l'activité cutanée joue un grand rôle, particulièrement dans la courbature, la fièvre catarrhale, la grippe, l'angine et le catarrhe pulmonaire aigu, les rhumatismes articulaire et musculaire, surtout ceux qui s'accompagnent de peu de fièvre et de phénomènes inflammatoires peu marqués, la névralgie rhumatismale, la goutte, etc., et dans toutes les affections où un principe morbifique est retenu dans les mailles du tissu cutané et pervertit son organisation normale, comme dans toutes les fièvres exanthématiques (rougeole, variole, scarlatine, miliaire, urticaire, érysipèle, etc.).

» 4° L'aconit n'est point un médicament franchement antiphlogistique. Il ne peut remplacer les saignées. Seulement, dans un assez grand nombre de maladies, il diminue la fréquence du pouls en calmant les douleurs qui produisent la fièvre, ou bien en favorisant l'élimination du principe morbide qui l'entretient, comme dans l'érysipèle ou la rougeole. »

Je suis fâché que M. Teissier, de Lyon, ne s'ex-

plique pas sur l'utilité de l'aconit dans le cas de fièvre puerpérale et de résorption purulente. Les travaux de M. Paul Teissier, de Paris (voy. *Annuaire* 1849), donnent beaucoup d'importance à cette application que je regarde comme une des plus remarquables qu'on ait faites de l'aconit.

Potion d'aconit contre la dyssenterie (Marbot).

Extrait alcoolique d'aconit	10 centigr.
Eau	100 gram.

Donner par cuillerée à bouche dans les vingt-quatre heures.

L'aconit, dit M. Marbot, n'a d'autre effet sur les selles que d'y supprimer l'exhalation sanguine ; celles-ci restent toujours muqueuses, glaireuses, etc., telles qu'elles étaient auparavant, et leur nombre même est loin d'être diminué dans la proportion que comportent les améliorations qui se passent d'un autre côté. Il semble que l'aconit n'ait qu'une action très faible sur les contractions intestinales, tandis qu'il a surtout pour effet d'agir avec énergie contre la sécrétion morbide, en détruisant la réaction fébrile et la surexcitation dont les organes sécréteurs sont le siége.

On administre ensuite, suivant les indications, soit l'ipécacuanha, soit le calomel.

Acide cyanhydrique.

M. Coze, doyen de la Faculté de Strasbourg, a publié un travail très important sur les propriétés

physiologiques de l'acide cyanhydrique qui tendent à faire considérer ce redoutable agent sous un point de vue nouveau. Voici le résumé du mémoire de M. Coze :

1° L'acide cyanhydrique n'exerce point une action directe spéciale sur le système nerveux, ni sur les centres nerveux.

2° Son action, même dans les cas où l'empoisonnement est très rapide, porte plus spécialement sur l'appareil de la circulation.

3° La mort arrive par la suspension des mouvements de contraction du cœur et par l'astriction des dernières divisions artérielles, d'où résultent la plénitude des gros troncs artériels et la stase sanguine.

4 Les convulsions produites par cet empoisonnement résultent du défaut de l'abord du sang vers la moelle épinière.

5° Les contractions fibrillaires des muscles, ainsi que le mouvement vermiculaire des intestins, sont dues à la présence d'une certaine quantité d'acide dans le sang qui pénètre ces organes.

Le phénomène ne se manifeste jamais quand on lie préalablement les artères qui se rendent à ces organes.

6° Les fibres musculaires ont une vitalité qui survit pendant quelque temps à l'arrêt absolu de la circulation et de la respiration, ainsi qu'à la destruction des nerfs et de la moelle.

7° Sous le rapport thérapeutique, l'acide cyanhydrique peut arrêter très rapidement les hémorrhagies, donner de la tonicité dans les cas

d'anémie, et provoquer des contractions utérines dans les cas d'accouchement.

Noix vomique, Strychnine.

La noix vomique et la strychnine sont des agents thérapeutiques doués d'une grande efficacité, et dont chaque jour l'emploi est mieux réglé. M. Brown-Sequard a, cette année, institué des expériences sur leur action physiologique déjà si bien déterminée par les belles expériences de MM. Magendie et Delisle. Je consigne ici des résultats importants de leur emploi thérapeutique contre la diarrhée chronique, l'emphysème pulmonaire et l'impuissance.

Noix vomique et strychnine; opportunité d'administration (Chauffart).

Dans les faits rassemblés par M. Chauffart dans ses *OEuvres de médecine pratique*, on voit que, pour obtenir des préparations de noix vomique tous les avantages convenables, il faut n'y recourir qu'après que les malades ont été grandement saignés, c'est-à-dire après avoir détruit la turgescence cérébrale et la pléthore, pour que la résorption du sang extravasé et du caillot se fasse avec facilité. Dans ces circonstances, l'extrait de noix vomique, donné d'abord à la dose de 2 centigrammes, élevé graduellement, dans les vingt-quatre heures, à la dose de 1 gramme; ou la strychnine, donnée d'abord à la dose de 2 centigrammes, puis à celle de 5, 6, 7 centigrammes et même plus par jour,

déterminent, dans les membres paralysés, des tressaillements ou de la roideur, et facilitent à ce point la résorption de l'épanchement, que, dans un cas, un hémiplégique a recouvré, en un mois ou deux, et par conséquent d'une manière très rapide, les mouvements et la sensibilité dans les membres paralysés. Il est cependant des cas dans lesquels les préparations de noix vomique ne sont suivies que d'améliorations tout à fait insignifiantes; il est permis de croire que ces insuccès tiennent surtout à l'étendue de la désorganisation cérébrale. (*Bull. thérapeutique.*)

Noix vomique. Diarrhée chronique (Nevins).

Les propriétés stimulantes de la noix vomique en ont depuis longtemps recommandé l'emploi dans certaines affections du tube digestif, en particulier dans la dyspepsie, les gastralgies, les entéralgies, etc. De là, à les employer dans les diarrhées chroniques sans symptômes inflammatoires ou avec des symptômes inflammatoires peu prononcés, il n'y avait pas loin. Le docteur Nevins a parfaitement réussi par cette administration, chez des sujets affaiblis par la misère et par les privations, ainsi que chez les enfants, chez lesquels la diarrhée persistait depuis longtemps, et avait résisté jusque-là aux moyens les plus rationnels. M. Nevins donne la noix vomique sous forme d'extrait, et en pilules, comme suit :

Extrait alcoolique de noix vomique
Rhubarbe
Pilules bleues, de chaque 2 centigr. 1/2

Sous-carbonate de fer	5 centigr.
Opium	5 milligr.

pour une pilule ; 3 par jour.

Dans plusieurs cas, l'auteur n'a pas ajouté d'opium, et les effets n'en ont pas moins été satisfaisants. En quelques jours une amélioration très sensible témoigne des heureux résultats du médicament : rarement l'auteur a été obligé de continuer ces pilules plus de quinze jours. (*London medic. Gaz. — Bulletin thérapeutique.*)

On le voit, la noix vomique est précieuse pour combattre les diarrhées ; j'ai montré ailleurs (*Annuaire thérapeutique* 1848), qu'elle était très efficace pour combattre la constipation. Ce sont deux effets qui sont loin de se contredire.

Noix vomique contre l'emphysème pulmonaire.

L'emphysème pulmonaire consiste, ainsi que chacun sait, dans la dilatation des cellules pulmonaires, dilatation qui a pour conséquence l'atrophie des cloisons intercellulaires, et pour résultat la stagnation des matériaux de sécrétion dans les radicules bronchiques et dans les cellules dilatées. La plupart des traitements qui comptent quelques succès dans le traitement de cette maladie et des accès d'asthme qui en font partie, ont pour but de faciliter l'expectoration et l'expulsion de l'air, ce qui n'est autre chose que réveiller la contractilité des parois des cellules et des extrémités bronchiques : tels sont les vomitifs, les expectorants, les cautérisations pharyngiennes, les bains sulfu-

reux, etc. Il paraît que les préparations de noix vomique agissent encore avec plus d'efficacité que les moyens précédents, et peut-être est-il permis de penser que leur action pourra être plus efficace, en ce sens qu'on pourra la continuer plus longtemps.

On administre l'*extrait alcoolique* de noix vomique à la dose de 5 centigrammes qu'on élève progressivement à 1 gramme, et la strychnine à la dose de 1/2 centigramme qu'on élève progressivement à 2 centigrammes.

Noix vomique dans l'impuissance et la spermatorrhée (Duclos).

J'ai expérimenté avec succès la noix vomique dans le traitement de deux maladies bien plus communes qu'on ne le croirait de prime abord, l'impuissance et la spermatorrhée. Je ne sais pas si déjà des essais dans ce sens avaient été faits ; ce que je sais et ce que je veux montrer, c'est que j'en ai obtenu de bons résultats.

C'est sous forme pilulaire que j'administre la noix vomique à l'état d'extrait alcoolique. Je prescris :

Extrait alcoolique de noix vomique 3 gram.

Divisez en 100 pilules, qui sont administrées de la manière suivante :

Pendant 5 jours, une pilule chaque soir.
— — une le matin, deux le soir.
— — deux le matin, deux le soir.
— — deux le matin, trois le soir.

Et ainsi successivement jusqu'à ce que le malade en prenne huit par jour, quatre à la fois le matin, quatre le soir.

Dans quelques cas, la dose a dû être portée plus loin, et elle l'a été impunément. Je n'ai jamais vu le plus petit accident toxique résulter de cette administration progressive de l'extrait alcoolique de noix vomique. Quelques malades ont pris jusqu'à 14 pilules chaque jour, c'est-à-dire 70 centigrammes d'extrait.

On imaginerait difficilement avec quelle merveilleuse facilité, et, dans quelques cas même, avec quel avantage l'estomac supporte de pareilles doses de noix vomique, si l'on ne savait déjà que quelques praticiens l'ont administrée avec succès dans les gastralgies rebelles. J'ai vu souvent la débilité d'estomac, l'inappétence qui accompagne assez habituellement la spermatorrhée, être modifiées de la manière la plus favorable par l'extrait de noix vomique. L'appétit surtout se développe avec une incroyable rapidité.

L'administration de la noix vomique est la base du traitement de la spermatorrhée et de l'impuissance, quelquefois même elle le constitue en entier ; mais, quand cela est possible, j'y ajoute l'usage externe du même médicament.

Je prescris habituellement un liniment avec :

Teinture de noix vomique
— d'arnica ou de mélisse aa 60 gram.
— de cantharides 15 gram.

pour frictions sur les lombes et à la partie interne

et supérieure des cuisses. C'est un auxiliaire précieux du traitement interne, mais ce n'est qu'un auxiliaire que je supprime dans les cas où son emploi peut présenter la plus légère difficulté. J'attache assez peu d'importance à la teinture de cantharides qui en fait partie pour que je la supprime également dans le cas où elle détermine à la peau une irritation trop vive, ne comptant nullement sur l'action spéciale que la cantharide exerce sur le col de la vessie. Je le répète, le liniment est un auxiliaire utile, rien de plus.

J'en dirai autant du régime, qui doit être évidemment surtout tonique. Il a d'autant moins besoin d'être spécialement recommandé, que la noix vomique développe, ainsi que je l'ai déjà dit, un appétit très prononcé. (*Bulletin thérapeutique.*)

Assacou contre la lèpre (Mérat et Gibert).

« *Assacou*, assacù ou ussatù, sont les noms brésiliens de l'arbre nommé *hura brasiliensis* par Martius ; il appartient à la famille des euphorbiacées : c'est, ainsi que son congénère l'*hura crepitans* L., un végétal vénéneux dont le suc ou la décoction (de l'écorce) ne peuvent être mieux employés sans danger à une dose élevée.

» Martius (*Systema materiæ medicæ vegetabilis brasiliensis*, p. 87) regarde ce suc comme anthelminthique et propre à enivrer les poissons.

» Il paraît que les naturels du Para le regardent comme un remède spécifique de la lèpre.

» Les médecins ont administré l'extrait obtenu de l'écorce d'assacou en pilules à la dose d'un

sixième de grain à un grain par jour, dose qui a pu être graduellement augmentée. Ils ont aussi prescrit en boisson l'infusion d'un scrupule d'écorce dans une pinte d'eau, et en bains une infusion plus ou moins chargée de la même écorce. A dose élevée, l'usage intérieur de l'assacou provoque des vomissements.

» L'échantillon d'écorce joint au mémoire (*casca de assacù*) est dur, épais, grisâtre, inodore; l'épiderme est revêtu d'un lichen du genre *lecanora*, à thallus vert-de-gris et à scutelles à bords jaunâtres qui s'effacent et dont le centre est roux noirâtre. C'est à peine si cette écorce conserve encore quelque âcreté, ce qui tient sans doute à son ancienneté. »

L'assacou (*hura brasiliensis*) est considéré au bourg de Santarem, chef-lieu de la Comarca du bas Amazone (Brésil), comme un remède efficace contre la lèpre.

Ce remède populaire a été importé l'année dernière à Sainte-Marie de Belem, au Para, par un lépreux qui s'était enfui trois ans auparavant, pour ne pas être renfermé dans le lieu affecté au traitement de la lèpre. Un habitant du centre de la province lui proposa de le guérir par l'assacou, végétal plus connu des naturels comme poison que comme remède. Le malheureux accepta, plutôt dans l'espoir d'abréger ainsi le terme de son existence que dans le but d'obtenir une guérison à laquelle il ne croyait guère. Cependant les effets du traitement furent tels, qu'il n'hésita pas à revenir

dans sa ville natale, espérant tirer parti du secret qui lui avait si bien réussi pour lui-même.

Examiné par une commission de médecins désignés à cet effet par l'autorité du pays, on put constater, non pas, à la vérité, une guérison entière et radicale de la maladie (car les membres inférieurs en offraient encore des vestiges très prononcés et très caractéristiques), mais, du moins, une résolution si avancée dans les parties exposées au regard, et notamment au visage, qu'on aurait pu la considérer comme un retour à l'état normal. Notons toutefois que le sujet, ennuyé de voir le lobule des oreilles rester opiniâtrément tuméfié, engorgé et induré, avait pris le parti d'enlever ce lobule avec un couteau, en sorte qu'il manquait complétement.

Ce cas frappa vivement l'attention des médecins du pays, et devint l'occasion d'expériences thérapeutiques régulières entreprises sur quatre lépreux, par le docteur Malcher, aux frais de la *Santa Caza da Misericordia* (1).

(1) La méthode suivie à Santarem a pour base l'usage de pilules confectionnées avec le suc épaissi d'assacou. L'infusion vomitive de l'écorce, additionnée de 10 à 20 gouttes de ce suc, est en outre administrée aux malades toutes les semaines, à la dose d'une demi-livre. Tous les deux jours, le malade prend un bain préparé avec l'infusion saturée de l'écorce. La boisson ordinaire est une tisane émolliente.

Le principe actif de l'assacou existe en plus

Le traitement fut commencé en octobre, et le résultat de ces expériences publié le 2 février 1848,

---

grande force dans l'écorce que dans le suc, car l'infusion de l'écorce développe d'une manière bien plus intense les effets thérapeutiques que le suc en pilules ; aussi l'infusion fait-elle naître bien plus vite les symptômes de la gastro-entérite. Quelques gouttes de cette infusion, lorsqu'on la manipule, en tombant sur la peau, y déterminent une rougeur érysipélateuse et de petites pustules prurigineuses. Le suc gommeux de l'assacou, mélangé à du cérat et employé en frictions sur la peau, provoque la même éruption.

Les habitants du pays se servent de ce suc pour faire des breuvages empoisonnés dont l'effet est sûr et auxquels on ne connaît point d'antidote.

Dans les expériences du docteur Malcher, la formule de la boisson vomitive était celle-ci :

Ecorce d'assacou pilée	demi-once,
Eau commune	une livre.

Faites bouillir jusqu'à évaporation d'une demi-livre. Passez et ajoutez : lait d'assacou, douze gouttes. Mêlez.

Les pilules journalières se composaient d'un grain de lait d'assacou avec *quantum satis* de farine de froment. Le lépreux en prend une tous les matins.

Tous les trois jours, on administrait au malade un bain d'infusion de feuilles de ricin blanc (*ricinus communis*).

dans un journal dont la traduction a été adressée au ministre par le consulat de France à Sainte-Marie de Belem.

Ce résultat, analogue à celui obtenu sur le premier malade que nous avons déjà cité, donne les plus grandes espérances au docteur Malcher, mais n'est pas plus complet ni plus décisif; en sorte que, tout en reconnaissant les effets résolutifs très prononcés opérés par l'assacou sur les tubercules et les taches de l'éléphantiasis, on ne peut cependant appuyer cette efficacité d'aucun exemple authentique de guérison radicale et complète de la lèpre obtenue par l'emploi de ce remède.

Il ne faut pas oublier d'ailleurs que, quelque rare et exceptionnelle que puisse paraître une pareille guérison, cependant il en est des exemples dans la science: ainsi Scilling en Amérique, et, tout récemment, M. Baumès en France, ont obtenu cette guérison à l'aide de traitements méthodiques et prolongés.

Enfin, il est utile de rappeler la possibilité d'une récidive et d'une termiaison fatale ultérieure chez les sujets qui (comme ceux traités par l'assacou), bien qu'améliorés et presque guéris aux yeux du monde, offrent encore, à ceux de l'observateur éclairé, des traces non équivoques de la cruelle maladie dont ils étaient atteints.

D'autre part, les propriétés actives de l'assacou, ses effets très prononcés sur les solides et les fluides (et notamment sur les téguments malades), les qualités âcres, vomitives, purgatives qu'il possède, doivent le faire considérer comme un remède

puissant, et permettent de concevoir des espérances que l'avenir est peut être appelé à réaliser, comme le croient les médecins brésiliens.

On sait que déjà, de leur côté, les médecins anglais ont publié des guérisons obtenues dans les Indes à l'aide d'un autre végétal, dit mudar ou madar (*asclepias gigantea*). Or cette plante croit aussi au Brésil; et s'il faut ajouter foi à la narration récente d'un voyageur, plusieurs lépreux auraient été guéris par ce remède dans les hôpitaux de la province (*Bulletin de l'Académie*) (1).

Il est évident, d'après ce qui précède, que l'assacou est un médicament puissant; s'il se trouvait dans nos pharmacies, je crois qu'il rendrait de grands services à la thérapeutique.

ANTISPASMODIQUES.

Anesthésiques.

Les questions qui se rapportent au chloroforme et à l'éthérisation ont une si grande importance thérapeutique; elles sont si propres à nous intéresser par la grandeur des services que nous rend cet agent thérapeutique, par la soudaineté des terribles accidents qu'on a signalés, que je ne crains point, malgré les longs développements que renferment mes précédents Annuaires sur cet objet,

(1) Voir le tome VII du *Dictionnaire universel de matière médicale et de thérapeutique* de M. Mérat. Paris, 1846, p. 71.

d'y revenir encore cette année avec beaucoup d
détails. Je diviserai les travaux que je vais ana
lyser en chimiques, physiologiques et thérapeuti
ques.

Parmi les travaux chimiques, il faut surtou
distinguer les mémoires de MM. Soubeiran e
Mialhe, qui nous ont fait connaître une caus
d'impureté du chloroforme qui peut avoir un
grande importance pour les effets qu'il détermin
sur l'organisme ; parmi les travaux physiologiques
le Mémoire de M. Coze, et parmi les travaux thé
rapeutiques, ceux de MM. Robert, Roux, Larro
que, etc.

Chloroforme (Soubeiran et Mialhe).

On vend dans le commerce, sous le nom d
chloroforme, deux liquides qui, bien que d'origin
différente, sont cependant considérés comme iden
tiques, et qu'on a par cette raison substitués jus
qu'à présent l'un à l'autre. Néanmoins ils présen
tent de notables différences dans leurs propriétés
l'un, provenant de la réaction de l'hypochlorite d
chaux sur l'alcool, possède tous les caractères qu
ont été assignés au chloroforme par l'un de nous
c'est le chloroforme que nous pouvons appeler nor
mal ; l'autre, obtenu par l'action de l'hypochlorit
de chaux sur l'esprit-de-bois ou alcool méthyliq..e
se distingue tellement du premier, que nous avon
cru devoir les soumettre à un examen comparati
approfondi pour savoir la cause de cette dissem
blance.

Le chloroforme de l'esprit-de-bois, que nou

appellerons momentanément chloroforme méthylique, quoique ayant les mêmes apparences physiques que le chloroforme normal, possède une tout autre odeur : cette odeur n'est pas suave et agréable, mais empyreumatique, nauséeuse et fatigante. Sa densité est moindre que celle du chloroforme ordinaire : ce dernier pesant 1,496, l'autre n'a pour densité que 1,413. Son point d'ébullition paraît également moins élevé. Enfin l'inhalation du chloroforme méthylique, loin d'être facile et agréable, détermine un malaise général, suivi de pesanteur de tête, de nausées persistantes, et quelquefois de vomissements.

La différence provient de la présence d'un corps étranger. En effet, en cherchant à rectifier de plus en plus le chloroforme méthylique par des distillations successives sur le chlorure de calcium, nous trouvâmes que le sel qui restait comme résidu au fond du bain-marie retenait, après chaque distillation, une certaine quantité d'une huile particulière qu'il fut facile d'isoler par des lavages à l'eau. A l'aide de rectifications répétées, il fut possible d'obtenir une assez forte quantité de cette huile, dont la proportion s'est élevée jusqu'à 30 grammes pour 500 grammes dans quelques chloroformes du commerce.

Ce nouveau corps était liquide, d'une consistance huileuse. D'abord jaunâtre, il devint incolore par une simple rectification. Il possèdait une odeur empyreumatique toute spéciale, très forte, qu'on reconnaissait pour être la cause de l'odeur particulière que possède le chloroforme

méthylique. Il était plus léger que l'eau. Soumis à la distillation dans une cornue où plongeait un thermomètre, il a commencé à distiller à 85 degrés; mais la température, loin de rester fixe, s'est élevée de plus en plus jusqu'à 133 degrés. A ce moment l'opération a été interrompue, parce que le thermomètre ne plongeait plus assez dans le liquide, à cause de la faible quantité d'huile qui restait. Cet accroissement de température pendant la distillation dénote bien évidemment un mélange de divers composés. Cette huile hétérogène pouvait facilement s'enflammer en produisant une flamme fuligineuse très intense. La présence du chlore parmi les produits de sa combustion annonçait que ce corps faisait partie constituante de ses éléments.

Bien que rectifié plusieurs fois, le chloroforme qui avait fourni cette huile n'en conservait pas moins l'odeur pyrogénée qui le caractérise. Nous avons donc cherché quelque réaction chimique, impuissante sur le chloroforme lui-même, mais capable de séparer ou de détruire l'huile qu'il retenait encore. Après quelques essais, l'acide sulfurique concentré nous parut convenir à cette opération; il faisait naître dans le chloroforme encore impur une coloration rouge brunâtre d'autant plus intense, qu'il y avait plus d'huile dans le mélange. Cette coloration qu'il produisait aussi à un degré plus élevé sur l'huile isolée est due à la carbonisation, à la destruction de celle-ci; de telle sorte qu'en distillant le chloroforme impur avec une certaine quantité de cet acide concentré, nous par-

vînmes à obtenir un produit qui ne se colorait plus au contact de ce réactif puissant, et qui ne paraissait plus conserver aucune odeur empyreumatique.

C'est alors que, sans crainte d'erreur sensible, nous avons pu analyser ce chloroforme ainsi purifié et en examiner les propriétés comparativement à celles du chloroforme normal. — Analyse, point d'ébullition, densité à l'état liquide et à l'état de vapeur, tout fut trouvé semblable, et nous pûmes nous convaincre qu'il n'existe qu'un seul chloroforme, et que celui qui provient de l'esprit-de-bois ne diffère en rien du chloroforme de l'alcool, alors qu'on a pris la précaution de le séparer de toute l'huile que nous avons mentionnée plus haut. Cependant, il faut le dire, la séparation complète de cette huile n'était pas réalisée; il en restait une proportion très minime à la vérité, assez petite pour n'avoir d'influence ni sur les densités, ni sur les résultats de l'analyse, mais elle se dévoilait cependant par l'odeur qui restait après l'évaporation d'une assez grande quantité de chloroforme. Elle s'est manifestée sensiblement, en particulier dans l'opération de la recherche de la densité de vapeur. Le matras, après l'opération, avait conservé d'une manière encore évidente l'odeur propre à cette huile méthylique chlorurée. Il est presque impossible d'en enlever les dernières traces; elles résistent à l'action de l'acide sulfurique concentré, même à un séjour prolongé du chloroforme sur ce corps.

Il n'y a donc pas deux chloroformes : la pré-

sence seule d'une huile particulière produite dans la réaction du chlorure de chaux sur l'esprit-de-bois est la cause des différences qu'ils présentent au premier abord.

Ce fait une fois bien établi, nous avons dû chercher si, pendant la préparation du chloroforme à l'aide de l'alcool, il ne se produisait pas une matière analogue à celle que nous venons d'étudier. L'expérience confirma nos prévisions. Le chloroforme brut fut lavé d'abord à l'eau, ensuite avec du carbonate de soude. On y laissa séjourner longtemps du chloroforme de calcium pour s'emparer de l'eau. Enfin, il fut filtré et distillé dans une cornue de verre au bain-marie. Il resta dans la cornue un corps liquide aromatique, mais d'une odeur différente de celle du chloroforme. La proportion en était fort petite, car il n'en resta pas 40 grammes dans une rectification faite sur 20 kilogrammes de chloroforme.

Cette huile diffère essentiellement de celle qui provient du chlorure préparé par l'esprit-de-bois. Sa densité est plus forte que celle de l'eau; elle a une odeur *sui generis*, âcre, pénétrante, et qui n'a rien de comparable à celle de l'autre. En cherchant à déterminer son point d'ébullition, nous avons constaté que, comme la première, elle était constituée par un mélange de différents composés; car le thermomètre, qui était à 68 degrés lors du commencement de l'ébullition, a pu monter jusqu'à 117 degrés au milieu de ce liquide; et la température se serait sans doute élevée si une plus grande quantité de produit eût été à notre dispo-

sition pour poursuivre l'expérience. Tous ces composés sont chlorurés, comme on a pu s'en assurer par l'examen des produits de leur combustion. Quoique ces différents corps n'aient pas été analysés directement, tout porte à croire qu'ils doivent établir, par leur composition, le passage du chloroforme à un des chlorures de carbone connus, et qu'ils en sont les points de transition.

Maintenant, par quelle réaction se produisent les huiles chlorurées? Il n'est guère possible de l'établir, puisque l'analyse rigoureuse n'en a pas été faite. Nous devons seulement faire remarquer que dans la préparation du chloroforme par l'alcool ordinaire, il se forme d'autant plus d'huile chlorurée qu'on ajoute moins de chaux au mélange, ce qui revient à dire que la production de la substance est due à un excès de chlore.

Il résulte de ce qui précède, que le chloroforme obtenu avec l'esprit-de-bois ne pouvant être entièrement dépouillé de son odeur pyrogénée, ne doit pas servir à l'inhalation. On pourrait tout au plus l'employer pour les liniments ou dissolutions dans lesquels on le fait entrer habituellement, après qu'il aurait subi toutefois des rectifications préalables par l'acide sulfurique concentré et le chlorure de calcium. Mais la nécessité de ces rectifications détruit l'avantage que l'on pouvait espérer de la substitution de l'esprit-de-bois à l'alcool.

La présence de l'huile chlorurée, en si petite quantité qu'elle soit, même dans le chloroforme obtenu avec l'alcool, a une influence des plus marquées dans l'emploi de ce corps : c'est à elle

qu'il faut attribuer le plus souvent le malaise, les nausées et les vomissements causés par l'inhalation chloroformique.

Il suit de là qu'il est absolument nécessaire de rectifier le chloroforme par la distillation pour le séparer du corps étranger qu'il contient, et qu'il faut ne plus arrêter cette distillation un peu avant la fin de l'opération, afin de ne pas rétablir le mélange qu'on a cherché à éviter. L'huile qu'il contiendrait alors possède au plus haut degré la propriété de déterminer des vertiges. Son action sur l'économie mérite certainement que l'on fasse l'étude de ses effets physiologiques. Pour le moment, nous pouvons affirmer que c'est à cette substance que sont dus le plus souvent, pour ne pas dire toujours, le malaise et les vomissements qui suivent quelquefois l'inhalation du chloroforme : nous avons été à même de nous assurer un grand nombre de fois que lorsque ce corps est parfaitement pur, il ne présente jamais de tels inconvénients.

Chloroforme. Effets physiologiques.

M. Coze, doyen de la Faculté de médecine de Strasbourg, a fait un grand nombre d'expériences dans l'intention d'apprécier le mode d'action du chloroforme sur l'économie animale. Il lui paraît résulter de ces recherches que le chloroforme agit en suspendant et quelquefois en détruisant la vie des divers organes avec lesquels il est mis en contact. Seulement les conditions anatomiques et physiologiques des organes donnent à cette action des

caractères particuliers. Il suspend ou détruit la vie des muscles, celle des tuniques de l'intestin. Le chloroforme a le même pouvoir sur le cœur, sur le poumon. Un animal chez lequel on pratique une légère injection de chloroforme dans les poumons meurt instantanément.

Il est impossible d'anesthéniser le cerveau isolément. Dans ce cas, les fonctions de la moelle épinière paraissent plus actives, les contractions musculaires sont plus vives, plus brusques, mais il n'y a plus la moindre manifestation de douleur à la suite du pincement ou du tiraillement des nerfs.

M. Coze a anesthénisé aussi isolément la moelle épinière; le cerveau conserve l'intégrité de ses fonctions; la mort survient sitôt que le chloroforme atteint la partie supérieure de la moelle.

Ainsi l'action du chloroforme procède toujours de la même puissance anesthénisante, mais les phénomènes qu'il produit varient selon la structure et les fonctions des organes sur lesquels s'exerce cette action.

M. Coze, examinant ensuite la nature de l'anesthésie générale produite par l'inspiration des vapeurs de chloroforme, démontre que c'est principalement par le poumon et non par les veines des surfaces nasales et buccales que se fait l'absorption du chloroforme. Le sang imprégné de chloroforme va anesthéniser tout le corps. On peut préserver un membre de l'anesthésie en comprimant l'artère principale qui s'y rend. L'insensibilité se prononce dès que l'on enlève l'obstacle opposé à la circulation. Mais le sang chloroformé

semble se porter en plus forte proportion vers le cerveau. La cause de cette inégale répartition réside dans la nature du mouvement de l'ondée sanguine partant du ventricule gauche à chacune de ses contractions.

Les causes de la mort par les inspirations du chloroforme sont ou bien dans quelques cas la pénétration d'une petite quantité de chloroforme liquide dans les poumons, et par suite l'hépatisation, ou l'accumulation de la sérosité sanguinolente. Dans le plus grand nombre des cas, c'est la paralysie du cœur et des gros vaisseaux, et l'engorgement sanguin du cœur droit et gauche.

Effets thérapeutiques du chloroforme.

J'ai fait connaître dans mon précédent Annuaire les conclusions du rapporteur de l'Académie dans la grande question du chloroforme. Les voici telles qu'elles ont été adoptées :

1° Le chloroforme possède une action toxique propre que la médecine a tournée à son profit, en l'arrêtant à la période d'insensibilité; mais qui, trop longtemps prolongée, peut amener directement la mort, et surtout donnée à dose trop considérable.

2° Le chloroforme est un agent des plus énergiques qu'on peut rapprocher de la classe des poisons, et qui ne doit être manié que par des mains expérimentées.

3° Le chloroforme est sujet à irriter par son odeur et son contact les voies aériennes, ce qui exige

plus de réserve dans son emploi lorsqu'il existe quelque affection du cœur ou des poumons.

4° Certains modes d'administration apportent un danger de plus étranger à l'action du chloroforme lui-même. Ainsi, on court des risques d'asphyxie, soit quand les vapeurs anesthésiques ne sont pas suffisamment mêlées d'air atmosphérique, soit quand la respiration ne s'exécute pas librement.

5° On se met à l'abri de tous ces dangers en observant exactement les précautions suivantes : premièrement, s'abstenir ou s'arrêter dans tous les cas de contre-indication bien avérée, et vérifier avant tout l'état des organes de la circulation et de la respiration; secondement, prendre soin, durant l'inhalation, que l'air se mêle suffisamment aux vapeurs du chloroforme, et que la respiration s'exécute avec une entière liberté ; troisièmement, suspendre l'inhalation aussitôt l'insensibilité obtenue, sauf à y revenir quand la sensibilité se réveille avant la fin de l'opération.

Dangers du chloroforme (Robert).

M. Roux à l'Hôtel-Dieu, M. Velpeau à la Charité, emploient constamment le chloroforme pour prévenir la douleur dans les grandes opérations, et les avantages immenses de ce puissant anesthésique n'ont point été, dans ces services importants, atténués par des morts subites et imprévues qui ont été, cette année, signalées à plusieurs reprises. Cependant comme ces accidents peuvent se produire, je ne puis rien faire de mieux que de rela-

ter un extrait du mémoire lu par M. Robert, à l'Académie de médecine, sur les dangers du chloroforme.

« Pour être bien compris, a dit M. Robert, j'ai besoin de rappeler succinctement à l'Académie la série de phénomènes que l'on observe en général pendant l'éthérisation.

» A part les cas où l'insensibilité s'établit d'une manière rapide, les phénomènes peuvent être divisés en deux périodes distinctes.

» Dans la première, que j'appellerai période d'excitation, il y a d'abord de l'injection aux conjonctives, puis de l'agitation, un peu de délire, et quelques légers mouvements convulsifs ; la sensibilité paraît abolie, mais souvent elle ne l'est pas complétement, ou elle ne l'est que pour un temps très court. De sorte que, si l'on essaie alors de pratiquer une opération, elle est à peine commencée que le malade se livre à des mouvements violents, qu'il cherche à fuir, et qu'il serait exposé aux dangers les plus graves s'il n'était vigoureusement contenu. Et cependant à son réveil il ignore ce qui s'est passé, et en général il affirme n'avoir éprouvé aucune douleur.

» Qu'on juge de l'embarras où peut se trouver un chirurgien dans un pareil désordre. Je ne crains pas d'affirmer que, si l'anesthésie ne pouvait être ni plus absolue, ni plus durable, il faudrait la bannir absolument de la pratique des opérations.

» Mais si l'on continue l'éthérisation, on voit apparaître une autre série de symptômes. Le vi-

sage pâlit; les muscles se relâchent et tombent peu à peu dans un état complet de résolution; la respiration devient stertoreuse, et l'insensibilité tellement profonde, que les individus peuvent subir les opérations les plus graves, les mutilations les plus douloureuses, sans témoigner la plus légère sensation.

» Telle est la seconde période, ou période de collapsus, que j'appellerai aussi période chirurgicale; car c'est la seule où le chirurgien puisse agir avec sécurité.

» Lorsque les symptômes de la première période n'ont offert qu'une intensité modérée et une durée peu considérable (quelques minutes seulement), j'ai lieu de penser, j'aime à croire que l'éthérisation n'offre aucun danger; et l'on peut, par des inhalations intermittentes et répétées quand il en est besoin, maintenir l'insensibilité pendant un temps assez long, une demi-heure, trois quarts d'heure, une heure même, au dire de quelques praticiens, sans que les malades en soient fâcheusement affectés.

» Mais, et c'est là le point sur lequel je désire surtout fixer l'attention de l'Académie, il est des individus chez lesquels cette première période est signalée par des symptômes d'une grande intensité. L'agitation est extrême, la respiration précipitée; il y a du délire, des mouvements d'une telle violence, que, si l'on ne contenait pas les malades, ils pourraient attenter à leurs jours.

» Un chirurgien publiait, il y a quelques mois, l'observation d'un individu à moitié éthérisé qui

s'était échappé de ses mains et avait failli se précipiter par une fenêtre. Cette période d'excitation, quand elle est parvenue à un tel degré, et qu'elle se prolonge au delà de quelques instants, dénote une grande perturbation du système nerveux. Si l'on ne suspend pas aussitôt l'éthérisation et que l'on cherche à obtenir la période de calme ou de collapsus, je pense que l'on met en péril la vie du malade. Sur près de cent vingt opérations pratiquées avec le chloroforme, j'ai rencontré trois individus présentant à divers degrés les circonstances dont il s'agit.» (*Bull. de l'Ac. de médecine.*)

Moyen de remédier aux accidents causés par le chloroforme.

M. Ricord vient d'adresser au *Bulletin de thérapeutique* une lettre fort intéressante sur un moyen qui lui a réussi deux fois à rappeler de la mort à la vie deux personnes qu'il avait soumises à l'inhalation du chloroforme : ce moyen, c'est l'insufflation de bouche à bouche.

Dans le numéro du 1er décembre de l'*Union médicale*, M. Escallier propose un nouveau moyen de remédier aux accidents causés par le chloroforme : il consiste *à plonger deux doigts profondément dans la gorge jusqu'à l'entrée du larynx et de l'œsophage.* Dans les deux cas cités par M. Escallier, il survint immédiatement un mouvement d'expiration qui fut le signal du retour de la vie.

Éthérisation pour l'extraction des dents (Oudet).

« Convient-il, dit M. Oudet, de recourir à

l'éthérisation du chloroforme pour l'extraction des dents?

» Si je ne consulte que mon expérience, je répondrai, sans hésiter, affirmativement. Non seulement depuis que je m'en sers je n'ai rien vu survenir qui pût éveiller vivement ma sollicitude, mais encore il m'est plusieurs fois arrivé par l'éthérisation, de prévenir, chez certaines personnes qui y étaient prédisposées, les accidents nerveux qu'elles éprouvaient ordinairement après l'avulsion de leurs dents.

» Cependant, quand on considère, d'un côté, la promptitude avec laquelle s'exécutent ordinairement nos opérations, le peu de douleur qu'elles déterminent dans beaucoup de cas; de l'autre, la préoccupation des préparatifs, l'incertitude quelquefois des effets de l'éthérisation, le malaise plus ou moins grand qui l'accompagne ou la suit, n'est-il pas permis de se demander si un moyen aussi puissant se trouve réellement en rapport avec la simple extraction d'une dent?

» Quand il s'agit d'un moyen aussi dangereux, il faut sans cesse avoir présente à l'esprit la nature des opérations que nous avons à pratiquer. Je pense donc à présent, comme je l'ai toujours pensé, qu'on ne doit y recourir qu'avec une grande discrétion. D'abord, je ne le propose jamais, même pour des opérations que je juge devoir être douloureuses, et cherche, pour les autres, à en détourner les malades.

» Le malade qu'on soumet à l'éthérisation doit être à jeun. Ce précepte, impérieusement recom-

mandé pour toutes les opérations chirurgicales, est ici également applicable. On sait quelle action énergique le chloroforme exerce sur le cerveau, et par suite sur tout le système nerveux. Or n'est-il pas à craindre que les nerfs de la huitième paire, se trouvant sous cette influence, ne réagissent à leur tour sur l'estomac et ne déterminent soit directement, soit indirectement, les accidents qu'on a à redouter. Il serait rigoureusement possible que plusieurs des cas malheureux rapportés par les auteurs reconnussent pour cause un trouble survenu dans les fonctions de cet organe.

» Il est une circonstance à laquelle on n'a pas assez songé, qui pourrait peut-être nous rendre raison de la fréquence des résultats funestes qui ont suivi l'éthérisation appliquée à l'extraction des dents. On est dans l'usage, pour cette opération, de placer les patients dans une position verticale. Ne doit-il pas arriver que dans cette position, qui par elle seule dispose déjà aux syncopes, le cœur, affaibli par l'action de l'agent anesthésique, ne puisse lutter contre le propre poids du fluide vivifiant qu'il est chargé d'envoyer au cerveau. C'est pourquoi je pense qu'il convient de placer les opérés dans une position horizontale, ou du moins qui s'en rapproche le plus possible.

» Toutefois les précautions que je viens d'indiquer seraient insuffisantes, si l'on ne s'attachait principalement à apporter dans l'administration du chloroforme une circonspection que ne permettent pas la plupart des autres opérations. Que pour ces dernières, dont l'exécution réclame un

temps plus ou moins long, quelquefois vingt à vingt-cinq minutes, on demande une insensibilité longue et complète, je le conçois. Un grand résultat à obtenir peut justifier l'action d'un grand moyen. Mais que pour des opérations légères, de courte durée, où la douleur passe comme l'éclair, on tienne la même conduite, ce serait, à mon sens, manquer de sagesse, et courir sans raison les risques d'une grave responsabilité. L'éthérisation, dans ce cas, doit être resserrée dans des limites étroites. »

Emploi du chloroforme dans les accouchements.

Tandis que le chloroforme est à peine employé en France dans la pratique des accouchements, ce précieux agent est d'un usage extrêmement répandu en Angleterre et en Amérique. Le rapport du comité de l'Association médicale américaine constate, en effet, que les anesthésiques commencent à être employés aux Etats-Unis dans presque tous les accouchements. Le comité a reçu à cet égard des communications, desquelles il résulte que deux mille accouchements ont été terminés avec le chloroforme sans aucun accident funeste, et qu'un très petit nombre seulement a été accompagné de phénomènes défavorables à l'emploi des anesthésiques.

Potion contre le choléra.

Chloroforme 10 gouttes.

Délayez dans un jaune d'œuf.

Ajoutez :

Sirop de sucre	30 gram.
Eau	150 —

Prendre toutes les deux heures deux cuillerées à bouche.

Cette formule a été souvent employée à Londres, d'après des renseignements adressés à M. Cap.

M. Blanchet a conseillé la potion au chloroforme contre les douleurs de la colique de plomb. On administre en même temps un lavement avec 4 grammes d'éther.

Lavement d'éther. (Massot).

Ether sulfurique	5 à 30 gram.
Eau à peine tiède	100 —

Dans la période algide des fièvres rémittentes pernicieuses.

C'est une médication nouvelle qui mérite d'être expérimentée; je trouve la proportion d'eau trop faible, surtout quand on élève la dose de l'éther au delà de 5 grammes, M. Gaussail a lu à l'Académie de Toulouse une note intéressante sur l'éther employé sous forme de lavement.

Chloroforme. Effets topiques. (Larroque).

Chloroforme	4 gram.

Frictionner à l'aide du coton cardé dans les cas de torticolis et de céphalalgie.

Des divers modes d'application du chloroforme à l'extérieur.

Le chloroforme a été jusqu'ici employé à l'extérieur de deux manières : pur ou à l'état de suspension ou de dissolution dans l'eau.

A l'état pur, on en verse 20 à 30 gouttes sur un plumasseau, un morceau de ouate de coton, ou simplement sur un linge, et on l'applique directement sur l'épiderme, en recouvrant le tout d'une large plaque de diachylon pour éviter l'évaporation. Le malade ne tarde pas à éprouver une sensation de brûlure; l'épiderme prend une couleur brune et se détache du derme ; il est rare cependant qu'il se fasse une ampoule ; c'est donc une sorte de vésicatoire plus rapide que le vésicatoire ordinaire. On avait pensé que le chloroforme agissait aussi par absorption et stupéfiait les nerfs de la partie attaquée, mais ce résultat est au moins douteux. Quoi qu'il en soit, on a retiré de bons effets de cette application du chloroforme dans les douleurs rhumatismales, névralgiques, etc. Chez quelques sujets, il faut de beaucoup augmenter la dose du chloroforme. Assez souvent aussi le chloroforme échoue contre la douleur, qui cède plus tard au vésicatoire ordinaire.

M. Roux, de Toulon, avait eu l'ingénieuse idée de laver au chloroforme pur le moignon des amputations et les lambeaux saignants des autres opérations, dans le but d'engourdir les nerfs et d'éviter la douleur cuisante qui succède à l'opération, et même les douleurs que l'inflammation consécutive amène presque inévitablement. Ce lavage est fort douloureux, et il est besoin que le sujet soit éthérisé pour l'y soumettre. M. Roux dit en avoir obtenu d'excellents résultats; toutefois cette pratique n'a pas pris faveur dans nos hôpitaux. Peut-être ne devrait-on pas y renoncer absolument,

surtout chez les sujets d'une sensibilité exquise.

Enfin on use du chloroforme en lotions, en le mêlant à diverses quantités d'eau. 1 gramme de chloroforme, versé dans 100 à 120 grammes d'eau distillée et vivement secoué dans la fiole, se sépare en une prodigieuse quantité de petites boules rondes, qui se précipitent par le repos au fond du vase, sans toutefois se réunir. Si l'on s'en sert dans ces conditions, il faut donc avoir soin de remuer la fiole chaque fois qu'on imbibera le linge destiné aux lotions. En portant la proportion de l'eau à 250 grammes, et secouant quelques secondes, la dissolution du chloroforme est complète, et l'on peut la garder plusieurs jours sans que les deux éléments se séparent. On en fait des lotions sur les membres à aussi grandes doses qu'il est nécessaire. On réussit parfois de cette manière à calmer des douleurs nerveuses; toutefois l'efficacité de ces lotions est loin d'être constante, et c'est leur faiblesse même qui fait qu'on peut les multiplier sans inconvénient.

Sesquichlorure de carbone; son emploi contre le choléra.

Le sesquichlorure de carbone a été découvert, comme on le sait, par Faraday. On l'obtient soit en faisant réagir le chlore sur la liqueur des Hollandais sous l'influence de la lumière, soit en employant, comme l'a fait M. Laurent, de l'éther chlorhydrique au lieu de liqueur des Hollandais. C'est M. Troschel, médecin en chef d'un hôpital consacré aux malades affectés du choléra, à Ber-

lin, qui a obtenu, dans beaucoup de cas, des résultats fort satisfaisants dans la période algide du choléra, par l'emploi du *carbo-trichloratus*. Il avait appris l'existence de ce nouveau médicament par le rapport du docteur King, dans le *Medical Times*, qui l'avait employé dans le choléra sporadique. Cette substance avait déjà été employée antérieurement, dès 1843, par plusieurs médecins de Londres, à l'intérieur, comme irritant et antiseptique. Le docteur King avait donné ce médicament à la dose de 4 à 8 grammes en solution.

Cette substance était, au commencement, d'un prix élevé, et n'en ayant qu'une petite quantité à sa disposition, M. Troschel l'a donnée à la dose modique de 25 cent., répétée toutes les demi-heures ou toutes les deux ou trois heures, selon les circonstances; et, malgré la modicité de ces doses, il a réussi, dans beaucoup de cas, à rompre et raccourcir la période asphyxique du choléra. Très souvent la période algide a été vaincue dans peu d'heures; une réaction vive a été provoquée, qu'on a combattue par les moyens usités. M. le docteur Troschel dit que de tous les moyens connus jusqu'à présent, et qu'on avait tous expérimentés à Berlin, il n'en connaît pas de meilleur pour ranimer les cholériques engourdis dans la première phase de cette terrible maladie. Son action spécifique paraît s'exercer uniquement sur l'asphyxie cholérique.

M. le docteur Manget, médecin du bureau de bienfaisance du cinquième arrondissement de Paris, où le choléra a exercé de grands ravages, s'est

très bien trouvé de l'emploi du *sesquichlorure de carbone*. Voici la formule à laquelle il s'est arrêté.

Un cholérique est frappé de refroidissement général, de crampes; le pouls est filiforme ou nul, la diarrhée et les vomissements commencent à s'établir. Prescription :

Sesquichlorure de carbone 75 centig.

Divisez en trois paquets égaux à prendre à dix minutes d'intervalle, dans une cuillerée à bouche de sirop de gomme.

Tisane de menthe, par petites tasses chaudes.

Généralement, au bout d'une heure et demie à deux heures, la réaction s'établit, le pouls commence à renaître : alors frictions sur l'épigastre, l'abdomen et les membres inférieurs avec

Huile de camomille camphrée 60 gram.

Frictionnez pendant un quart d'heure.

Une sueur très abondante baigne le malade ; si, au bout de trois heures, il se refroidit de nouveau, nouvelle dose de 75 centigrammes de sesquichlorure. Il est même arrivé une fois à M. Manget d'en prescrire une troisième dose dans les vingt-quatre heures. Les jours suivants, quand la réaction a dû parvenir à s'établir d'une manière durable, traitement banal. « Il m'est arrivé trois ou quatre fois, dit M. Manget, de voir même la sécrétion urinaire se rétablir au bout de quelques heures sous l'influence du sesquichlorure de carbone. Pour moi, ajoute-t-il, c'est un des plus puissants diaphorétiques qui existent. »

Trichlorure de carbone (Vanden Corput).

M. Pereira, dans ces derniers temps, a avancé que la combinaison liquide employée par Tuson et par d'autres médecins anglais, sous le nom de trichlorure de carbone (*terchloride of carbon*), n'était autre que le perchlorure de formyle (chloroforme), connu depuis longtemps des chimistes, et que les expériences de Simpson ont placé aujourd'hui au nombre des agents pharmaco-dynamiques les plus précieux. Il se pourrait néanmoins que l'erreur existât des deux côtés à la fois, car il nous paraît probable que le produit mis en usage par les praticiens anglais n'était ni l'une ni l'autre de ces substances, mais bien un corps voisin des précédents, le perchlorure de carbone, C^2Cl^4, liquide incolore, d'une odeur aromatique agréable, qui a été obtenu d'abord par Regnault en faisant agir le chlore gazeux sur le chlorure méthylique C^2H^3Cl, ou sur le chloroforme C^2HCl^3, puis par Dumas en traitant l'hydrogène protocarboné par le chlore, et enfin par Kolbe, en faisant passer un courant de ce dernier gaz sur le sulfure de carbone. Dans la première réaction, on a par le chloroforme :

$$C^2HCl^3 + {}^2Cl = C^2Cl^4 + HCl.$$

Dans la seconde, en doublant, comme l'a fait Dumas, la formule du protocarbure d'hydrogène, on obtient :

$$C^2H^4 + {}^8Cl = C^2Cl^4 + {}^4HCl.$$

Et par le procédé de Kolbe :

$$2\,(CS^2) + {}^6Cl = C^2Cl^4 + {}^2(S^2Cl).$$

La densité de la vapeur de ce corps est de 5, 415. Il est insoluble dans l'eau, soluble dans l'alcool et dans l'éther.

Quant au trichlorure de carbone, ou plutôt au sesquichlorure proprement dit, C^4Cl^6, qui forme un sel solide dont l'usage thérapeutique, tenté d'abord en Angleterre, paraît avoir été couronné de quelques succès dans le traitement du choléra asiatique, il se prépare comme on l'a vu ci-dessus, en faisant agir le chlore sur l'éther chlorhydrique.

Le sesquichlorure de carbone se présente en cristaux aiguillés, friables, incolores ou blanchâtres, à peu près insipides, d'une odeur aromatique camphrée. Il est très peu soluble dans l'eau, soluble dans l'alcool et mieux encore dans l'éther; les corps gras fixes et les huiles essentielles le dissolvent également.

Obtenu par l'un ou l'autre des procédés indiqués précédemment, le produit cristallin qui se forme par le refroidissement des liqueurs doit être lavé à l'eau distillée, puis dissous dans l'alcool; cette solution est ensuite versée goutte à goutte dans de l'eau contenant un peu de potasse; le sesquichlorure de carbone précipité est lavé de nouveau, puis séché entre des doubles de papier Joseph.

Nouvelle formule pour administrer le camphre.

C'est au moyen d'une solution du camphre dans

le chloroforme que M. Smith propose d'administrer ce premier agent. 12 grammes de camphre solide se dissolvent parfaitement dans 4 grammes de chloroforme, et l'on obtient, si l'on y ajoute un jaune d'œuf, une émulsion à laquelle on peut ajouter jusqu'à 120 grammes d'eau sans la troubler et sans précipiter ni camphre ni chloroforme. Cependant, si on laisse l'eau plusieurs jours en rapport avec cette solution, la séparation a lieu; mais en agitant, le mélange s'opère de nouveau.

Camphre en poudre absorbé par le gland.

M. Sourisseau a fait saupoudrer le gland avec du camphre en poudre, et a enlevé ainsi rapidement une balanite avec douleur rhumatismale dans la région des vertèbres lombaires. C'est un moyen d'absorption qui devrait être invoqué plus souvent qu'on ne le fait communément.

Liniment contre les engelures non ulcérées (Goffin).

Camphre	4 gram.
Essence de térébenthine	30 gram.

Faites dissoudre. Frictionnez sur les engelures avant la période ulcérative.

Emploi du camphre en ophthalmologie.

J'ai signalé à plusieurs reprises l'heureuse association du camphre avec la plupart des médicaments énergiques employés contre la maladie des yeux. Voici quelques nouveaux exemples de pareilles formules employées par M. F. Cunier.

1° *Pommade de camphre et d'atropine.*

Camphre	20 à 40 centigr.
Nitrate d'atropine	5 centigr.

Faites dissoudre dans q. s. d'alcool, et ajoutez cérat d'Edimbourg, 4 grammes. Plusieurs fois par jour une friction douce sur le front et les paupières avec gros comme un haricot de cette pommade, dans les douleurs névralgiques qui accompagnent l'iritis et le glaucôme, et celles qui surviennent après l'opération de la cataracte par l'aiguille.

2° *Collyre de Conradi camphré.*

Bichlorure de mercure	2 à 5 centigr.
Camphre	5 à 10 centigr.

Faites dissoudre dans q. s. d'alcool.
Ajoutez :

Eau distillée	5 gram.
Mucilage de semence de coing	30 —
Laudanum de Sydenham	20 à 30 gouttes.

En lotions et en instillations dans les ophthalmies catarrhale, rhumatismale, des armées, catarrho-scrofuleuse, catarrho-rhumatismale, etc., accompagnées de douleurs, de photophobie et de cuisson.

3° *Collyre sec camphré.*

Précipité blanc,	
Sucre candi en poudre, de chaque	4 gram.
Camphre en poudre	10 à 30 centigr.

Mêlez exactement. En usage dans le traitement

de l'ophthalmie scrofuleuse et dans celui du pannus vulgaire. Le malade étant couché sur le dos, on introduit une ou deux fois par jour entre les paupières une pincée de cette poudre. (*Annales d'oculistique.*)

Emploi médical de la glycérine.

La glycérine a été mise en usage dans une méthode ingénieuse de traiter la surdité qui reconnaît pour cause la perforation de la membrane du tympan, méthode qui consistait à introduire dans le canal auditif et à porter jusqu'au fond de ce conduit une petite boulette de coton mouillée, de manière à former une sorte de tympan artificiel. Le docteur Yearsley, l'inventeur de ce moyen, ajoutait que le seul inconvénient était d'obliger le malade à renouveler le petit morceau de coton tous les jours, parce que, aussitôt qu'il était desséché, il nuisait à l'audition plutôt qu'il ne la facilitait. M. Turnbull, qui a pu s'assurer par lui-même de l'exactitude des renseignements donnés par M. Yearsley, a modifié avantageusement ce procédé, en substituant à l'humidité dont on imprègne le coton la glycérine, seule ou étendue d'eau : la glycérine possède, en effet, la propriété particulière d'attirer l'humidité de l'air et de donner au coton une humidité convenable pendant un temps assez considérable. Des recherches nombreuses ont appris, d'autre part, à M. Turnbull que la glycérine seule peut rendre de grands services dans la surdité, en introduisant dans le conduit auditif externe, du côté malade, dix

gouttes de glycérine, ou une solution, à parties égales, de glycérine et d'eau. Pour cette petite opération, le malade doit garder sa tête inclinée sur le côté sain pendant environ cinq minutes; et, durant cet intervalle, chercher par un effort, en fermant le nez et la bouche, à faire pénétrer l'air à travers la trompe d'Eustache. L'auteur a vu, dans tous les cas, où les malades conservent l'ouïe assez distincte pour percevoir le tictac de la montre appliquée sur le temporal; il a vu, disons-nous, ces instillations de glycérine rendre au malade une ouïe presque parfaite pendant plusieurs mois. Ainsi, chez un avocat d'Édimbourg, qui avait une perforation de la membrane du tympan, et qui de lui-même avait remarqué qu'en portant un peu de salive, avec une plume, au fond du canal auditif, il modifiait notablement la surdité, la glycérine a rétabli l'ouïe pendant plusieurs mois; y revenant de temps en temps, il a pu continuer l'exercice de sa profession. Ce n'est pas seulement dans les cas de perforation du tympan que M. Turnbull s'est bien trouvé de la glycérine, il l'a encore employée avec succès dans les cas de sécheresse de la membrane du tympan et du canal auditif externe. (*London med. Gaz.*)

De la valériane dans l'épilepsie (Chauffart).

M. Chauffart d'Avignon, dans ses *OEuvres de médecine pratique*, se loue beaucoup de la valériane contre les accès épileptiques; il l'administre pendant longtemps en élevant successivement les doses : à l'exemple de Loiseleur-Deslongchamps, il

l'administre en poudre par fraction de 4 grammes chaque, et il arrive à en donner 45 grammes dans les vingt-quatre heures. C'est un médicament trop négligé à ces hautes doses et très digne d'intérêt. On trouve le mémoire de M. Chauffart dans *la Revue médico-chirurgicale.*

Pilules contre le choléra et l'épilepsie (Faivre).

Bleu de Prusse	1 gram.
Extrait de valériane	32 —

Pour 24 pilules à prendre, 3 par jour de six en six heures suivies d'un verre d'infusion de valériane.

Cotyledon umbilicus, ou *nombril de Vénus* (Crassulacées) *contre l'épilepsie* (J. Bullar).

Encore un remède contre l'épilepsie ! Laissons parler l'auteur, et donnons encore cette espérance aux pauvres épileptiques.

« J'ai essayé l'extrait de cotylédon sur cinq sujets retenus dans la *Work-House* pour cause d'épilepsie ; ils étaient épileptiques depuis cinq, huit, douze, trente et quarante-huit ans, et chez tous l'intelligence était affaiblie. Je ne poursuivis pas le traitement plus de trois mois, attendu que les attaques revenaient toujours, bien que plus rares. Une expérience ultérieure m'ayant appris qu'une plus grande persévérance était nécessaire, j'ai revu mes notes sur ces cinq cas ; et, en comparant le nombre des accès avant le traitement, et le nombre des accès pendant le traitement, j'ai trouvé une diminution si frappante, qu'elle

fournissait un témoignagne évident de son efficacité.

» On prépare le jus en broyant dans un mortier les feuilles de la plante avec leurs queues, et exprimant le jus à travers un linge. La dose du jus est d'une cuillerée à thé, deux fois par jour. J'ai prescrit cinq grains d'extrait (obtenu par l'évaporation du jus) deux fois par jour, ou trois fois au plus.

» Je ne saurais terminer cette communication sans avertir que, si l'on n'y met de la persévérance, on peut compter sur un désappointement certain pour le malade et pour le praticien ; et que chaque cas, outre le spécifique, réclame encore d'être traité selon ses indications particulières. »

Pilules contre la polyblennie pulmonaire chronique.

Gomme ammoniaque		
Extrait d'aunée		
Soufre lavé	aa	4 gram.
Extrait de marrube blanc.		q. s.

Pour faire des pilules de 2 grains.

Cette préparation, qui a quelque analogie avec les pilules antiasthmatiques de Quarin, est fort utile dans la bronchorrhée des vieillards.

STIMULANTS GÉNÉRAUX.

Traitement de la coqueluche par le café (J. Guyot).

Voici un remède inoffensif, d'une administration facile, et qui paraît très efficace. Nous reprodui-

sons un extrait de la note intéressante que M. J. Guyot a publiée dans l'*Union médicale*.

« Le café à l'eau chaude et bien sucré, donné après chaque repas à la dose d'une cuillerée à café jusqu'à deux ans, d'une cuillerée à conserve jusqu'à quatre, et d'une cuillerée à bouche au delà de cet âge, guérit, dans l'espace de deux à quatre jours au plus, les coqueluches les mieux caractérisées et les plus opiniâtres.

» Pour obtenir une guérison prompte et durable de cette affection, il importe de joindre à l'usage du café, répété deux fois au moins et trois fois au plus par jour, immédiatement après chaque repas, l'usage d'une alimentation composée de viandes froides et rôties, hachées menu, si l'enfant ne peut les diviser par la mastication : diminuer l'usage du lait, supprimer celui des fécules, sucreries, fruits, etc.

» Toutefois je dois dire que le café paraît présenter dans cette maladie le caractère d'un spécifique tellement énergique, que son usage seul suffit à la guérison. Cette découverte est due au hasard aidé de l'observation.

» Depuis trois ans que ces deux premiers faits s'étaient accomplis, sur plus de soixante enfants affectés de coqueluche le même succès fut obtenu: c'est donc avec la certitude la plus absolue que j'annonce à nos confrères que le café est un véritable spécifique contre la coqueluche.

» J'ajouterai, pour fixer davantage leur attention sur le mode d'action du café, que l'observation conduit à penser que les bronches et le larynx ne

sont point le siége de cette maladie ni dans leur tissu vasculaire, ni dans leur réseau nerveux : le siége de la coqueluche paraît être exclusivement dans les organes digestifs, et particulièrement dans l'estomac et le pharynx. La toux et les mouvements convulsifs du larynx sont excités par une irritation prurigineuse du pharynx, irritation probablement sympathique d'un état maladif spécial de l'estomac. »

Pastilles de thé (Ch. Ménière).

Thé en poudre	5 gram.
Sucre en poudre	100 —
Gomme adragante	1 —
Eau de fleurs d'oranger, environ	10 —

F. s. a. Faites des pastilles de 1 gramme chacune. Trois ou quatre par jour sont conseillées par certains médecins aux personnes qui ne peuvent prendre de thé en infusion.

Huiles essentielles.

M. Stanislas Martin a publié dernièrement une observation très intéressante sur la conservation des huiles volatiles; mais l'action qu'il attribue au liége ne me paraissant pas assez justifiée, j'ai l'honneur de soumettre à mes confrères le procédé suivant, qui est très simple et qui donne un résultat très satisfaisant. Il consiste à traiter ces huiles par la méthode d'Appert, ou plus simplement, à les verser dans des flacons, de manière à laisser le moins d'air possible entre l'huile et le bouchon, à boucher avec un bon bouchon en liége et

à cacheter. Si l'on a soin de proportionner la capacité du flacon aux besoins d'un mois, par exemple, on a toujours des huiles volatiles de très bonne qualité. (DESCHAMPS, d'Avallon.)

Essence térébenthine contre les fièvres intermittentes.

Plusieurs observateurs ont rapporté des faits de guérison de fièvres intermittentes par le moyen de l'essence de térébenthine, employée en frictions sur le rachis à doses assez élevées, 20 à 30 grammes pour une friction. — C'est une application à essayer. — M. Bellencontre prépare un *liniment antifébrile* en associant 120 grammes d'essence à 4 grammes de laudanum de Rousseau. 2 cuillerées à bouche pour frictions, matin et soir.

Essence térébenthine contre la diarrhée (Tray).

Voici comment M. Tray agissait dans la diarrhée prodromique du choléra : Il faisait mettre ses malades dans un lit très chaud, couvrait le ventre d'un large cataplasme arrosé de laudanum, et aussitôt qu'il pouvait se la procurer, il donnait quinze gouttes d'essence de térébenthine avec quelques gouttes de laudanum ou de teinture de jusquiame. A l'instant même, les évacuations étaient arrêtées, les vomissements et les nausées suspendus ; à la place de la tendance au refroidissement, il survenait une douce chaleur à la peau. Une nouvelle dose de térébenthine suspendait la diarrhée en quelques heures. Le malade n'avait plus qu'à garder le repos et la diète pendant un jour ou deux.

Potion Schneider contre la sciatique.

Essence de térébenthine.		
Poudre de gomme arabique	aa	10 gram.
Eau de menthe		120 —
Sucre blanc		15 —
Sirop de menthe poivrée		30 —

Deux cuillerées à soupe trois fois par jour.

Il fait pratiquer en même temps, plusieurs fois par jour, des frictions sur les parties endolories, au moyen d'un liniment composé de :

Essence de térébenthine	1 partie.
Liniment volatil camphré	2 parties.

Liniment au baume opodeldoch contre la carie (Van den Broeck).

Baume opodeldoch	10 gram.
Huile de lin	90 —

Mêlez. Pour injections. Selon le degré d'irritabilité du sujet, on diminue successivement l'huile ; de sorte que, par une transition insensible, on arrive, au bout d'un certain temps, à pouvoir employer le baume pur. M. Van den Broeck fait remarquer qu'il n'est pas toujours nécessaire d'atteindre cette force; plus d'une fois il a obtenu des guérisons avec un mélange où l'opodeldoch n'entrait que pour la moitié.

En commençant par un mélange peu irritant, il ne se manifeste jamais dans la partie malade de symptômes inflammatoires qui obligent à abandonner le traitement. Lorsque la proportion de

baume est un peu trop forte, on est obligé d'interrompre les injections pendant quelques jours, pour y revenir après, mais avec un mélange plus doux.

M. Hamer (*Journal médico-chirurgical et pharmaceutique belge*) vante cette méthode de traitement que je recommande à l'attention de nos chirurgiens des campagnes.

Papier antigoutteux (Marquardt).

Cire jaune, résine de Bourgogne, térébenthine, aa, 100 grammes; poix noire, 300 grammes. On fait fondre le tout sur le feu. Après la fusion, on enduit avec soin de ce mélange, au moyen d'un gros pinceau à poils flexibles, une feuille de papier satiné, placée sur une plaque de métal que l'on chauffe sur un feu modéré de charbons. On doit s'appliquer surtout à maintenir la chaleur à un degré convenable : elle ne peut être trop intense, sans cela la masse s'évapore; mais elle ne peut non plus être trop faible, puisque alors le mélange ne saurait suffisamment pénétrer le papier. Ce papier, ajoute l'auteur, préparé de cette manière, est employé dans les légers rhumatismes avec un succès constant.

Huile de cade dans les diverses maladies cutanées (Devergie).

M. Devergie a inséré dans le *Bulletin de thérapeutique* un mémoire important sur les propriétés médicales de l'huile de cade. Je ne saurais trop ap-

peler l'attention des pharmaciens sur la pureté de ce produit, très souvent livré impur ou falsifié dans le commerce.

« Rappelons, dit M. Devergie, que l'huile de cade n'est qu'une sorte de goudron, d'huile empyreumatique obtenue de la distillation à vase clos du genévrier. C'est dans le Midi que l'on fabrique cette huile, où elle est employée par les cultivateurs dans le traitement des maladies cutanées des bestiaux. Or, dans le premier mémoire que j'ai publié, je disais que j'avais cherché à remplacer l'huile de cade par l'huile provenant de la distillation du goudron, et que j'avais obtenu dans beaucoup de cas de bons effets de cette dernière huile, mais que je lui préférais l'huile de cade, parce qu'elle avait des propriétés moins irritantes.

M. Serres, d'Alais, a préconisé l'huile de cade à l'état de pureté. C'est la forme sous laquelle je m'en sers le plus souvent; et, à cet égard, je ne saurais trop reproduire une observation que j'ai faite depuis longtemps : c'est qu'en thèse générale, plus légère on applique la couche d'huile sur la partie malade, plus on obtient de meilleurs résultats. J'ai vu bon nombre d'exemples d'affections cutanées exaspérées par l'huile de cade employée en couches trop épaisses. J'ai singulièrement amendé ces maladies avec le même moyen mis en usage en couches extrêmement minces; et si faible est la quantité d'huile que j'étends sur une surface malade, que j'essuie cette partie soit avec du coton, soit avec un pinceau de charpie

jusqu'à ce que je ne puisse plus rien enlever; ce qui reste agit et amène de très bons résultats.

L'huile de cade pure me donnant des succès marqués, je crus devoir l'essayer en l'associant à l'axonge, et en l'employant par conséquent d'une manière permanente. A cet effet, je fis confectionner des pommades à doses très variées, où l'huile se trouvait dans les unes à dose assez forte, et dans les autres à dose très faible. En général, je me suis mal trouvé de l'emploi de ces pommades mises en usage dans les cas même où je me servais d'huile pure, quoique d'ailleurs la pommade ne fût qu'au soixantième d'huile. D'où je tire cette conséquence :

Que, dans les maladies cutanées sécrétantes, l'emploi permanent de l'huile de cade est un agent trop irritant, et qu'il est préférable de se servir d'huile pure à des distances plus ou moins éloignées.

Cependant j'ai obtenu de bons résultats des pommades d'huile de cade dans certaines maladies cutanées que je spécifierai plus plus loin. Je formule ces pommades dans la proportion relative d'une partie d'huile et de cinquante parties d'axonge. Je les rends de plus en plus fortes, et je m'arrête à un vingtième ou à un quinzième d'huile. Ces pommades correspondent aux pommades de goudron qui, comme on le sait, sont employées quelquefois de telle sorte qu'elles contiennent un cinquième de goudron.

On sera sans doute frappé d'une sorte d'anomalie entre les formules que nous venons d'indiquer,

et ce que nous disons des mauvais effets du goudron remplaçant l'huile de cade. Hâtons-nous donc de dire qu'il ne s'agit pas ici des mêmes maladies. Je me borne, quant à présent, à consigner cette forme d'emploi de l'huile associée à l'axonge et à indiquer les pommades dont je me sers, ajoutant que ces pommades, que j'emploie dans les mêmes cas où je me sers du goudron, produisent les mêmes effets que lui à dose moins élevée.

Il n'est pas indifférent d'appliquer l'huile de cade sur des malades à des intervalles plus ou moins rapprochés. Je crois que, sous ce rapport, on a eu tort de conseiller son emploi tous les jours. Je vais plus loin, et j'ajoute qu'on ne saurait établir de règle précise à cet égard; que le moment de l'application de l'huile, comme les intervalles qui doivent s'écouler entre les applications, sont en raison même de l'état de la maladie et de l'état du malade; que, s'il s'agit d'établir une indication générale, on peut dire qu'il faut laisser écouler un, et le plus souvent deux ou trois jours, avant de répéter l'application; que, dans beaucoup de cas, il est convenable de ne le faire que tous les cinq jours.

Quant à l'action de l'huile, elle est essentiellement résolutive; elle peut par cela même devenir irritante, quand on répète l'emploi de cet agent. Ainsi, l'huile commence par supprimer plus ou moins la sécrétion morbide; plus tard, en rapprochant et répétant les applications, elle l'augmente. Telle est la puissance de l'arrêt qu'elle peut procurer dans la sécrétion, qu'il peut y avoir

danger pour le malade à s'en servir; elle peut amener, ainsi qu'on le dit, les répercussions, et l'on sait combien des répercussions de sécrétions peuvent être dangereuses pour les malades. De là des indications que nous allons chercher à remplir en abordant l'opportunité de l'emploi de l'huile de cade dans certaines affections cutanées.

De toutes les maladies de la peau, l'eczéma est la forme morbide dans laquelle l'huide de cade compte le plus de succès; et, comme la forme composée, désignée sous le nom d'eczéma *impetiginodes*, est constamment liée au tempérament lymphatique, c'est principalement dans cette maladie que l'emploi de cette huile peut être préconisée avec plus d'avantage; car c'est la constitution qui a pour base ce tempérament qui supporte le mieux les résolutifs. Mais on a préconisé l'huile de cade dans toutes les périodes de l'ezcéma, durant l'état aigu comme lors de la période décroissante. C'est là une pratique vicieuse. On a pu arrêter un eczéma, et le guérir quelquefois, lorsqu'il était dans sa période aiguë, mais ce n'est qu'exceptionnellement; de même que, dans la blennorrhagie aiguë, on guérit à l'aide d'injections au nitrate d'argent. On sait quelles difficultés surgissent plus tard pour opérer la cure radicale de ces écoulements, lorsque les tentatives ont été infructueuses. Eh bien, il en est de même de l'eczéma. Pour un succès, on comptera vingt insuccès au moins, et l'on placera le malade dans les conditions les plus fâcheuses.

L'huile de cade ne doit être employée qu'à la période décroissante de l'affection eczémateuse;

alors c'est un excellent modificateur d'un état inflammatoire qui reste souvent stationnaire ; c'est un des résolutifs par excellence. On ne doit toucher la partie malade que tous les cinq jours ; plus tard, tous les quatre jours, et successivement, mais en laissant toujours un intervalle de quarante-huit heures entre les applications. La sécrétion doit donc être très notablement diminuée. Avant l'emploi de l'huile, il faut qu'elle soit réduite au point de former seulement des pellicules minces, qui se renouvellent à des distances plus ou moins rapprochées.

Il faut cependant excepter de ce précepte le cas où l'on a affaire à des eczémas chroniques, dans lesquels il y a lieu de modifier la forme inflammatoire. Alors on recourt avec avantage à l'huile de cade, et c'est peut-être le seul cas qui réclame l'emploi d'une couche d'huile un peu notable, afin de prolonger son mode d'action.

En suivant cette conduite, on ne s'expose pas à des répercussions. C'est à ce dernier point de vue qu'il faut avoir le soin de ne toucher avec l'huile qu'une partie de la surface malade, lorsque celle-ci occupe une grande étendue. Dans ces cas, on peut tous les jours mettre l'huile en contact avec un point affecté, mais en agissant chaque jour sur un point différent.

Il est même des cas où l'huile de cade ne doit pas être employée : ce sont ceux où l'eczéma est lié avec une affection chronique de l'un des principaux organes de l'économie, notamment chez les asthmatiques, où se développent des accidents si

redoutables lors de la suppression plus ou moins rapide des eczémas. Nous prendrons encore pour exemple les vieillards; car, avant de chercher à guérir un eczéma chez un individu placé dans cette catégorie, il y a toujours lieu de se demander s'il n'est pas plus sage de le laisser exister.

Ajoutons enfin qu'il est des eczémas rebelles à l'huile de cade comme à beaucoup d'autres traitements. Ce n'est donc pas une panacée : c'est un agent de plus dont la thérapeutique s'est enrichie, et qui comptera constamment des succès là où d'autres agents ont failli.

J'ai besoin, à propos de cette maladie, de m'arrêter un instant sur l'eczéma de la tête, qui, devenu chronique pendant de longues années sur de jeunes sujets, a été guéri par l'huile de cade. On prend souvent cette forme morbide pour la teigne, et c'est ainsi que l'on a écrit que l'huile de cade guérissait la teigne. J'ai dû expérimenter cette huile chez les teigneux, et je puis assurer que non seulement elle n'a pas guéri la teigne entre mes mains, mais encore que c'est un agent très secondaire pour combattre cette maladie si rebelle. Son efficacité est si peu prononcée, que j'ai complétement renoncé à son emploi dans ces sortes de cas. Je suis donc porté à croire qu'il a été commis des erreurs de diagnostic quand on a avancé que cette huile guérissait la teigne.

L'huile de cade peut être employée avec succès dans l'*impétigo;* mais les ressources thérapeutiques sont nombreuses en vue de cette maladie qui est, en général, fort rebelle, si l'on excepte

l'impétigo borné à la lèvre supérieure ou à l'entrée des fosses nasales. Mais alors l'huile de cade ne guérit pas mieux que d'autres moyens depuis longtemps employés.

Toutes les affections papuleuses résistent presque toujours à l'huile de cade. Le plus souvent elle les exaspère. Le lichen simple ou composé est le plus souvent modifié d'une manière fâcheuse par cette huile, soit que la maladie se trouve limitée à une partie du corps, soit qu'elle en occupe toute la surface.

J'en dirai autant des formes herpétiques des maladies cutanées. Je n'ai tiré aucun avantage de cette huile dans ces sortes de cas, à moins qu'ils ne participent de la constitution essentiellement lymphatique du sujet, ainsi que cela a lieu dans le *lupus* herpétiforme dont je parlerai tout à l'heure.

Les maladies pustuleuses, ecthyma, acné, sycosis, ne sont pas avantageusement modifiés par cet agent.

L'huile de cade, associée à l'axonge dans les proportions que j'ai indiquées plus haut, réussit assez souvent dans le traitement des affections squameuses, et notamment dans le psoriasis et la lèpre vulgaire; mais elle ne paraît pas compter autant de succès que le goudron.

Les maladies bulleuses, telles que le pemphigus et le rupia, ne sont pas améliorées par cet agent, sauf peut-être le rupia, qui est lié avec le tempérament essentiellement lymphatique, et qui suit une marche chronique.

Il n'en est pas de même de certaines maladies tuberculeuses, comme le lupus. Ainsi que je le disais dernièrement, dans un article sur l'emploi de l'huile de foie de morue contre cette affection, l'huile de cade est un adjuvant puissant pour accélérer la marche si lente de cette maladie vers la guérison. Je touche tous les deux jours mes malades affectés de lupus avec de l'huile de cade pure, et je retire des avantages marqués de son emploi.

En résumé, l'huile de cade n'a pas toutes les qualités que quelques praticiens ont fait pressentir pour la thérapeutique des maladies de la peau. L'affection où elle compte le plus de succès, c'est l'eczéma impétigineux ou simple. Elle peut aussi être employée dans le traitement des maladies squameuses et dans celui du lupus. Au delà il n'y a qu'incertitude ou déception.

Terminons en faisant connaître ses effets locaux. Elle est peu irritante; elle ne cause généralement qu'un léger picotement dans la partie malade, avec un peu d'accroissement de chaleur. Ces effets, fort supportables, très peu incommodes, cessent dans l'espace d'une heure à une heure et demie au plus. Il ne survient jamais de gonflement. La sécrétion est notablement diminuée dans les vingt-quatre heures, la démangeaison est calmée, et la partie a perdu sensiblement de sa rougeur. » Les observations contenues dans le travail de M. Devergie ont une grande importance pour fixer la valeur de l'huile de cade dans les maladies de la peau. Pour les autres applications, voyez mes Annuaires précédents.

Huile de suie comme succédanée de l'huile de cade. (Stan. Martin.)

Suie préparée	10 gram.
Huile d'amandes douces.	100 —

Mêlez dans un vase en faïence bien clos; chauffez au bain-marie pendant deux heures; filtrez au papier la liqueur encore chaude.

Cette huile pyrogénée est transparente; sa couleur jaune ambrée est due à de l'absuline; sa saveur est aromatique, désagréable; son odeur est empyreumatique.

L'élæolé de suie pourra être considéré comme préparation magistrale; dans certains cas, il remplacera l'huile de cade, qui est très chère, et que les médecins et les pharmaciens rencontrent rarement pure dans le commerce. (*Bull. thérapeut.*)

Emploi du charbon de peuplier dans les affections nerveuses gastro-intestinales, par M. Belloc.

Le charbon, soit végétal, soit animal, est trop peu employé; prescrit à propos, ce serait cependant un bon médicament pour absorber les matières putrides altérées ou vénéneuses contenues dans l'intestin. J'en ai essayé l'emploi et avec succès dans le début de la fièvre typhoïde immédiatement après l'emploi d'un éméto-cathartique.

Voici les conclusions d'un mémoire que M. Belloc a inséré dans le *Journal de médecine de Bordeaux*, que la *Revue médico-chirurgicale* a reproduit et qui présente un véritable intérêt pratique :

1° Tous les charbons de bois n'ont pas le même mode d'action ; l'acide azotique ne leur retire pas leur action nuisible et irritante ; le charbon de bois de peuplier nous a donné seul les résultats que nous indiquons.

2° Le meilleur mode d'administration de ce charbon, c'est la poudre rendue humide au moyen d'eau fraîche bien pure.

3° Les effets physiologiques de cette poudre de charbon consistent dans une saveur agréable à la bouche dès qu'elle est avalée, dans une augmentation de la sécrétion salivaire, dans une sensation agréable qui se produit à l'estomac, dans l'accélération de la digestion et dans l'augmentation de l'appétit : ils sont invariables.

4° Dans les affections nerveuses de l'estomac et de l'intestin, le meilleur moyen de faire cesser les douleurs, de rétablir la digestion, de faire supporter les aliments, de faire renaître l'appétit, est sans contredit la poudre de charbon.

5° Enfin, la poudre de charbon remplit un double but; non seulement elle agit, comme nous l'avons indiqué plus haut, en facilitant la digestion, mais aussi elle permet à l'estomac de supporter aisément une médication appropriée à la nature de la maladie, et qui n'avait pu être employée avant son administration. (La dose est de 1 à 3 cuillerées à bouche de charbon après chaque repas.)

Dans la séance du 27 décembre, M. Patissier a fait un rapport sur le mémoire de M. Belloc : il conclut que l'auteur a rendu service à la méde-

cine pratique en rappelant l'attention sur les avantages thérapeutiques du charbon.

Teucrium polium (Mérat).

Cette plante, de la famille des labiées, qui a été très anciennement employée, puisqu'elle entre dans les formules de la *thériaque*, du *mithridate*, de l'*eau générale*, l'*eau prophylactique*, etc., a été depuis négligée par la plupart des auteurs modernes, qui ne la mentionnent plus.

Cette plante est un sous-arbrisseau, dont le bas de la tige est ligneux, rameux, à branches dressées ou étalées sur le sol; ses feuilles sont fort variables, tantôt ovales, tantôt ovales-lancéolées, planes, parfois roulées, de manière à paraître alors linéaires, mais toujours marquées de quelques crénelures sur les côtés; elles sont laineuses, velues ou pubescentes, et cette vestiture est parfois jaune (alors elle s'appelle *pouliot doré*) ou plus ou moins blanche. Les fleurs forment une espèce de sommité; elles sont jaunes, rouges ou blanches, suivant la variété; car Linné observe, avec raison, que ce *teucrium* se modifie, et qu'il sera nécessaire que des botanistes instruits (*solidi botanici*) l'examinent sur les lieux pour s'assurer s'il ne renferme pas plusieurs espèces. Wildenow et Lamarck avaient effectivement admis plusieurs espèces dans le *teucrium polium*. Mais Bentham, après un mûr examen, a conclu que ces espèces étaient de pures variétés, puisqu'on passe de l'une à l'autre par des nuances imperceptibles.

Cette plante croît dans tout le bassin de la

Méditerranée, à Constantinople, en Anatolie, en Grèce, en Italie, à Majorque, en Espagne, en Provence, etc., sur les coteaux, surtout sur ceux voisins de la mer.

La matière médicale des modernes n'employait donc plus le *teucrium polium*, L. ; mais il paraît que dans l'Orient on en faisait un emploi populaire contre la diarrhée rebelle, dont eut connaissance dans ces derniers temps un agriculteur des environs de Brousse, nommé *Zorai*, dont le frère est médecin à Constantinople ; l'agriculteur en administra à un grand nombre de cholériques des environs de Brousse, dans la dernière invasion, et en guérit *un très grand nombre*, *lorsque le remède a pu être employé en temps utile*, écrit M. Fauvel, médecin sanitaire de France à Constantinople. Lorsqu'on eut connaissance de ces faits dans cette dernière ville, l'épidémie avait à peu près cessé, de sorte qu'on ne put administrer le *teucrium* qu'à la fin de décembre, lorsque quelques cas isolés existaient encore ; il le fut sur deux malades, dont l'un est mort *au bout de huit jours* dans un état typhoïde, et l'autre a guéri.

M. Fauvel adressa cette plante à l'Académie de médecine, par les soins de M. le ministre de l'agriculture, avec les détails dont nous donnons un extrait ; seulement, par erreur, il la nommait, d'après un médecin allemand, *stachys anatolica ;* c'est une variété pubescente à feuilles roulées du *teucrium polium*.

A sa réception, l'Académie nomma quatre médecins chargés de l'expérimenter : MM. Baillarger,

Gibert, Chomel et Cruveilhier. Nous ferons remarquer que la plante, sans doute récoltée depuis plusieurs mois, avait perdu une grande partie de son arome, et par conséquent de ses propriétés. Elle a été administrée dans 10 ou 12 cas, chez plusieurs malades, à une époque tellement avancée, que rien ne pouvait les guérir. Dans tous ceux où la maladie était moins grave, il y a eu guérison ou amélioration. Dans la cholérine elle a toujours réussi, d'après M. Baillarger, qui s'est délivré, par son moyen, de cette affection, contractée au milieu des nombreux malades de la Salpêtrière auxquels il donnait ses soins.

On donne la plante en infusion théiforme, 16 grammes pour 500 grammes d'eau bouillante, à prendre par tasse d'heure en heure. (*Union médic.*)

Chia (*semence de*).

Cette semence qui ressemble aux graines du *psyllium* et que les homœopathes emploient, est fournie, d'après M. Guibourt, par le *salvia hispanica*.

Ballote cotonneuse (Van den Corput).

Le suc de cette labiée (*leonurus lanatus*), originaire de la Sibérie et cultivée dans quelques jardins en Allemagne, renferme, d'après M. Orcesi, du tannin, une matière résinoïde amère, aromatique (picroballotine), une substance céracée verte, du chlorure de sodium, de l'azotate de potasse, et des sels de fer et de chaux.

Le docteur Pietro Ghidella recommande la dé-

coction de cette plante, mentionnée par la nouvelle Pharmacopée de Prusse, à la dose de 15 grammes dans 500 grammes d'eau pour 250 gram. de colature, comme très utile dans la plupart des cas d'arthrite aiguë. D'après ce praticien, l'usage de ce médicament détermine, au bout de quelques jours, une démangeaison prurigineuse à la peau, en même temps que les urines prennent une couleur foncée et se chargent d'acide urique qui se dépose abondamment sur les parois du vase. En continuant l'emploi du remède, on voit apparaître à la surface du corps une éruption miliaire accompagnée de sueurs abondantes, et bientôt le plus souvent, le mal s'apaise, le gonflement de l'articulation diminue et la guérison s'établit. Brera, Fontebuoni et Santini disent également s'en être bien trouvés dans le traitement du rhumatisme et de la goutte. Weisse, Rehmann, Schilling, Rupprecht, Murhbeck et Luzzato ont employé cette plante avec succès dans l'hydropisie. Tournefort déjà avait recommandé, dans des cas à peu près semblables, l'infusion des sommités du marrube noir, qui appartient au même genre, avec partie égale de feuilles de bétoine; mais la ballote cotonneuse paraît jouir de vertus plus prononcées.

Sanicle du Maryland contre la chorée (Labriski).

La *racine de sanicle du Maryland* n'est pas employée chez nous. Les Indiens de l'Amérique du Nord, s'en servent depuis longtemps contre les maladies des poumons et la syphilis. Aujourd'hui elle s'administre souvent comme tonique. M. La-

briski signale une nouvelle propriété de la sanicle qui la recommanderait; il reconnaît une incontestable efficacité contre la chorée à la *poudre de racine de sanicle du Maryland à la dose de 6 grammes*, divisés en 3 prises, à prendre dans la journée.

Spigélie du Maryland.

La *racine de spigélie du Maryland* (gentianées), a été employée dans les fièvres intermittentes et dans les maladies vermineuses contre les lombrics, à la dose de 4 à 10 grammes, en infusion aqueuse comme vermifuge, et en macération vineuse contre les fièvres. Elle possède également une action incontestable sur le système nerveux; les Osages l'emploient comme sudorifique et sédative dans les maladies aiguës : ils ont fait connaître ses propriétés à Vright.

M. Koreff a publié un fait qui montre que la spigélie du Maryland est un anthelmintique puissant. M. Thélu, pharmacien habile à Dunkerque, a eu l'idée de faire de la spigélie du Maryland la base de diverses préparations qui peuvent se conserver dans les officines. Nous les reproduisons ici.

Extrait hydro-alcoolique de la spigélie du Maryland.

Spigélie du Maryland	500 gram.

Traitez à plusieurs reprises, dans l'appareil à déplacement, par l'alcool à 22 degrés; filtrez les liqueurs, distillez pour obtenir une partie de l'alcool employé, et évaporez au bain-marie en con-

sistance d'extrait mou. Cette quantité de spigélie a donné 80 grammes d'extrait parfaitement soluble dans l'eau. Dose : de 0/50 à 2 grammes.

Sirop de spigélie.

Extrait hydro-alcoolique de spigélie 16 gram.
Sirop simple 500 —

Faites dissoudre l'extrait dans quantité suffisante d'eau, et ajoutez au sirop bouillant. Dose : de 15 à 60 grammes.

Chocolat à la spigélie.

Extrait hydro-alcoolique de spigélie 16 gram.
Chocolat à la vanille 500 —

Mêlez sur la pierre à chocolat, et divisez en tablettes de 60 grammes. Dose : de 15 à 60 grammes.

Électuaire vermifuge du docteur Dutoit.

Dans cette préparation, il est utile de faire évaporer l'extrait à une consistance plus forte.

Extrait hydro-alcoolique de spigélie 1 gram.
Calomel 20 centigr.
Semen-contra pulvérisé 4 gram.
Sirop d'absinthe 9 —

Pour faire un électuaire à prendre en une fois à un enfant de dix ans.

Élixir vermifuge.

Mousse de Corse
Absinthe marine
Semen-contra concassé, aa 50 gram.

Faites macérer huit ou neuf jours dans :

Eau-de-vie à 21°	500 gram.

Exprimez, passez et ajoutez :

Sirop de sucre	500 gram.
Teinture de zeste d'orange frais.	10 —

Poudre d'armoise contre la chorée (Schoenberg).

Poudre d'armoise	40 gram.

F. s. a dix prises. — Une chaque soir. On administre ensuite un verre de bière chaude.

Guaco contre les morsures de vipère.

On sait que le guaco est utilement employé dans l'Inde pour combattre les morsures des serpents venimeux. M. Andrieux a expérimenté avec succès l'extrait alcoolique de guaco à la dose de 1 gramme et des applications locales avec la teinture contre les morsures de vipère. C'est un médicament digne d'intérêt, et que l'on regrette de ne point trouver dans nos officines.

Santonine brune (Gaffard).

Semen-contra d'Alep	100 gram.
Sel de tartre	30 —
Chaux éteinte et tamisée	15 —
Eau	1 lit. 1/2 à 2 lit.

Mettez le tout sur le feu, dans une bassine; agitez de temps en temps avec une spatule de bois; portez à l'ébullition. Laissez bouillir pendant une

heure environ; retirez du feu. Passez au travers d'un linge avec expression, laissez reposer; décantez, filtrez le fond que vous étendrez préalablement d'une petite quantité d'eau; mêlez ensemble les produits de la décantation et ceux de la filtration, et décomposez par quantités suffisantes d'acide chlorhydrique ou d'acide nitrique, sans employer néanmoins un grand excès d'acide (jusqu'à ce que le liquide, rougissant fortement le tournesol, ne soit pas sensible, ou à peine du moins, à la langue). Laissez reposer; passez au travers d'un filtre de papier préalablement mouillé, ou mieux, si l'on agit sur une certaine quantité, au travers d'une toile ou d'un blanchet à tissu serré et préalablement mouillé. Faites dessécher à l'air libre et conservez dans des bocaux pour l'usage. Ce produit, mélange de résine, de santonine et d'huile essentielle, devra être considéré comme suffisamment sec, lorsqu'il aura atteint la consistance du beurre de muscade. Pousser la dessiccation au delà, serait s'exposer à perdre une partie de l'huile essentielle. On reconnaîtrait qu'on tombe dans ce défaut au changement de couleur de la surface qui blanchit, ainsi qu'à la formation d'une couche superficielle dure.

Pastilles de santonine brune.

Santonine brune	12 gram.
Sucre pulvérisé	430 —
Gomme pulvérisée	50 —
Huile essentielle de citron ou de bergamote	25 gouttes.

Versez l'huile essentielle sur le sucre ; mettez la santonine brune dans un mortier de marbre ; ajoutez peu à peu, et en broyant, le sucre et la gomme, de manière à former une poudre homogène, et faites avec quantité suffisante d'eau une masse de consistance voulue pour obtenir des tablettes que vous ferez du poids de 1 gr. 15. Chaque tablette qui, desséchée, pèsera 1 gramme environ, contiendra 0 gramme 025 de principe vermifuge.

Si l'on a soin de colorer, dans le mortier, le mélange des poudres avec quantité suffisante de carmin des confiseurs, et qu'on se serve, pour poudrer les tablettes, de sucre préalablement rougi avec ce même carmin, on obtiendra des tablettes qui, sans avoir contracté de mauvais goût par cette addition, seront d'une couleur rosée qui plaît beaucoup aux enfants et qui donne à ces pastilles un aspect plus engageant pour eux.

Les médecins de nos amis qui prescrivent depuis longtemps nos pastilles les ordonnent à la dose et de la manière suivante :

Au-dessous de 6 mois	1 soir et matin.
De 6 mois à 1 an	2 soir et matin.
De 1 à 2 ans	3 soir et matin.
De 2 à 4 ans	4 soir et matin.
De 5 ans et au-dessus	autant de pastilles soir et matin que l'enfant a d'années.

On continue ce traitement pendant une couple de jours, et plus, jusqu'à ce qu'on cesse d'obtenir des résultats.

De la préparation de la santonine.

Je préfère à la santonine de M. Gaffard la santonine de M. Calloud : c'est un des plus sûrs anthelmintiques que l'on connaisse. Plusieurs médecins pensent que son efficacité est plus grande contre le lombric que contre le ténia. Mais le docteur Spencer Wells dit avoir eu à s'en louer dans les deux circonstances. La dose, pour un adulte, et de 25 à 40 centigrammes ; pour un enfant, de 10 à 20 centigrammes. On la donne en poudre mélangée à du sucre, le soir, en se couchant, et l'on fait prendre au malade par-dessus un verre d'eau. Le plus souvent les vers sont rendus le lendemain matin ; d'autres fois il est nécessaire de donner une seconde dose le lendemain au soir ; jamais il n'est nécessaire de recourir à une troisième. Si la dose excède 25 centigrammes chez un adulte, on voit survenir, du côté de la rétine, des phénomènes assez curieux. Les malades voient tous les objets autour d'eux colorés en vert ou en jaune, pendant plusieurs heures, comme s'ils avaient des lunettes colorées. Cependant on ne découvre aucun changement appréciable dans les milieux de l'œil. Le docteur Wells rapporte que, chez deux personnes, il a vu les urines très fortement colorées. Tous les individus auxquels l'auteur a administré la santonine, marins pour la plupart, avaient pris de la térébenthine à diverses époques. Tous disaient que le nouveau médicament était au moins aussi efficace, d'un goût bien moins désagréable, et moins fatigant pour les fonctions digestives. Le fait est

que la santonine, par son petit volume et par son manque presque complet de saveur, est particulièrement applicable chez les enfants.

M. Calloud d'Annecy, qui a fait déjà d'excellentes remarques sur la santonine, et qui a propagé son emploi en Savoie, publie dans le *Journal de pharmacie* le procédé suivant pour extraire ce produit remarquable.

Je prends, dit-il, 18 kilogram. de semen-contra d'Alep, 80 litres d'eau, et 600 grammes de chaux vive (oxyde de calcium) convertie en lait de chaux. On porte le tout à l'ébullition, que l'on soutient jusqu'à ce que la matière se dépose au fond de la chaudière. On coule à travers un sac de toile claire; les sacs de riz du commerce conviennent très bien pour cette opération; on jette sur le résidu les eaux qui ont servi à laver la chaudière et l'on exprime fortement. Le semen-contra n'est pas épuisé, et il y a avantage à renouveler au moins deux fois l'ébullition. Le liquide qui a passé laisse déposer peu à peu l'excès de chaux qui a entraîné la matière colorante du semen-contra; il est donc nécessaire de filtrer de nouveau, mais à la chausse, pour obtenir, d'une part, un liquide que l'on concentre immédiatement jusqu'à réduction de 10 à 12 litres, de l'autre l'excès de chaux qui contient encore de la santonine et dont nous parlerons plus tard.

On décompose par un excès d'acide chlorhydrique ordinaire le liquide ainsi concentré; la santonine, chassée de sa combinaison avec la chaux et rendue libre, mais impure, se dépose après

quatre à cinq jours. L'addition d'acide chlorhydrique fait naître à la surface du liquide une matière poisseuse, noirâtre, que l'on sépare facilement au moyen d'une spatule.

Quand la santonine s'est déposée, on décante le liquide acide (nous en trouverons plus tard l'usage), et on lave le dépôt avec 1 litre d'eau chaude ; on filtre et l'on exprime à travers un linge. On délaie le tout dans 50 grammes d'ammoniaque liquide ; la matière grasse résinoïde étant soluble dans cet alcali, il est facile de la séparer de la santonine en passant sur un linge ; plusieurs lavages successifs à l'eau froide parviennent à l'en priver complétement.

La santonine ne contient plus dès lors que des matières inertes. Il ne reste qu'à la faire dissoudre dans de l'alcool. Pour cela je la fais bouillir un instant avec 3 litres d'alcool fort et un peu de noir d'ivoire, et après l'avoir laissée déposer quelques minutes, on filtre en se servant d'un entonnoir double dont l'intervalle est rempli d'eau chaude.

On traite encore deux fois la santonine qui est restée au fond du vase mélangé avec le noir d'ivoire, avec un litre d'alcool bouillant, et l'on jette liquide et dépôt sur le filtre.

L'alcool chargé de santonine la laisse peu à peu cristalliser en tables brillantes et d'un blanc pur ; on dessèche sur un linge.

Le traitement du semen-contra ainsi modifié me paraît simple quant à sa théorie, et sa pratique n'offre pas de sérieuses difficultés.

Dans une exploitation en grand, telle qu'elle se fait, par exemple, dans certaines fabriques de produits chimiques d'Allemagne, il est important de tirer parti de tous les résidus qui, généralement, contiennent assez de santonine pour mériter, de la part du fabricant, un traitement particulier.

Il est indispensable de traiter au moins deux fois, sinon trois, consécutivement, le semen-contra par l'eau bouillante, et ce n'est qu'après ce travail réitéré qu'on l'a épuisé. Il ne serait pas avantageux toutefois de traiter séparément ces différentes eaux par le procédé que nous venons d'indiquer ; il nous a paru plus expéditif et plus économique de se servir de ces liquides pour soumettre à leur action du semen-contra nouveau.

L'excès de chaux par laquelle nous avons décomposé la combinaison sous laquelle la santonine existe dans les sommités fleuries des *artemisia*, et que nous avons dû séparer par la chausse, sera délayé dans le liquide acide qui a servi à décomposer le santonate de chaux; on devra y ajouter un excès d'acide chlorhydrique, puis laisser reposer quelques jours et décanter de dessus le dépôt le liquide chargé de chlorure de calcium. Ce dépôt, lavé à l'eau chaude et séché, sera débarrassé de la matière résinoïde par 120 à 150 grammes d'ammoniaque, en agissant, du reste, comme la santonine impure. On devrait, en suivant notre procédé, traiter dès lors par de l'alcool; mais comme la grande quantité de matières inertes et la moins grande richesse de la substance que l'on cherche nécessiteraient l'emploi d'une quantité trop

grande d'alcool, j'ai toujours préféré faire bouillir ce dépôt dans 8 litres d'eau et 200 grammes de chaux, passer à la chausse; puis, après avoir lavé une ou deux fois à l'eau bouillante, évaporer toutes les eaux filtrées jusqu'à formation d'une pellicule épaisse, et décomposer alors par un excès d'acide chlorhydrique.

La santonine se dépose après quarante-huit heures. Un lavage à l'eau la débarrasse facilement de l'acide qu'elle pourrait contenir; on la sèche et on la dissout dans les eaux mères alcooliques du premier travail. Un ou deux jours après vous trouvez la santonine cristallisée. En distillant l'alcool, il laissera encore beaucoup de santonine, mais colorée, que l'on conservera, pour être purifiée, à une autre opération.

Pilules contre l'asthme idiopathique ou symptomatique (d'Avoine).

Savon médicinal	4 gram.
Gomme ammoniaque Scille récente Aloès soccotrin	āā 2 gram.
Baume de copahu	q. s.

Faites des pilules de 20 centigrammes; à prendre une pilule toutes les deux heures.

L'auteur applique sur l'appendice xyphoïde un vésicatoire de trois pouces de long sur deux de large, dont il a soin d'entretenir la suppuration.

Cresson commun (Van den Corput).

Sachse recommande une forte infusion de cette

plante dans de la bière comme diurétique utile contre l'ascite. Dans les campagnes, où la réputation de ses vertus est populaire, le suc récent du cresson est employé à la dose de 100 grammes par jour pour combattre les affections scorbutiques. On mâche l'herbe fraîche comme sialagogue; dans certaines localités elle est journellement mise en emploi par l'art culinaire, mais la cuisson lui fait perdre en grande partie ses propriétés médicinales.

L'odeur forte, particulière, qu'exhale le cresson commun, et qui rappelle celle des plantes marines, a fait soupçonner qu'il pouvait renfermer de l'iode, dont l'analyse a signalé déjà la présence dans plusieurs végétaux des continents. On y constate, en effet, l'existence de traces de ce principe, en calcinant quelques onces de la plante desséchée, traitant les cendres par l'eau distillée et ajoutant à la solution alcaline de l'acide sulfurique en quantité telle que l'on maintienne une légère réaction alcaline, évaporant à peu près jusqu'à siccité, traitant le résidu par l'alcool, afin de séparer le sulfate potassique produit, filtrant et évaporant à siccité. Ce résidu, mélangé avec un peu d'hydrate d'amidon et additionné de quelques gouttes d'acide azotique dilué, présente la couleur caractéristique que détermine l'iode. La présence de ce corps semble, du reste, ne pas être constante, et dépend sans doute de la nature et de l'eau dans laquelle a crû la plante qui condense, pour ainsi dire, dans son tissu, les traces d'iodure que peut contenir la source. L'huile volatile du *sisym-*

brium nasturtium, dont on retrouve l'odeur ainsi que la saveur dans l'essence du *lepidium ruderale*, paraît être, de même que celle du *raphanus raphanistrum*, du *capsella bursa pastoris*, etc., isomère avec l'essence de moutarde.

Tisane contre l'ascite consécutive aux fièvres intermittentes.

Graine de moutarde noire concassée 50 gram.
Faites bouillir une minute dans :
Petit-lait 1 litre.
Passez.

A prendre par verres dans la journée.

Administrée, dit M. Var Rhyn, de la manière et à la dose qui viennent d'être indiquées, la moutarde ne trouble guère les fonctions digestives. Elle ne provoque ni vomissements ni diarrhée ; seulement elle agit avec une grande énergie sur la sécrétion urinaire. Cette action se montre si puissante, que souvent elle dissipe en peu de jours les collections et les infiltrations séreuses les plus prononcées.

Je ne dirige pas ce traitement contre la fièvre même, c'est-à-dire contre les accès qui la constituent, mais exclusivement contre l'œdème, l'ascite ou l'anasarque qui en sont la suite. Il est donc toujours nécessaire, si les accès se font sentir encore, de recourir préalablement à l'usage de fébrifuges convenables. Une remarque que je crois utile de faire encore, c'est que, pour obtenir de l'emploi de la moutarde des résultats avantageux, il est

nécessaire que le malade n'offre aucun symptôme inflammatoire.

Je puis affirmer, dit M. V. Rhin, avoir traité avec succès, de la manière que je viens de dire, plus de deux cents malades.

Bière antiscorbutique (Van den Corput).

Rac. fraîches de raifort sauvage	2 kilog.
Racine d'acore odorant	500 gram.
Racine de gingembre	30 —
Baies de genièvre	500 —
Bourgeons de sapin secs	500 —

Les racines de raifort doivent être râpées, et les autres substances coupées et contusées, puis le tout est mis en macération pendant quelques jours, à une température convenable, avec :

Bière faible	60 litres.
Mélasse	3 kilog.

jusqu'à ce que la fermentation se soit établie; on passe ensuite; on dissout dans la colature :

Bitartrate potassique	250 gram.

Et l'on y ajoute :

Alcoolat de moutarde	150 gram.

(10 gouttes d'essence par 500 grammes d'alcool à 38 degrés).

Tonique diurétique puissant, que l'on peut administrer aux doses de 2 à 6 onces par jour.

Cette boisson, qui a quelques rapports avec la sapinette ou le *sprucebeer* des Anglais, pourrait être utile dans la médecine des pauvres, et surtout dans celle des marins; elle pourrait être mise

en usage aussi bien comme diététique et prophylactique, que comme remède contre les affections scorbutiques.

DIAPHORÉTIQUES.—SULFUREUX.

Les préparations sulfureuses ont une grande puissance thérapeutique qui se manifeste quand elles sont convenablement employées. Les travaux que j'analyse plus loin prouve que le persulfure de fer que nous avons introduit dans le traitement des affections saturnines chroniques a une puissante efficacité, que le sulfure de carbone est très digne de l'attention des médecins, que le sulfure de magnésium devra entrer dans la matière médicale, et que les eaux sulfureuses sont appelées à rendre de grands services dans le traitement de la pharyngite folliculeuse.

Sulfure de carbone (Van den Corput).

Le sulfure de carbone, indépendamment de son action altérante sur le sang, agit dans l'économie animale comme excitant diffusible énergique, en augmentant l'activité des systèmes circulatoire et nerveux, développant la chaleur et provoquant les sécrétions cutanée et rénale. Son administration à doses trop élevées peut déterminer une irritation locale de l'estomac, et occasionner en outre une sorte de narcose en produisant un état congestif du cerveau. C'est sans doute en partie ce motif, joint à d'autres analogies de propriétés avec le perchlorure de formyle, etc., qui l'a fait propo-

ser comme agent anesthésique; mais, indépendamment de l'inconvénient qui résulte de son odeur repoussante, l'application du sulfure de carbone en inhalations doit être rejetée avant tout, à cause de l'action irritante qu'il exerce sur la muqueuse bronchique.

Absorbé à l'état de vapeurs par les voies pulmonaires, il est excrété en partie par la surface intestinale sous forme de gaz, sans avoir subi de décomposition apparente et en conservant la même inflammabilité ainsi que la même solubilité dans l'alcool, etc. Le passage de ce corps dans le sang se fait aisément reconnaître à l'odeur caractéristique qu'exhalent ceux qui l'ingèrent ou le respirent, et comme j'ai eu occasion de le remarquer, à la coloration légère que prend une bandelette de papier d'acétate de plomb lorsqu'on l'applique aux parties, aux aisselles, par exemple, où l'exhalation cutanée se fait avec le plus d'activité.

Le sulfide de carbone a été préconisé d'abord par Lampadius qui le découvrit en 1796, et plus récemment par Schweigger, Otto, etc., dans le traitement de la goutte et du rhumatisme. Le professeur Wutzer, de Bonn, l'a prescrit comme emménagogue sous la forme suivante :

Sulfure de carbone	50 gram.
Dissolvez dans :	
Alcool rectifié	20 gram.

Renfermez dans un flacon à l'émeri.

4 à 6 gouttes toutes les deux heures, dans de

eau sucrée. Toutefois le meilleur véhicule de ce orps pour l'administration interne serait le lait, vec lequel il se mélange fort bien.

Employé pur à l'extérieur, le sulfure de car- one, lorsqu'on l'applique directement sur la eau, y détermine une hypérémie mordicante vec stase inflammatoire, qui, du reste, n'est que eu persistante; on a néanmoins proposé son em- loi dans le traitement des brûlures au premier egré, à cause de la réfrigération considérable ue produit sa prompte volatilisation; il suffirait, ans ce cas, pour éviter les effets directs signalés lus haut, d'interposer entre cet agent et la par- e affectée une surface imperméable au liquide. rimmer l'a employé dans le traitement des tu- eurs blanches en laissant tomber, trois fois par our, 40 à 50 gouttes de sulfide sur l'articulation alade et enveloppant ensuite cette partie d'une eau de cygne.

On en a fait également usage en liniment, à la ose de 10 grammes dans 20 grammes d'huile 'amandes douces, pour frictionner les parties rises de goutte ou de rhumatisme. L'emploi de e corps sulfuré rendrait sans doute aussi d'utiles ervices dans le traitement de la gale.

Turnbull a recours à ses vapeurs mélangées vec celles de l'iode, et appliquées en douches lo- ales, dans le traitement des affections oculaires orpides et de certaines maladies de l'oreille. On a conseillé encore contre les gonflements érysi- élateux produits par les engelures, usage pour quel nous indiquons la formule suivante :

Sulfure de carbone	10 gram.
Camphre	30 centigr.
Alcoolat de Fioraventi	30 gram.
Baume du Pérou	5 —

Mêlez; frictions matin et soir.

Opiacés et persulfure de fer dans l'intoxication saturnine (H. Guéneau de Mussy).

M. Henri Guéneau de Mussy a publié dans les *Archives de médecine* une note qui, ajoutée aux faits que nous avons fait connaître, démontrera l'incontestable utilité du sirop de persulfure de fer (voy. *Annuaire thérapeutique*, 1847, page 101).

On sait que des accidents très variés avaient été éprouvés par les personnes qui habitaient le château de Claremont, et ce fut après de nombreuses recherches que l'on parvint à découvrir que ces accidents étaient dus à la présence d'une grande quantité de plomb dans l'eau qui servait à tous les usages domestiques du château. Les symptômes constatés par M. Guéneau de Mussy se rapportaient pour la plupart à la colique de plomb; certains phénomènes indiquaient d'ailleurs, d'une manière non douteuse, la présence d'une intoxication saturnine. Mais M. Guéneau observa chez quelques uns de ces malades un phénomène bien curieux : c'était une hyperesthésie générale de la peau se reproduisant par accès, et si vive, qu'il était impossible d'exercer le moindre contact sans arracher des larmes et des cris aux malades

M. Guéneau avait réussi à obtenir des évacuations abondantes avec le sulfate de magnésie ; mais les douleurs persistaient plus vives que jamais. Se rappelant les conseils donnés par Stoll, il se décida à recourir aux narcotiques et aux sédatifs. L'opium et la belladone, à la dose de 5 centigrammes chacun, répétés toutes les quatre ou six heures, avec quelques petits morceaux de glace d'abord, et ensuite avec une infusion faible de rhubarbe, réussirent mieux que tous les narcotiques à calmer le système nerveux et à faire cesser la constipation. Mais de cette manière, on ne combattait que les expressions symptomatiques de l'intoxication, et celle-ci persistait dans toute son intensité, ainsi que l'indiquaient l'aspect cachectique, la fétidité de l'haleine, l'amaigrissement et le défaut de forces, la décoloration de la peau et des membranes muqueuses, les bruits de soufflet anémiques et un commencement de paralysie dans les extenseurs des mains. M. Guéneau prescrivit alors le sirop de sulfure hydraté de fer, des bains sulfureux tous les deux jours, et, dans l'intervalle, des bains savoneux. Sur les trois malades qui présentaient l'intoxication saturnine aussi profonde, deux seulement se sont soumis à ce traitement; le troisième s'est rendu sur le continent, où il a eu depuis plusieurs atteintes de coliques et une longue convalescence; il a eu recours plus tard aux bains sulfureux, et s'est parfaitement rétabli. Chez les deux autres, l'action chimique s'est traduite immédiatement par la coloration noirâtre des ongles des pieds et des mains, et par

l'apparition de taches semblables sur différentes parties du corps. L'effet de ce traitement dépassa toutes les espérances. En deux ou trois semaines, les malades avaient passé d'une convalescence laborieuse à un état de santé parfait.

Du traitement de la pharyngite folliculeuse ou granulée (Bouland).

La *Revue médico-chirurgicale* a publié un mémoire de M. Bouland, sur une affection rebelle du pharynx que M. Chomel avait signalée à l'attention des médecins.

Voici les conclusions pratiques de ce travail :

1° La pharyngite granulée a pour caractère anatomo-pathologique une hypertrophie des follicules mucipares.

2° Cette affection est une manifestation de la diathèse herpétique.

3° Le traitement doit être à la fois local et général.

4° Les eaux sulfureuses *à base de chaux*, l'arséniate de soude, sont les modificateurs généraux qui ont paru le mieux réussir.

5° La solution de nitrate d'argent (à différent titre) est le topique astringent qui favorise le plus promptement la résolution des engorgements et des hypertrophies des follicules mucipares.

6° Quand l'affection résiste à ces différents moyens, elle est ordinairement incurable.

7° Elle n'attaque pas la vie du malade, mais peut amener la plus grande perturbation dans sa

position sociale en nécessitant un changement de profession.

8° Les eaux d'Enghien ont paru agir, dans certaines circonstances, comme moyen prophylactique, en déterminant des éruptions sur un point quelconque de la surface du corps.

J'ai conseillé contre cette affection avec succès, dans deux cas, les eaux sulfureuses, une fois celles d'Aix en Savoie, et une fois celles des Pyrénées, Cauterets et Baréges.

Sulfure magnésique (Van den Corput).

Le meilleur moyen pour obtenir le sulfure magnésique pur consiste à décomposer une solution de sulfate magnésique par le sulfure de barium. On a alors :

$$MgO,SO^3 + BaS = BaO,SO^3 + MgS.$$

Le sulfate barytique produit se précipite, laissant en solution le sulfure magnésique que l'on sépare au moyen du filtre.

Ce sulfure de magnésium possède une action thérapeutique analogue à celle des sulfures alcalins, mais beaucoup plus douce; il irrite beaucoup moins le tube intestinal.

Ce corps a été recommandé par Autenrieth, dans le traitement de la gale, des scrofules et des affections dartreuses chez les enfants et les sujets d'une constitution délicate.

Il a été employé à l'état solide, c'est-à-dire tel qu'il résulte de la réduction du sulfate par la voie sèche, à la dose de 25 à 50 centigrammes pour les

enfants, et de 1 à 2 grammes pour les adultes, sous forme pilulaire. Le produit liquide a été administré, édulcoré avec un sirop, de préférence celui d'opium, afin de prévenir l'action laxative qu'il occasionne quelquefois. On l'a proposé également comme contre-poison, et son emploi à dose convenable nous paraît devoir être très utile dans la plupart des intoxications métalliques aiguës, excepté pourtant dans les cas d'empoisonnement par l'arsenic, cas dans lesquels il pourrait, selon nous, donner naissance à des sulfarséniures de magnésie, qui tous sont solubles, et par conséquent très absorbables.

Gouttes lithontriptiques (Palmieri).

En grande réputation en Italie comme spécifique contre les affections lithiasiques des reins, ce remède paraît s'être montré efficace dans quelques cas, soit qu'il détermine la désagrégation des calculs, soit que, par une dilatation des uretères et de l'urètre, il produise leur expulsion directe lorsqu'ils ne sont encore que peu volumineux.

Le secret de sa préparation consiste à faire bouillir une once de soufre divisé (en fleurs) dans : eau de goudron, 1 livre. On maintient l'ébullition jusqu'à ce que la liqueur ait pris une belle couleur rouge rubis ; on décante ensuite, et l'on conserve pour l'usage. La dose de cette liqueur est de 15 à 20 gouttes par jour, comme remède, et de 10 gouttes comme préventif.

Collodium cantharidal (Hisch).

D'après M. Hisch, le collodium, combiné avec la cantharidine, peut être employé avec le plus grand succès comme remède épispastique : non seulement il peut tenir lieu des emplâtres de cantharides ordinaires, mais il offre encore l'avantage qu'on peut, par son emploi, se passer de la toile ou du cuir nécessaire pour l'application de ces derniers. L'emploi de ce collodium épispastique se recommande surtout lorsqu'il s'agit de placer un fort vésicatoire en un endroit du corps où il peut se déplacer facilement par les mouvements du patient, ou bien où l'irritabilité de celui-ci s'oppose à ce que le vésicatoire soit maintenu dans une position tranquille, ce qui détruirait son action ou du moins la déplacerait en une autre partie du corps.

Pour employer le collodium cantharidal, il suffit d'en enduire, au moyen d'un pinceau, l'endroit où le vésicatoire doit être appliqué. Si l'on voit après la dessiccation du collodium, qui a lieu en moins d'une minute, que l'endroit désigné de la peau n'en est pas encore entièrement recouvert, on répète la même opération. On obtiendra une action plus rapide et plus certaine si l'on recouvre la partie enduite de collodium avec un peu de graisse de porc ou de cérat simple, ou bien encore d'une légère couche d'emplâtre de mélilot. Le collodium cantharidal n'exige pas plus de temps pour produire son effet qu'un vésicatoire ordinaire ; en

outre, il offre l'avantage que les mouvements du malade ne l'empêchent nullement d'agir.

Préparation. — On épuise, par la méthode de déplacement, une livre de cantharides grossièrement pulvérisées, avec une livre d'éther sulfurique et trois onces d'éther acétique; de cette manière on obtient une solution saturée de cantharides, ainsi qu'une matière grasse animale d'une couleur verdâtre; enfin, dans deux onces de liquide on dissout 25 grains de coton-poudre. — C'est là la méthode la plus simple et qui se laisse pratiquer avec le plus de facilité dans les laboratoires des pharmaciens.

Le collodium cantharidal peut se conserver sans altération dans des flacons bien fermés, ce qui lui donne de grands avantages sur les autres remèdes épispastiques, surtout dans les ambulances et dans les maladies que contractent les militaires par suite de longues marches, où l'application de vésicatoires serait jugée nécessaire.

Quoique à quantités égales, le collodium cantharidal soit plus précieux que les vésicatoires ordinaires, son emploi est cependant moins coûteux que celui des derniers, puisque avec une drachme et demie de collodium on obtient autant d'effet qu'avec une demi-once d'emplâtre de cantharides. — D'autres praticiens ont fait des essais répétés avec le collodium cantharidal : son action s'est constamment vérifiée. (*Medic. Reitg. Russlands.*)

Le collodium cantharidal pourrait servir de base à d'excellent taffetas épispastique.

Moyen prophylactique pour éviter la fièvre puerpérale (Semelweis Wieger).

Laver dans de *l'eau chlorurée* les mains de ceux qui exercent le toucher.

Éviter avec le plus grand soin tout refroidissement (Malgaigne).

Bain de mer artificiel (Van den Corput).

Chlorure de sodium	7500 gram.
Chlorure de magnésium	2515 —
Chlorure de calcium	515 —
Sulfate sodique	2525 —
Chlorure de potassium	60 —
Iodure de potassium	15 centigr.
Bromure de potassium	15 —
Sol. de sulfhydrate ammon.	5 gouttes.

Dissolvez dans environ 250 litres d'eau de pluie à 25 degrés centigrades.

Dans la formule substituée par MM. Soubeiran et Guibourt à celles de Brugnatelli et de Bouillon-Lagrange, que les progrès de l'analyse avaient rendues insuffisantes, indépendamment de l'omission des sels potassiques, dont la base ne peut, du reste, avoir une action bien différente de celle qu'exercent les combinaisons sodiques, il n'a été tenu compte ni du brome ni de l'iode qui, bien que ne se rencontrant qu'en proportion très faible dans les eaux de la mer où ils se trouvent en majeure partie condensés dans le tissu spongieux des thalassiophytes, n'en jouent pas moins un rôle

pharmacodynamique important dans la balnéothérapie.

Il est encore une autre circonstance, négligée dans la plupart des analyses, c'est la présence de principes sulfureux dans l'atmosphère et dans l'eau des mers, particulièrement au voisinage des côtes, où s'amoncellent les plantes marines et les débris organiques. Ceux-ci, par leur érémacausie, déterminent la réduction des sulfates tenus en dissolution par l'eau, et développent une certaine quantité d'hydrogène sulfuré, qui, plus tard, obéissant à la perpétuelle évolution de la matière, s'oxyde de nouveau au contact de l'air pour être ramené à la terre sous forme de sulfates. D'un autre côté, les matières animales donnent lieu à la formation d'ammoniaque, dont une partie, en présence des sels de l'eau, détermine, par suite de réactions analogues sans doute à celles que nous avons fait voir plus haut à propos de l'iodure d'ammonium, des émanations iodiques et bromiques qui, par leur ténuité même, ne sont très probablement pas étrangères à la salutaire influence que manifeste l'air maritime dans les affections strumeuses.

Il est d'ailleurs hors de doute que les bains de mer agissent autant par l'effet de l'inhalation, de l'intussusception des vapeurs salines mécaniquement entraînées par la vaporisation de l'eau ou sa dispersion à l'état particulaire sous le choc des vents, que par l'absorption ou la stimulation superficielle, à laquelle ils donnent lieu, de l'appareil cutané. Aussi, quels que soient les bénéfices que le méde-

cin peut espérer de l'usage des bains artificiels dans la composition desquels nous avons cru pouvoir exagérer certains principes, en compensation de l'absence des mille circonstances qui concourent si puissamment aux effets des eaux naturelles, il n'en est pas moins évident que de simples immersions dans une solution saline inerte, qui dort dans une étroite baignoire, ne sauraient tenir lieu de ces puissantes affusions des vagues dont les lames, se renouvelant sans cesse, viennent embrasser le corps de leurs robustes étreintes, à l'énergie desquelles contribue encore la flagellation des vents tout chargés d'effluves pélagiennes.

Il manque d'ailleurs aux grossières imitations de l'art la complexité des moyens dont se plaît à s'entourer la nature; et jamais nos cabinets de bains, nos piscines les mieux emménagées, n'offriront ces puissants auxiliaires qui font du séjour aux bords de la mer le tonique par excellence; nous voulons dire l'insolation, l'exercice, l'impression du spectacle imposant de la mer, et surtout la généreuse influence de cet air vif et pénétrant qui, après s'être purifié dans sa course à travers l'Océan, vient, riche de l'oxygène expiré par des myriades d'infusoires, rafraîchir la plage de ses ondes vivifiantes, et, dilatant nos poitrines de larges inspirations, imprimer à toutes les fonctions de l'organisme l'énergie et le bien-être. Nous sommes bien loin de pouvoir imiter l'eau de mer, elle contient selon moi tous ou presque tous les éléments découverts ou à découvrir.

DIURÉTIQUES.

Digitaline.

Travaux nouveaux (Homolle et Quevenne, Sandras, Bataille).

La digitaline a continué d'être l'objet de recherches chimiques et d'expérimentations thérapeutiques.

MM. Homolle et Quevenne ont repris l'étude de la digitale au point de vue de l'analyse chimique, et ils ont présenté à ce sujet à l'Académie de médecine un mémoire qui n'est point encore publié. En attendant, voici un aperçu des faits, qui nous a été communiqué par les auteurs :

« Nous avons découvert dans la digitale trois nouveaux corps. Ce sont :

» 1° La digitalose, qui cristallise en belles paillettes micacées, d'un blanc de neige, ressemblant singulièrement pour l'aspect à la cholestérine; insipide, soluble dans l'alcool concentré, assez soluble dans l'éther, insoluble dans l'eau; caractérisée par son point de fusion très élevé (200 degrés), et par sa propriété de se dissoudre dans l'acide sulfurique très légèrement dilué en le colorant en rose, tandis que la teinte est simplement jaune paille si cet acide marque 66 degrés.

» 2° Le digitalin, substance que M. Kosmann a aussi découverte de son côté et dans le même temps. Le digitalin se présente sous forme d'une

oudre blanche d'une cristallisation imparfaite, oluble dans l'alcool à tous les degrés, insoluble ans l'éther. L'eau n'en dissout que des traces; l est à peu près insipide; caractérisé par sa proriété d'être précipité de sa solution alcoolique par a potasse caustique.

» 3° La digitalide. C'est la dernière substance ui reste unie à la digitaline, et qu'il est le plus ifficile de lui enlever complétement dans les maipulations relatives à son extraction. Elle est inristallisable; se présente en écailles blondes, 'un arrière-goût âcre; peu soluble dans l'alcool oncentré, se dissolvant partiellement dans l'eau, nsoluble dans l'éther; son véritable dissolant est l'alcool affaibli. Comme le digitalin, elle st précipitée de sa solution alcoolique par la poasse caustique; mais elle en diffère, outre son spect, par son peu de solubilité dans l'alcool fort t sa solubilité presque complète dans l'eau.

» Ces trois corps sont neutres. Ils sont dénués le propriétés thérapeutiques, et nous ont paru lès lors ne contribuer en rien à l'action de la lante, action qui est représentée tout entière par a digitaline.

» L'étude des propriétés chimiques de ces prinipes nous a permis d'obtenir la digitaline dans n état de pureté plus grand que nous ne l'aions fait d'abord.

» Pour cela, nous traitons la digitaline brute btenue suivant le procédé décrit dans notre prenier mémoire (*Annaire de thérapeutique* de 845) par de l'éther affaibli avec 1/10e d'alcool;

en répétant un assez grand nombre de fois ce traitement, on finit par dissoudre non seulement la digitalose, mais presque toute la digitaline, et on laisse indissous le digitalin et la digitalide. La solution, évaporée en consistance de bouillie, est reprise par l'alcool faible (60 degrés centigrades) bouillant, qui enlève la digitaline, et laisse la digitalose sans la dissoudre. On abandonne la solution alcoolique à l'air; à mesure de l'affaiblissement de l'alcool, par suite de l'évaporation spontanée, le liquide se trouble et laisse peu à peu déposer la digitaline sous forme de stries jaunâtres.

» Dans ce nouvel état, qui n'est cependant pas encore celui de pureté chimique, mais qui en approche, la digitaline se présente sous forme de stries écailleuses jaune tendre, d'aspect résinoïde, s'écrasant avec une grande facilité, et formant alors une poudre jaunâtre pâle, ayant une légère odeur *sui generis*. La couleur blanche offerte par la digitaline obtenue par nous dans le principe était due à une petite quantité de digitalin, lequel, à cause de sa forme farineuse blanche, communiquait une apparence analogue à la première.

» La digitaline ainsi purifiée offre en général les mêmes propriétés chimiques que celles indiquées antérieurement (*Annuaire* de 1845). Cependant son point de fusion est moins élevé; il n'est que de 100 degrés environ. Un autre fait ressort encore de ce nouveau travail : c'est que les cristaux que l'on apercoit souvent dans la digitaline ne lui appartiendraient point réellement, et seraient dus

à de la digitalose retenue : du moins nous avons observé dans nos essais de purification faits avec le plus de soin, que mieux on parvenait à éliminer les dernières traces de corps étrangers, plus on approchait de l'état de pureté complet de la digitaline, moins on y découvrait de cristaux au microscope. Aussi pensons-nous que ce principe doit se classer parmi les matières résinoïdes jusqu'ici incristallisables.

» L'étude chimique de la digitaline terminée, il s'agissait des applications thérapeutiques. Là nous nous sommes trouvés en présence d'une sérieuse difficulté, qui nous a fortement et longuement préoccupés. La digitaline, corps dénué de la propriété de cristalliser, étant très difficile ou plutôt très dispendieuse à obtenir, même à l'état de pureté relatif, nous avons pensé qu'on devait chercher dans un autre ordre de faits la garantie d'identité sans laquelle il y eût eu témérité à vouloir introduire dans la thérapeutique un agent doué d'une aussi puissante énergie. Nous avons dès lors visé, non plus à obtenir la digitaline la plus pure possible, mais dans un état de fixité et d'identité toujours le même.

» Nous fondons la garantie de la stabilité de notre produit sur les quatres circonstances suivantes :

» 1° Extraction en grand, qui donne des produits plus beaux et d'une nature moins variable que lorsqu'on opère en petit.

» 2° Mode d'opérer toujours le même, et consacré par une habitude longuement pratiquée.

» 3° Essai du produit par un procédé que nous appelons méthode des dilutions progressives (1).

» 4° Puis tous ces produits, déjà presque semblables entre eux, ont été mêlés pour n'en faire qu'un seul échantillon qui dès lors est nécessairement identique.

» Et comme nous avons opéré sur plus de 2,000 kilogrammes de digitale, il en résulte que nous avons aujourd'hui une provision relativement énorme de digitaline, et qui, suivant nos prévisions, peut durer cinq, six, huit, dix ans peut-être. (La digitaline une fois isolée est complétement inaltérable.)

» Nous croyons qu'il est impossible de ne pas convenir qu'il y ait dans cette manière de faire une garantie réelle pour le médecin praticien, qui

---

(1) Ce moyen consiste à apprécier l'état de pureté de la digitaline, ou plutôt sa qualité, d'après l'intensité de la saveur amère. Voici comment nous opérons : On prend 1 centigramme de digitaline, que l'on dissout dans un peu d'alcool; puis on étend d'eau peu à peu, jusqu'à disparition complète de la saveur amère. La quantité d'eau employée pour arriver à ce résultat donne la mesure du degré d'amertume. Mais, comme la perception des saveurs est par elle-même une chose vague et relative, nous remédions à cet inconvénient en nous aidant d'un échantillon type d'une qualité connue, que nous conservons exprès, de manière à pouvoir faire des essais comparatifs.

peut ainsi compter sur un produit d'une composition tout aussi constante que s'il s'agissait du corps le mieux cristallisé que la chimie possède.

» Une fois assurés d'avoir une digitaline invariable, nous nous sommes préoccupés de la forme pharmaceutique la plus convenable à lui donner, et surtout de la meilleure manière de doser ce médicament énergique. Par différentes raisons exposées dans notre mémoire, nous avons rejeté les pastilles, le sirop, la teinture, etc..., et nous avons opté pour la forme pilulaire, et, comme variété de celle-ci, nous avons fait de très petites dragées, auxquelles nous donnons, à cause de leur petit volume, le nom de *granules*. Nous ne nous étendrons pas sur leur composition, nous en avons depuis longtemps donné la formule (1), et nous nous contenterons de dire que nous leur attribuons les avantage suivants :

» 1° Sûreté et commodité de dosage : celui-ci ayant été fait sur la masse des granules, avec les soins et les garanties convenables, il ne s'agit plus pour le médecin qui les prescrit, pour le pharmacien qui les délivre, pour le malade qui doit les prendre, que d'en indiquer ou d'en compter le nombre.

» 2° Bonne conservation du médicament : les granules, en effet, n'étant composés que de sucre

(1) Voy. l'*Annuaire de thérapeutique de* 1845 et les diverses éditions du *Formulaire* de M. Bouchardat postérieures à cette époque. Ces granules sont à 1 milligramme.

et de digitaline, deux corps parfaitement inaltérables, incapables de réagir l'un sur l'autre, il y a lieu d'affirmer qu'un granule de digitaline serait tout aussi efficace au bout de dix ans que le jour où il a été confectionné.

» 3° Enfin, facile ingestion du médicament. Ces granules n'ayant guère que le volume d'une tête de grosse épingle (4 millimètres de diamètre), on en met la quantité prescrite dans une cuillerée d'eau sucrée, et le malade les avale ainsi sans la moindre difficulté et sans percevoir la saveur amère du médicament, la petite couche de sucre enveloppante n'ayant point le temps de se dissoudre.

» Dans le cas cependant où l'on aurait affaire à de ces malades qui ne peuvent ou ne veulent avaler quoi que ce soit de solide en fait de médicaments (chez des enfants, par exemple), le médecin a un moyen fort simple de les satisfaire, tout en conservant la sûreté de dosage des granules : c'est de recommander d'en faire dissoudre le nombre prescrit dans un quart de verre d'eau, en agitant souvent, ce qui demande environ vingt minutes, et *ensuite* de sucrer fortement pour masquer le mieux possible la saveur amère.

» Nous avons aussi examiné la question de savoir s'il n'y aurait pas à craindre que la digitaline, ainsi concentrée sous la forme d'un petit granule, n'exerçât une action irritante sur les parois de l'estomac. Nous avons en conséquence fait des expériences comparatives sur un chien, en lui faisant prendre de la digitaline à l'état de gra-

nules et à celui de sirop : l'action a été la même dans les deux cas, nous n'avons pu observer aucune différence.

» Enfin, les granules de digitaline, faits à la manière des dragées, en ayant toute la dureté, nous avons, par surcroît de précaution, voulu voir s'ils ne présenteraient pas une lenteur de dissolution telle, qu'il y eût préjudice pour l'action du médicament. Trois de ces granules ont donc été placés dans un nouet de gaze et introduits dans l'estomac d'un chien muni d'une fistule s'ouvrant dans cet organe. L'expérience, qui avait été en même temps disposée pour un autre objet, nécessitait de n'ouvrir la canule qu'au bout d'une heure : à ce moment il ne restait pas la moindre trace des granules dans la gaze. Il n'y a donc point à craindre que l'action de ceux-ci soit entravée par la lenteur de leur dissolution.

» Bien que nous n'ayons point encore livré notre mémoire à la publicité, cependant les expériences qu'il renferme datent déjà de loin; et dès que nous nous sommes crus en mesure de pouvoir fournir une digitaline identique, nous avons remis des granules aux médecins qui ont désiré en étudier l'action. Nous croyons savoir que plusieurs mémoires sont préparés ou se préparent à ce sujet.

» Déjà M. Sandras vient de publier dans l'*Union médicale* (numéros du 29 novembre et 1er décembre 1849), un travail qui figurera certes parmi les plus importants dont l'étude thérapeutique de ce nouvel agent pourra être l'objet.

» En voici la substance :

» M. Sandras résume et réfute ainsi les objections soulevées contre l'emploi de la digitaline.

» Pharmaceutiquement, on peut reprocher à cette substance qu'elle ne cristallise pas, et que n'étant susceptible de combinaison ni avec les acides, ni avec les bases, elle n'offre pas les garanties d'un corps constamment identique.

» Médicalement, on craint son extrême énergie quand elle est pure et bien préparée, son inégalité d'action quand elle ne l'est pas.

» Pour aller au-devant des objections pharmaceutiques, pour qu'on soit sûr de l'unité de composition du médicament, il suffit que la digitaline soit extraite de digitale de choix et préparée par des mains habiles et consciencieuses d'après un procédé uniforme. A cet égard, M. Sandras tient des inventeurs qu'ils ont eux-mêmes préparé et mis dans le commerce une masse de digitaline parfaitement identique et longtemps suffisante pour une consommation même considérable; aussi toute celle provenant de cette source dont il a fait usage, soit en ville, soit dans son service hospitalier, a-t-elle montré constamment les mêmes propriétés.

» La possibilité de se procurer une digitaline bien préparée, et cette considération toute médicale, que la préparation de MM. Homolle et Quevenne (granules à 1 milligramme) garantit une fixité dans les résultats que ne peuvent donner les autres formes pharmaceutiques sous lesquelles on administre la digitale pourprée, atténuent donc

considérablement, si elles ne détruisent pas entièrement, l'objection résultant de la non-cristallisation et de la résistance à toute combinaison de la digitaline. Tous les médecins savent en effet combien la poudre même de digitale, c'est-à-dire la préparation la plus simple, la plus fixe et la plus sûre avant la découverte de la digitaline peut différer suivant la provenance, l'âge, le choix, l'année et l'époque de la récolte de la plante, son mode de dessiccation et de conservation, etc., etc. Ils ont tous éprouvé, soit des mécomptes, soit des inquiétudes quand on a donné à leurs malades des poudres nouvelles. M. Sandras, avec la digitaline, n'a rencontré jusqu'ici aucun de ces inconvénients, et cependant depuis plus de trois ans il n'a cessé de l'administrer sous la forme commode de dragées contenant chacune 1 milligramme, préparées par MM. Homolle et Quevenne, et l'effet a toujours été parfaitement fixe et régulier, selon les doses auxquelles il la prescrivait.

» Quant à l'extrême énergie de la digitaline, M. Sandras la reconnaît plus que personne, puisque l'un des premiers il s'est empressé de l'expérimenter sur les animaux, comme les lecteurs de l'*Annuaire de thérapeutique* peuvent se rappeler de l'avoir vu en 1845. Depuis cette époque, il a eu souvent l'occasion de l'employer comme médicament, et a mis exclusivement en usage les dragées conseillées et préparées par les inventeurs. Administrée de cette manière, la digitaline lui a toujours paru facile à prendre et à supporter.

» Les affections contre lesquelles M. Sandras a

eu recours à cet agent thérapeutique ont été surtout les hypertrophies du cœur avec ou sans déformation des orifices, avec ou sans accumulation séreuse dans le péricarde, avec ou sans œdème des poumons ou du tissu cellulaire; enfin les palpitations nerveuses, chlorotiques ou autres.

» Presque jamais la dose de 1 milligramme, matin et soir, n'a été dépassée ; aussi aucun accident par le fait de la médication n'a été observé, et l'administration de la digitaline a pu être continuée sans inconvénients pendant des semaines et même des mois entiers. Si par cette méthode on ne constate pas ces ralentissements du pouls si remarquables que des doses plus fortes n'auraient pas manqué de produire, on peut, par contre, soutenir l'action médicatrice pendant de longs espaces de temps, ce que M. Sandras regarde comme plus utile dans les maladies du cœur, et l'on réussit à remédier sans secousses aux palpitations nerveuses pour lesquelles il faut tempérer avec soin les médications.

» M. Sandras a vu presque toujours se manifester d'une manière non douteuse l'efficacité de la digitaline; tous ses malades ont eu un ralentissement marqué du pouls, qui était compté exactement avant de commencer les expériences, puis cinq à six heures après l'administration de la digitaline, et enfin le lendemain matin. Le plus grand abattement du pouls avait lieu en général quelques heures après l'administration du médicament; il est descendu plusieurs fois presqu'à

moitié de sa fréquence antérieure, très souvent il diminuait d'un tiers ou d'un quart; et si le lendemain matin il redevenait un peu plus précipité, il restait cependant toujours au-dessous du pouls normal, d'une dizaine de pulsations, quand ce n'était pas plus : la nouvelle dose ne manquait pas de produire un effet analogue, et le bénéfice de chaque jour venant s'ajouter à un peu d'amélioration obtenue la veille, on n'a pas manqué, avec le temps, d'obtenir les effets désirés.

» Les palpitations nerveuses ont toutes cédé sous l'empire de ce médicament, en y associant, comme de raison, l'usage des moyens accessoires appelés à combattre dans leur essence primitive les accidents auxquels se liait la perturbation fonctionnelle du cœur. Quant aux affections organiques du centre circulatoire, M. Sandras croit pouvoir affirmer qu'elles ont toutes reçu au moins un notable soulagement par l'usage longtemps et méthodiquement continué de la digitaline; et dans quelques cas, l'amélioration a été telle, que les malades se sont regardés bientôt comme guéris. Certainement l'usage de cet agent thérapeutique ne fait pas disparaître les altérations matérielles des orifices et des valvules, mais en rétablissant plus de calme, plus de lenteur et de régularité dans le système des mouvements du cœur, il a rendu chez tous les malades la circulation et la respiration plus faciles, et par conséquent a soulagé les souffrances, amendé les symptômes et prolongé la vie.

» M. Sandras se montre beaucoup moins affirmatif en ce qui regarde l'action diurétique, et dans les cas où une diurèse plus prononcée a suivi l'administration de la digitaline, il doute s'il doit l'attribuer à une action spécifique du médicament, ou si elle n'est que le résultat du rétablissement de l'équilibre physiologique des fonctions, par suite de la régularisation de la circulation chez les malades infiltrés.

» Nous pourrions citer nombre de médecins des hôpitaux et de praticiens de la ville dont l'expérience confirme de tous points les résultats de la pratique de M. Sandras. Nous nous bornerons à résumer succinctement deux ou trois faits communiqués par M. Homolle : M. le docteur Bataille a rapporté à la Société médic-opratique l'observation d'une dame présentant les accidents les plus graves d'une affection de cœur arrivée à sa dernière période.

» Orthopnée, œdème de la face avec teinte livide des lèvres, lipothymies fréquentes, battements du cœur tellement fréquents et tumultueux, qu'il était impossible de les compter; cependant l'absence de matité précordiale et de bruits anormaux éloignait la pensée d'une affection organique; M. Bataille, après avoir administré inutilement diverses préparations de digitale pourprée, eut recours à la digitaline, et vit les accidents cesser avec une rapidité extrême; mais il eut à constater une idiosyncrasie qui le força à subdiviser les doses de 1 milligramme, comme agissant trop

énergiquement et ne pouvant être tolérées plusieurs jours de suite.

» La femme d'un de nos médecins aliénistes, M. B..., éprouvait depuis trois ans les symptômes d'une maladie du cœur qui l'avaient amenée progressivement à l'impossibilité absolue de toute occupation, de tout exercice, et à l'état le plus déplorable, malgré les médications les plus variées et l'emploi de la digitale sous diverses formes pharmaceutiques. Examinée par M. le professeur Bouillaud, qui, malgré l'altération présentée par les bruits tumultueux et irréguliers du cœur, diagnostiqua une lésion purement fonctionnelle et prescrivit la digitaline à la dose de 3 milligrammes par jour, madame B... éprouva une amélioration si rapide et si considérable, que deux mois après, elle avait retrouvé le sommeil, l'appétit, les forces, et pouvait, sans palpitations ni étouffement, se livrer à un exercice modéré et reprendre en partie l'administration de l'important établissement dirigé par M. B...

» 3e OBS. P..., garçon limonadier, âgé de cinquante ans, de constitution robuste, sujet depuis deux ans à des indispositions presque continuelles, palpitations, toux, étouffements, enflure de jambes pour lesquelles il avait suivi plusieurs traitements, entra, le 22 février 1848, à la maison de santé du faubourg Saint-Denis, dans le service de M. Monod, pour un érysipèle de la face très grave; il en sortit le 1er avril, conservant encore de la faiblesse, de la bouffissure et des douleurs lombaires; il passa un mois à la campagne et re-

vint à Paris bien portant et sans aucune enflure des extrémités. Le 7 mai, il reprend ses occupations; mais dès le second jour, les palpitations revenaient ainsi que l'étouffement, les urines étaient plus rares, et cinq jours après l'infiltration des jambes, la toux, la dyspnée, le forçaient de cesser tout travail.

» Le 16 mai il est admis à la Charité, salle Saint-Michel, 26, service de M. Rayer.

» Le 17 mai, on observe l'état suivant: orthopnée, toux presque incessante, étourdissements, trouble de la vue, tintements d'oreilles; bouffissure de la face qui est livide; infiltration des cuisses et des jambes, peau froide et couverte d'une sueur visqueuse, pouls filiforme. Le malade a été forcé de passer la nuit sur une chaise et ne peut garder d'autre position que celle assise. La région précordiale présente une matité étendue; les battements du cœur sont profonds, tumultueux, inégaux, irréguliers et si fréquents, qu'il est impossible de les compter. La poitrine offre des deux côtés à la partie postérieure des râles sibilants ou ronflants.

» Malgré les applications de ventouses scarifiées, puis de vésicatoires volants sur la région précordiale, l'administration de potions purgatives et de boissons variées; malgré l'influence du repos, l'orthopnée, la toux, les palpitations continuent, les urines sont toujours aussi rares, et l'infiltration n'a pas diminué le 23 mai.

» M. Rayer prescrit trois granules de 1 milligrammes de digitaline à faire prendre chaque jour

en trois fois. Immédiatement une diurèse abondante a lieu, la dyspnée diminue, ainsi que l'infiltration.

» Le 26, l'amélioration est telle que le malade a pu s'appuyer sur ses oreillers et dormir quelques heures la nuit.

» Le 30, il peut rester levé une grande partie de la journée; l'infiltration a presque disparu, les urines continuent d'être très abondantes. Les battements du cœur sont profonds, forts, irréguliers et inégaux; râle ronflant à la partie postérieure de la poitrine; pouls assez développé, encore inégal et irrégulier, battant cinquante-quatre fois par minute. Les jours suivants P... peut aider au service de la salle et descendre dans les cours; l'appétit revient, le pouls descend à 48; les battements du cœur deviennent plus réguliers, et le 14 juin le malade, que les auteurs de l'observation n'ont pas perdu de vue, quitte l'hôpital pour reprendre quelques jours plus tard ses occupations qu'il n'a pas été forcé d'interrompre depuis. Seulement il lui faut revenir de temps à autre à l'usage des granules de digitaline, et deux fois il a dû recourir à la saignée.

» MM. Homolle et Quevenne, qui ont suivi ce malade, ont vu dans ce cas l'action diurétique de la digitaline se montrer avec la plus grande évidence, aussi bien que chez un autre malade affecté de pneumonie chronique qui, n'étant pas prévenu de l'effet possible du médicament, fut le premier à annoncer le lendemain de l'administration de la digitaline, qu'il avait dû dans la nuit

vider son vase de nuit devenu insuffisant pour la quantité d'urine excrétée. Quelques faits analogues ne laissent pas aux inventeurs de la digitaline le doute que l'action diurétique, bien que rare et exigeant pour se manifester une disposition spéciale, n'appartienne à la digitaline, comme à la digitale elle-même. »

Emploi du vin colchique (Froinus).

Il y a deux ans que le docteur Eisenmann recommanda, dans le *Casper's Wochenschrifft*, l'emploi, dans la gonorrhée, du vin de semences de colchique, uni à la teinture d'opium. Le docteur Froinus, dans un récent Mémoire, a publié dix observations de succès obtenus par ce moyen dans les diverses périodes de la gonorrhée, et il ajoute en avoir obtenu de bons résultats dans cinquante autres cas. Voici la formule :

Vin de semences de colchique	12 gram.
Teinture d'opium	60 centigr.

La dose est de 25 à 30 gouttes, trois ou quatre fois par jour. La durée moyenne de la cure est de sept jours; et la gonorrhée chez la femme paraît céder aussi bien que chez l'homme. Bien que l'auteur l'ait employé à toutes les époques de la maladie, il paraît prudent toutefois d'attendre que la période inflammatoire soit passée.

Colchique dans les hydropisies (Vandezande).

Depuis que Stoerk a insisté sur les propriétés diurétiques hydragogues des préparations du col-

chique, plusieurs médecins, entre autres Quarin, Plench, Cullen, en ont vérifié l'exactitude. J'ai moi-même souvent prescrit avec succès l'oxymel colchique à la dose de 60 grammes comme diurétique ; mais il faut le dire, les préparations du colchique sont rarement employées en France dans le traitement de l'hydropisie. Ce serait bien à tort, selon le docteur Hennedi, qui assure qu'il a obtenu de très beaux succès dans les hydropisies avec la *teinture vineuse de colchique*. M. Vandezande n'a pas été moins heureux, mais il a prescrit le colchique à des doses de 6 grammes à 40 grammes progressivement de vin de colchique dans les vingt-quatre heures. Les succès annoncés éveilleront, j'en suis sûr, l'attention de nos confrères sur ce médicament énergique.

Action physiologique du nitrate de potasse.

M. Loffer a fait sur lui-même et sur cinq personnes qui ont bien voulu s'y soumettre des expériences avec le nitrate de potasse. Chacun des expérimentateurs a pris graduellement de 4 à 80 grammes de ce sel par jour, en divisant les doses en cinq fois, et en faisant dissoudre le sel dans un peu d'eau, additionnée d'un peu de mucilage. La quantité entière ce sel prise par chaque expérimentateur a varié de 100 à 500 grammes. Après huit ou dix jours de l'emploi de ce médicament, chaque expérimentateur se fit faire une saignée. Le sang avait subi une altération très notable ; il avait la couleur et la densité du jus de groseille ; il se coagulait très rapidement, présen-

tait une augmentation dans la quantité d'eau, et une diminution correspondante dans les matériaux solides. Le caillot était moins ferme et moins élastique. Les globules sanguins étaient pâles, et les globules incolores étaient en très grand nombre. D'un autre côté, les symptômes éprouvés par les expérimentateurs étaient les suivants : faiblesse générale, répulsion pour tout exercice corporel ou intellectuel ; fatigue, affaissement du moral ; brisement des membres ; disposition continuelle au sommeil ; pouls lent et faible. Ce dernier symptôme se montre à partir du second ou troisième jour, et devient de plus en plus marqué, de telle sorte que, à la fin de l'expérimentation, il y avait quelquefois une diminution de vingt pulsations. Il fallut huit ou dix jours pour que le pouls remontât à sa fréquence et à sa force normales. La face était pâle et amaigrie ; cependant l'appétit se conserva, et la digestion ne fut pas troublée, si ce n'est que, de temps en temps, à la constipation succédait un effet purgatif. Les expérimentateurs n'offrirent rien de particulier du côté des voies urinaires, et la diurèse fut loin d'être observée chez tous. Ce dernier fait avait été remarqué dans quelques cas d'empoisonnement par le nitrate de potasse.

Applications externes de nitrate de potasse (Basham).

M. Basham emploie le nitrate de potasse à l'intérieur à haute dose contre le rhumatisme articulaire aigu, comme le font les médecins français (voy. *Annuaires de thérapeutique* précédents) ; il se

loue beaucoup de ses effets, quand ils sont aidés par celui d'autres remèdes quand ils sont indiqués. Les applications externes constituent la partie originale du travail de M. Basham. « Si, dit-il, les mains, les coudes, les genoux ou les pieds sont le siége de l'inflammation, je fais faire avec le spongio-piline des gants ou des enveloppes qui s'appliquent sur ces diverses parties ; si l'inflammation s'attaque à de plus larges surfaces, on découpe un morceau de spongio-piline assez large pour envelopper la surface entière. La surface spongieuse de l'épithème est d'abord largement imbibée d'eau ; après quoi l'on en exprime le liquide surabondant, afin de ne pas mouiller sans nécessité les linges ou le lit du malade. Le nitrate de potasse ou tout autre sel qu'on veut employer en poudre est alors abondamment répandu sur la surface humectée, que l'on frotte même ensuite pour mieux s'assurer que le sel sera bien dissous et que l'épithème en sera suffisamment imprégné ; alors on applique celui-ci sur la partie enflammée et on l'y assujettit légèrement à l'aide d'une bande. Il n'y a rien de plus à faire, si ce n'est d'humecter la surface spongieuse une fois toutes les six heures ; jamais il n'est nécessaire d'ajouter une nouvelle quantité de nitre quand on en a mis suffisamment la première fois ; aussi le sel en poudre est-il préférable à une solution saturée, que les gardes-malades réussissent rarement à bien faire.

« Dans des cas sans nombre, par ce simple traitement, j'ai vu l'inflammation locale recevoir l'amendement le plus palpable et le plus évident ; et

beaucoup de rhumatisants qui avaient souffert antérieurement d'autres attaques de la maladie, et qui n'avaient été soulagés de leurs souffrances locales que par l'influence du traitement général, ont déclaré qu'ils étaient émerveillés de la rapide diminution de la douleur, de la rougeur et du gonflement, n'ayant jamais auparavant éprouvé un soulagement aussi inespéré. »

Solution contre les ulcérations phagédéniques (Sayle).

Chlorate de potasse	2 grammes.
Iodure de potassium	10 centigr.
Eau.	200 grammes.

A prendre par portion dans la journée. On traite les ulcérations avec l'acide azotique.

Selon M. Sayle, le chlorate de potasse agit principalement par l'oxygène qu'il contient, et qui, cédé à l'organisme, remédie à l'appauvrissement du sang, à la faiblesse générale dont ces ulcères s'accompagnent presque toujours. C'est dans le même but que l'on a autrefois employé l'acide nitrique dans le traitement des maladies vénériennes. L'auteur ne doute pas que cette propriété oxygénante du chlorate de potasse ne le rende très utile dans la phthisie, lorsque la désorganisation d'une partie du poumon met obstacle à la révivification complète du sang veineux.

L'administration du chlorate de potasse est, d'après Sayle, sans danger. Il cite un malade qui en a pris, pendant plusieurs années, 6 grammes par jour.

Je crois à l'utilité du chlorate de potasse contre

les ulcérations phagédéniques, mais je suis loin d'être également édifié sur la théorie de M. Sayle.

Silicate potassique basique (Van den Corput).

On prépare le silicate de potasse basique par combinaison directe, en faisant fondre 1 partie de quartz réduit en poudre fine avec 3 parties de carbonate potassique. Il forme une masse vitreuse translucide, de saveur lixivielle, très déliquescente à l'air, parfaitement soluble dans l'eau.

D'après le docteur Ure, ce sel exerce une action puissamment dissolvante sur l'urate sodique ; il est recommandé par ce praticien comme déterminant la dissolution des concrétions tophacées qui se déposent dans les articulations des goutteux.

Dix à quinze grains, deux fois par jour dans une tasse d'eau.

On désignait autrefois sous le nom de liqueur de cailloux (*liquor silicum*) une solution de silicate potassique avec excès de base, que l'on administrait également dans certaines affections articulaires.

Eau de Vichy (source Lardy).

Cette source thermo-minérale, située à quelques mètres de distance de celles dites des Célestins et de l'Hôpital, renferme non seulement toutes les substances minérales qui caractérisent les sources de l'Etat, ainsi que le constate M. O. Henri, mais encore une grande quantité de bicarbonate de fer et d'acide carbonique, qui ne

se trouvent pas en aussi forte proportion dans les autres sources.

Ces principes minéralisateurs peuvent rendre cette eau utile contre l'anémie et les accidents chlorotiques.

Solution contre la strangurie cantharidienne (Mulock).

Solution de potasse caustique	60 gouttes
Eau	1 verre 1/2

Donner en trois doses, toutes les demi-heures: la strangurie est ordinairement calmée à la seconde; il en faut rarement trois, dit M. Mulock.

Voici la formule de la *solution de potasse caustique.*

Carbonate de potasse	50 gram.
Chaux	23 —
Eau	400 —

Solution alcaline contre l'eczéma et l'impétigo chroniques (Bennett).

Carbonate de soude	5 à 10 gram.
Eau	1000 —

Faites dissoudre. — Depuis longtemps les lotions alcalines ont été employées par Biett et nos médecins spéciaux; mais M. Bennett a insisté sur le mode d'emploi que je dois faire connaître. «Une simple lotion alcaline, dit-il, ne saurait rendre de bien grands services. J'ai trouvé nécessaire d'appliquer un linge saturé de cette solution sur les parties affectées, et de recouvrir le tout avec une

étoffe de soie huilée pour empêcher l'évaporation. Tenir la surface humide me paraît une partie nécessaire du traitement. L'effet ordinaire est d'apaiser rapidement toute irritation locale, et particulièrement la démangeaison ou la cuisson si insupportables au malade; de tenir la surface de la peau nette, et d'empêcher l'accumulation de ces croûtes, qui tendent souvent par elles-mêmes à entretenir la maladie. Après quelque temps, les parties indurées tendent à se ramollir; les bords de l'éruption perdent leur couleur rouge de feu, et reprennent celle de la peau saine; et finalement toute la surface revient à sa constitution normale.

» Je suis tout à fait convaincu que ce traitement local est bien supérieur aux pommades et aux lotions stimulantes, que l'on emploie si fréquemment l'une après l'autre, dans l'espoir de dompter ces formes obstinées d'éruptions. Bon nombre de ces topiques, en réalité, semblent seulement augmenter le désordre. Dans ces cas l'exsudation de la peau augmente, et non seulement celle des matières sébacées, mais des matières purulentes. Les alcalis, comme on sait, ont la propriété de dissoudre ces sécrétions, et d'agir comme calmants et émollients sur la partie irritée. En conséquence, on peut aisément concevoir le bénéfice qui résulte de leur action constante sur la peau, d'après la méthode que j'ai décrite. Mais si, comme on le fait d'ordinaire, on emploie seulement de temps en temps les lotions alcalines et les bains du même genre, ils ne font qu'enlever

les matières sébacées; ils laissent la peau sèche et âpre, et amènent ainsi souvent de l'irritation. Tenir la surface couverte avec un linge continuellement humecté sert à la fois à la protéger, à enlever les résultats de l'exsudation, et à empêcher la formation des croûtes.

» J'ai traité jusqu'à présent un grand nombre de personnes affectées d'eczéma et d'impétigo chroniques, et j'ai réussi à les guérir par cette méthode, après que presque toutes les autres espèces d'applications locales avaient été essayées en vain. »

La forme aiguë de l'impétigo et de l'eczéma ne doit plus être uniquement attaquée par les lotions alcalines; elle est souvent liée, dit l'auteur, à des dérangements généraux de l'économie, qui exigent un traitement approprié sans lequel nul traitement local ne saurait être grandement utile. Le plus souvent elles sont entretenues chez les jeunes sujets par une constitution scrofuleuse, chez les sujets plus âgés par quelques formes variées de dyspepsie, déterminées elle-mêmes par l'oxalurie ou par les diathèses d'acide lithique et phosphatique. Je n'ai pas besoin d'insister sur l'importance d'instituer dans tous les cas un traitement constitutionnel approprié, qui assez fréquemment suffira seul à enlever la maladie locale. C'est de cette manière que tantôt les acides, tantôt les antacides, d'autres fois l'huile de foie de morue, un régime nutritif, les toniques minéraux, et spécialement l'arsenic, offrent tant d'efficacité.

Ces considérations sont très sages et tout à fait pratiques, je les recommande à l'attention de mes lecteurs, elles conduisent à ce but si désirable de faire sortir le traitement des maladies de la peau de cette voie empirique dans laquelle elle a marché bien longtemps.

ÉMÉTIQUES ET PURGATIFS.

Mélange émétique.

Émétique	5 centigr.
Amidon en poudre	1 gram. 50 centigr.

M. Ossieur assure que l'effet de l'émétique manque beaucoup moins, comme l'avait déjà dit Sydenham, en le mêlant avec l'amidon.

Tartre stibié à haute dose dans la grossesse (Mazade).

Des faits rapportés par M. Mazade (*Bulletin de thérapeutique*) on peut conclure que le tartre stibié, administré à haute dose, agit aussi efficacement dans les pleuro-pneumonies coïncidant avec l'état de grossesse, que dans celles qui ne présentent pas cette coexistence. Que si cette médication était susceptible de provoquer l'avortement, un tel résultat aurait eu lieu dans les conditions où il a été observé, conditions au milieu desquelles il existait des menaces irrécusables d'accouchement prématuré. Cette médication, en favorisant la résolution de la pleuro-pneumonie, a exercé consécutivement une influence heureuse sur l'état de l'utérus et sur celui du fœtus.

Pommade stibiée contre la méningite tuberculeuse (Hahn).

Voici une ressource proposée par M. Hahn (*Bulletin de thérapeutique*), contre cette désespérante affection, la méningite tuberculeuse.

» Après avoir, dit l'auteur, fait raser les cheveux au sommet de la tête, on y fait les frictions, en ayant soin de frotter légèrement, au moins pendant une dizaine de minutes; puis on couvre la partie avec un morceau de linge que l'on a enduit de la même pommade. On renouvelle ces frictions de deux en deux heures. Comme les pustules ne commencent ordinairement à paraître qu'au bout de vingt-quatre heures de traitement, et qu'il faut encore quelque temps pour qu'elles prennent un développement suffisant, il ne faut naturellement pas attendre que la maladie soit arrivée à sa dernière période avant de commencer les applications de la pommade. Il faut, au contraire, avoir soin de les commencer vers la fin de la première période, dès que l'aggravation des symptômes fait présumer que la maladie se terminera par la formation d'un épanchement. L'emploi des frictions n'est d'ailleurs pas un empêchement pour l'application des fomentations froides; je me suis maintes fois assuré que celles-ci n'empêchent pas le développement des pustules.

» La pommade stibiée, employée de la manière indiquée, produit un nombre considérable de pustules confluentes sur toute la surface sur laquelle elle a été étendue; et souvent même on

voit des pustules semblables, mais isolées, se développer sur des parties plus ou moins éloignées. La portion du cuir chevelu qui a été frottée se gonfle et s'enflamme dans toute l'épaisseur du derme. L'inflammation pénètre même çà et là plus profondément et jusqu'aux os du crâne, sur lesquels se forment alors des taches d'un rouge prononcé.

» Bientôt les pustules grossissent, se remplissent de pus, crèvent et forment autant d'ulcères plus ou moins profonds qui déterminent sur toute la surface du derme enflammé une suppuration abondante. Ces ulcères ne se cicatrisent que lentement, ordinairement au bout de plusieurs mois, quelquefois seulement au bout d'une année, même lorsqu'on emploie des moyens dessiccatifs après la guérison complète de la méningite. La suppuration se prolonge surtout lorsque, comme il arrive parfois, quelques parties du derme enflammé se gangrènent et sont expulsées par la suppuration. Après la cicatrisation, la portion du cuir chevelu qui a été le siége de l'ulcération reste entièrement, ou du moins en grande partie, chauve et offre une cicatrice plus ou moins inégale. J'avoue qu'il y a une apparence de cruauté à employer un remède qui prépare de telles souffrances au malade et qui le mutile en quelque sorte. Mais la vie du malade dépend de l'emploi énergique de la pommade stibiée. »

Du kermès dans les affections aiguës du poumon (Hélin).

J'ai fait connaître, dans mes précédents mémoires, les travaux de M. Herpin sur l'emploi du kermès dans la bronchite capillaire, ceux de M. Teissier et des autres médecins de Lyon qui traitent les premiers par le kermès minéral sans saignée. Voici les conclusions d'un travail intéressant de M. Hélin.

J'administre, dit-il, le kermès minéral, de 1/4 de grain à 1 grain, d'heure en heure pendant quatre à six heures, jusqu'à provocation des nausées ou des vomissements, afin de causer une perturbation dans l'économie propre à faire cesser le spasme extérieur et à débarrasser le gaster des surcharges qui peuvent le fatiguer; ensuite j'ordonne la dose adoptée à l'âge et aux circonstances toutes les deux heures, et j'en continue l'usage depuis trois jusqu'à sept jours, sauf dans les cas chroniques.

Guidé par l'expérience, j'ai choisi la forme pilulaire, parce que le kermès en suspension dans les potions, les juleps et même dans les sirops, fatigue très vite l'organe du goût, et qu'alors bien des malades sont pris d'une répugnance invincible à cause de son goût sulfureux, qui leur fait éprouver des nausées. (*Journal de médecine de Bruxelles; Revue médico-chirurgicale.*)

Préparations antimoniales (Lalouet).

Sirop ou rob sudorifique.

Extrait alcoolique de salsepareille.	30	gram.
Sulfure d'antimoine récemment pulvérisé	20	—
Carbonate de soude	4	—
Sucre blanc	1,000	—
Essence de sassafras	3	goutt.

On fait bouillir pendant un quart d'heure le sulfure d'antimoine et le carbonate de soude, dans environ 500 grammes d'eau distillée; on laisse refroidir complétement, on filtre au papier, et l'on fait dissoudre l'extrait dans le liquide à la chaleur du bain-marie.

D'autre part on divise l'huile volatile dans le sucre, et l'on ajoute ce dernier à la dissolution, on fait un sirop par simple solution.

Tisane sudorifique.

Salsepareille	30	gram.
Brou de noix	8	—
Sulfure d'antimoine récemment pulvérisé (non dans un nouet)	5	—
Carbonate de soude	50	cent.

F. s. a. et laissez déposer.

Pilules antimoniales.

Sulfure d'antimoine récemment pulvérisé	4	gram.
Carbonate de soude puvérisé	1	—
Extrait de feuilles de noyer	5	—

F. s. a. 72 pilules.

Indications et contre-indications des purgatifs chez les femmes enceintes et les nouvelles accouchées (Salgues).

M. Salgues pense qu'on peut prescrire des purgatifs aux femmes grosses, lorsque chez elles la constipation sera un fait habituel ou trop prolongé ; lorsque les femmes ont de temps à autre des coliques, ou le sentiment d'un embarras dans la direction du côlon, avec ou sans pesanteur des lombes ; lorsqu'il y aura de l'inappétence pour les aliments, avec plus ou moins des caractères d'une turgescence gastrique ou intestinale. Le fait d'une céphalalgie sus-orbitaire, sans ou avec pléthore, ne réclame pas moins les laxatifs. Les femmes qui mangent avec excès, celles qui sont trop sédentaires, les hémorrhoïdaires en doivent faire également usage.

Le médecin devra, au contraire, s'en dispenser près des femmes très faibles, chez lesquelles la plus légère perturbation peut décider les mouvements anormaux de l'utérus ; chez celles dont les intestins sont trop irritables, ou qui avaient, avant leur grossesse, des menstrues d'une abondance presque morbide. Les purgatifs ne sont pas moins contraires aux femmes qui ont fait plusieurs fausses couches ; à celles qui rendent de fausses eaux, ou dont les intestins s'irritent facilement sous l'influence des plus doux minoratifs.

(*Revue médicale de Dijon*).

Huile d'Anda.

Voici un nouveau purgatif des euphorbiacées qui peut occuper une place utile à côté des huiles de croton et d'épurge. L'huile d'Anda est fournie par l'*Anda Gomæsii ;* son fruit est de la grosseur d'une pomme et d'une couleur cendrée. En dépouillant ce fruit de son enveloppe extérieure, on met à nu une noix de deux pouces de diamètre, qui renferme, au-dessous de sa coque dure, deux cellules, logeant chacune une amande grosse comme une noix. En exprimant ces graines, on obtient une huile claire, pâle, jaunâtre, sans goût et sans odeur, liquide à la température ordinaire, comme l'huile d'olive. M. Norris, qui l'a essayée à l'hôpital de Pensylvanie, s'est assuré qu'à la dose de cinquante gouttes elle détermine en général une évacuation, et, à la plus forte dose, des évacuations abondantes. De son côté, M. Ure a fait en Angleterre quelques expériences avec cette huile. Il l'a administrée sur un morceau de sucre, sans que les malades lui aient trouvé de goût déplaisant, sans qu'elle ait déterminé cette sensation d'âcreté à la gorge, qu'occasionne l'huile de croton, sans qu'elle ait produit non plus ni coliques ni vomissements. Il est inutile, suivant M. Ure, de porter la dose aussi haut que l'a fait M. Norris : vingt gouttes suffisent. L'action ne s'en fait sentir ordinairement qu'au bout de deux heures ; quelquefois cependant M. Ure l'a vue agir beaucoup plus tôt, au bout d'une demi-heure.

Pilule contre la diarrhée chronique et la dyssenterie (Malgaigne).

Gomme-gutte.	2 centigr.
Extrait gom. d'opium.	5 —

Faites une pilule. On donnait à intervalles égaux trois à six de ces pilules dans les vingt-quatre heures.

Ces pilules ont été employées avec grand succès contre les dyssenteries dans le service de M. Malgaigne à Saint-Louis.

Gomme-gutte dans les hydropisies (Abeille).

La gomme-gutte est un médicament que nous employons rarement en France, et toujours timidement. Il y a quelques années, à peine osait-on la prescrire à la dose de quelques grains, lorsque Rasori annonça qu'il guérissait les diarrhées fébriles ou non fébriles, récentes ou anciennes, et même les dyssenteries, avec la gomme-gutte administrée tous les jours à la dose de 20 à 30 grains ; mais malgré les nombreuses observations rapportées à l'appui, cette pratique eut peu d'imitateurs en France.

Cependant de nouvelles tentatives ont été faites récemment sur ce médicament, et M. Rayer paraît avoir eu à s'en louer dans le traitement de la maladie de Bright. M. Abeille l'a essayée à son tour dans diverses hydropisies ; il en a porté la dose aussi haut que Rasori, et chose curieuse, il a obtenu des succès éclatants, non, comme on pourrait le croire, par la propriété drastique de la

gomme-gutte, mais en vertu d'une action cachée qu'on ne lui supposait pas, et qui, le plus souvent, se manifeste, après un certain temps de l'emploi du médicament, par une diurèse abondante (*Gazette des Hôpitaux*).

Suc de racine fraîche de sureau contre les hydropisies (Vanoye).

Voici les conclusions du travail thérapeutique de M. Vanoye, qui confirment le fait anciennement observé par Boerhaave et par Gaubius, et de nouveau par M. Martin-Solon.

Le suc frais de l'écorce de la racine de sureau peut être administré dans toutes les accumulations et infiltrations séreuses qui réclament l'usage des drastiques.

Cette substance agit, la plupart du temps, plus énergiquement et plus promptement que les purgatifs les plus actifs.

Il n'y a pas avantage à combiner le suc de sureau avec les drastiques ou les diurétiques; jamais son action n'est plus évidente que quand on l'emploie à l'exclusion de tout autre traitement.

Les premières doses doivent être assez fortes ; quand elles produisent des vomissements, on ne doit pas moins les continuer, en laissant néanmoins un intervalle de quelques jours si les vomissements persistent avec trop d'intensité. Rarement il est nécessaire de dépenser 120 à 150 grammes administrés par cuillerée à bouche.

Le suc de sureau réussit parfois encore dans les

hydropisies, lorsque tous les autres moyens se montrent efficaces ou cessent de l'être.

Les dangers attachés à l'emploi de cette substance ne sont pas sérieux, et s'il s'en présente, c'est un signe que son administration est inopportune.

J'espère que ces assertions, qui sont le résultat de l'observation directe, engageront les médecins, et surtout les praticiens de campagne, à recourir à une substance dont l'emploi est si facile et l'efficacité si grande.

Apozème diurétique (Van der Bergh).

Ecorce moyenne de sureau.	10 gram.
Baies de genièvre.	30 —
Faites bouillir dans	
Eau q. s. pour colature.	400 —
Ajoutez :	
Extrait de genièvre.	30 —

A prendre une cuillerée toutes les heures.

Vin diurétique hydragogue.

Café très légèrement torréfié, pulvérisé.	500 gram.
Vin de Chablis, q. s. pour obtenir par lixiviation liqueur de café.	1000 —
Mêlez avec	
Suc de seconde écorce de sureau.	400 —

Mêlez, filtrez. — A prendre en six jours par demi-verrées. — Diminuer la dose si l'effet purgatif est trop prononcé, et l'on continue plus longtemps. On sucre au gré du malade.

Racine employée dans le nord de l'Abyssinie contre la rage (Rochet d'Héricourt).

Nous ne possédons aucun remède efficace contre la rage ; il y a quelques jours encore, un homme est mort à l'Hôtel-Dieu de cette funeste maladie. J'espère que mes lecteurs liront avec intérêt la communication suivante de M. Rochet d'Héricourt :

« Pour préparer le médicament, on enlève très superficiellement l'écorce de cette racine ; on fa t sécher cette dernière, et on la réduit en poudr ; on en donne au malade de 10 à 12 grains dans u e petite cuillerée de miel ou de lait. Une heure et demie après qu'il a pris cette dose et qu'il a eu plusieurs évacuations et plusieurs vomissements, on lui fait boire de nombreuses tasses de petit-lait, et quand il est bien affaibli par suite de ces évacuations, on lui fait manger un gésier de poule rôti au beurre, bien pimenté, qui arrête l'effet du médicament ; le malade mange également la poule, que l'on fait cuire de la même manière, avec beaucoup de piment.

» Il est probable que les médecins français feront disparaître cette partie du traitement, qui semble un peu sauvage.

» Cette racine, dont j'ai vu moi-même les effets émétho-cathartiques, agit aussi sur les urines, qui

deviennent fortement chargées, et dans lesquelle j'ai constaté la présence de vers microscopiques.

» Aussitôt que la dose a produit son action, le malade atteint de rage ne se trouve plus que sous l'influence particulière du médicament dont j'ai expliqué la manière d'agir.

» A mon arrivée à Dévratabor, un chien atteint de rage ayant mordu trois autres chiens et un soldat de Bas-Ali, le roi me fit appeler et me dit : « Tu vas voir l'efficacité du remède dont je t'ai parlé. » Il fit enfermer séparément tous les chiens le lendemain, dans un moment de calme de l'animal, il ordonna qu'on fît avaler en notre présence au chien enragé qui avait mordu les autres chiens et le soldat, la racine en poudre dans une cuillerée de miel ; il se produisit tous les effets que j'ai indiqués, et le chien fut sauvé.

» Huit jours après, on administra la dose à un autre chien, chez lequel tous les phénomènes de la rage se développaient, et qui fut également sauvé. Pour le troisième, les phénomènes de la rage n'ayant paru que le douzième jour, on lui administra le médicament, il fut aussi sauvé ; et le quatrième mourut quarante-deux jours après la morsure ; nous ne lui avons point donné le remède pour bien constater la mort par la rage.

» Le soldat fut traité dix jours après la morsure ; sa tête était lourde, très chaude. Il était triste, il parlait très peu, avait l'air hébété ; il tombait dans des accès de colère. Lorsqu'on lui présentait un vase d'hydromel, il avertissait d'un air sombre la personne qui le lui offrait

de se retirer ; la salive tombait involontairement de sa bouche. Cet homme eut les premiers symptômes après neuf jours, et le dixième il prit une dose de racine en poudre dans une cuillerée de lait ; les évacuations survinrent, et le malade fut sauvé ; du reste, le traitement fut suivi comme je l'ai indiqué précédemment.

» J'ai rapporté d'Abyssinie la plante dont la racine produit les remarquables effets que je viens de décrire. Elle croît dans les régions basses et chaudes, sur un sol argilo-siliceux ; sa racine pivotante atteint la longueur de plus de 1 mètre sur 2 ou 3 centimètres de diamètre; filamenteuse à l'intérieur, son principe actif paraît être sous l'épiderme. Le collet de la racine est relativement très large, et donne naissance à de nombreuses tiges rampantes, dont les plus étendues présentent une longueur de plus de 2 mètres. La tige est carrée, grêle, d'environ 3 millimètres de diamètre, garnie de poils piquants. Les feuilles, ayant rapport à celles des cucurbitacées, ont cinq divisions principales ; velues des deux côtés, elles sont grenées à la face supérieure ; les feuilles sont alternes, opposées à des vrilles, et distantes de 3 à 4 centimètres.

» Les fleurs sont placées à l'extrémité de l'ovaire, il en est plusieurs sur la même tige. Les fruits sont oblongs, lisses, jaune verdâtre ; lorsqu'ils sont mûrs, ils ont de 3 à 4 centimètres de longueur.

Note. Il est évident, d'après ce qui précède, que la racine employée contre la rage provient d'une plante appartenant à la famille des cucurbitacées ; il résulte de là qu'on pourrait prescrire avec

chances de succès le principe éméto-cathartique s énergique que donne cette famille, l'*élatérine*, qu'or extrait du *cucumis elaterium*. On pourrait auss essayer les autres cucurbitacées fortement drasti ques. M. Rochet d'Héricourt a rapporté quelque livres de la racine employée dans l'Abyssinie qu'il a mises à la disposition de M. le ministre d l'agriculture.

En s'adressant à ce ministère, je suis convaincu qu'on pourra se procurer immédiatement ce re mède.

Boisson de scutellaire géniculée.

Scutellaire géniculée	8 gram.
Eau bouillante	250 —

Faire infuser. 2 cuillerées à bouche toutes le huit heures. On arrive peu à peu à 60 grammes Administrer de temps à l'autre un purgatif léger Contre l'épilepsie.

Élixir aloético-fébrifuge (Récamier).

On connaît l'opiniâtreté quelquefois presque in surmontable de certaines fièvres intermittentes e de différentes névralgies faciales et sciatiques; o connaît aussi les inconvénients du sulfate de qui nine pour certaines constitutions, et surtout lors que les sujets sont constipés; car l'ouïe et mêm la vue se sont trouvées suspendues pendant de semaines et des mois entiers dans certains cas où en raison de la gravité des accidents de fièvr pernicieuse, on avait été obligé d'élever beaucou la dose du sulfate de quinine. Les mêmes incon

vénients se sont aussi montrés parfois dans les applications du sulfate de quinine à haute dose au traitement des maladies rhumatismales. Toutes ces considérations ont conduit M. Récamier à l'étude des correctifs qui pourraient rendre l'application du sulfate de quinine plus exempte de danger et plus sûre dans ses effets. Voici une formule qui, entre ses mains et celles de plusieurs autres médecins, a eu les résultats les plus satisfaisants dans les névralgies et les fièvres intermittentes. M. le docteur Maisonneuve a même réussi, au moyen de ce médicament, à guérir plusieurs sciatiques opiniâtres chez des ouvriers des carrières de Bicêtre.

Aloès succotrin en poudre	6 gram.
Myrrhe choisie	6 —
Rhum	150 —
Alcool à 32°	20 —

Faites macérer pendant vingt-quatre heures, filtrez ensuite, et dans la liqueur faites dissoudre :

Sulfate de quinine	5 —

en l'aiguisant avec acide sulfurique au quart, q. s., c'est-à-dire environ 25 à 30 gouttes. Ajoutez enfin

Laudanum de Sydenham	2 gram.

La dose de cet élixir est d'une cuillerée à café pour les enfants et d'une cuillerée à bouche pour les adultes. Après chaque prise, le malade doit se tenir bien chaudement dans son lit, et rester au moins deux heures sans rien boire.

Nous devons dire encore, d'après le docteur Récamier, que, dans les affections rhumatismales, l'élixir aloético-fébrifuge semble offrir des chances de succès, surtout si, pour ce cas particulier, on ajoute à la myrrhe et à l'aloès 4 grammes de bulbes de colchique pulvérisées.

Purgatif agréable (Dauvergne).

Eau-de-vie allemande	10 gram.
Emétique	2 centigr.
Infusion chaude d'angélique	500 gram.
Sucre	60 —

à prendre en une fois.

Mastication de la rhubarbe de Chine (Martin-Solon).

M. Martin-Solon prescrit, à l'Hôtel-Dieu, la rhubarbe d'après la méthode ancienne, qui est assurément la meilleure, et qui consiste à faire mâcher cette racine par petits morceaux, pendant une demi-heure ou plus, et à faire avaler la salive d'abord, puis la partie mâchée elle-même. La dose de 50 centigrammes par jour suffit pour agir heureusement dans les dyspepsies, chez les individus hypochondriaques, habituellement constipés, ayant de mauvaises digestions, ou étant atteints d'affection hépatique lente.

On comprend que ce mode d'administration soit beaucoup plus efficace que la poudre qu'on ingère; car le remède se trouve ainsi digéré activement dans la bouche, dissous dans la salive et facile à absorber, sans perte aucune, tandis que la poudre peut échapper en partie à la force éla-

boratrice de l'estomac, comme toutes les autres substances. Quant à l'infusion elle-même, elle est, à doses égales, moins active que celle que prépare la mastication.

En Italie, ce mode de prescription est très commun chez l'adulte, chez les femmes délicates, nerveuses, enceintes ou non; chez les convalescents de fièvres intermittentes chroniques, etc. M. Giacomini a écrit avec raison : « Il est une méthode simple et très usitée de prendre de la rhubarbe, c'est de la mâcher et d'en avaler la salive à jeun. Quand on peut s'habituer à l'amertume particulière de cette drogue, cette manière de l'administrer est la meilleure pour l'estomac et les intestins. » (*Annales de thérapeut.*)

Magnésie comme antidote de l'arsenic.

Garbigliotti relate, dans le journal de l'*Académie de Turin*, un exemple de guérison d'un empoisonnement arsenical à l'aide de la magnésie faiblement calcinée, comme M. Bussy l'a préconisée. M. Lefebvre, médecin à Montdidier, rapporte aussi un succès au même antidote.

Prises purgatives strychniques (Ossieur).

Strychnine	2 centigr.
Sucre blanc	1 gram.
Magnésie calcinée	4 —

Mêlez; divisez en 20 prises qui seront administrées d'heure en heure. Il y a longtemps que j'ai noté dans mes Annuaires l'action de la strychnine sur les muscles intestinaux et son influence

purgative que j'ai rapprochée du sené. Vogt a noté que parmi les effets produits par la strychnine sur le tube digestif, il n'en est pas de plus marqué que l'augmentation du mouvement vermiculaire des intestins; à ce point qu'il persiste assez longtemps après la mort, dans les empoisonnements par la noix vomique. Déjà, du reste, cette action a été utilisée pour la thérapeutique. La noix vomique a été administrée avec succès dans les catarrhes chroniques avec relâchement de la muqueuse des voies respiratoires, dans les paralysies saturnines, dans les chutes du rectum chez les enfants, dans les diarrhées non inflammatoires, dans la constipation produite par une paresse, une inertie plus ou moins complète des membranes intestinales, etc. Tout récemment, M. Homolle a publié, dans l'*Union médicale*, les bons effets qu'il a obtenus de la strychnine associée à la magnésie, dans plusieurs cas où des symptômes d'étranglement de l'intestin succédaient à la réduction de hernies en masse ou en bloc; et M. Boult, de Bath, donne comme un excellent moyen d'aider l'action des purgatifs, l'adjonction d'une petite quantité de noix vomique.

Les faits rapportés par M. Ossieur montrent aux praticiens tout le parti qu'on peut tirer de ces agents héroïques, convenablement administrés.

Sirop de manne.

Le sirop de manne est à peine usité en France; mais il paraît l'être assez fréquemment en Belgique et en Allemagne dans la médecine des enfants.

Quelques-unes de nos Pharmacopées donnent la formule de ce sirop ; mais les proportions des substances sont telles, qu'au bout de quelques jours, et même aussitôt refroidissement complet, le sirop perd de sa fluidité, se solidifie par suite de la cristallisation de la manne. De là la nécessité où se trouve le pharmacien, au moment de le délivrer, de faire chauffer le sirop au bain-marie pour lui faire reprendre sa fluidité ; mais, autre inconvénient, le sirop, délivré fluide, ne tarde pas à redevenir solide ; de telle sorte que, chez le malade, il faut encore en opérer la liquéfaction. Voilà, on en conviendra, un inconvénient bien propre à faire renoncer à une pareille préparation, et cela d'autant plus que la manne ne réclame pas impérieusement la forme du sirop. Quoi qu'il en soit, M. Lachambre a cherché le moyen d'obtenir un sirop de manne qui se maintînt fluide, et voici le mode qu'il conseille de suivre à cet effet :

Manne (débris de larmes)	60 gram.
Eau à 12 ou 15°	80 —

On agite de temps en temps jusqu'à ce que la manne soit dissoute et que la solution soit tout à fait fluide; on filtre au papier, et on ajoute

Sucre	150 gram.

Que l'on fait fondre au bain-marie. On passe à l'étamine.

De son côté, un pharmacien belge, M. Smedt, propose, dans le même but, la formule et le mode

d'opérer suivants pour un sirop de manne et de séné :

Feuilles de séné	60 gram.

On fait infuser dans quantité suffisante d'eau pour obtenir 500 de liquide, auquel on ajoute

Sucre	500 gram.

On fait cuire en consistance sirupeuse, et l'on ajoute au sirop à moitié refroidi

Manne épurée	250 gram.

On écrase cette manne dans un mortier de porcelaine, en ajoutant le sirop par petites quantités, et l'on triture assez longtemps afin de diviser la manne le plus possible. On continue ainsi jusqu'à refroidissement de la masse.

(*Bulletin thérapeutique*).

ANTIPHLOGISTIQUES.

Moyens d'appliquer les sangsues (J. Martin).

Toutes les sangsues de bonne qualité doivent prendre, si la place a été convenablement disposée. Celles de médiocre qualité, celles qui ont souffert, peuvent être sollicitées à mordre et à sucer par certains moyens qui ne sont pas toujours connus.

Une première condition, c'est que la place où l'on veut les appliquer soit nette et absolument dégagée de tout corps étranger. Les excrétions de certains malades, ou de certaines parties, les pom-

mades, les corps gras, les pâtes ou substances dont on peut avoir frotté la peau, sont souvent des causes qui suffisent pour empêcher les sangsues d'agir. En prenant le soin de laver avec de l'eau chaude le linge où elles doivent être appliquées, et en essuyant avec attention, on amène à prendre des sangsues qui n'auraient pas mordu. Si la partie est trop chaude, comme lorsqu'il y a une grande inflammation ou de la fièvre, ou si la peau est trop dure, comme à la paume de la main ou à la plante des pieds, un bain tiède, un cataplasme émollient, sont d'excellentes préparations. Il convient aussi que les mains de la personne qui les touche soient propres. Fréquemment des sangsues refusent de prendre, parce que du tabac ou d'autres substances irritantes les ont touchées au moment où on les posait, ou encore parce qu'elles ont été trop longtemps touchées et tenues entre les mains. Les sangsues doivent d'ailleurs, si on les sort de l'eau, être soigneusement essuyées avec un linge fin de toile sans apprêt. Enfin on doit veiller à ce que nul corps énergique, de haut goût, ou de forte odeur ne les approche.

C'est encore une pratique utile, lorsque la disposition des parties le permet, que de les appliquer dans un verre où elles manquent d'air. On les excite à mordre en rinçant d'abord le verre avec du vin, et en le laissant égoutter de façon qu'il ne reste rien au fond du pourtour : il suffit que le verre soit humide. On peut aussi les envelopper avec un linge trempé dans le vin et pressé fortement, comme cela se pratique dans les

hôpitaux ; c'est-à-dire dans un linge qui ne conserve que le goût ou l'odeur du vin, et qui a été suffisamment tordu pour que les parties alcooliques ne puissent nuire à la sangsue.

Enfin, il ne faut pas, comme des gardes-malades le font souvent, les amorcer avec du lait, du sucre, ou toute autre substance douce : c'est un moyen de les empêcher de piquer ; mais lorsque la partie est bien nettoyée, amollie, suffisamment rafraîchie et essuyée avec soin, comme cela a été dit, on est constamment sûr que les sangsues prendront, en frottant la surface sur laquelle on les applique avec de la viande fraîche, et encore pourvue de sucs ou d'un peu de sang.

On peut encore se servir d'une pomme de rainette ou d'une pomme acide, dans laquelle, après l'avoir creusée, on introduit les sangsues. On les pose à l'endroit désigné, et l'acide, en les éloignant de la pomme, les stimule et leur donne de la vivacité. Cependant, si, à l'aide de ce moyen, elles refusent de prendre, il ne faut pas les laisser trop longtemps dans la pomme dont les principes irritants pourraient les faire périr.

En définitive, toute sangsue refusant de prendre a besoin d'être mise dans de l'eau vive et fraîche, et d'être ressuyée avec du linge fin et propre. Il en est de même de la place où l'on veut les appliquer ; la propreté étant la première condition pour faire prendre les sangsues.

Sangsues artificielles.

On emploie les ventouses beaucoup plus fré-

quemment qu'autrefois ; mais il est des régions où l'on ne peut les appliquer ; les sangsues sont alors indispensables pour pratiquer des émissions sanguines locales. Bien des tentatives ont été faites pour construire des sangues artificielles remplaçant complétement les sangsues naturelles. Rien à cet égard ne se pratique encore couramment à l'Hôtel-Dieu. J'ai examiné avec une grande attention toutes les ingénieuses inventions faites dans cette direction, et je suis dans la conviction qu'on n'est pas éloigné d'atteindre le but.

Sucre contre anti-aphrodisiaque.

Voici une assertion thérapeutique très curieuse de M. Provençal, mais qui, comme beaucoup d'autres, demande à être vérifiée. Le fait d'observation que la glucosurie conduit toujours à l'impuissance, corrobore l'opinion de M. Provençal.

« Le sucre, dit M. Provençal, sous le point de vue hygiénique, est, d'après mon expérience, le remède le plus héroïque que l'on puisse conseiller comme anti-aphrodisiaque. Le camphre, par ses effets prompts, instantanés, a, jusqu'à ce jour, occupé le premier rang, et c'est avec juste raison qu'il a été considéré comme l'antidote de la cantharide, qui est le remède aphrodisiaque par excellence.

» L'expérience m'a prouvé que le sucre à haute dose est un aliment et un médicament vraiment héroïques et bien supérieurs au camphre, puisqu'il réunit la double propriété de paralyser, comme médicament, l'ardeur vénérienne, et de réparer, comme aliment, ses fâcheux effets.

» La dose de sucre est de 1 livre, ou 500 grammes par jour, pour 1 litre d'eau, de lait ou de vin pris aux heures des repas; dans le cas de masturbation, de perte séminale, je le fais prendre dans du vin, ainsi que dans tous les cas de faiblesse, attendu qu'il faut réparer les forces, et que l'eau et le lait seraient insuffisants. »

Looch blanc solidifié d'Albin Deflou.

Amandes douces de Provence	282 gram.
Amandes amères triées	32 —
Eau de fleurs d'oranger	310 —

On dépouille les amandes de leurs pellicules, et on les réduit en une pâte très fine sur une pierre à chocolat; après y avoir ajouté de l'eau de fleurs d'oranger, on soumet cette préparation à l'action d'une forte presse pour obtenir un lait d'amandes, et réunir ensuite ce lait d'amandes avec :

Gomme adragante mondée et pulvérisée	40 gram.
Eau de fleurs d'oranger	310 —

On unit ensuite ce mélange amendé à un mélange de :

Sucre très blanc pulvérisé	500,0
Acétate de morphine	1,30
Extrait sec d'ipécacuanha	2,60

Après avoir obtenu une masse très-homogène, on la divise en tablettes et en forme de carré long avec un emporte-pièce, qui grave sur la pastille

es mots *looch pectoral ;* ensuite on les sèche à 'étuve. (*J. de ch. méd.*)

Huile d'olives chaude contre les venins (Dusourd).

L'huile d'olives chaude, dit M. Dusourd, employée à l'intérieur et à l'extérieur, est, à mes yeux, la meilleure substance que l'on connaisse pour combattre les effets de la morsure de la vipère. L'observation montre aussi que l'huile d'olives en frictions agit mieux que prise à l'intérieur. J'ai observé chez tous les sujets que le gonflement diminuait sous l'influence des frictions dès les premiers moments et se relevait quand on les cessait; de même, l'état général s'améliorait pendant la friction, et s'aggravait quand elle était suspendue. J'ai remarqué, de plus, que l'huile d'olives chaude, prise par la bouche, fait cesser ou diminuer promptement les nausées, les coliques. L'huile d'olives est d'autant plus précieuse dans ces cas, que c'est une substance que l'on trouve partout, et que les personnes les plus étrangères à l'art peuvent administrer de suite en attendant l'arrivée du médecin, et qui, prise même en très grande quantité, ne peut déterminer aucun désordre.

En terminant, je dirai que l'on fait aussi cesser rapidement le gonflement et la douleur résultant des piqûres des abeilles et des frelons, en couvrant les parties douloureuses avec des compresses imbibées d'huile d'olives chaude. (*Bulletin de thérapeutique.*)

Frictions graisseuses dans la scarlatine (Schneemann).

A partir du premier jour de la maladie, ou du moins de celui où l'on est certain de sa nature, on fait pratiquer matin et soir des frictions sur tout le corps, la face et le cuir chevelu exceptés, avec un morceau de lard, de manière à recouvrir toutes ces parties d'une couche de graisse. Pour faire ces frictions commodément, on se sert d'un morceau de lard, assez gros pour remplir la main, encore revêtu de sa couenne, afin qu'on puisse le tenir solidement. On fait des entailles nombreuses et dans des directions variées sur le côté du lard qui doit toucher la peau du malade. Pour faire ces frictions plus commodément on approche le lard du feu pendant quelques instants; mais jamais les frictions ne doivent être faites qu'après avoir laissé refroidir et figer la graisse. On les exécute lentement, de manière à saturer la peau de graisse dans toute son étendue et en ayant la précaution de découvrir successivement les portions de la peau sur lesquelles on les pratique. Dans les cas graves, au lieu d'une friction matin et soir, on en fait faire trois ou quatre par jour; mais la clef du traitement est de maintenir la peau dans un état d'humidité graisseuse continuel. Par contre, on ne doit pas permettre au malade de changer trop souvent de linge; car on enlèverait ainsi la couche graisseuse qui doit rester continuellement en contact avec la peau. Ces frictions sont continuées deux fois par jour pen-

dant trois semaines, et une seule fois par jour durant la quatrième semaine. Jusqu'à cette époque, on ne permet pas aux malades de prendre de bains ou de faire sur le corps des lotions savonneuses; mais aussitôt que les accidents aigus sont calmés, on leur permet de se laver la figure et les mains avec du savon.

ACIDES. — ASTRINGENTS.

Acide nitro-muriatique dans l'oxalurie ou diathèse d'oxalate de chaux.

L'oxalurie n'a pas attiré suffisamment l'attention des médecins français. Golding Bird et Ch. Frick, de Baltimore, ont publié sur ce sujet des travaux importants dont on trouve une bonne analyse dans la *Revue médico-chirurgicale*, 1848 et 1849. J'ai constaté cette année quelques cas de diathèse d'oxalate de chaux, qui coïncidaient avec un goût décidé, soit pour l'oseille, soit pour les tomates; la suppression des aliments contenant de l'acide oxalique a produit une incontestable amélioration sans avoir recours à l'acide nitro-muriatique. Quoi qu'il en soit, c'est un sujet digne d'intérêt, et je vais faire connaître le traitement préconisé par les médecins anglais et américain :

« Dans la majorité des cas qui se sont présentés à nous, dit M. Ch. Frick, l'affection a été comparativement bénigne, et dans tous le traitement a été éminemment heureux. Comme presque toujours le dérangement de l'estomac était évident, on a jugé généralement nécessaire de soumettre

d'abord les malades à un traitement propre à le faire cesser. On a ainsi donné tantôt des sédatifs, tantôt le *massa hydrargyr.*, et dans deux ou trois cas le fiel de bœuf avec l'oxyde d'argent ; mais dans aucun cas on n'a vu l'oxalate de chaux disparaître de l'urine sous l'influence de ces médicaments. L'acide nitro-muriatique, *à la dose de 4 à 10 gouttes trois fois par jour*, combiné avec quelque infusion, soit de camomille, soit de gentiane, a été employé dans tous les cas. Chez deux malades seulement il n'a pu être supporté, et on a remédié à cet inconvénient en y ajoutant une infusion de houblon. Le régime a été soigneusement réglé, composé à parties égales d'aliments végétaux et animaux simplement préparés ; les boissons stimulantes étaient proscrites ; en même temps on insistait sur l'exercice, les bains, et les moyens usuels de l'hygiène. Nous avons ouï deux malades dire que l'acide agissait sur eux comme un anodin ; que fréquemment, quand ils souffraient d'une névralgie et d'un sentiment indéfini de malaise qui empêchait le sommeil, une seule dose de la potion leur procurait un soulagement des plus marqués pour un intervalle de quelques heures. Si ce soulagement n'était pas un produit de l'imagination, il n'aurait pu résulter que de l'action de l'acide sur l'oxalate de chaux ; et cette opinion ne nous paraît pas dépourvue de probabilité. »

Continuons à citer les passages les plus importants du mémoire de M. Frick sur cette curieuse affection qui est loin d'être suffisamment connue :

« Les symptômes les plus saillants de l'oxalurie

sont, dit-il, tous caractérisés par une grande dépression nerveuse; et l'aspect général et l'expression du malade conduisent à soupçonner, à la première vue, qu'il souffre de pertes séminales.

» Dans aucun cas nous n'avons pu distinguer à l'œil nu l'oxalate de chaux, et nous l'avons généralement trouvé également disséminé par tout le vase, sans jamais se réunir de manière à former un dépôt. Toujours, un seul cas excepté, il y avait au fond du verre un sédiment formé, soit d'écailles épidermiques, soit d'urate d'ammoniaque; et nous avons été conduit une fois à soupçonner la présence de l'oxalate par la quantité extraordinaire de ces écailles épidermiques. La pesanteur spécifique de l'urine était à peu près, en moyenne, la même que celle de l'urine saine; et les réactifs la montraient acide, hormis dans un cas où elle était neutre. L'urée et les phosphates étaient presque invariablement en excès, tandis que l'acide urique faisait défaut; et vers la terminaison, en même temps que l'oxalate disparaissait, dans deux cas nous remarquâmes la présence de quelques cristaux triples, de phosphate, et dans trois, l'apparence d'acide lithique en forme de rectangles; dans un cas, ce dernier était en abondance considérable. Des échantillons d'urine rendue à différentes périodes de la journée contenaient l'oxalate en proportions variables; quelquefois ils manquaient tout à fait, et la plus grande quantité se trouvait généralement dans l'urine rendue avant de se mettre au lit. Les cristaux, observés au microscope avec un grossissement de 250 diamètres, différaient de grandeur et de

forme. La variété la plus commune était celle de deux pyramides unies par la base ; chaque base représentant un carré dont les côtés étaient égaux à la hauteur de la pyramide ; ces côtés variaient en longueur d'un tiers de ligne à trois lignes. Les cristaux étaient ordinairement du même volume dans le même échantillon ; mais souvent ils différaient d'un jour à l'autre chez le même individu. La variété la plus fréquente ensuite était la cloche fermée (*dumb bell*) d'une longueur de 2 à 4 lignes, avec les côtés beaucoup moins concaves que ceux figurés par Golding Bird ; quelquefois, comme modification de la forme, la cloche était entourée par un ovale, et l'intervalle entre l'ovale et la cloche offrait une couleur noire. Venait ensuite, comme troisième variété, un ovale brun de la même grandeur que le précédent, avec un carré transparent occupant le milieu et la moitié de sa surface. Nous en avons également observé d'autres qu'il serait difficile de décrire sans planches, mais qui étaient toujours des modifications des deux dernières variétés.

Dans tous les cas, les malades étaient ou avaient été sous l'influence de quelque forme de dyspepsie, dont la formation de l'oxalate de chaux semblait être la conséquence ; et, en fait, l'oxalurie devrait être considérée plutôt comme un symptôme d'une forme de dyspepsie que comme une maladie à part. Le docteur Bird a du reste si bien expliqué l'origine probable et la formation de ce sel, qu'il serait hors de propos d'y revenir après lui. Nous remarquerons seulement que deux de nos malades

(nous regrettons que tous n'aient pas été interrogés à cet égard) se plaignaient de n'avoir jamais pu manger de tomates (*tomatoes*) sans ressentir une aggravation des symptômes. On sait pourtant que c'est là un des aliments les plus faciles à digérer ; mais il contient une quantité considérable d'acide oxalique qui, bien qu'aisément éliminé dans une économie saine, peut bien ne l'être pas autant quand l'organisme en est déjà surchargé.

Les accidents que produit la présence de l'oxalate de chaux sont presque innombrables. Nous avons vu chez un malade du docteur Bucklers, une *fraîcheur d'août*, *August cold*, comme on l'appelle, qui revenait depuis longtemps chaque année, presque le même jour, coïncider avec de grandes quantités d'oxalate de chaux dans l'urine, et être promptement enlevée par le traitement approprié. Ne se pourrait-il pas que beaucoup de ces fraîcheurs reconnussent une pareille cause, et que leur apparente périodicité fût la conséquence de l'ingestion de l'acide oxalique contenu dans divers aliments qui sont alors de saison, particulièrement les tomates ? Nous avons vu aussi l'oxalate de chaux associé avec une névralgie faciale, qui disparut rapidement par l'emploi de l'acide nitro muriatique ; et dans deux des observations qui suivirent, l'un des symptômes les plus tranchés était la névralgie de la cinquième paire. Nous avons vu une amaurose coïncidant avec la présence de ce sel, et s'améliorant à mesure qu'il diminuait dans l'urine.

Mais les symptômes les plus frappants de cette diathèse ont trait aux dérangements du système

nerveux. Tous les malades accusent une dépression insolite des forces, du dégoût pour la société, un hébêtement physique et moral ; souvent avec un sentiment de malaise général sans aucune douleur nettement localisée. Dans la plupart des cas, il y a des phénomènes de dérangement gastrique, tels qu'une sensation d'oppression après les repas, de la constipation, la langue chargée avec élargissement des papilles ; mais ces symptômes ne sont pas constants. En règle générale, il n'y a point de trouble particulier du côté des organes urinaires ; de temps à autre de la douleur dans les reins, de l'irritabilité dans la vessie, de la douleur dans la micturition ; mais, sauf dans un seul cas, ce n'étaient pas les symptômes saillants. L'émaciation est loin d'être constante, et nous n'avons observé dans aucun cas la coloration verdâtre de la peau dont parle le docteur Prout. »

Petit-lait carbonique.

On trouve dans certains établissements (molkenkuranstalten) de l'Allemagne, un petit-lait acidule que l'on fabrique en chargeant de gaz acide carbonique, à la manière ordinaire, le sérum du lait de chèvre coagulé au moyen de la présure pepsinifère de veau. Cette préparation, qui se conserve pendant un temps assez long, dans des bouteilles solidement bouchées et ficelées, constitue une boisson tempérante agréable, qui convient aux estomacs délicats ou fatigués par les excès de table.

Sirop d'alcool nitrique contre le choléra (Récamier).

Sirop de capillaire	250 gram.
Alcool nitrique	16 —

M. s. a. La dose dans un grand verre d'eau est d'abord de sept petites cuillerées à café, de manière à donner une acidité prononcée à la boisson.

M. Récamier attribue une grande puissance à cette médication; il la fait recommander à tous ses collègues des hôpitaux.

Sirop acétique composé contre le choléra (Lebatard).

Sirop de vinaigre	45 gram.
Sirop diacode	32 —
Acétate d'ammoniaque.	15 —
Sirop d'eau d'oranger	32 —

On sucre avec ce sirop une tasse d'infusion de fleurs de sureau concentrée que l'on renouvelle tous les quarts d'heure. On revient à une seconde dose, si la première a été rejetée par les vomissements. Sous l'influence de ce sirop M. Lebâtard a vu dans plusieurs cas la chaleur revenir peu à peu, sans transpiration, la face perdre son aspect bleuâtre, la langue devenir plus humide et plus chaude. Il ajoute toutefois qu'il faut y renoncer, quand, à cette prostration effacée, succèdent des rêvasseries, de l'agitation et un peu de subdelirium, et y substituer les révulsifs aux extrémités d'abord, puis quelques sangsues aux oreilles ou à la base du crâne. (*Gazette médicale*, juin 1849.)

Mixture pyrotartrique, employée en Allemagne contre le choléra.

Parmi les préparations préconisées contre le choléra, les journaux allemands ont surtout vanté la *mixture pyrotartrique*, peu connue en France et en Angleterre. Elle a été répandue principalement d'après les observations du docteur Krugerhausen de Gustrow, en Saxe. Les deux moyens anticholériques que ce médecin a reconnus comme les plus efficaces sont les deux formules suivantes :

N° 1	Mixture pyrotartrique	8 gram.
	Teinture d'opium simple	2 —

Mêlez. Dose : environ 20 gouttes pour un adulte.

N° 2	Ecorce de cascarille	60 centigr.
	Poudre aromatique	20 —
	Alun cru	10 —
	Opium brut	5 —

Pour une dose, dont on délivrera le nombre jugé nécessaire.

On trouve la *mixture pyrotartrique* formulée dans la pharmacopée de Saxe et dans celle de Sleswig-Holstein. Nous croyons que la première est celle qui jouit de plus d'autorité à Gustrow. Comme il existe quelque différence entre ces deux formules, nous les rapportons ici toutes deux.

Mixture pyrotartrique. (Pharmacopée de Saxe. 1830.

Esprit d'angélique composé 180 gram.

Liqueur pyrotartrique rect	120	—
Acide sulfurique	15	—

Mêlez.

Pharmacopée de Sleswig-Holstein. 1831.

Esprit d'angélique composé	360	gram.
Liqueur pyrotartrique rect	249	—
Acide sulfurique concent.	15	—

Mêlez; clair, brunâtre. — pes. sp. 9,98.

Voici les formules des préparations qui entrent dans cette mixture :

Esprit d'angélique composé.

Racine d'angélique	250	gram.
Germandrée (*teucrium scordium*)	125	—
Baies de genièvre Rac. de valériane	125	—
Alcool rectifié.	180	—

Eau S. Q. Mêlez et distillez pour obtenir 6 ℥ de produit, auquel on ajoute : camphre ℥ 1 S (45 gr.).

Liqueur pyrotartrique.

Remplissez à moitié de crème de tartre une cornue de fer ou de terre, et distillez en élevant progressivement la température, après avoir adapté à la cornue un large récipient et un tube de sûreté. On sépare la liqueur distillée de l'huile empyreumatique par la filtration. Le résidu contenu dans la cornue s'est converti en carbonate de potasse.

La liqueur est claire, d'un rouge brun : odeur

et saveur empyreumatiques et acides; elle est un peu plus légère que l'eau. Lorsqu'on l'évapore, elle laisse déposer des cristaux qui se sublime nt facilement.

La liqueur pyrotartrique rectifiée n'est autre chose que la même liqueur distillée une seconde fois. (*Pharmac. journal.*)

Pilules de Wutzer, contre la spermatorrhée accompagnée de faiblesse éréthistique des organes génitaux.

Acide phosphorique sol	5 gram.
Camphre broyé	1 —
Poudre d'écorce de quinquina	4 —
Extrait de cascarille	q. s.

Pour faire des pilules de 2 grains, que l'on involve dans la poudre de cannelle.

Cinq pilules trois fois le jour.

Teinture de Hirsch contre la carie des dents.

Teinture de myrrhe	17 gram.
Acide phosphorique hydraté	30 gouttes.

On porte, au moyen d'un pinceau, quelques gouttes de cette mixture sur la partie nécrosée de la dent, ou bien l'on introduit dans la cavité un tampon d'ouate imbibée de liqueur.

Potion alumineuse contre la coqueluche.

A l'hôpital des enfants, à Londres, l'alun est administré avec succès aux doses de 2 à 10 grains, toutes les quatre ou six heures, aux enfants de

un à dix ans affectés de bronchites spasmodiques.

La formule ordinaire à laquelle on a recours dans ces cas, est celle-ci :

Sulfate d'alumine et de potasse	1 gram. 1/2
Extrait de ciguë	1/2 —
Sirop de pavot rouge	8 —
Eau de fenouil	100 —

M. Toutes les deux heures une cuillerée à dessert.

Injection contre les calculs phosphatiques.

Acide chlorhydrique	2 gram.
Eau	1,000 —

pour injection dans les cas de gravelles ou calculs phosphatiques.

Congélation contre le prurigo pudendi.

M. Arnott a employé avec succès la congélation produite par un mélange réfrigérant fait de glace et de sel contre le *prurigo pudendi*.

Tisane de potentille (Lemoine).

Anserine potentille	8 à 15 gram.
Eau	1 litre.

Faites bouillir dix minutes passées. Cette tisane a été employée avec grand succès par M. Bonnard pour combattre la diarrhée. (*Union médicale.*)

On a employé également avec succès contre la dyssenterie et la diarrhée, *la tisane avec la racine fraîche de fraisier* 30 grammes pour un litre d'eau.

Infusion de thlaspi bursa pastoris (Lange).

Thlaspi bursa pastoris frais	1|2 poignée.
Eau	500 gram.

Faites réduire par décoction à 400 grammes, à prendre en deux fois dans la journée contre les pertes utérines chroniques passives. (Employée avec succès par M. R. Vanoye.)

TONIQUES.

Exploitation des quinquinas. Moyens de prévenir la disette de ces écorces.

Le sulfate de quinine vaut aujourd'hui 832 francs le kilogramme, et tout annonce que ce prix excessif doit encore s'élever, car le bon quinquina calisaya se vend 26 francs le kilogramme, et tout me fait penser que ce prix sera dépassé. Il est donc de la plus grande importance de rechercher les moyens de prévenir la disette de ce remède héroïque. Quatre questions principales me paraissent devoir être étudiées pour atteindre ce but : 1° aménagement des quinquinas; 2° essais d'acclimatation et culture du quinquina calisaya dans nos colonies; 3° emploi utile et méthodique des quinquinas qui ne servent pas habituellement à fabriquer le sulfate de quinine; 4° étude sérieuse des succédanés du quinquina.

J'aborderai successivement ces quatre points; je vais me borner cette année à traiter de la question de l'aménagement.

De l'aménagement du cinchona calisaya.

Il sera bien évident pour tous les sylviculteurs que les procédés actuellement suivis pour l'exploitation du quinquina calisaya tendent à amener l'extinction de ces arbres précieux. En effet, quand on abat un cinchona, les souches sont massacrées sans discernement. Peut-on, avec si peu de soins, espérer de bonnes pousses? Et voici une circonstance de la plus haute importance qui montre combien on doit peu espérer de ces repeuplements naturels. M. Weddell nous apprend que les cinchonas sont souvent en très petit nombre entourés de tous côtés par des arbres d'autres essences. Or, quand on abat les *cinchona* et qu'on respecte ces arbres voisins, ils prennent bientôt la place laissée vide et leurs branches vigoureuses ont bientôt étouffé ces pauvres rejetons de *cinchona*, qui ne doivent se développer qu'exceptionnellement. Quand dans nos bois nous voulons détruire une mauvaise essence, nous ne nous y prenons pas autrement qu'on ne le fait pour les arbres précieux du Pérou.

Les détails dans lesquels M. Weddell est entré sur les travaux des cascarilleros montrent clairement que toutes tentatives de surveillance, d'inspection, d'aménagement régulier seraient impossibles dans ces solitudes où les exploitants seuls pénètrent.

Il n'est qu'un moyen parfaitement bon, parfaitement sûr, digne de toute la sollicitude des gouvernements qui dirigent les contrées où croît naturellement le *cinchona calisaya*, et digne aussi

de l'intervention diplomatique de nos gouvernements européens, c'est de détruire par le fer ou par le feu les arbres étrangers au calisaya, et sur les défrichements d'établir les plantations régulières de calisaya qu'on pourrait surveiller et aménager.

Je suis convaincu que dans un avenir qui n'est pas éloigné il n'est pas de culture qui présentât pour ces contrées lointaines plus d'avantages que celle des calisayas.

Études sur les extraits de quinquina (P. Blondeau).

Voici les conclusions d'un bon travail de M. P. Blondeau :

Quinquina gris. — 1° La décoction fournit plus d'extrait que l'infusion et moins que le traitement alcoolique; 2° l'extrait obtenu par décoction est plus chargé de parties insolubles dans l'eau froide que l'extrait préparé par l'infusion ; 3° l'extrait par décoction n'est pas plus chargé en alcaloïdes que l'extrait par infusion ; 4° la séparation des parties insolubles par la dissolution des extraits dans l'eau froide et la filtration fournirait un extrait moins chargé d'alcaloïdes que l'extrait brut dont il proviendrait ; 5° l'infusion doit être préférée à la décoction pour la préparation de l'extrait de quinquina gris, parce que, si le produit est moins abondant, il a l'avantage d'être plus soluble, en même temps qu'il est autant chargé de l'alcali médicamenteux ; 6° le meilleur extrait de quinquina est celui que l'on obtient en préparant d'abord un extrait de quinquina à l'aide de l'alcool à 56 degrés centigrades, et en le

reprenant à l'eau froide. On obtient plus d'extrait que par les autres méthodes, et cet extrait, peu déliquescent néanmoins et fort soluble dans l'eau, est plus riche en alcalis que les autres.

Quinquina jaune. — 1° La décoction fournit plus d'extrait que l'infusion, et l'infusion plus que la macération; 2° tous les extraits renferment une portion de matière insoluble dans l'eau froide. La proportion en est plus grande quand on a opéré par décoction; 3° la quantité d'alcali végétal est à peu près la même dans les trois extraits; 4° la partie résinoïde insoluble des extraits de quinquina jaune contient généralement plus d'alcali que la partie soluble; 5° l'infusion doit être préférée pour la préparation de l'extrait de quinquina jaune, parce que le produit est plus soluble que l'extrait fait par décoction, et qu'il est plus riche en alcali; 6° le quinquina jaune fournit beaucoup plus d'extrait par l'alcool à 50 degrés centigrades que par l'eau : c'est en reprenant par ce véhicule et à froid l'extrait alcoolique qu'on peut obtenir un extrait plus abondant que par l'eau, plus soluble, et qui contient autant d'alcaloïdes.

Enfin, les écorces de quinquina gris que l'on trouve dans le commerce, étant d'une composition très variable et toujours beaucoup plus pauvres en alcaloïdes que le quinquina calisaya, ce dernier devrait toujours être préféré dans toutes les circonstances où l'action médicale doit être rapportée à la présence de la quinine et de la cinchonine.

Effets physiologiques du sulfate de quinine (Favier).

M. Favier a pris en douze jours 18 grammes de sulfate de quinine, en commençant d'abord par 4 décigrammes, et en doublant la dose tous les trois jours. Les trois premières doses n'ont produit d'autre effet notable qu'une diminution sensible dans le nombre des pulsations, et une certaine activité dans les fonctions nutritives; les trois suivantes, qui étaient de 8 décigrammes, agirent encore sur le pouls, dont elles diminuèrent la force et la fréquence. De temps à autre, il survint des bourdonnements d'oreilles et de fréquents besoins de manger. Les doses suivantes agirent en augmentant de plus en plus la faiblesse du pouls, le trouble des idées, la somnolence, le bourdonnement d'oreilles, surtout la faiblesse, qui devint telle, que l'expérimentateur pouvait à peine se tenir debout. L'expérience terminée, il lui fallut six à huit jours pour reprendre ses forces musculaires.

Poudre fébrifuge (Pastors).

Poudre de camomille		
Sulfate de quinine,	aa	1 gram.
Sucre		2 —
Opium en poudre		5 centigr.

F. s. a 6 paquets à prendre toutes les heures.

M. Pastors vante beaucoup l'association du sel fébrifuge à la camomille.

Poudre fébrifuge (Geogerschmid).

Quinquina calisaya en poudre 15 gram.
Chlorhydrate d'ammoniaque 2 —

Administré en une fois dans un verre de vin blanc dans la fièvre rebelle au sulfate de quinine.

Il y a longtemps que je conseille contre les fièvres intermittentes la bonne poudre de quinquina calisaya ; elle est plus sûre et plus économique que le sulfate de quinine. Dans la médecine des pauvres, je donne 32 grammes en 8 paquets à prendre en 8 jours le matin à jeun, dans un demi-verre de vin blanc. C'est un bon moyen pour éviter les rechutes.

Potion anticholérique (Conté).

Sulfate de quinine	2
Iodure de fer	1
Eau distillée	100
Sirop de gomme	30

Il en faut prendre d'abord deux cuillerées à bouche, puis une cuillerée toutes les heures. Quand les accidents ont cessé et que la réaction est établie, on couvre la tête de compresses trempées dans de l'eau à la glace, et l'on donne de l'eau froide en petite quantité pour boisson.

Potion anticholérique (D. Duparc).

Café à l'eau	100 gram.
Sulfate de quinine	1 —
Eau de Rabel	0,75 centigr.
Sucre	q. s.

Cette potion, donnée par cuillerées à bouche à des intervalles plus ou moins rapprochés, suivant la gravité des cas, une boisson acidulée ou légèrement aromatique, la glace, les quarts de lavement d'eau de son, de pavot et d'amidon, tel a été, avec des frictions stimulantes ou des cataplasmes sinapisés, le traitement anticholérique employé par l'auteur.

Quant aux facultés prophylactiques que M. Duchesne-Duparc attribue au sulfate de quinine, d'accord avec M. le docteur Coster et beaucoup d'autres médecins, elles ressortent pour lui de ce fait, qu'aucune des personnes qui ont fait de la potion au café et quinquina un usage quotidien ou répété chaque fois qu'elles éprouvent un léger trouble des fonctions digestives, n'a été atteinte de choléra.

Un grand nombre de médecins attribuent au sulfate de quinine des propriétés prophylactiques contre le choléra. D'autres, au contraire, l'accusent, administré à haute dose, d'en avoir déterminé des accès; que faut-il conclure? Qu'on ne sait rien encore *d'absolu* touchant la prophylaxie et le traitement de cette terrible affection!

Lavement contre le croup (Willams).

Sulfate de quinine	60 centigr.
Eau	500 gram.
Eau de Rabel	5 gouttes.

F. s. a. — A prendre en quatre fois de deux heures en deux heures. Employé avec succès contre les accidents du croup.

Sulfate indigène extrait du marron d'Inde.

Ce sel, annoncé pompeusement, consistait uniquement en sulfate de potasse mélangé d'un peu de chlorure de potassium et de phosphate de potasse. A ce propos, M. Chevallier a publié les curieuses observations qui suivent :

« En nous occupant de l'examen du sulfate indigène de M. Vandelli, notre esprit s'est reporté sur une découverte faite avant 1821 par M. Barthélemi Rigatelli, et signalée en 1840 par feu notre ami Ollivier (d'Angers), découverte qui n'a pas eu de suite, du moins à notre connaissance.

» En 1826, M. Rigatelli soumit à l'Académie de Vérone un nouveau sel, dont les propriétés égalent celles du sulfate de quinine. Cette communication fut faite à la condition que les membres de la commission nommée par l'Académie garderaient le secret de l'auteur jusqu'à une certaine époque déterminée. La commission s'y engagea, et prit dans son rapport les conclusions suivantes :

» 1° Le végétal indiqué qui fournit le nouveau sel est très commun, non seulement dans les Etats de Vérone et dans le royaume lombardo-vénitien, mais même dans toute l'Europe.

» 2° On obtient ce sel par un procédé très simple, à doses considérables, relativement à celles du végétal employé ; les frais sont pour ainsi dire nuls, comparativement à ceux que nécessite la préparation du sulfate de quinine.

» 3° Cette matière ne contient aucun principe

qui puisse exercer une action nuisible sur l'économie animale, et consiste dans la combinaison d'un liquide avec un principe salifiable végétal.

» 4° Non pulvérisé, ce nouveau sel a une couleur rouge brique, une consistance friable, une saveur beaucoup plus amère que celle du sulfate de quinine et légèrement astringente, une odeur herbacée à peine sensible.

» 5° Réduit en poudre, les caractères de ce sel sont les mêmes, mais il se dissout rapidement dans l'eau, et acquiert une couleur blanchâtre.

» 6° Il y a la plus grande ressemblance entre ce sel et le sulfate de quinine, dont l'amertume est bien moins prononcée. De ses effets avantageux et bien constatés dans certaines fièvres, il résulte qu'il jouit des mêmes propriétés que le sulfate de quinine, et qu'on peut l'employer avec un égal succès dans tous les cas qui réclament l'usage du quinquina ou de la quinine.

» 7° Enfin, son prix très modique doit en faire préférer généralement l'emploi à celui du sulfate de quinine, spécialement dans les hôpitaux et dans les maisons de santé.

» Depuis 1840, époque où M. Ollivier signala cette invention, faite avant 1821 et restée jusqu'alors inconnue, il ne nous a pas été possible d'obtenir d'autres renseignements, de telle sorte que nous ignorons complétement ce qui est résulté de cette invention. »

Le produit fébrifuge dont il est question ne serait-il pas extrait de l'écorce de l'olivier?

Succédanés du sulfate de quinine. Emploi thérapeutique du conine et du leukole ou leukolein (Wertheim).

Voici deux médicaments qui ne sont pas employés en France, mais qui, à en juger par le travail remarquable de M. Wertheim, analysé page 748 de la *Gazette médicale* 1849, pourraient avoir dans l'avenir une grande importance. Leur action déprimante sur la circulation les rendrait, à n'en pas douter, efficaces dans plusieurs maladies du cœur; bornons-nous aujourd'hui à constater leur action heureuse pour combattre les fièvres intermittentes. Nous avons peut-être là l'un des meilleurs succédanés du *sulfate de quinine*.

Le *conine* constitue le principe actif de la semence et des fleurs du *conium maculatum*; on l'obtient en distillant ces parties de la plante avec des alcalis en quantité variable.

On peut administrer le conine sous forme de solution aqueuse, alcoolique, éthérée, ou le prescrire en l'unissant avec des acides étendus. Dans les expériences faites par l'auteur, il s'est toujours servi de la solution aqueuse du conine pur. Voici la formule mise en usage pour vingt-quatre heures :

Conine pur	grain 1/64, 1/32, 1/16, etc.
Aq. distill	Unc. sex.

D. S. A prendre deux cuillerées à bouche toutes les deux heures.

Le *leukolein* ou *chinolin* ne se présente pas,

jusqu'ici du moins, tout formé dans la nature. A. Hofmann l'a obtenu le premier comme produit de la distillation sèche du charbon de terre, mélangé avec le picolin, l'anilin, et d'autres substances dans ce qu'on a appelé le goudron minéral. Plus tard, Gerhardt et Bromier l'ont obtenu tout différemment en chauffant de la quinine, de la cinchonine et de la strychnine avec une lessive de potasse aussi concentrée que possible.

Son extraction des principes de la quinine donna lieu à la dénomination de *chinolin*. Cette substance, de quelque manière qu'elle ait été obtenue, est plus lourde que l'eau, d'une consistance huileuse, à l'état de pureté complétement incolore et limpide comme de l'eau. L'auteur a toujours employé à l'intérieur la combinaison du leukolein avec l'acide sulfurique en dissolution dans l'eau. Cette préparation a été obtenue en faisant dissoudre le leukolein pur dans une très petite quantité d'acide sulfurique pur. Pour l'usage externe, il a employé une solution de leukolein pur dans une petite quantité d'alcool, en y ajoutant des quantités considérables d'eau. Voici la formule usitée pour l'usage interne dans les vingt-quatre heures :

Leuc. sulf.	grain 1/2, 1, 1/2, etc.
Aq. distill.	Unc. sex.

D. S. Toutes les trois heures, deux cuillerées à bouche.

Pour l'usage externe :

Leucol. pur	grain 2, 3, etc.

Alcool	q. s.
Aq. font.	Unc. 2.

D. S. A mélanger avec un litre d'eau pour lotions.

Voici les résultats obtenus au point de vue thérapeutique :

1° L'effet le plus évident et le plus sensible de ces deux substances se fait sentir sur le pouls.

2° Le conine, aussi bien que le leukolein, possède la propriété de déprimer le pouls. Le conine agit ainsi quand le pouls est plein et dur, et d'après cela quand la fièvre offre encore un caractère inflammatoire ; le leukolein, au contraire, lorsque le pouls est faible et accéléré, lorsque la fièvre prend un caractère asthénique.

Ces deux substances, qui, employées contre les fièvres intermittentes, ont donné de beaux résultats, sont tout à fait dignes d'être étudiées plus amplement sous le point de vue physiologique et thérapeutique.

Salicine et acide phénique dans le castoréum (Woehler).

D'après les observations de M. Woehler, le castoréum récent doit son odeur à une petite quantité d'acide phénique (phénol, hydrate de phényle). Quand on distille le castoréum avec de l'eau, on peut recueillir quelques gouttes huileuses qui présentent les réactions de ce corps. Le résidu de cette distillation donne des cristaux d'*acide benzoïque* et de *salicine*. Les eaux mères de la cristallisation de l'acide benzoïque présentent aussi, avec les sels ferriques, les réactions de l'acide salicylique.

Ecorce du cail-cedra (*Swietenia senegalensis*) (E. Caventou).

Il résulte des recherches importantes de M. E. Caventou que l'écorce du cail-cedra contient : 1° du cail-cédrin (matière amère active); 2° de la matière grasse verte ; 3° de la matière colorante rouge ; 4° de la matière colorante jaune ; 5° du sulfate de chaux ; 6° du chlorure de potassium ; 7° du phosphate de chaux ; 8° de la gomme ; 9° de l'amidon ; 10° de la matière creuse ; 11° du ligneux.

M. Moutard-Martin a administré à un fébricitant 1 gramme 50 centigrammes de cail-cedra par dose de 25 *centigrammes* avec un plein succès ; mais il faut attendre avant de se prononcer, un seul fait ne fournit qu'une utile indication.

Vin fébrifuge (Ed. Louis).

Feuilles fraîches d'olivier	60 gram.
Vin blanc	1 litre.

Incisez les feuilles d'olivier et faites-les macérer pendant huit jours dans le vin ; passez avec expression et filtrez. Administrez la dose d'un demi-verre le matin à jeun et autant le soir, avant ou après l'accès.

On continuera l'usage de ce vin pendant quinze jours.

Ce vin a produit les meilleurs effets dans plusieurs cas de fièvres intermittentes, dont beaucoup de localités de notre département ont été envahies comme on ne l'avait vu depuis longtemps. Plu-

sieurs malheureux, ne pouvant acheter du sulfate de quinine, prirent de ce vin pendant quinze jours avec succès.

Berbérine (Van den Corput).

La berbérine, qui fut extraite d'abord des racines du berberis vulgaris (épine-vinette, vinetier commun) a été, dans ces derniers temps, signalée par Buchner à l'attention des thérapeutistes, à cause de son analogie avec certains principes actifs médicamenteux, tels que ceux de la rhubarbe et des quinquinas dont semble la rapprocher son amertume persistante.

On obtient la berbérine, qui se trouve également dans les autres végétaux exotiques de la même famille que l'épine-vinette, comme les mahonia, etc., en épuisant l'écorce de leurs racines par l'eau bouillante, évaporant le liquide en consistance d'extrait, traitant celui-ci par l'alcool, filtrant et concentrant la liqueur qui, abandonnée au repos, laisse déposer, au bout de quelques jours, de très petits cristaux prismatiques, fins et déliés de berbérine, et retient en solution un autre principe amer, l'oxyacanthine, récemment constaté par Pollex. La berbérine pourrait être obtenue à un état de pureté plus parfait, en décomposant son sulfate par l'eau de baryte, enlevant la base végétale par l'alcool, et la précipitant de ce véhicule au moyen de l'éther.

Telle qu'on l'obtient directement par la méthode ordinaire, elle se présente sous l'aspect de petits cristaux soyeux, brillants, d'un jaune d'or, qui

retiennent 12 HO ; elle est sans odeur et possède une saveur fortement amère en même temps qu'un peu aromatique. La quantité que l'on obtient du traitement de l'écorce fraîche des racines du berbéris n'est ordinairement que de 1 pour 100. M. Boecker a signalé tout récemment encore la présence de la berbérine dans la racine de colombo, dont on a, fort à tort, à peu près abandonné l'usage.

La berbérine est insoluble dans l'éther, soluble dans 150 parties d'alcool, et dans 500 parties d'eau froide ; à chaud, ces deux derniers liquides la dissolvent en presque toutes proportions. Les acides sulfurique et azotique concentrés la décomposent ; étendus, ils forment avec elle des combinaisons salines cristallisables ; les acides végétaux la dissolvent sans l'altérer, à l'exception pourtant de l'acide gallique, qui produit avec elle un précipité brun jaunâtre.

Buchner a constaté sur lui-même l'efficacité de cette substance, prise en pilules ou en poudre à la dose de 25 à 50 centigrammes dans un cas d'embarras gastrique déterminé par un trouble des fonctions du foie.

A dose plus élevée, de 1 gramme, elle détermine ordinairement quelques purgations, sans toutefois agir comme drastique. En solution dans le vin de Malaga, elle forme un tonique dont quelques praticiens allemands ont obtenu déjà de bons effets dans le traitement des fièvres adynamiques.

Le docteur Koch, en confirmant les expériences de Buchner, a vanté particulièrement cette sub-

stance dans la convalescence du typhus, du choléra, etc.

Ce médicament qui, préparé en grand, reviendrait à assez bas prix, pourrait rendre d'utiles services dans la médecine des pauvres.

Sous le rapport technique, la berbérine se rapproche beaucoup, par ses propriétés tinctoriales, de la moréine, matière colorante du *morus tinctoria*, ainsi que de la fustéine du *rhus cotinus*.

Oxyacanthine (Van den Corput).

Ce principe, que nous avons dit exister également dans la racine du vinetier, ne présente, certes, pas moins d'interêt que le précédent au point de vue pharmacodynamique.

On obtient l'oxyacanthine (de ὀξυακανθος, vinetier, et celui-ci de ὀξυς, aigre, et ἄκανθα, épine), en étendant par une grande quantité d'eau froide les liqueurs alcooliques dont on a extrait la berbérine, les précipitant par le carbonate sodique, et épuisant par le dépôt après l'avoir suffisamment lavé à l'eau. La solution éthérique est évaporée à une chaleur ménagée, et la liqueur sirupeuse qui en résulte traitée par l'eau distillée étendue d'acide chlorhydrique. On filtre au charbon, on concentre les liqueurs et lorsque les cristaux confus s'y sont formés, on les dissout dans l'eau et l'on précipite par l'ammoniaque. Ce précipité, lavé et séché à une température douce, constitue l'oxyacanthine, qui se présente sous l'aspect d'une poudre blanche, amorphe, inodore, de saveur amère légèrement astringente. Elle cristallise difficilement ; cepen-

dant lorsqu'on la dissout dans l'éther, et qu'on ne laisse subir à cette solution qu'une évaporation très lente, on peut obtenir cet alcaloïde en petits cristaux aiguillés d'une extrême finesse. Soumise à l'action de la chaleur, elle laisse dégager d'abord de l'eau, elle fond ensuite, brunit, donne naissance à des produits ammoniacaux, puis s'enflamme et brûle enfin sans résidu.

L'eau froide n'en dissout que des traces, l'eau chaude en prend un peu plus ; elle est soluble dans l'alcool ainsi que dans l'éther, et communique à ce véhicule une réaction alcaline.

Les acides se combinent aisément à cette base, en formant avec elle des combinaisons cristallisables pour la plupart en groupes mamelonnés ; l'acide gallique la précipite en flocons blancs. Sa composition élémentaire n'a point encore été déterminée.

La quantité de cet alcaloïde, que fournit la racine du vinetier, est assez faible ; il reviendrait conséquemment à un prix beaucoup plus élevé que la berbérine. Le docteur Wittstein, préparateur au laboratoire de l'Institut pharmaceutique de Munich, en opérant sur 350 livres d'écorces fraîches de ces racines, n'a obtenu de cette quantité que 13 gros d'oxyacanthine pure.

Quoi qu'il en soit, l'amertume prononcée de de cette substance, la présence, parmi ses éléments, de l'azote qu'accusent les vapeurs ammoniacales qu'elle dégage par la chaleur, de même que ses autres propriétés organoleptiques qui ont une grande analogie avec celle de la quinine,

pourraient, et nous ne doutons point que l'expérience thérapeutique ne confirme cette opinion, assigner à ce corps, de même qu'au précédent, une place utile parmi les toniques amers indigènes.

Citrate de fer et de magnésie. (Van den Corput).

On le prépare en dissolvant d'abord de l'oxyde ferrique hydraté dans une solution d'acide citrique, saturant ensuite la liqueur par du carbonate magnésique, puis évaporant à siccité. Ce sel se présente en écailles brunes, brillantes, d'une saveur douceâtre très-faiblement atramentaire, qui n'a rien de désagréable. Il est parfaitement soluble dans l'eau, et a sur le ferro-citrate d'ammoniaque l'avantage de n'être point déliquescent, ce qui permet de l'employer sous forme de poudre. De plus, il ne produit point la constipation que détermine l'usage de la plupart des autres ferrugineux.

Dose et forme. — 15, 30 à 60 centigr. en solution. On l'administre également en poudre ou en pilules.

Nous avons pris, dit M. Van den Corput, ce sel pour base de quelques préparations pharmaceutiques dont voici les formules :

Sirop de citrate de fer et de magnésie.

Citrate de fer et de magnésie	10	gram.
Dissolvez dans :		
Eau de fleurs d'oranger	20	—
Sirop simple	200	—

Mêlez.

Ce sirop forme l'une des préparations ferrugineuses les plus agréables.

Saccharure de citrate de fer et de magnésie.

Citrate de fer et de magnésie	5 gram.
Sucre en poudre	40 —
Poudre d'écorces de cannelle	5 —

Mêlez. Divisez en doses de 1 gramme.

Tablettes de citrate de fer et de magnésie.

Citrate de fer et magnésie	5 gram.
Sucre en poudre	40 —
Saccharure de vanille	2 —
Mucilage de gomme adrag.	5 —

Pour faire des tablettes de 1 gramme.

Poudre alcaline ferrugineuse gazogène.

Acide tartrique sec en poudre grossière	20 gram.
Bicarbonate de soude sec en poudre gros.	50 —
Sulfate de fer pur en poudre grsssière	2 —

Mêlez. Renfermez dans un flacon. Une demi-cuillerée à bouche dans chaque verre de vin ou d'eau. Renouveler cette dose d'une à cinq fois par jour.

Boule de Mars, dites boules de Nancy (Desfosses).

Tartre rouge en poudre	1500 gram.
Fer rouillé, séché et pulvérisé	900 —
Racine de tormentille pulvérisée	80 —
Gomme arabique pulvérisée	80 —
Infusion concentrée d'espèces vulnéraires	q. s.

On commence par faire bouillir l'oxyde de fer et le tartre dans une marmite de fonte, avec environ 3 litres d'infusion vulnéraire, et l'on évapore jusqu'à ce que la matière ait la consistance d'un électuaire; on y ajoute alors les poudres de gomme et de tormentille, que l'on incorpore exactement avec un pilon de fer. Lorsque la matière a acquis la fermeté convenable, on la réduit en boules ou en pilules, avec les mains légèrement imprégnées d'huile, et l'on fait sécher à l'air.

Les boules ainsi préparées se trouvent d'un beau noir, ne se fendillent pas, et n'ont pas l'inconvénient de se couvrir à la longue d'une croûte blanche de tartrate de protoxyde de fer ou de taches de rouille, comme le font fréquemment celles du commerce.

Le tartrate de fer constituant un médicament d'une efficacité connue, je pense qu'en raison du peu de peine et de frais qu'exige leur préparation, ces boules pourront offrir pour la médecine des pauvres un succédané des autres préparations ferrugineuses plus dispendieuses, auquel le médecin pourra accorder d'autant plus de confiance que sa préparation présentera plus de régularité et plus de certitude.

Sur le safran de Mars (Calloud).

J'ai pris et fait acheter du safran de Mars chez plus de soixante-cinq pharmaciens et droguistes, Turin, Grenoble, Lyon, Genève, et la Savoie en première ligne, la majeure partie des magasins des droguistes de Lyon et de Genève. Quatorze seu-

lement se sont trouvés privés de cuivre ; ceux obtenus par précipitation ont été faits avec le sulfate de fer du commerce, toujours plus ou moins cuprifère. Cela est plus économique que de fabriquer son sulfate avec la tournure de fer exempte de cuivre, suivant le bon procédé de M. Bonsdorff. Sur 30 grammes, j'y ai trouvé depuis un demi-gramme jusqu'à 1 gramme et demi de sulfate et de carbonate alcalin. —Un seul était bien lavé. — Si le médecin associe le calomel avec l'oxyde de fer, quelle différence de médication ! Pour terminer le lavage de cet oxyde, je le mets égoutter sur un linge et le soumets ensuite à la presse. Je le lave de nouveau ; occupant moins de volume et ayant perdu la masse d'eau saline qu'il contient à l'état d'hydrate, l'opération est plus exacte.

Préparation de maganèse. Emploi thérapeutique (Hannon et Pétrequin).

Après avoir été un moment employées en médecine, les préparations de magnésie étaient complétement tombées en oubli. Considérant que la magnésie, comme le fer, pourrait être regardée comme un métal normal faisant nécessairement partie des globules du sang, M. Hannon de son côté, et M. Pétrequin du sien, ont entrepris une longue suite de recherches sur l'emploi des préparations de manganèse dans la chlorose et l'œdème. Ces travaux sont dignes de fixer l'attention des médecins. Je vais donner un extrait étendu du grand mémoire de M. Hannon. Je me bornerai seulement, pour ne point surcharger notre arsenal

pharmaceutique, qui n'est déjà que trop riche sous certains points de vue, de n'indiquer que les préparations qui me paraissent les plus utiles :

Carbonate manganeux. — Ce sel est une excellente préparation de manganèse. La meilleure manière de l'obtenir est de prendre 17 grammes de sulfate de manganèse pur cristallisé et d'y ajouter 19 grammes de carbonate de soude. On dissout ces deux corps dans la quantité d'eau nécessaire pour opérer une double décomposition complète, et l'on y joint 1 gramme de sirop par 17 grammes de liquide. On laisse déposer dans un flacon bien bouché à l'émeri; on décante, on lave avec de l'eau sucrée, et l'on fait égoutter sur une table imprégnée de sirop de sucre; on exprime, on mêle avec 10 grammes de miel, on évapore rapidement à l'abri du contact de l'air, jusqu'à consistance d'extrait pilulaire. On fait des pilules de 20 centigrammes avec quantité suffisante de gomme. Le sucre et le miel s'opposent à la transformation du carbonate manganique, qui l'est très peu.

La dose est de 2 à 10 pilules par jour dans les chloroses où le fer n'a pas réussi.

Un excellent moyen pour empêcher la suroxydation du carbonate manganeux dans ces pilules consiste à ajouter à la masse pilulaire du charbon végétal récemment préparé. Ce charbon absorbe l'acide carbonique qui se dégage par suite de la suroxydation instantanée d'une partie de l'oxyde manganeux du carbonate. Il permet au pharma-

cien de confectionner les pilules sans difficulté et promptement. Ce charbon rend inutile l'emploi du mucilage qui ne contribue qu'à augmenter la dureté qu'acquiert déjà par lui-même ce genre de préparation. Le charbon empêche l'altération des pilules, parce que les pores obstrués par l'acide carbonique qui s'est dégagé de l'intérieur s'opposent à l'action de l'oxygène de l'air.

Malate neutre de manganèse. — On obtient ce sel en traitant le carbonate de manganèse par l'acide malique. Cette préparation est bonne, car c'est un sel à base de protoxyde, et l'acide est organique et facilement transformable pendant l'assimilation ; la dose est de 2 à 4 grains en pilules.

Un immense avantage du manganèse sur le fer, c'est que l'on peut ajouter au premier de précieux toniques incompatibles avec les sels de fer : ainsi le tannin et les substances qui en contiennent, comme la noix de galle, le ratanhia, le cachou, le sang-dragon, le kino, le monésia, la cannelle, le quinquina, peuvent être mélangés aux pilules de malate de manganèse sans aucun inconvénient.

Sirop de malate de manganèse.

Sirop de sucre	500	gram.
Malate manganeux	30	—
Mêlez, aromatisez avec		
Alcoolat de citron	8	—

Une once de ce sirop contient 20 grains de malate de manganèse.

Pilules de malate de manganèse.

Malate de manganèse	1 gram.
Poudre de quinquina	1 —
Miel	q. s.

Pour 20 pilules.

Tablettes de malate de manganèse.

Malate de manganèse	10 gram.
Sucre	120 —
Mucilage de gomme adragante	q. s.

F. s. a. des tablettes du poids de 1/2 gramme. Elles contiennent chacune 5 centigrammes de sel.

Pastilles de malate de manganèse.

Malate de manganèse	30 gram.
Essence de menthe poivrée	1 —
Sucre	500 —
Eau distillée de menthe poivrée	q. s.

F. S. A. des pastilles à goutte de 1/2 gramme. On les prescrit à dose de 4 à 5 dans les vingt-quatre heures, contre les aménies que le fer n'a point guéries.

Tartrate manganeux. — On obtient ce sel comme nous l'avons dit précédemment, ou bien en traitant le carbonate manganeux par une solution d'acide tartrique.

Il peut remplacer le malate dans toutes les préparations que nous venons d'indiquer et servir à préparer un sirop qui jouit de propriétés excessivement toniques; on le forme de la manière suivante :

Sirop de Tolu	500 gram.
Extrait de ratanhia	10 —
Tartrate manganeux	10 —

Ce sirop s'administre à la dose de quatre à cinq cuillerées par jour.

Nous ne nous étendrons pas davantage sur les composés du tartrate, toutes les préparations dont il est la base pouvant se calquer sur celles du malate.

Iodure manganeux. — Ce produit remarquable s'obtient de la manière suivante :

Le procédé consiste à laisser digérer du carbonate manganeux nouvellement précipité avec de l'acide hydriodique récent.

On filtre et l'on évapore à l'abri du contact de l'air.

La manière la plus commode d'administrer l'iodure manganeux est de le préparer par double décomposition, comme on le fait quand il s'agit de préparer des pilules de carbonate manganeux. Pour parvenir à ce but, on prend :

Iodure de potassium	
Sulfate manganeux, de chaque	20 gram.

Ces deux sels doivent être parfaitement desséchés et mêlés exactement à l'état de poudre ; quand le mélange est bien opéré, on ajoute la quantité de miel nécessaire pour réduire en masse pilulaire. On en fait des pilules contenant chacune 20 centigrammes d'iodure de manganèse, qui devront être conservées dans un flacon bien bouché.

On commence d'abord par une pilule et l'on

augmente successivement la dose tous les trois jours, jusqu'à 6 pilules; puis on suspend l'emploi du médicament pendant huit jours pour reprendre ensuite le traitement.

Sirop d'iodure manganeux. — La meilleure préparation de ce sirop se fait de la manière suivante :

On prend 4 grammes de carbonate manganeux hydraté parfaitement pur; on ajoute de l'acide hydriolique concentré jusqu'à ce que le carbonate manganeux soit dissous; on mêle à cette solution 530 grammes de sirop sudorifique préparé par le gaïac et la salsepareille. La dose de ce sirop est de deux à six cuillerées par jour.

Pilules de manganèse et de fer.

Sulfate de fer cristallisé pur	26 gram.
Sulfate de manganèse pur	7 —
Carbonate de soude pur	35 —
Miel	20 —
Sirop de sucre	q. s.

F. s. a. Pilules de 20 centigrammes.

Dose de 2 à 10 pilules par jour.

Les observations nombreuses que j'ai recueillies, dit M. Hannon, montrent tout le parti que l'on peut tirer des préparations manganeuses dans les affections qui ont profondément débilité l'organisme.

Ces préparations doivent être placées sur la même ligne que les préparations martiales; ce que ne fait point le fer, le manganèse le fera.

Toutes les fois que les ferrugineux ne guéris-

sent pas le malade, ils empirent évidemment sa position; car les globules sanguins surchargés de fer ne sauront plus en absorber, et ce métal ne fera qu'obstruer les voies digestives. C'est alors le manganèse qui manque dans le sang : administrez ce métal, et vous verrez, comme par enchantement, l'état de chlorose s'évanouir.

Il existe deux indications qu'il ne faut jamais perdre de vue dans l'emploi des substances métalliques corroborantes. Ou bien le fer et le manganèse sont tous deux en trop minime quantité dans les globules du sang, ou bien l'un de ces deux métaux seulement y fait défaut.

Dans le premier cas, il faut administrer la préparation antérieurement indiquée comme modification essentielle des pilules de Blaud.

Dans le second cas, il faut employer les préparations manganeuses, si le manganèse manque; les préparations ferrugineuses, si le fer n'est pas en proportion normale dans le sang.

Le diagnostic propre à distinguer ces différents états anémiques n'est point encore tracé; ce n'est qu'en tâtonnant que l'on peut arriver à déterminer l'espèce d'anémie.

ALTÉRANTS.

On range dans la classe des médicaments altérants des agents énergiques qui, administrés à faible dose, modifient à la longue l'économie et peuvent ainsi transformer ou guérir certaines maladies qui paraissaient inhérentes à l'individu. Il faudra

évidemment ranger dans cette classe les agents gazeux, virulents ou autres, qui, introduits dans l'économie vivante, la rendent moins propre ou tout à fait inapte à être frappée de certaines maladies : c'est dans cette pensée que je classerai parmi les altérants le *virus vaccin*, les agents prophylactiques qui auraient pour effet de modifier tellement les aptitudes du corps de l'homme qu'ils le rendraient impropre à gagner certaines maladies. Ainsi, dans ma pensée (ce qui, au reste, est une vieille idée de Paracelse), le virus syphilitique se placerait à côté des mercuriaux.

C'est guidé par ces vues que j'avais placé les recherches de M. Boudin sur l'influence des miasmes paludéens, sur la marche de la phthisie et sur la fièvre typhoïde, dans la section des altérants; c'est ainsi que j'y donnerai le résumé des recherches cliniques de M. Odrulz, médecin de l'hôpital civil d'Alger, sur l'influence du climat de l'Algérie sur la marche de la phthisie. Commençons par les prophylactiques du choléra considérés en général.

Prophylaxie du choléra.

Bien des moyens prophylactiques ont déjà été vantés pour prévenir le choléra. Y a-t-il quelque chose de vrai dans ce qu'on a publié? Y a-t-il quelque chose à faire? Voilà ce que je vais examiner rapidement.

Syphilis, mercuriaux. — On a prétendu, en s'appuyant sur des exemples d'immunité qui ne manquaient point d'intérêt, que les syphilitiques traités par les mercuriaux étaient exempts du cho-

léra. Il y a de l'exagération dans cette appréciation. Des faits bien établis démontrent que des syphilitiques en traitement mercuriel ont été atteints par l'épidémie. Le sont-ils moins fréquemment que d'autres? Je n'oserais l'affirmer ; mais je ne serais pas éloigné de le croire, d'après tout ce qui a été publié sur ce sujet et que j'ai lu attentivement.

L'*iodure de potassium* serait-il un préservatif plus sûr que le mercure ? C'est ce qu'a pensé M. Marchandier. Cette idée est ingénieuse; mais j'ai par-devers moi un fait dans lequel un homme soumis à un traitement par l'iodure de potassium a été pris du choléra.

Sulfate de quinine. — L'*Union médicale* a publié l'opinion de plusieurs de ses correspondants qui attribuent une grande efficacité au sulfate de quinine comme agent prophylactique du choléra. Cette idée, qui ne s'appuie pas encore sur un nombre assez considérable de faits, est cependant digne d'intérêt. Je croirais surtout à l'efficacité du sel fébrifuge dans les localités humides exposées à l'infection paludéenne. Un petit verre chaque matin de vin fébrifuge de quinquina (1) me paraîtrait utilement remplacer le sulfate de quinine. Mais les faits recueillis à l'hôpital Cochin ne sont pas favorables au sulfate de quinine considéré comme prophylactique.

(1) La formule du vin fébrifuge de quinquina se trouve dans mon *Manuel de matière médicale et de thérapeutique comparée*, 2e édit., p. 624.

Arsenicaux. — Une ou deux gouttes par jour de liqueur arsenicale de Fowler ne présentent aucun inconvénient. Il y a quelques raisons d'accorder à l'arsenic une propriété prophylactique contre le choléra ; mais c'est encore à l'expérience à décider.

Ce que l'on sait de plus sûr pour éviter le choléra, c'est d'abord de ne point habiter continuellement, de ne point coucher, de ne point dormir, si on le peut, dans une chambre où a séjourné, ou est mort un cholérique. Le fléau borne rarement ses ravages à un individu ; on peut impunément visiter, soigner les cholériques : les médecins, les élèves, les prêtres ne sont pas plus attaqués que les personnes qui ne sont point en rapport avec les malades. Mais il est bien certain que ceux qui passent *continuellement* leur vie avec eux sont *beaucoup plus fréquemment* frappés que d'autres : ce qu'on a vu à la Salpêtrière, ce que j'ai vu autour de moi, le prouve suffisamment.

Un régime réparateur et régulier, composé d'aliments qui ne vous ont jamais indisposé, l'usage modéré du bon vin, un travail modéré, voilà ce que je crois de moins incertain dans la prophylaxie du choléra.

Propositions relatives à l'influence du climat d'Alger sur le développement et la marche de la phthisie pulmonaire (Odrultz, médecin de l'hôpital civil).

1° Le climat d'Alger est réfractaire à la génération ainsi qu'à l'évolution des tubercules pulmonaires.

2° Cette production morbide ne s'observe que très exceptionnellement chez les indigènes.

3° Les Européens qui n'apportent pas dans cette ville le germe de la phthisie, n'y deviennent presque jamais phthisiques.

4° Les Européens nés de parents phthisiques, s'ils sont d'ailleurs doués d'une forte constitution, n'y contractent aussi que très rarement la phthisie.

5° Ceux qui, indépendamment d'une origine tuberculeuse, offrent tous les attributs organiques d'une phthisie imminente, ceux-là échappent souvent encore à la phthisie, surtout si, à l'influence du climat vient se joindre l'observation d'une hygiène bien entendue.

6° Quant aux sujets qui arrivent à Alger, non plus seulement avec des prédispositions à la phthisie, mais déjà avec des tubercules crus, disséminés en plus ou moins grand nombre dans les poumons, ils peuvent souvent guérir. Dans le cas le moins favorable, la maladie reste stationnaire chez eux ou ne fait que des progrès extrêmement lents.

7° Lorsque les tubercules sont en voie de ramollissement, l'action du climat d'Alger n'est plus aussi favorable: elle cesse d'agir au bénéfice des malades, lorsque la phthisie est arrivée à sa dernière période : souvent alors les phthisiques succombent très rapidement.

8° Cette marche, promptement fatale de la phthisie, s'observe surtout chez les individus nerveux, et pendant les mois de juin et juillet, et tous ceux

qui correspondent à Alger avec les plus fortes chaleurs.

9° Les sujets prédisposés à la phthisie pulmonaire ont d'autant plus de chances d'échapper à cette maladie, qu'ils arrivent plus jeunes à Alger.

10° Les phthisiques au premier et au deuxième degré, en quittant l'Europe avant les premiers froids, et en arrivant à Alger vers la fin de septembre, se trouvent dans les meilleures conditions pour recevoir l'influence salutaire du climat.

11° Le maximum d'action de cette heureuse influence se fait surtout ressentir pendant le premier hiver passé à Alger.

12° La force prophylactique, palliative et curative du climat, se soutient encore pendant les années suivantes, mais à un degré moindre : elle devient presque nulle pendant les grandes chaleurs qui sont même contraires aux phthisiques très avancés, et qui souvent précipitent leur fin.

MERCURIAUX.

Onguent mercuriel contre la phthisie (Lecouppey).

J'administre l'onguent mercuriel à l'intérieur, ordinairement en pilules, à la dose de 5 à 40 centigrammes par jour, moitié le matin, moitié le soir. Sous l'influence de ce traitement, employé durant la première phase, les phénomènes morbides ne tardent pas à décroître, à s'annihiler, et quelques uns selon un ordre constant, invariable.

Ainsi l'hémoptysie, quand elle existe, disparaît tout d'abord; les sueurs se dissipent à leur tour; vient ensuite la cessation de la toux, enfin celle des symptômes révélés par la percussion et par l'auscultation : en somme la guérison a lieu, et dans l'espace de peu de mois. Tel est du moins ce que m'ont appris les faits multipliés offerts à mon observation. Ces faits se produiront, je n'en doute aucunement, dans la pratique de tous ceux qui voudront apprécier la valeur de mes assertions.

Il y a sans doute de l'exagération dans les espérances que nous donne M. Lecouppey, mais c'est à expérimenter et à préciser les cas d'opportunité.

Abortifs des pustules varioliques (Champenois).

J'ai déjà, dans mes précédents Annuaires, insisté sur l'excellente application des mercuriaux, et de l'emplâtre de Vigo en particulier, comme abortifs des pustules varioliques. J'emprunte au *Bulletin de thérapeutique*, une note pratique que je regarde comme très recommandable. Laissons parler M. Champenois de Launois.

« La difficulté que le médecin éprouve pour appliquer exactement l'emplâtre de Vigo par le procédé ordinaire a fait renoncer, la plupart du temps, à l'emploi de ce précieux moyen. Pour obvier à cette difficulté d'application, je fais fondre l'emplâtre au bain-marie ou sur un feu doux, et je l'entretiens à peu près liquide en plongeant le vase dans l'eau chaude; alors, à l'aide d'un pinceau en linge, à défaut d'autre, je l'étends sur

la peau jusque sur le bord des cils des deux paupières; puis, afin d'empêcher que les cheveux et tout ce qui entoure le malade ne vienne adherer à l'emplâtre, je le recouvre de pièces de linge fin ou de feuilles de coton; pour en favoriser l'adhésion, je promène sur le linge un fer chaud et rond dont se servent les repasseuses.

» Comme les humidités de la bouche, du nez et des yeux produisent toujours vite le décollement de l'emplâtre, j'applique préalablement sur ces ouvertures des bandelettes de linge que je prolonge pour le nez et la bouche jusqu'aux oreilles, puis je les recouvre d'une couche d'emplâtre afin que l'adhésion du masque général en linge se fasse solidement.

» En opérant de la manière que j'indique, l'application de l'emplâtre est facile et très exacte; toutes les anfractuosités de la face et des différentes parties du corps, jusque sur le bord des cils, peuvent être recouvertes d'emplâtre sans gêner les mouvements. Avec un peu d'adresse, toute personne étrangère à la médecine peut appliquer l'emplâtre de Vigo de la manière que j'indique.

» En même temps que je fais cette application, je preseris de frictionner, toutes les quatre heures, le bord libre des paupières avec la pommade mercurielle de Régent tant que dure l'éruption des pustules; à l'aide de ce moyen, je garantis mes malades de ces blépharites interminables qui succèdent si souvent à la variole.

» Il arrive presque toujours, dans la variole con-

fluente, que l'éruption pustuleuse a lieu sur toute la surface de la muqueuse buccale, pharyngienne et pituitaire. Cette éruption, les praticiens le savent, gêne beaucoup la déglutition, et fait éprouver de vives souffrances aux malades. J'ai réussi une fois à faire avorter complétement une éruption confluente de ce genre à son début, chez un sujet vacciné atteint de variole confluente. Toujours j'ai prescrit aux varioleux le gargarisme qui m'avait si bien réussi, et toujours avec un grand avantage, si ce n'est avec un succès complet.

» Voici la formule du gargarisme que je recommande à mes confrères :

Eau pure	220 gram.
Borate de soude	8 —
Miel rosat	45 —
Acide chlorhydrique	8 gouttes.

» Toutes les deux heures, pendant six jours, prescrivez au malade de se gargariser la bouche, et, s'il le peut, la gorge, avec une cuillerée de ce liquide ; afin d'atteindre les pustules pharhyngiennes et celles qui peuvent se développer sur le bord du larynx et de l'épiglotte, faites avaler au malade, toutes les quatre heures, une cuillerée à café du gargarisme.

» Comme pour l'emplâtre de Vigo, il faut que ce moyen, pour avoir un plein succès, soit mis en usage aussitôt que l'on peut diagnostiquer la variole; mais on l'emploiera toujours avec avantage dans toutes les phases de l'éruption.

» Pour amoindrir, si ce n'est pour empêcher

l'éruption des pustules sur la pituitaire, je fais introduire de temps en temps dans les deux narines, à l'aide d'un pinceau en linge, une petite quantité de pommade molle au précipité blanc.

» Le borate de soude m'ayant paru le principal agent abortif des pustules, je le prescris toujours dans les varioles confluentes, dans le but de préserver l'œsophage et les voies digestives. »

Action du calomel sur la sécrétion biliaire (M. Michea).

Le travail dont je vais donner les conclusions sera consulté avec intérêt; car tout ce qui tend à nous éclairer sur le rôle physiologique des purgatifs a une véritable importance pratique.

1° Le calomel agit d'une manière spéciale et directe sur le foie: il détermine des garde robes d'une couleur particulière, due à la présence d'un excès de bile en nature, ainsi que le démontre l'acide nitrique qui en révèle la matière colorante ou la biliverdine, et qui en précipite l'albumine.

2° Cette influence du calomel sur la sécrétion biliaire n'est point constante. Elle varie suivant certaines conditions et certaines circonstances.

3° Les garde robes couleur d'herbes cuites, produites par le calomel, sont plus fréquentes chez les hommes que chez les femmes.

4° Ces garderobes ont une consistance particulière, une liquidité visqueuse analogue à celle de l'huile ou des blancs d'œufs battus.

5° Dans quelques maladies du tube digestif,

les évacuations spontanées peuvent offrir un excès de bile appréciable par les réactifs.

6° Dans l'état de santé, les déjections alvines spontanées sont tout à fait dépourvues d'un excès de bile.

7o Les sels neutres et les purgatifs résineux n'exercent aucune espèce d'influence spéciale et directe sur le foie. Les garde robes qu'ils provoquent ne renferment pas d'excès de bile : elles demeurent tout à fait insensibles à la double réaction de l'acide et de la chaleur.

(*Union médicale.*)

Calomel contre le rhumatisme articulaire aigu (Leclercq).

Calomel	5 centigr.
Sucre	5 gram.

Divisez en douze doses.—A prendre d'heure en heure, dans une cuillerée à bouche d'eau. — 25 grammes de sirop de pavot pour le soir ; cataplasmes arrosés de baume tranquille appliqués sur les jointures malades.

M. Leclercq cite sept guérisons remarquables par leur rapidité. (*Union médicale.*)

Cyanure de mercure dans la syphilis (Ramadier).

On sait que le cyanure de mercure préconisé par Parent-Duchatelet, contre les accidents syphilitiques secondaires et tertiaires, agit aux *mêmes doses* que le sublimé corrosif et doit être employé sous *les mêmes formes*. Les observations publiées par M. Ramadier dans la *Gazette médicale de*

Lyon confirment cette assertion ; elles semblent de plus établir que le cyanure de mercure serait plus efficace que le chlorure contre les accidents tertiaires, et que dans certains cas où l'iodure de potassium serait inefficace, il pourrait le remplacer avantageusement.

Du sublimé corrosif contre la rhumatalgie (R. Vanoye).

Le sublimé corrosif est un grand remède contre une affection douloureuse, il est vrai, comme les rhumatalgies, mais enfin qui n'entraîne point ordinairement danger pour la vie.

Pour l'emploi interne, la dose usuelle du deuto-chlorure de mercure est de 1/12 de grain à 1 grain. On le donne en pilules, en solution aqueuse faible par cuillerée à bouche, ou en solution concentrée, soit aqueuse, soit alcoolique, soit éthérée, par gouttes dans un véhicule approprié.

Lorsque l'emploi du sublimé est bien indiqué, son efficacité est assez prononcée pour qu'on n'ait pas besoin de lui associer d'autres agents médicamenteux. Quelques auteurs cependant ont recours en même temps à des stimulants externes, tels que vésicatoires, frictions stibiées, ammoniacales, etc., ou bien lui associent d'autres substances, soit pour favoriser ses effets curatifs, soit pour amortir son action irritante sur la muqueuse gastrique. Quelques praticiens se sont bien trouvés de prescrire le deuto-chlorure de mercure avec le vin ou la teinture de colchique. Hufeland conseille de le faire prendre dans une

décoction de gaïac; mais le plus grand nombre lui associe des narcotiques, parmi lesquels il convient de signaler le datura, l'aconit et surtout l'opium.

Il n'y a guère plus d'inconvénients et de dangers attachés à l'emploi du sublimé corrosif dans les affections rhumatismales qu'à son administration dans d'autres maladies, ou à l'usage de toute autre préparation mercurielle. Deux fois seulement je me souviens qu'il a produit la salivation; et, sauf une légère éruption que son application externe a déterminée quelquefois, il n'a jamais causé d'accidents propres à en déprécier l'usage. Néanmoins il convient de ne pas perdre de vue que le deutochlorure de mercure est une des plus héroïques substances que nous ayons à notre disposition, et que, par conséquent, son emploi doit être prudent, méthodique et soigneusement surveillé.

ARSENICAUX.

Arsenic dans la phthisie.

Dans un de mes Annuaires déjà anciens, en rapprochant les faits d'antagonisme de la fièvre intermittente et de la phthisie, signalés par M. Boudin, en signalant les travaux de ce médecin sur l'emploi de l'arsenic contre les intermittentes, j'ai indiqué l'espoir que l'emploi prudent et continu des arsenicaux dans la phthisie et les autres affections chroniques de poitrine pourrait être bien indiqué. La *Revue médico-chirurgicale* rapporte un mémoire de M. Cenni qui tend à confirmer ce

rapprochement. Mais dans les observations de M. Cenni s'agissait-il de phthisies bien confirmées?

ARSENIC DANS LES FIÈVRES INTERMITTENTES.

Méthode de traitement suivie par M. Boudin.

I. Ouvrir le traitement par un vomitif (ipéca, 1 gramme ; tartre stibié, 1 décigramme), si la fièvre s'accompagne d'embarras gastrique, de suppression, ou même seulement de diminution de l'appétit.

Après la fièvre coupée, revenir sans hésiter au vomitif, pour peu que le retour de l'appétit complet se fasse attendre, afin de rendre promptement possible une alimentation substantielle et abondante.

II. Prendre l'acide arsénieux à doses fractionnées, c'est-à-dire en plusieurs prises, dont la dernière doit être absorbée au moins deux heures avant le moment présumé de l'accès ; proportionner la dose au génie spécial des fièvres, génie variable selon les lieux, les saisons, les individus.

Profiter de la *tolérance* au début du traitement pour élever la dose d'acide arsénieux autant que possible jusqu'à 5 centigrammes dans la journée, en prenant tous les quarts d'heure 1 milligramme d'acide (1 gramme de la solution).

A mesure que la tolérance baisse, diminuer graduellement la dose, insister sur le fractionnement; enfin, s'il y a lieu, prendre le médicament en partie ou en totalité par le rectum.

On supporte 5, 10 centigrammes, et même plus,

d'acide arsénieux, par le rectum, alors que l'estomac a cessé de tolérer 1 centigramme.

Prendre le médicament pendant les jours d'apyrexie aussi bien qu'aux jours d'accès.

Le continuer pendant un temps proportionné à l'ancienneté de la maladie ainsi qu'à son caractère plus ou moins rebelle aux traitements antérieurs. Dans les fièvres de première invasion, le continuer au moins pendant huit jours après l'entière cessation des accès. Contre les fièvres anciennes et rebelles, prolonger l'usage de l'acide arsénieux pendant trente, quarante, cinquante jours, et même plus longtemps, s'il le faut.

III. Faire usage d'une alimentation substantielle aussi abondante que possible, et n'ayant d'autre limite que l'appétit et la faculté de digérer. La faire consister de préférence en bœuf ou mouton rôti; boire du vin en quantité proportionnée au degré de détérioration du malade; s'abstenir de boissons aqueuses.

En résumé, faire vomir, pour combattre l'embarras gastrique concomitant, la suppression ou la diminution initiale ou persistante de l'appétit; proportionner la dose de l'acide arsénieux à la tolérance; fractionner le médicament et le continuer sans interruption pendant un temps proportionné à la durée ainsi qu'à l'opiniâtreté de la fièvre; l'administrer, selon les cas, par la bouche, par le rectum, par la peau; en un mot, opposer en quelque sorte à la diathèse paludéenne une diathèse arsenicale; alimenter fortement, faire subir au malade un véritable *entraînement*; échelonner les

trois parties du traitement, de telle sorte que le temps soit utilisé de la manière la plus profitable pour le malade. Telles sont les règles suivies par M. Boudin, et dont il recommande la rigoureuse observation à ceux qui voudront tirer le meilleur parti possible de la médication fébrifuge.

I. *Solution arsenicale ou minérale.*

Acide arsénieux	1 gram.
Eau distillée	1000 —

Faire bouillir pendant un quart d'heure.

50 grammes de cette solution représentent 5 centigrammes d'acide arsénieux.

II. *Potion.*

Solution arsenicale	25 gram.

représentant 25 milligrammes (un demi-grain) d'acide arsénieux.

Vin rouge	50 gram.
Sirop simple	25 —

A prendre en cinq prises de demi-heure en demi-heure, au moins trois heures avant le moment présumé de l'accès.

III. *Lavement.*

Solution arsenicale, 50 grammes (5 centigrammes d'acide arsénieux).

Eau tiède	50 gram.

Il est prudent de commencer par vider le rectum au moyen d'un lavement ordinaire.

Acide arsénieux dans la bronchite capillaire. (A. Berton).

« A l'intérieur on donne l'arsenic aux malades qui ont du pus dans la poitrine; dans les toux opiniâtres, on leur fait respirer, à l'aide d'un tube, la vapeur d'un mélange de résine et d'arsenic. » Tel est, d'ailleurs, le texte de Dioscoride qui a conduit M. le docteur Garin (de Lyon) à donner l'arsenic (il y a quelques mois) dans un cas de *catarrhe pulmonaire*. Il s'agissait d'une demoiselle de trente-huit ans, à laquelle ce médecin, comme en désespoir de cause, administra l'arsenic à la dose d'un vingt-cinquième de grain (quantité qui fut doublée dès le quatrième jour), médication dont le résultat fut aussi prompt que satisfaisant et d'autant moins contestable que l'on s'était en dernier lieu borné à elle seule. Selon toute probabilité, il s'agissait en cette circonstance d'une bronchite capillaire de la forme indiquée. Et du reste, récemment, j'ai pareillement réussi (et également d'une manière inespérée), dans un cas bien avéré pour moi de bronchite capillaire, et où la gravité des derniers symptômes me paraissait en rapport avec l'invasion du pus dans le tissu vésiculaire et les extrémités de l'arbre bronchique. Il s'agissait d'un homme de cinquante et un ans; et quant à l'administration de l'arsenic, elle eut lieu aux mêmes doses et de la même manière.

La *Gazette des Hôpitaux* du 17 février, après avoir rappelé un fait de cette espèce cité par elle le 8 du même mois, relate plusieurs observations,

extraites d'un journal italien, de *phthisies purulentes*, ou plutôt, comme il le pense aussi, de bronchites capillaires suppurées, guéries à la suite de l'administration à l'intérieur de l'arsenic.

Il faudrait un concours de circonstances analogues à celles qui se sont présentées à l'un des hôpitaux de Versailles et de Paris, pour trouver les moyens d'être fixé d'une façon positive sur la valeur thérapeutique d'un agent actif, sinon nouveau, du moins peu employé encore; car les faits mentionnés peuvent seulement concourir à engager les médecins à se départir d'une prévention défavorable à l'égard d'un moyen dont déjà, d'autre part, l'efficacité n'est plus douteuse dans le traitement des fièvres intermittentes, et qui, manié avec la prudence nécessaire, ne semble pas plus dangereux que la strychnine, le sublimé, la morphine et tant d'autres substances journellement employées.

Quelques réflexions des adversaires de l'arsenic employé contre la chorée et les fièvres intermittentes.

L'arsenic est, selon moi, un grand médicament qui, habilement manié, peut rendre d'importants services. Quoi qu'il en soit, pour être impartial, je vais citer les opinions de divers auteurs, adversaires de l'arsenic.

« De même, disent-ils, qu'on a enregistré les différents cas de chorée guéris par l'arsenic, il serait à désirer qu'on enregistrât ceux qui lui ont

été réfractaires, et qu'on indiquât aussi les accidents fâcheux dus à ce toxique; on cesserait alors de tant se passionner pour ce dangereux agent thérapeutique.»

« Je rappellerais à cette occasion ce que dit Joseph Frank sur l'usage de l'arsenic en médecine :

» Forcé pour ainsi dire, j'ai tenté trois expé» riences avec l'arsenic, dans les fièvres inter» mittentes, sans aucun résultat avantageux, et, » Dieu en soit loué, sans accidents.... »

« Maintenant, dit Frank un peu sévèrement, nous sommes convaincu que l'on peut bien guérir les fièvres intermittentes avec ce poison, mais en tuant les malades. »

En 1812, le professeur Borda essaya, à l'hôpital de Pavie, les préparations arsenicales contre les fièvres intermittentes, et il en obtint de fort tristes résultats. Senac s'exprime ainsi sur cette question : « Eaque (l'arsenic) sunt plurimæ febres » devictæ, sed ægri in phthisia tandem delapsi » mortui sunt. »

» Stahl avoue que deux malades furent tués par l'arsenic qu'on leur administra pour combattre une fièvre intermittente dont ils étaient affectés. »

La pratique de M. Boudin réfute toutes ces assertions, mais je ne saurais trop le répéter, il faut suivre à la lettre *toutes ses indications*. Je crois que M. Boudin est de mon avis et qu'il ne craint rien tant que les imitateurs incomplets.

Sel ammoniac pour éliminer l'arsenic de l'économie (Hannon).

Quand un poison est encore dans l'appareil digestif, ou y revient à l'état soluble, on prescrit alternativement les évacuants et les composés qui contribuent à lui donner une insolubilité définitive ou même temporaire. C'est, guidé par ces principes, que M. Orfila a prescrit si heureusement le blanc d'œuf contre les empoisonnements par le sublimé et les sels de cuivre. C'est ainsi que j'ai employé l'iodure de potassium ioduré contre les poisons à base d'alcalis organiques, et avec M. Sandras le persulfure de fer hydraté contre les poisons métalliques. Mais lorsqu'un poison est introduit dans la circulation, il faut pour guérir, ou l'éliminer, ou le détruire.

On atteint ce dernier but dans l'empoisonnement par l'acide sulfurique, en prescrivant, comme je l'ai indiqué, après la magnésie calcinée une solution de bicarbonate de soude. On élimine un poison absorbé en facilitant sa dissolution. C'est ainsi que MM. Melsens et Guillot prescrivent l'iodure de potassium pour combattre les cachexies par suite d'absorption soit du plomb, soit du mercure.

Poursuivant ce même ordre d'idées, M. Hannon conseille le sel ammoniac dans la cachexie par suite d'absorption d'une préparation arsenicale. Je trouve ses doses un peu faibles de 3 à 10 centigrammes par jour. Quoi qu'il en soit, voici les conclusions de son mémoire inséré dans

la *Presse médicale belge* et judicieusement analysé dans la *Revue médico-chirurgicale*.

« La cachexie arsenicale ne pourra plus être considérée comme infailliblement mortelle ; son pronostic sera toujours favorable.

» L'arsenic pourra être désormais prescrit sans crainte dans toutes les affections où ses préparations sont indiquées. En cas d'intoxication générale, on aura recours au chlorure ammonique. On pourrait même, si l'action était nécessaire au traitement, produire sans crainte la cachexie arsenicale.

» On devra toujours prescrire le chlorure ammonique en même temps que l'acide arsénieux, afin d'éviter l'accumulation du poison dans le système sanguin ; car je prouverai bientôt, ajoute-t-il, qu'il est possible d'administrer simultanément de l'acide arsénieux et du chlorure ammonique à un chien, sans qu'il survienne aucun phénomène morbide pendant le temps nécessaire pour amener la mort chez un chien qui prend l'acide arsénieux seul. »

Iodure d'arsenic contre la teigne.

La *Revue médico-chirurgicale* emprunte au *Dublin Journal* un extrait d'un mémoire de M. Néligan sur l'*emploi de l'iodure d'arsenic contre la teigne*. Nos lecteurs français accepteront cette communication avec beaucoup de réserve, j'en suis sûr. Quoi qu'il en soit, voici un extrait de ce travail qu'il est bon de connaître. On pourra tenter ce

nouveau mode de traitement dans les cas tenaces et rebelles.

M. Néligan administre l'iodure d'arsenic à la dose d'un dixième à un quart de grain chez les adultes, un quinzième de grain chez les enfants de six ans, et un vingtième de grain chez les enfants plus jeunes. Chez les adultes, il l'administre sous forme de pilules, selon la formule suivante :

Iodure d'arsenic	10 centigr.
Manne sèche	
Mucilage,	aa q. s.

F. s. a. 20 pilules ; à prendre 3 par jour.

Chez l'enfant, il préfère le donner en poudre, et voici la formule :

Iodure d'arsenic	5 centigr.
Hydrargyrum cum cretâ	
Sucre en poudre,	aa 1 gram. 50 c.

F. s. a. 15 paquets, dont on donne à l'enfant 3 par jour.

On continue l'administration de ce moyen jusqu'à guérison complète. Quelquefois M. Néligan l'a donné à haute dose pendant plusieurs semaines sans aucun accident ; mais, dans nombre de cas, on voit survenir de la céphalalgie, de la sécheresse à la gorge, etc., etc., indices que l'économie est saturée d'arsenic. On fait disparaître ces symptômes en suspendant le médicament, et, au besoin, en donnant quelques purgatifs.

Il est bien entendu que le traitement interne ne dispense pas des moyens locaux. Après la section des cheveux et l'application des cataplasmes pour

faire tomber les croûtes, M. Néligan emploie des lotions avec une forte solution de carbonate de potasse, des onctions avec une pommade de carbonate de potasse, et, deux ou trois jours après, des onctions avec une pommade à l'iodure de plomb. Il ajoute enfin le bonnet de soie huilé qui entretient la tête dans une atmosphère humide. Au bout d'un mois, on suspend les moyens locaux et on laisse repousser les cheveux pour juger si la maladie est guérie, sauf, si elle récidive, à reprendre le traitement comme auparavant.

Iodure de potassium contre l'ascite.

Iodure de potassium	40 centigr.
Eau	100 gram.

A prendre par cuillerées toutes les deux heures. Employé avec grand succès par M. Thiron contre l'ascite rebelle à la digitale, à la scille et au nitre. (*Gazette médicale*).

Iodure de potassium contre les engorgements de la prostate (Helin).

Iodure potassium	4 gram.
Eau	1 litre

A prendre trois fois le jour par quart de cuillerée à soupe en augmentant tous les quatre jours d'un quart de cuillerée jusqu'à près d'une cuillerée et demie.

« L'hypertrophie de la prostrate chez les vieillards, dit M. le rédacteur de la *Revue médicale*, a passé jusqu'ici pour affection au-dessus des ressources de la thérapeutique, et dont la médecine

opératoire seule pouvait corriger les funestes résultats. Voici cependant un médecin belge qui annonce avoir obtenu, dans deux cas de rétention d'urine produits par cette cause, des succès aussi étonnants par leur rapidité que par leur durée, et moyennant l'administration d'un médicament auquel on n'avait pas soupçonné une action aussi décisive. L'hydriodate de potasse serait ce spécifique inattendu, auquel l'auteur, dans son enthousiasme, ne craint pas de présager une infaillibilité égale à celle du quinquina et du mercure. C'est beaucoup, quand le nouvel agent ne compte encore que deux succès ; et, avant de partager cette confiance, nous serons bien aise de la voir justifiée par une expérience un peu plus étendue. »

Valeur des injections iodées.

Voici le résumé d'un mémoire intéressant inséré par M. Boinet dans la *Gazette médicale :*

« 1° Les injections iodées peuvent être employées avec beaucoup d'avantage dans le traitement des hydrocèles simples ou compliquées, des kystes séreux, synoviaux, etc., des hydarthroses, des hydropisies, des abcès chauds ou froids, etc.

« 2° Elles ne sont pas dangereuses; elles ne peuvent produire ni gangrène ni intoxication, employées convenablement et dans les cas que nous avons indiqués ;

« 3° Elles produisent des effets différents, suivant les tissus avec lesquels elles se trouvent en contact ;

« 4° Leur action produit des résultats diffé-

rents sur les séreuses, les muqueuses et le tissu cellulaire, qui ont été le siége d'inflammation ou d'irritation;

« 5° Enfin elles agissent à la manière des caustiques, tout en ayant une action spéciale relative sur les tissus. »

Teinture d'iode comme abortif de la variole.

On a fait la remarque intéressante que la teinture d'iode en applications locales était un excellent moyen abortif des pustules varioliques. C'est une très intéressante application qui établit un rapprochement de plus entre les iodiques et les mercuriaux.

Poudre antiscrofuleuse (Rust).

Digitale	2 à 4 décigr.
Eponge calcinée	15 gram.
Eléo-saccharum de fenouil	8 —

Mêlez. Faites une poudre, divisez en douze paquets.

A prendre un paquet deux ou trois fois par jour contre les goîtres et les affections scrofuleuses.

Huile de foie de morue dans la phthisie (Williams).

Le *Bulletin de thérapeutique* a fait connaître un travail de M. Williams sur l'huile de morue. Deux faits doivent surtout fixer l'attention de nos lecteurs : 1° le mode de préparation ; 2° l'emploi contre la phthisie.

Préparation. — On recueille le foie de ces ani-

maux très peu de temps après la mort, et on rejette sans exception tous les foies un peu mous ou d'une couleur foncée, parce que ces changements dans la couleur ou dans la consistance indiquent un état maladif ou la putréfaction de l'organe. Ces foies sont réduits en pulpe; celle-ci mêlée avec de l'eau à la température de 47 degrés centigrades; on filtre, et après avoir laissé reposer, on décante l'huile qui surnage; on la porte ensuite à la température de 10 degrés centigrades, et on filtre de nouveau. Toutes ces opérations doivent être accomplies aussi rapidement que possible, et en vases clos, pour empêcher l'action de l'air. Par la même raison, l'huile doit être conservée dans des vases pleins, bien bouchés, et dans un endroit froid. On la filtre une seconde fois pour en séparer la stéarine et la margarine, qui se déposent par le repos et l'abaissement de température. L'élaïne reste en excès dans l'huile ainsi préparée, ce qui lui donne une plus grande fluidité et une facilité plus grande d'absorption.

Emploi contre la phthisie. — Déjà l'on a vanté en France l'huile de morue contre la phthisie, mais les remarques de M. Williams présentent un caractère pratique qui doit les recommander.

A priori on serait tenté d'admettre que l'huile de foie de morue doit compter aussi de nombreux succès dans la première période de la phthisie tuberculeuse, c'est-à-dire lorsque les tubercules sont à l'état cru; mais, à cette époque, les symptômes sont encore assez peu prononcés pour que les malades répugnent à se soumettre longtemps à un trai-

tement quelconque, et y renoncent aussitôt qu'ils ont éprouvé un peu d'amélioration. M. Williams ne compte donc pas un assez grand nombre de faits pour pouvoir se prononcer à cet égard ; cependant, ce dont il a pu s'assurer, c'est que l'administration de l'huile de foie de morue fait tomber la toux et la fièvre, relève les forces et l'aspect général. Toutefois, l'amélioration est loin d'être aussi rapide et aussi évidente que dans une période plus avancée de la maladie. Les signes physiques sont, à peu de chose près, les mêmes que ceux qui se montrent dans la seconde période après la disparition des râles humides. Il semble que l'huile de foie de morue ait pour action élective de ramener les tubercules à l'état stationnaire ou à un état plus conciliable avec la conservation de la santé et l'accomplissement des fonctions.

Mais c'est surtout dans la troisième période de la phthisie pulmonaire, lorsque les progrès de la maladie ont plongé le patient dans le marasme par une expectoration purulente très abondante, par des sueurs nocturnes, par la diarrhée colliquative, bref, par tous ces symptômes qui réduisent bientôt les phthisiques à un état squelettique, c'est alors que l'efficacité de l'huile de foie de morue paraît dans toute son étendue, et que M. Williams a pu observer des améliorations tellement inespérées, qu'elles pouvaient passer pour des espèces de *résurrection*. Des observations nombreuses, publiées à la suite de son travail, ne peuvent laisser aucun doute à cet égard.

M. Williams ne donne l'huile qu'à des doses

rès modérées ; il commence par une, deux ou rois cuillerées à café de cette huile, qu'il admiistre ordinairement dans la matinée, une ou deux ieures après chaque repas. Il a remarqué que, de ette manière, l'estomac n'en éprouve aucun inonvénient, et que la digestion de l'huile s'opère ans encombre avec celle déjà commencée des aliments. Plus tard, si les malades peuvent les supporter, il remplace les cuillerées à café par des uillerées à bouche de cette huile. Il l'administre oujours dans un véhicule approprié, et le plus rdinairement dans un liquide d'une odeur agréaole et au goût du malade, tel qu'une infusion de euilles d'oranger, avec addition d'un peu de teinture et de sirop d'orange. Dans beaucoup de cas, l'addition d'une petite quantité d'acide nitrique étendu d'eau dans le véhicule, rend le médicament plus facile à supporter.

Moyen très simple de masquer la saveur de l'huile de foie de Morue. (Frédéricq.)

Mâcher, avant et après avoir avalé l'huile, de l'écorce d'orange sèche.

Ce moyen réussit pour quelques personnes.

Je me trouve mieux de prescrire du café noir, sans sucre, très fort, quelques gorgées avant et après l'ingestion de l'huile.

Sous-nitrate de bismuth contre la diarrhée des phthisiques. (T. Thompson.)

Sous-nitrate de bismuth, 25 centigr.

Gomme arabique,	15 centigr.
Magnésie,	10 —

Mêlez pour une prise que vous pourrez renouveler toutes les six heures.

J'ai conservé, dit M. Thompson, les notes de 21 cas dans lesquels il a été administré. Sur ce nombre, il y avait 18 phthisies à divers degrés et 3 bronchites. Chez 15 de ces malades, la diarrhée a été entièrement dissipée; chez 4 autres, il y a eu un bénéfice temporaire; et le remède n'a été trouvé inefficace que dans *deux* cas. Dans l'un de ces deux cas, les évacuations n'offraient aucune apparence de bile; dans l'autre, un cas de phthisie au dernier degré, la diarrhée durait depuis deux ans.

Dans les cas où le soulagement a été seulement temporaire, les déjections étaient pour la plupart noires et irritantes.

Enfin, dans les 15 cas de succès complet, la durée de la diarrhée variait de six jours à trois mois, et le nombre des selles était par jour de trois à treize. Une amélioration marquée se manifestait d'ordinaire dès la deuxième dose, et la diarrhée était presque invariablement dissipée en moins d'une semaine.

Poudre contre la lienterie des enfants à la mamelle.

Sous-nitrate de bismuth
Yeux d'écrevisses aa de 5 à 10 centig.

A prendre dans la journée.

Cette médication est-elle sans effet, M. Trous-

seau change de batterie. Si les selles et la salive sont acides et rougissent le papier de tournesol, l'usage des alcalins lui paraît indiqué. Il fait mêler au lait une certaine proportion de bicarbonate de soude (vingt-cinq à cinquante centigrammes dans les vingt-quatre heures). Si ce moyen échoue, il substitue au sel de soude la magnésie à la dose de dix à vingt-cinq centigrammes dans du sirop ou dans un peu d'eau de gomme. Puis, en cas d'insuccès nouveau, il a recours au saccharate de chaux, formé par le contact de la chaux éteinte avec le sucre et qu'on mêle au lait et aux aliments à la dose de cinquante centigrammes à un gramme et demi et deux grammes suivant l'âge des sujets. Il est rare que cette médication ne modère pas la diarrhée. Cependant, le contraire peut arriver. On peut alors administrer une potion ainsi composée :

Azotate d'argent cristallisé	de 1 à 2 cent.
Eau distillée	30 gram.
Sirop	20 —

A prendre, par cuillerée à thé, dans les vingt-quatre heures.

Mais lorsque cette potion ne réussit pas, M. Trousseau emploie parfois avec avantage le mélange suivant :

Ipéca en poudre	5 centigr.
Calomel	5 —
Laudanum	2 gouttes.
Sucre en poudre	4 gram.

Nous avons vu dans le service plusieurs enfants

rachitiques pris de diarrhée incoercible. On avait essayé en vain l'ipéca, le sel de Seignette, les astringents, les opiacés, l'amidon, le régime; la diarrhée continuait. On a usé du mélange qui précède, et, sous l'influence de cette médication, la diarrhée s'est modifiée et arrêtée; or, remarquez ce fait capital: ces enfants avaient pris séparément tous les éléments du mélange sans qu'on eût obtenu rien de satisfaisant. Ceci prouve donc que lorsqu'un remède n'agit pas, un autre remède voisin de celui-ci, de la même espèce et associé à lui, vient renforcer son action et non la contrarier, d'où résulte une polypharmacie véritablement efficace.

Il faut dire, du reste, que le mélange dont il s'agit réussit bien moins dans la *lienterie* que dans les autres formes de la diarrhée. Il est bien entendu que chez l'enfant à la mamelle la lienterie est due à la mauvaise alimentation, et, qu'avant toute chose, c'est cette condition défavorable qu'il convient de réformer. Lorsqu'au lieu de lait de femme on donne à l'enfant sevré prématurément du lait de vache ou des aliments, on l'expose à des indigestions successives qui se terminent par la lienterie. Le remède essentiel est de rendre le sein à l'enfant; mais comme la lienterie survient souvent à l'époque du sevrage, l'enfant peut se refuser à téter : alors, à défaut du lait de femme, il convient de joindre aux moyens pharmaceutiques l'alimentation que l'expérience a jugée la meilleure.

En thèse générale, le lait est l'aliment qu'on

doit préférer. Le lait de chèvre et le lait de vache purgent moins que le lait d'ânesse. Essayez le lait de chèvre ; s'il n'y a pas de chèvre, donnez le lait de vache cru ou cuit, suivant l'effet qu'il produit sur les intestins ; car, tel sujet est purgé par du lait cru et ne l'est pas par du lait cuit, et réciproquement.

(*Journal de médecine et chirurgie pratiques.*)

Pilules contre la diarrhée cholérique (Devilliers).

Diascordium	8 gram.
Sous-nitrate de bismuth,	4 —

Faites trente-six pilules. — A prendre une pilule toutes les heures ou toutes les demi-heures, suivant l'intensité de la diarrhée.

M. Devilliers assure que l'emploi de ces pilules a constamment arrêté la diarrhée prodromique.

Pastilles de bismuth (Stan. Martin).

Sucre blanc pulvérisé,	435 gram.
Sous-nitrate de bismuth pulvérisé	8 —
Gomme adragante	2 —
Eau ordinaire	30 —

Si l'on désire les aromatiser, on se sert d'un mélange d'eau de fleurs d'oranger, de laurier-cerise et de rose au lieu d'eau ordinaire.

Faites des pastilles de 8 décigrammes qui contiennent chacune 1 décigramme de nitrate de bismuth. On fait sécher ces pastilles à l'ombre de la lumière.

Si l'on fait sécher les pastilles de sous-nitrate de

bismuth aux rayons du soleil, ces pastilles deviennent noires comme du charbon. A quel phénomène chimique ou physique doit-on attribuer cette coloration? Pour arriver à un résultat, j'ai fait avec 10 grammes de sucre pulvérisé, 5 grammes d'oxyde de bismuth et de l'eau, une pâte molle que j'ai étendue sur une assiette qui fut ensuite exposée au soleil. En peu d'heures le mélange est devenu d'un noir foncé; ayant traité cette masse par l'eau, j'ai reconnu qu'une portion du sucre avait été perdue, que le bismuth ne pouvait plus reprendre sa première blancheur.

On doit supposer que dans la circonstance une portion de l'oxygène du sel de bismuth s'est combinée à de l'hydrogène et a mis du carbone du sucre à nu; ou bien il se pourrait que les rayons solaires réagissent, comme cela arrive quelquefois, sur les molécules des corps, en changent les dispositions et produisent cette coloration. De toutes manières, le sucre pourra, dans certaines circonstances, déceler la présence du bismuth, et ce phénomène est assez curieux pour fixer l'attention des chimistes.

SUBSTITUTIFS.

Potion au nitrate d'argent (Barth).

Nitrate d'argent	5 centigr.
Eau distillée	100 gram.
Sirop de sucre	20 —

Mêlez; à prendre par cuillerées. Contre le choléra.

M. Barth administre en même temps des lavements avec 25 centigrammes de nitrate d'argent.

Du traitement de l'hydarthrose par la pommade au nitrate d'argent.

Depuis les belles observations de M. Jobert, la pommade au nitrate d'argent est entrée dans le domaine de la thérapeutique, M. Uytterhœven l'a employée à la dose de 1 et 2 grammes de nitrate pour 8 d'axonge pour combattre les hydarthroses. Voici le résumé de son mémoire publié dans le *Nouvelliste belge* :

1° La pommade au nitrate d'argent a une action résolutive sur les épanchements séreux des articulations.

2° Cet agent thérapeutique ne peut être mis en usage dans cette maladie, qu'après en avoir conjuré l'état inflammatoire.

3° L'énergie de ce topique est proportionnée à la dose de sel d'argent qui entre dans sa composition.

4° Il est indispensable de dissoudre le sel argentique dans l'eau, avant de l'incorporer à l'axonge, afin d'éloigner l'action rubéfiante et cautérisante du nitrate d'argent sur la peau, et d'empêcher la formation des vésicules qui, sans cette précaution, apparaissent infailliblement.

5° Et enfin ordinairement des douleurs vives mais passagères se déclarent sur tous les points soumis à l'action du topique.

Traitement des bubons syphilitiques par la pommade de nitrate d'argent (Lutens.)

M. Lutens emploie la pommade au nitrate d'argent au huitième.

Voici la manière d'employer ce moyen dans les bubons. On pratique deux frictions par jour : une le matin, une le soir. A chaque friction on consomme ainsi environ 2 gros de pommade. Après trois ou quatre jours, la peau devient noire et brillante. Au lieu de suspendre le traitement jusqu'à la chute des feuillets épidémiques, on enlève ceux-ci, soit avec les ongles, soit avec une spatule, et on recommence les frictions. Ces frictions n'occasionnent jamais de douleurs, mais quelquefois de légères démangeaisons; elles sont continuées jusqu'à la disparition des tumeurs, ou jusqu'à ce que la suppuration soit assez bien prononcée pour nécessiter quelques ponctions.

La plupart des bubons ainsi traités existaient chez des hommes atteints de chancres étendus et évidemment indurés. Les uns étaient à l'état d'invasion, et guérirent par résolution; d'autres offraient déjà un empâtement sensible, signe précurseur de la suppuration : souvent cet empâtement se dissipa d'une manière très rapide, et le bubon disparut; quelquefois même la suppuration était manifeste, et cependant, sous l'influence des frictions, le pus s'absorba, et la résolution s'obtint encore.

Sans doute, on n'obtient pas toujours des résultats aussi heureux; mais les insuccès qu'il a

parfois éprouvés n'empêchent pas M. Lutens de regarder la pommade au nitrate d'argent comme un résolutif puissant, qui calme rapidement la douleur, et dissipe à vue d'œil le gonflement des glandes et du tissu cellulaire ambiant.

Il a eu également à s'en louer contre les engorgements glandulaires du cou, non encore passés à l'état chronique : mais dans les cas de bubons indolents et d'engorgements scrofuleux du cou ou des aines, arrivés à la chronicité, le traitement a été en général plus long et plus difficile. C'est là d'ailleurs ce qui arrive avec toutes les autres médications.

Cautérisation de la tunique vaginale par le nitrate d'argent, à travers la canule du trocart, pour obtenir la cure radicale de l'hydrocèle (Defer).

« Après avoir fait la ponction, dit-il, comme dans la méthode en vigueur, je laisse la sérosité s'écouler, avec le soin de faire suivre à la canule le mouvement de rétraction du scrotum, pour qu'elle n'abandonne pas la cavité de la tunique vaginale. Lorsque l'écoulement de la sérosité est terminé, j'introduis par la canule un mandrin, dont l'extrémité cannelée est chargée de nitrate d'argent fondu, et je cautérise légèrement toute la cavité séreuse en promenant sur elle le porte-caustique. La cautérisation terminée, je rentre le mandrin dans la canule, puis je retire celle-ci.

» La douleur produite par cette manière d'opérer est beaucoup moins vive et dure moins longtemps que dans le procédé par injection. Il se dé-

veloppe bientôt de l'inflammation, et selon qu'elle est plus ou moins intense, il s'établit des adhérences cellulaires intimes entre les deux feuillets de la tunique vaginale, ou bien la séreuse, simplement modifiée dans son état pathologique, reprend son activité d'absorption normale, et l'équilibre entre les vaisseaux exhalants et absorbants de cette membrane est alors rétabli.

» Il va sans dire que si la cautérisation était faite par des mains inhabiles et sans expérience du nitrate d'argent, il pourrait survenir une inflammation trop vive qui exposerait à des accidents.

» Il faut, je le répète, promener sûrement et vite le mandrin sur les parois de la tunique vaginale, de façon à la toucher légèrement avec le nitrate d'argent. »

Cautérisation contre l'incontinence d'urine (Chambers).

Il s'agissait dans l'unique observation rapportée d'une jeune fille de seize ans ; M. Chambers cautérisa le méat urinaire avec le nitrate d'argent, et, onze jours après cette opération, l'incontinence d'urine n'avait pas encore reparu. C'est un moyen quelque peu cruel sans doute, mais qu'on n'hésitera pas à employer, à l'exemple de M. Chambers, quand on songe à la désespérante opiniâtreté avec laquelle certaines incontinences d'urine résistent aux moyens les plus rationnels et les plus activement employés.

Je conseille cependant d'employer au préalable

la belladonne comme je l'ai indiqué dans mon annuaire précédent. Voyez celui-ci, page 7.

Solution contre le coryza (Lockwood).

Nitrate d'argent	50 centigr.
Eau	30 gram.

Appliquer sur la membrane de Schneider à l'aide d'un pinceau de poil de chameau.

« L'application n'est pas douloureuse ni même désagréable. Son effet immédiat est d'exciter une effusion séreuse abondante, qui continue pendant quelques minutes; après quoi les narines sont débarrassées de tous les empêchements jusque-là existants au passage de la respiration, et les malades éprouvent une sensation de soulagement manifeste. Avec l'affaissement de la tuméfaction locale, l'abattement et le malaise général disparaissent. Pendant quelques minutes, l'inhalation d'un air froid communique à la muqueuse des narines une sensation de crudité; mais cela ne dure pas longtemps; et dès lors, à moins que l'inflammation ne s'étende au delà de la membrane de Schneider, la guérison est complète.

» Pour obtenir une cure radicale, la solution doit être appliquée aussi près que possible du début du catarrhe. Quand l'inflammation s'est étendue au pharynx, etc., il n'est plus praticable de soumettre toutes les parties affectées à un traitement qui est purement local. J'ai cependant appliqué le remède à bon nombre de cas où la maladie datait déjà de plusieurs jours ; et alors même, bien qu'on ne pût s'attendre à enlever des phé-

nomènes d'irritation bronchique lorsqu'il en existait, la tête a toujours été soulagée d'une manière notable par le rétablissement du libre passage de l'air par les fosses nasales. »

L'auteur rappelle le mode de traitement recommandé en 1847 par M. Deschamps, et qui consiste à injecter toutes les deux heures dans les fosses nasales une solution d'opium. (Voyez *Annuaire de thérapeutique* 1848.)

Injection contre le coryza (Pretty).

Sulfate de zinc	15 centigr.
Eau	30 gram.

On prend une seringue de 30 grammes et on injecte le liquide une ou deux fois dans chaque narine, le malade penchant sa tête en avant vers un bassin. Faite au commencement du coryza, au moment où commence la démangeaison, il est rare que l'injection ne réussisse pas. Plus tard, il faut attendre que la membrane se soit un peu dégorgée ; sans quoi l'injection détermine une douleur assez vive vers les sinus frontaux, sans empêcher l'écoulement. Une injection peut suffire, mais il en faut quelquefois deux ou trois.

Acétate de plomb neutre dans le traitement de quelques affections oculaires, selon la méthode de Buys (Fl. Cunier).

Voici un travail sur lequel j'appelle toute l'attention de nos lecteurs, et qui, j'en suis convaincu, marquera un progrès en ophthalmologie.

Voici, d'après M. Cunler, comment procède M. Buys :

« Il fait choix de l'acétate de plomb neutre, préalablement éprouvé, et réduit en poudre impalpable.

» Un pinceau à miniature, du volume de ceux ordinairement usités pour l'emploi des caustiques liquides, est mouillé d'eau, afin de pouvoir être chargé de poudre plombique. (Il faut, pour recouvrir toute la face interne d'une paupière, de 1 à 7 centigrammes d'acétate de plomb.)

» Si l'on veut toucher en bas, on ordonne au malade de regarder en haut, et on abaisse la paupière inférieure, comme on le fait pour la cautérisation. L'acétate de plomb dont le pinceau est chargé est alors uniformément étendu sur toute la surface conjonctivale à modifier.

» Ce temps terminé, on maintient la paupière renversée jusqu'à ce que les larmes soient venues dissoudre l'acétate plombique. Si quelque portion de sel est en excès, on l'enlève avec le pinceau.

» Pour appliquer l'acétate de plomb en haut, on retourne la paupière (toujours comme cela a lieu pour la cautérisation), et la portion conjonctivale malade est recouverte avec le sel. Ici, la dissolution se fait plus lentement : l'humidité fournie par la muqueuse est le plus ordinairement insuffisante, et l'on est obligé de la toucher avec le pinceau imbibé des larmes qui s'accumulent dans les angles.

» Dès que l'acétate plombique est dissous par les larmes et a pénétré dans le tissu, on voit celui-ci

se crisper, se contracter fortement : il survient même souvent, surtout à la paupière supérieure, une espèce d'efflorescence sanguine; mais le phénomène le plus remarquable, c'est que les granulations, si elles n'ont qu'un volume moyen, et leurs sillons, lorsqu'elles en offrent, disparaissent; la membrane apparaît lisse et unie aussi longtemps qu'elle reste tendue et exposée à l'air. L'aspect blanc éclatant, que le plomb lui imprime, ne se manifeste, en général, qu'après que la réposition de la paupière a eu lieu.

» Lorsque les granulations offrent un volume considérable ou que la conjonctive présente des sillons très profonds, le poli ne s'obtient pas dès la première application; mais on le voit se manifester au second ou au troisième attouchement.

» Le contact de l'acétate de plomb avec la muqueuse palpébrale détermine un sentiment très prononcé d'adstriction, parfois de cuisson; il y a rarement production de véritable douleur. Ce sentiment disparaît bientôt, pour renaître au moment où la paupière touchée est remise en place; il se manifeste alors un flux de larmes blanches, brûlantes, qui cesse dans un espace de temps qui varie entre quelques secondes et deux ou trois minutes; il se prolonge rarement davantage. L'œil peut alors être tenu ouvert. Si c'est la paupière supérieure qui a été touchée, la sensation de gravier (permanente ou revenant par intervalles), que déterminait l'inégalité de la muqueuse, a disparu; on ne ressent plus que de l'engourdissement dans la partie, et pendant une ou

deux heures, il s'écoule parfois, à des intervalles éloignés, quelques larmes chaudes. Lorsque l'attouchement a eu lieu en bas, la gêne reste assez prononcée durant quelques heures; l'engourdissement est plus fort et plus persistant; il s'accompagne même du retour, par intervalles, du sentiment de cuisson perçu au moment de l'application.

» La réaction du côté de l'œil est nulle; si vous avez affaire à des granulations indolentes, la légère injection de la conjonctive oculaire qui survient, se dissipe immédiatement; si, au contraire, cette conjonctive est injectée, s'il y a vascularisation kératique, une diminution des plus manifestes dans le calibre et le nombre des vaisseaux peut être constatée au bout de quelques heures.

» Le premier attouchement est toujours suivi du développement d'un certain degré de gonflement et parfois d'œdème des paupières; après vingt-quatre ou quarante-huit heures tout a disparu. L'application des compresses imbibées d'eau de Goulard camphrée, et, mieux encore, l'usage de compresses sèches, frottées avec du camphre, hâtent considérablement la résolution de cet état. C'est à ces mêmes moyens que j'ai recours lorsque l'application du sel de plomb est suivie d'une persistance trop vive du sentiment de cuisson ou de douleur.

» M. le docteur De Condé, médecin de régiment au 6e de ligne, et correspondant de l'Académie, a établi récemment, dans un travail très remarquable inséré dans mes *Annales d'oculistique*, tout

l'avantage qu'offre la pratique qui consiste à attaquer d'abord les granulations des paupières supérieures. M. Buys suit ce précepte, aujourd'hui généralement adopté. Il commence habituellement par porter l'acétate de plomb sur la surface altérée des deux paupières supérieures ; parfois il ne touche qu'une seule paupière le même jour.

» Deux ou trois jours plus tard, il attaque les paupières inférieures.

» Après une couple de jours de repos, il va à la recherche des portions de conjonctive altérée, principalement dans les angles, qui ont pu échapper à l'application, et il les touche immédiatement.

» Il ne faut revenir à une nouvelle application qu'après que les traces de la première ont disparu, ou, du moins, sont diminuées considérablement. Cette disparition est d'autant plus prompte que l'affection est plus aiguë ou que l'écoulement des larmes est plus abondant.

» Le sel plombique met parfois un temps considérable à se détacher ; je connais des malades qui ont été traités par M. Buys en 1838, 1839 et 1840, et qui en présentent encore des traces.

» Cette lenteur que le plomb met quelquefois à disparaître a conduit M. Buys à examiner cette question :

» *A quelle époque et à quels signes pourra t-on reconnaître que l'affection granuleuse est parfaitement guérie.*

» Voici sa réponse :

» Au bout d'un certain temps, dit-il, l'aspect blanc de la muqueuse cesse d'être homogène ; par

suite de l'élimination progressive du sel dont elle a été saturée, on ne remarque plus que quelques traînées plus ou moins diffuses, offrant çà et là une sorte de tatouage pulvérulent. Or, dans les points où l'élimination complète s'est opérée, on peut apprécier parfaitement l'intégrité de la conjonctive revenue à l'état normal, et en conclure par analogie, la guérison complète, qui ne sera objectivement appréciable qu'après la disparition totale du sel plombique. Si donc, pendant un temps assez long, un mois, six semaines, par exemple, la muqueuse a cessé de sécréter, si les granulations se sont effacées, si la conjonctive a pris son poli et ne présente plus d'autre trace de l'affection que la présence du sel plombique, on peut considérer le malade comme parfaitement guéri. »

Telle est la méthode thérapeutique d'une application simple et facile, qui guérit aussi sûrement que celle qui repose sur l'emploi du nitrate d'argent, et qui a sur cette dernière l'incontestable avantage de ramener la muqueuse altérée à ses conditions physiologiques, au lieu de la détruire et de la remplacer par un tissu de nouvelle formation. La guérison, il ne faut pas le perdre de vue, n'est pas achetée au prix de souffrances pénibles, comme cela a lieu avec la pierre infernale; elle est réalisée dans un espace de temps de moitié, et, le plus souvent même, des trois quarts moindre que par la cautérisation.

Les ophthalmologues, continue M. Cunier, se sont beaucoup préoccupés de la recherche d'un moyen capable de produire le contact prolongé

des remèdes ophthalmiques avec l'œil malade; naguère encore M. Hairion a signalé la haute importance de ce problème dont il croyait avoir trouvé la solution dans l'emploi de l'occlusion palpébrale déterminée par le collodion. La méthode de M. Buys lève très heureusement la difficulté, du moins en ce qui concerne les granulations essentiellement propres à l'ophthalmie dite militaire ou contagieuse, et quelques altérations de la conjonctive (surtout celles de forme granuleuse) qui surviennent dans le cours de certaines ophthalmies. C'est bien évidemment au contact permanent, ou, si l'on veut, à la combinaison du modificateur avec la partie à modifier, qu'est due l'efficacité et la promptitude d'action de cette médication.

Les applications plombiques peuvent être employées avec un avantage considérable comme *abortives*, dans toutes les inflammations où l'on recommande le nitrate d'argent soit en application (en crayon ou en solution concentrée) soit en collyre ou en pommade, à doses plus ou moins élevées.

Les effets hyposthénisants sur le système sanguin et sur le système nerveux oculaire, que l'on reconnaît à l'acétate de plomb employé en collyre, sont en quelque sorte rendus instantanés et sont augmentés de la manière la plus remarquable, lorsque cet agent est déposé méthodiquement sur la conjonctive palpébrale.

Les applications de la *poudre impalpable d'acétate de plomb neutre ne rendraient-elles pas da*

grands services dans le traitement des granulations du col de l'utérus? C'est une question que je recommande à l'attention des chirurgiens.

CAUSTIQUES. — RÉVULSIFS.

Emploi du caustique de Vienne contre le phlegmon diffus (M. Bocamy).

M. Bocamy a publié dans la *Gazette médicale de Montpellier* un mémoire important sur l'emploi du caustique de Vienne dans les phlegmons diffus, maladie longue et grave comme chacun sait. On applique le caustique quand le doigt explorateur reconnaît la présence du pus dans les mailles de tissu cellulaire.

L'usage du caustique de Vienne est aujourd'hui très répandu dans un grand nombre de cas; mais personne, avant M. Long, n'a eu l'idée de l'employer dans les phlegmons diffus. Les succès que M. Long avait obtenus de la pâte de Vienne dans les décollements survenus à la suite du phlegmon, le conduisirent à penser que ce même caustique pourrait produire des résultats avantageux dans les inflammations phlegmoneuses à une autre époque de leur développement.

Essence de moutarde comme révulsif et épispastique (Van den Corput).

On a proposé comme révulsif externe puissant, une solution alcoolique d'essence de moutarde, dans les proportions de 1 partie d'huile volatile sur 12 à 20 parties d'alcool à 35 degrés. L'appli-

cation de cet alcoolé sur la peau, au moyen d'un linge et mieux d'une flanelle ou d'un morceau d'amadou que l'on humecte, détermine en peu d'instants une vive rubéfaction, suivie quelquefois de phlyctènes. Il est bon, dans ces cas, de recouvrir la compresse de taffetas ciré, afin d'éviter l'inconvénient que présentent ses vapeurs d'irriter la conjonctive en excitant le larmoiement. Quelques gouttes d'éther ou une solution de chlorure de soude suffisent pour calmer, lorsqu'elle est trop vive, la douleur qui pourrait résulter de cette application.

Les effets dérivatifs que le médecin cherche à obtenir dans les cas souvent extrêmes, où il a recours à la médication révulsive, exigeant une action prompte et décisive, il serait à désirer que l'on substituât désormais l'usage de l'alcoolé ou de l'eau distillée de moutarde à celui des sinapismes, qui, la plupart du temps, sont à peu près inertes, presque constamment mal préparés, souvent encore fournis par des farines impures ou surannées, et toujours à coup sûr malpropres et incommodes pour le malade.

Disons encore que l'essence de moutarde, employée seule ou plutôt en solution dans partie égale d'éther, pourrait, comme vésicant, remplacer, en certaines circonstances, les épispastiques cantharidés; mais c'est ordinairement sous forme de liniment, dans les cas d'algies rhumatismales, qu'on la met en usage ; on pourrait, à cet effet faire emploi de la pommade rubéfiante dont voici la formule :

Essence de moutarde	2 gram.
Axonge	50 —

Mêlez. Plusieurs autres végéteaux indigènes de la famille des crucifères, et particulièrement les racines du *cochlearia armoracea*, etc., fournissent à la distillation une eau qui a la plus grande analogie avec la précédente, et qui doit sa saveur ainsi que son odeur âcre et piquante à une huile volatile, dont les propriétés et la composition paraissent identiques avec les caractères de l'essence de moutarde. Leur emploi thérapeutique conviendrait, sans nul doute, dans les mêmes circonstances que celles où l'on a recours aux préparations sinapisiques.

Vinaigre cantharidé anglais.

Cantharides	50 gram.
Euphorbe	10 —
Faites digérer huit jours dans	
Acide acétique	150 —

Passer avec expression, filtrer; tailler un morceau d'amadou imbibé de ce vinaigre, appliquer sur la peau, la vésication est rapide.

Collodion contre les brûlures (Lambert).

Recouvrir de collodion au moyen d'un pinceau les parties brûlées. M. Lambert vante ce moyen avec beaucoup d'enthousiasme. (*Gazette médicale de Lyon.*) (Voyez pour la préparation du collodion, *Annuaire de thérapeutique*, 1849, page 261.)

Traitement des ulcérations du col utérin par le collodion (Mitchell).

On emploie habituellement dans ces maladies les attouchements avec la pierre infernale pour permettre à la solution de continuité de se cicatriser à l'abri de la couche protectrice que l'escarre lui forme. Mais souvent le but est dépassé et la cautérisation provoque une inflammation fâcheuse. C'est par la considération de semblables accidents que M. Mitchell a été conduit à appliquer le collodion au traitement des ulcérations utérines.

Voici comment il procède :

La femme étant placée sur le côté gauche, et le speculum introduit, on essuie la surface ulcérée successivement avec plusieurs morceaux de linge jusqu'à ce qu'elle soit entièrement débarrassée du mucus adhérent qui la recouvre. Alors un pinceau de poil de chameau trempé dans le collodion est porté sur l'ulcération, et l'on attend environ deux minutes pour l'y laisser sécher complétement. On en dépose ainsi deux ou trois couches l'une après l'autre, si cela est nécessaire. Le premier contact détermine une légère sensation de brûlure causée par l'éther, puis un refroidissement dont l'évaporation rend compte.

Il faut renouveler le même pansement au bout de quarante-huit heures, parce que la sécrétion qui se rassemble sous ce vernis finit par le détacher. Dans les cas de simple abrasion, trois applications ont été suffisantes.

Si la maladie est plus obstinée, s'il existe des granulations volumineuses, l'auteur emploie en premier lieu le nitrate d'argent, le nitrate acide de mercure ou la potasse fondue, et dépose ensuite par-dessus l'escarre une couche du mélange siccatif. Il dit avoir réussi par ce procédé à guérir des ulcères étendus dans un espace de temps moindre de moitié que celui qui aurait été nécessaire sans l'auxiliaire du collodion.

Dans la vaginite sans ulcération, une couche de collodion étendue sur les parois du conduit enflammé diminue de beaucoup la douleur, qui résulte du moindre frottement.

Emploi du collodion pour couvrir les pilules.

Le collodion peut être avantageusement employé pour recouvrir les pilules. A cet effet, on place les pilules sur la pointe d'une aiguille, puis on les trempe dans la solution de pyroxyline. J'emploie, dit M. Durden, une solution d'une pesanteur de 0,810, et deux immersions suffisent pour donner aux pilules un enduit parfait.

Des pilules d'aloès ou de coloquinte ainsi recouvertes de collodion, et placées sur la langue, n'accusent, en aucune façon, la saveur amère de l'aloès ou de la coloquinte.

Pommade de Steege contre l'alopécie.

Pommade de cacao (préparée avec beurre de cacao 2 parties, et huile d'olive 1 partie)	60 gram.
Tannin	1 —

Quinine	50 centig.

Dissolvez dans

Alcoolat aromatique	10 gram.

M. s. a. — On fait usage soir et matin de cette pommade qui arrête assez bien la chute des cheveux.

Siccatif brillant (Monmory et Raphanel).

Huile de lin chauffée pendant seize heures	2 kilog.

Faites-y dissoudre

Gomme copal	» — 500

Puis ajoutez

Galipot	4 —
Sandaraque	2 —
Gomme laque blonde	6 —
Mastic en larmes	1 —
Gomme copal tendre	1 —

Mélangez le tout et faites cuire pendant deux heures. — Ajoutez

Alcool à 33 degrés	20 litres.

Lorsque la dissolution est complète, passez à travers un tamis, et ajoutez une poudre colorante selon la couleur de la peinture que l'on veut faire.

Pour employer cette composition à la mise en couleur des appartements, on commence par nettoyer le parquet ou carreau ; quand il est bien sec, on étend dessus avec un pinceau la composition après l'avoir bien remuée.

Au bout de deux heures on étend une seconde

couche, qui, lorsqu'elle est bien sèche (au bout de deux heures), donne un grand brillant au parquet ou carreau.

Pour la nettoyer, on emploie une éponge avec de l'eau, et, pour rendre le brillant enlevé par la fatigue, par le temps, etc., on frotte légèrement avec un chiffon imbibé d'huile de lin.

Pour peinture des murs, boiseries, ferrures, etc., on doit ajouter à la composition ci-dessus 3 kilogrammes de gomme élémi.

Pâte phosphorée pour la destruction des animaux nuisibles (Duboys).

La composition que nous proposons nous a toujours bien réussi. L'essai qu'on fera de cette pâte justifie ce que nous avançons, car il en est de cette formule comme de toutes celles que nous adoptons ; nous l'avons soumise à une longue expérience avant de la faire connaître. La voici :

Phosphore	20 gram.
Eau bouillante	400 —
Farine de blé, seigle, sarrasin ou toute autre farine appréciée des animaux dont on veut se débarrasser	400 —
Suif fondu	400 —
Huile de noix	200 —
Sucre en poudre fine	250 —

Mode de préparation, emploi. — On met l'eau bouillante et le phosphore dans un mortier en por-

celaine, le phosphore se liquéfie immédiatement ; on ajoute rapidement la farine, mais par portions, en agitant continuellement avec un pilon de bois; lorsque ce premier mélange est presque froid, on verse peu à peu le suif fondu et peu chaud, l'huile, et enfin le sucre, et l'on continue de remuer jusqu'à parfait refroidissement.

Si le phosphore a été bien divisé dans cette opération, la pâte conserve très longtemps son efficacité.

On introduit la pâte phosphorée dans des flacons ou des pots, qu'on bouche avec soin ; mais il ne faut pas perdre de vue ce point important, qu'elle doit être placée à l'abri du contact de l'air et de la lumière pour éviter que le phosphore ne s'oxyde.

Cette pâte est une préparation infaillible ; pour l'employer, on l'étend en couches légères sur des tranches de pain très minces. Les rats, les souris, les mulots, etc., etc., en mangent avec avidité et ne tardent pas à succomber.

Hachée avec des vers, elle détruit parfaitement les taupes, les loirs, les grillons, etc., etc.

THÉRAPEUTIQUE CHIRURGICALE.

Moyen de remédier aux rétentions d'urine sans recourir au cathétérisme (Cazenave, de Bordeaux).

« Lorsque je suis appelé, dit M. Cazenave, auprès d'un malade qui a une rétention d'urine complète ou incomplète, je fais vider immédiatement le gros intestin avec un demi-lavement

huileux, et quelquefois purgatif, s'il existe une constipation habituelle, ou s'il n'y a pas eu de garderobes depuis quinze ou dix-huit heures. Quand ce lavement est rendu, j'en fais servir un second, mais un quart seulement et à l'eau froide; prescrire le repos absolu dans le lit, et faire placer autour de la verge, sur le périnée, sur les cuisses, à l'anus et à l'hypogastre, des compresses imprégnées d'eau froide, mais mieux des vessies de cochon remplies au quart d'eau à la glace, ou de la glace grossièrement concassée. Si, après une demi-heure d'attente, le malade n'urine pas ou n'urine que très peu, je le fais placer sur le bord de son lit, garni d'une alèze en taffetas ciré, et lui fais administrer de petites douches ascendantes froides et à jet continu, pendant 20 à 25 minutes. Après cet espace de temps, je fais administrer un autre quart de lavement, et introduis moi-même dans le rectum de petits morceaux de glace, à surfaces lisses et non blessantes. D'un autre côté, je continue les applications réfrigérantes sur les parties indiquées plus haut. »

M. Cazenave a employé ce procédé sur onze malades pris de rétention d'urine, trois pour cause de prostatite chronique, et huit par des ischuries occasionnées par des rétrécissements plus ou moins étendus de l'urètre. Il a échoué sur les trois premiers malades; il n'a pas mieux réussi sur deux des huit autres malades qui avaient eu déjà à supporter de longues tentatives infructueuses de cathétérisme, mais il a complétement réussi chez les six autres sujets, dont quelques-uns avaient

également été soumis au cathétérisme sans résultat. (*Union médicale*).

Tamponnement des fosses nasales (Mérat).

On sait combien de fois les épistaxis rebelles ont inspiré d'inquiétude aux praticiens. Voici un moyen très simple de maîtriser cette affection. Il suffit, dit M. Mérat (*Union médicale*), de tamponner la narine, siége de l'écoulement sanguin, pardevant seulement, et en y faisant entrer de petites boulettes de charpie fine, sans y attacher de fil, qu'on pousserait successivement le plus en avant qu'on pourrait. Il n'y a pas à craindre qu'elles passent par l'arrière-bouche, puisque le canal va toujours en se rétrécissant d'avant en arrière, et que les efforts de l'expectoration et de la toux les portent en avant.

Ce mode de tamponnement ne produit que peu de douleur, comparativement à celle qui résulte de l'usage de la sonde de Bellocq; et il n'a pas enfin l'inconvénient, qu'a souvent ce dernier moyen, de déterminer une tuméfaction inflammatoire et une sécrétion fétide de la membrane muqueuse. Enfin un autre avantage que M. Mérat attribue à ce procédé, est de pouvoir, vu sa facilité, être mis en usage tout de suite et sans attendre que le malade soit épuisé et exsangue, comme cela arrive trop souvent avec l'habitude où l'on est de ne recourir au tamponnement qu'après avoir épuisé sans succès la série des moyens en usage, c'est-à-dire *in extremis*.

Plaies par décubitus prolongé.

Hahnemann dit que l'écume de bouillon de bœuf non salé, passé à travers un linge clair, est très efficace pour guérir promptement les excoriations superficielles de la région sacrée. C'est un cataplasme à expérimenter. Cette albumine concrète le ferment acide. Modifie-t-elle heureusement la vitalité des surfaces ? Cela est possible.

Eau froide contre les escarres du sacrum.

M. Herdt vante beaucoup l'emploi de l'eau froide continuellement renouvelée pour combattre les ulcères du sacrum, cette complication fâcheuse d'un grand nombre de maladies.

(*Ann. Soc. méd. d'Anvers.*)

Mattico comme hémostatique.

Les feuilles du mattico (*Steffensia elongata mattico*), sont employées en Angleterre pour arrêter les hémorrhagies secondaires avec un incontestable succès. On se sert des feuilles en nature pour faire le pansement, qu'on arrose aussi avec une infusion des mêmes feuilles.

Le mattico a été employé à l'intérieur comme astringent et aphrodisiaque ; on l'attribuait au *Piper angustifolium* de la famille des Pipérinées.

Propriété hémostatique du coton (Bourdin).

1° Le coton en bourre est hémostatique.

2° Pour l'employer, il faut préalablement le couper en fragments, éponger la plaie avec soin, l'appliquer vivement sur cette plaie, avant que les

bords en aient été salis par une nouvelle quantité de sang, puis maintenir ce coton exactement en place pendant quelques minutes.

3° On peut recourir au coton pour arrêter les hémorrhagies capillaires, et celles des vaisseaux de petit calibre.

4° Le coton n'est pas un hémostatique infaillible, mais il est plus sûr que les moyens conseillés jusqu'à ce jour. Il a du reste l'avantage sur ces derniers, pour plusieurs raisons, parce qu'il est d'une application facile, qu'il ne cause aucune espèce de douleur au malade, qu'il ne retarde en aucune façon la guérison des plaies destinées à suppurer, et parce qu'on peut se le procurer facilement, à peu près partout et à très bas prix.

5° Enfin, l'usage du coton, à cause de sa propriété hémostatique, est pour ainsi dire la condition *sine qua non* de l'emploi thérapeutique des caustiques alcalins à haute dose.

Les caustiques alcalins ont la propriété de liquéfier le sang, et par conséquent de faciliter les hémorrhagies. Lorsque, dans le cours d'une opération par ces caustiques, un vaisseau a été ouvert, il peut se retirer dans l'épaisseur des chairs escarrifiées, et souvent il devient impossible de le saisir avec les pinces, et par conséquent de le tordre ou d'en faire la ligature. L'emploi du coton fait ici merveille, et rend des services qu'on attendait en vain de tout autre agent.

Caustique nitrique solidifié (Rivallié).

Après avoir examiné attentivement les tissus

que je veux détruire, je prépare quelques gâteaux de charpie que je place dans un vase de terre, puis je verse dessus, goutte à goutte, une certaine quantité d'acide nitrique à son plus haut degré de concentration ; à cet état, l'acide nitrique ne contient que 1 équivalent d'eau. Immédiatement après, du mélange de ces deux corps résulte une pâte gélatineuse, à laquelle je donne la forme nécessaire pour qu'elle puisse facilement s'appliquer sur les tissus ; de longues pinces me servent à prendre ce caustique et à l'étendre sur les parties que je veux détruire. Je laisse en place quinze à vingt minutes, puis je l'enlève avec précaution. De cette manière, j'obtiens une escarre qui a généralement de 4 à 5 lignes d'épaisseur.

Cependant il est des cas où ce caustique peut rester vingt-quatre heures en place : c'est lorsque le chirurgien veut détruire une tumeur encéphaloïde volumineuse ; alors il ne doit pas craindre d'agir promptement, soit pour arrêter les hémorrhagies fréquentes auxquelles le malade est exposé, soit pour obtenir plus rapidement la guérison de cette affection.

Avant de commencer la cautérisation avec l'acide nitrique, il est convenable d'entourer les tissus morbides avec des compresses mouillées, afin de mettre les parties voisines à l'abri du contact du caustique qui pourrait peut-être fuser dans certains points, surtout si l'on opère certaines tumeurs volumineuses et proéminentes.

Le caustique ayant été appliqué avec précaution, je l'enlève ou bien je le laisse vingt-quatre

heures, selon l'étendue des tissus morbides et le degré de profondeur que je veux atteindre. Dans ce dernier cas, je couvre le caustique de gâteaux de charpie mouillés, et je maintiens le tout avec quelques compresses et une bande.

Si le caustique n'a besoin d'être appliqué que pendant quelques minutes, je le laisse le laps de temps nécessaire, puis je l'enlève, en ayant soin de le remplacer également par des gâteaux de charpie imbibés d'eau, ou mieux, d'une dissolution de sulfate acide d'alumine et de potasse.

Il est une recommandation que je ne manque jamais de faire aux malades soumis à ce traitement, c'est d'avoir soin d'imbiber l'appareil au moins toutes les heures avec cette dissolution. C'est le seul moyen d'empêcher ce développement d'accidents inflammatoires qui pourraient aggraver la position des malades ou même retarder leur guérison.

Les douleurs qui surviennent à la suite de l'emploi de ce caustique ne sont réellement vives que lorsqu'il est obligé d'attaquer la peau, car s'il agit sur des tumeurs ulcérées, les douleurs cessent au bout de deux ou trois heures. Le reste du temps, les malades ne se plaignent en aucune façon et n'ont pas la moindre réaction fébrile, malgré la puissance énergique de ce caustique.

Le lendemain, si le caustique est resté vingt-quatre heures en place, j'obtiens une escarre épaisse, jaune, de consistance de champignon et pouvant facilement s'enlever. Voici comment je m'y prends : je la gratte légèrement avec le bout

d'une spatule, et peu à peu elle tombe facilement par morceaux, de sorte qu'au bout de quelques minutes j'arrive jusqu'à la partie profonde de l'escarre sur la limite des tissus qui n'ont pas encore été attaqués. Il faut alors prendre de grandes précautions pour ne pas le déchirer quand on agit sur une tumeur encéphaloïde, car ce tissu est si mou et si riche en vaisseaux, que la moindre déchirure pourrait fournir une hémorrhagie abondante, qui non seulement affaiblirait le malade, mais encore gênerait considérablement le chirurgien dans l'emploi du caustique.

Tous les jours je renouvelle cette cautérisation en prenant les mêmes précautions. C'est par ce moyen que je suis parvenu à détruire assez rapidement, et toujours sans le moindre accident, des tumeurs encéphaloïdes très volumineuses et qui avaient été le siége d'abondantes hémorrhagies.

Il est important que le chirurgien ait à sa disposition de l'acide nitrique à son plus haut degré de concentration ; car j'ai remarqué depuis longtemps que, lorsqu'on emploie l'acide nitrique ordinaire, les douleurs qu'il occasionne sont excessivement vives, la cautérisation très superficielle et les fusées de caustique très faciles, car il ne peut se solidifier en se combinant avec la charpie. On comprend dès lors combien il est indispensable que les chirurgiens se procurent de l'acide nitrique très concentré s'ils veulent juger par eux-mêmes une méthode qui, entre mes mains, a continuellement réussi.

Telle est la méthode opératoire que j'emploie

pour détruire les tumeurs cancéreuses du sein ou des membres. (*Union médicale.*)

Emplâtre contre les engelures (Rust).

Emplâtre de céruse	15 gram.

Liquéfiez par une douce chaleur ; ajoutez :

Opium en poudre	75 centigr.
Camphre	2 gram.
Baume du Pérou	4 —

Mêlez. Faites un emplâtre contre les engelures au deuxième degré.

Pommade contre la teigne (Ed. Bouis).

Cendres de sarments de vigne	250 gram.
Noix nouvellement nouées, n° 20.	
Huile d'olive	q. s.

Tamisez les cendres aussi finement que possible et pilez bien les noix ; mettez le tout avec l'huile dans un pot de terre vernie que vous placerez sur un feu très doux. Faites cuire jusqu'à ce que vous ayez obtenu un produit de consistance de pommade un peu liquide.

Manière d'employer cette pommade :

On coupera les cheveux aussi ras que possible ; on lavera la tête avec de l'eau savonneuse. Après l'avoir bien essuyée, on prendra avec un petit pinceau fait avec de la charpie, de la pommade ci-dessus, que l'on étendra sur toutes les parties de la tête affectées des croûtes, que l'on recouvrira de linges maintenus par une calotte de toile.

On réitérera le pansement le soir.

THÉRAPEUTIQUE GÉNÉRALE.

Traitement du psoriasis et de la lèpre vulgaire (Émery).

Il y a peu de maladies aussi communes, aussi rebelles aux divers traitements, dit M. Émery, dans un excellent article imprimé dans le *Bulletin de therapeutique*, que la dartre sèche écailleuse, qu'Alibert a désignée sous les noms de squameuse lichénoïde, ou de furfuracée arrondie.

Mercurialis conseillait, pour traiter le psoriasis et la lèpre, un liniment où entraient l'ellébore, la litharge, des corps gras et la farine de lupins. Enfin, de nos jours, on a essayé, avec plus ou moins d'avantages, les pommades où l'on incorpore les préparations mercurielles sous diverses formes, et principalement le calomel, le mercure éteint dans l'axonge, le proto-nitrate, le proto-iodure de mercure, le bichlorure dans divers corps gras; le soufre, l'iodure de soufre. Enfin j'ai introduit dans la thérapeutique des dartres sèches la pommade au goudron à haute dose (un quart ou un tiers de goudron sur deux ou trois parties d'axonge); ce médicament a été adopté par tous les praticiens français et étrangers qui ne lui reprochent, comme je l'ai fait dès le principe, que l'inconvénient de salir le linge et de ne pas pouvoir dissimuler la malpropreté. Il a l'avantage de guérir aussi et plus rapidement que tout autre médicament. Son usage, aux doses les plus élevées, n'altère en rien la santé : on peut, pendant qu'on

s'en sert, sortir et vaquer à ses affaires; il ne provoque que très rarement des pustules superficielles qui guérissent rapidement. J'ai traité plus de quinze à dix-huit cents malades par ce moyen énergique; j'en ai guéri plus des cinq sixièmes, et je n'ai jamais vu d'accidents accompagner son emploi. Au commencement où je l'essayai, je crus devoir employer en même temps le calomel et la limonade sulfurique à l'intérieur, des bains sulfureux et des bains de vapeur extérieurement. J'y ai renoncé depuis longtemps, non seulement parce que je les ai trouvés inutiles, mais encore j'ai cru m'apercevoir qu'ils retardaient la guérison en enlevant le goudron qui recouvrait les squames de psoriasis; je me contente de quelques bains simples de loin en loin.

Les malades guéris par ce traitement ne sont pas plus sujets aux récidives que ceux traités par les remèdes internes, et principalement par les arsenicaux.

Mon ami et mon excellent confrère M. Cazenave m'a proposé et j'ai adopté l'usage des arsenicaux concurremment avec le goudron. J'ai traité par ce moyen deux cent vingt-huit psoriasis, et j'en ai guéri deux cents dans l'espace de six semaines à deux mois, en moyenne. J'ai eu très peu d'accidents suite d'intoxication, n'ayant presque jamais dépassé dix gouttes de solution de Fowler par jour. J'ai observé, par ce traitement, que la maladie se guérissait en même temps des deux manières différentes dont agit chacun de ces remèdes; les squames de psoriasis s'effacent par le goudron de

la circonférence au centre, et par les arsenicaux; elles diminuent d'épaisseur et se teignent d'une couleur d'un gris noir. En employant les deux phénomènes se montrent en même temps. De toutes les pommades mercurielles, une seule m'a paru efficace, c'est celle préparée avec le protoiodure de mercure et l'axonge, à la dose de 4 grammes de sel mercuriel pour 52 d'axonge.

Administration des médicaments actifs par les fosses nasales.

Voici un mode d'absorption des médicaments que préconise M. Compérat (*Union médicale*), et qui est digne d'être généralisé, surtout dans les maladies des yeux :

« S'agit-il des médicaments pulvérulents, tels que la strychnine, la morphine, la vératrine, le calomel, la belladone, la ciguë, le seigle ergoté, etc., il suffit de les priser comme du tabac, soit purs, s'ils sont d'une faible activité, soit associés à d'autres poudres inertes quelconques, telles que le café torréfié qui plaît généralement, le sucre candi pulvérisé, la poudre de guimauve ou autres, aux doses et dans les proportions déterminées par le médecin lui-même, s'ils sont doués d'une activité plus grande.

» S'agit-il de médicaments liquides, il suffit d'en aspirer une certaine dose par les fosses nasales, ou de les injecter dans ces cavités à l'aide d'une petite seringue.

» S'il s'agit de médicaments consistants, comme des extraits mous, des pommades, etc., un pinceau

à aquarelle chargé du médicament, et promené par le malade lui-même sur la surface muqueuse, remplit parfaitement l'indication.

» Quant aux agents médicamenteux sous une forme gazeuse, il faut n'avoir jamais respiré par le nez pour ne pas savoir comment s'y prendre pour les y faire pénétrer (1). »

Du traitement des ulcérations syphilitiques primitives du col de la matrice (Grivot Grandecourt).

Il faut, avant tout, prescrire le repos dans la position horizontale. C'est, en effet, une chose digne de remarque, combien sont heureusement modifiées, du jour au lendemain, rien que par le repos, les ulcérations de la plus mauvaise nature; c'est un fait que nous avons journellement constaté dans les hôpitaux. En même temps, on combattra l'engorgement inflammatoire par des bains entiers, des injections émollientes; au bout de quelques jours, souvent dès l'abord, si l'inflammation n'est pas trop intense, on remplacera les injections émollientes par des injections au vin aromatique, pratiquées deux ou trois fois dans la journée.

Si l'ulcération devient fongueuse, bourgeonnante, prend un mauvais aspect, on modifiera les tissus ou on les détruira à l'aide de cautérisa-

(1) Je prescris souvent l'ammoniaque respirée avec précaution, soit dans le coryza, soit dans les ophthalmies, soit dans les affaiblissements de la vue, suite de la glucosurie ou de l'albuminurie.

tions, soit par le nitrate acide de mercure ou l'azotate d'argent, soit avec le caustique de Vienne solidifié ou le cautère actuel.

Il ne suffit pas de faire un traitement local, il faut encore avoir bien égard à la constitution générale de la malade. L'usage des toniques, du fer surtout, le tonique par excellence, est bien souvent indiqué. En même temps, vous aurez recours au traitement antisyphilitique, au mercure. Mais doit-on employer le mercure seulement après l'apparition des phénomènes consécutifs, ou bien dès qu'on a constaté la nature de l'ulcère? La discussion de cette question nous mènerait trop loin. Sans nous prononcer d'une manière absolue, nous préférons, quant à ce qui nous regarde, attendre la manifestation de l'infection générale avant d'administrer le mercure. (*Revue médico-chirurgicale*).

Traitement de la dyssenterie (Forget).

Le professeur Forget a publié, dans le *Bulletin de thérapeutique*, un travail important sur le traitement de la dyssenterie. Je ne puis mieux faire que de reproduire cet excellent résumé.

1° *Évacuations sanguines.* Les praticiens varient beaucoup, non pas sur l'indication de la *saignée*, qui est généralement admise, au moins dans certains cas, mais bien sur la dose à laquelle il convient d'en user. Un praticien de Lyon a prétendu naguère que la saignée répétée est un véritable spécifique de la dyssenterie. Sans partager cette idée, on nous accordera qu'elle est au moins

indiquée lorsque le sujet est jeune, vigoureux, sanguin, que la maladie est récente et d'une certaine intensité, surtout lorsqu'il y a réaction fébrile. Je n'en use que dans ces circonstances, c'est-à-dire assez rarement. Il n'en est pas de même des *saignées locales*, dont j'use assez généralement. Je fais une ou deux applications de dix à vingt sangsues ou ventouses scarifiées allemandes, toutes les fois que le sujet n'est pas trop chétif, que le mal est récent, que le ténesme et les tranchées sont assez prononcés, que les selles sont fortement sanguinolentes, que l'abdomen est douloureux à la pression. J'applique les sangsues à l'abdomen plutôt qu'au périnée, où le contact des matières irritantes et les frottements détersifs peuvent causer l'inflammation, la suppuration, l'ulcération des piqûres. Dans l'état avancé, j'applique des ventouses scarifiées sur l'abdomen ou aux cuisses, autant comme révulsif que comme évacuant. Je favorise l'écoulement du sang au moyen du bain ou de cataplasmes émollients ou narcotiques.

2° *Émollients*. Ce sont les adjuvants obligés des évacuations sanguines. On les emploie seuls, au début, lorsque celles-ci ne sont pas indiquées. L'usage a consacré la *tisane de riz*, lequel est un émollient, comme la plupart des fécules. Comme il ne donne lieu qu'à très peu de résidu fécal, on a cru qu'il agissait comme astringent; ce peu de résidu constitue son utilité spéciale dans la dyssenterie. Le malade boira peu à la fois, ni trop froid, ce qui réveillerait les coliques, ni trop chaud, ce qui fomenterait l'excitation. Les *lavements* émol-

lients sont toujours indiqués, mais ils ne sont guère utiles que lorsqu'ils sont conservés. Lorsqu'ils ne font que solliciter la défécation, ils deviennent nuisibles, et il est préférable de s'en abstenir; c'est pourquoi on les donne à faible dose (de 100 à 200 grammes), et l'on y associe quelques sédatifs (laudanum, pavot, morelle) pour en favoriser la conservation. Les *cataplasmes* émollients et narcotiques sont généralements indiqués. Il est rare que leur poids soit douloureux, et lorsqu'ils sont bien assujettis par un bandage de corps, ils ne se dérangent pas facilement.

Parmi les moyens les plus efficaces, nous plaçons les *bains tièdes, prolongés* aussi longtemps que le malade peut y rester. Ils conviennent aux états aigus et chroniques. L'eau simple, le son, l'amidon, la gélatine, les herbes émollientes et calmantes, seront employés selon l'occurrence. On se gardera de les donner ou trop chauds ou trop froids; la sensation du malade est le meilleur thermomètre; ils nécessitent des soins qu'on ne rencontre guère dans les hôpitaux.

Aux émollients, nous croyons devoir rattacher certains moyens réputés spécifiques, tels que la *solution de blanc d'œufs* battus, administrée en tisane et en lavements, et cette *émulsion cirée* tant renommée en Alsace, et dont voici la formule :

Cire blanche	5,00
Gomme arabique	10,00

Broyez dans un mortier chauffé ;
Ajoutez :

Eau commune chaude	120,00
Sirop de gomme	15,00

Il est évident que ce sont là de simples adoucissants, où l'empirisme seul a pu voir des propriétés particulières.

3° *Narcotiques.* Les moyens ci-dessus suffisent quelquefois à la résolution de la maladie ; mais le plus souvent à la médication antiphlogistique il convient d'associer la médication narcotique. C'est que l'inflammation n'est pas l'unique élément de la dyssenterie, il s'y trouve conjoints de la douleur, du spasme, bref, un élément nerveux, lequel réclame pour lui-même des modificateurs particuliers. C'est cet élément nerveux qui, je crois, différencie essentiellement la dyssenterie de la simple entérite. Eh bien! l'opium répond admirablement à cette autre indication. Il semble que Sidenham eut en vue la dyssenterie, lorsqu'il disait que sans l'opium il renoncerait à la médecine : toujours est-il que depuis que cet illustre observateur en a proclamé la puissance, l'opium est universellement considéré comme le remède le plus précieux contre la dyssenterie. Aussi fûmes-nous bien étonné lorsque, lisant dans un journal, il y a quelques années, la relation d'une épidémie de cette affection, nous vîmes les auteurs émerveillés de l'efficacité de l'opium, présenter celle-ci comme l'expression du génie tout particulier de cette épidémie. Certes, si l'on prodigue l'opium à toutes les époques et à tous les degrés de la maladie, il peut arriver qu'on ait à s'en plaindre ; prétendre

que l'opium triomphe dans tous les cas serait une autre erreur; car il y a pour ce remède comme pour tout autre des chances de succès qui constituent l'opportunité : ainsi, il faut que la période d'extrême acuité soit passée; que la fièvre et la chaleur soient tombées; que l'estomac puisse supporter le remède ou que l'intestin puisse le conserver, etc. ; tout cela va sans dire, et ceci convenu, il faudrait être bien malheureux pour avoir à regretter l'emploi de l'opium, si rationnel d'abord, puis empiriquement si salutaire, mais qui, comme tout autre, demande à être administré avec discernement. L'extrait ou le sirop d'opium doivent être préférés au laudanum. L'extrait sera pris en pilules de 3 à 5 centigrammes, une ou deux fois par jour. Le sirop sera pris à la dose de 30 grammes en potion ou en tisane. Nous avons appris de feu le docteur Segond, médecin à Cayenne, à mêler l'extrait d'opium à l'eau de riz en boisson. Le laudanum sera réservé pour arroser les cataplasmes ou pour mettre dans les quarts de lavement à la dose de dix ou quinze gouttes. A l'opium on pourrait substituer la morphine, la codéine, mais nous ne sachons aucun autre narcotique qui puisse suppléer l'opium et ses composés; c'est à lui que nous croyons devoir attribuer les éloges qu'a pu mériter la poudre de Dower.

Sur vingt et un malades que nous avons traités à la clinique dans le cours de l'épidémie, seize ont guéri, et quinze ont été traités par cette double méthode des antiphlogistiques et des sédatifs; la guérison a été franche et obtenue dans l'espace de

quelques jours à deux ou trois septénaires. Nous avons trouvé quelques cas rebelles à l'opium, mais dans aucun nous n'avons eu à nous repentir de l'avoir administré ; aussi ne comprenons-nous pas les anathèmes que quelques praticiens se sont crus autorisés à lui lancer. Il serait oiseux de grever les lecteurs des détails de nos quinze observations; nous aimons à penser qu'ils nous croiront sur parole.

4° *Astringents.* La méthode qui vient s'offrir ensuite, dans l'ordre des indications, est celle des astringents. Je sens rarement le besoin d'y avoir recours, et j'avouerai que je me défie de ces agents pour les avoir vus échouer le plus ordinairement lorsque les moyens précédents sont restés sans effet, et pour les avoir vus non moins fréquemment donner lieu à des accidents, à des symptômes de recrudescence qui forçaient à y renoncer, sous peine de favoriser le passage de la maladie à l'état chronique. Parmi ces astringents, le *ratanhia* jouit de beaucoup de crédit, à la dose de 1 à quelques grammes d'extrait, en potion ou en lavement, il en est de même du *simarouba;* on a cherché naguère à illustrer le *colombo*, et l'on sait avec quelle ostentation s'est produit le *monésia*. L'*alun* jouit aussi d'une faveur marquée; l'*acétate de plomb* n'est pas exempt de suspicion. Lorsque j'ai recours à ces médicaments, entre lesquels je ne saurais établir de hiérarchie, je porte attention à ce que la réaction soit nulle, à ce que les tranchées ne soient pas trop vives, à ce que le ventre soit peu sensible à la pression et

à ce que l'insuffisance de l'opium soit bien constatée.

A cette médication, nous croyons devoir rattacher le *nitrate d'argent*, remède si puissant appliqué aux phlegmasies et autres altérations des muqueuses externes. Mais injecté dans le gros intestin, il n'a qu'une action bien précaire et bien infidèle. N'arrive-t-il pas aux confins du mal? N'est-il pas trop dilué pour agir efficacement? Peut-être l'emploie-t-on avec trop de timidité ou plutôt n'est-il pas décomposé presque en totalité? Toujours est-il que dans les deux ou trois cas de dyssenterie chronique où j'ai cru pouvoir l'employer, il ne m'a pas satisfait. C'est pourtant un remède à conserver, à perfectionner, car il est moins dangereux qu'on ne pourrait le penser, et aussi rationnel que possible. Je ne craindrais pas aujourd'hui de l'introduire en lavement à la dose de 20 à 50 centigrammes dans 200 grammes d'eau distillée. Il importe de recommander au malade de rendre le lavement après quelques instants.

Des cinq malades que nous avons perdus, quatre ont été soumis à des traitements autres que celui qui nous est familier. Ils ont été traités surtout par les astringents, notamment par l'alun, le ratanhia, le colombo, l'acétate de plomb et le nitrate d'argent; chez aucun de ceux qui ont guéri, nous n'avons été obligé d'en venir aux astringents.

5° *Révulsifs externes.* La médication révulsive n'est pas moins rationnelle, *à priori*, que la précédente, mais son efficacité est aujourd'hui très

contestée. On sait quelles sont les dissidences qui règnent entre les praticiens quant aux effets des vésicatoires. Aussi n'y avons-nous guère eu recours que lorsque la dyssenterie était passée à l'état chronique. Nous n'en avons jamais observé d'effets marqués ni en bien, ni en mal. Cette méthode étant à peu près innocente et pouvant rendre des services à titre d'adjuvant, il convient de la conserver. J'emploie soit la *pommade stibiée* sur l'abdomen, soit les *vésicatoires* aux cuisses ou sur le ventre même, lorsque j'ai l'intention de révulser avec énergie. Je me sers assez souvent des vésicatoires pour y saupoudrer des sels de morphine; mais l'endermie ne peut entrer en parallèle avec l'administration à l'intérieur.

6° *Evacuants gastro-intestinaux.* Nous arrivons à une médication dont l'utilité est fort diversement appréciée par les praticiens, dont les uns la proscrivent d'une manière absolue, et dont les autres proclament sa merveilleuse efficacité; c'est la méthode évacuante, qu'il convient de subdiviser en vomitive et en purgative. Les *vomitifs* ont assez peu de prôneurs; ils sont néanmoins autant et plus rationnels que les purgatifs, en ce que, provoquant le mouvement antipéristaltique du tube digestif, ils agissent en sens opposé du ténesme intestinal. Ceux qui les emploient n'en usent guère qu'au début, et préfèrent l'ipécacuanha aux autres émétiques, tant parce qu'il passe pour être moins irritant et moins laxatif que le tartre stibié, que parce qu'il est réputé jouir de propriétés spécifiques; quelques-uns même le considèrent comme

astringent, ce qui nous paraît complétement erroné. Quoi qu'il en soit, je ne blâme pas un vomitif au début, surtout dans les conditions de ce qu'on appelle l'état saburral ; mais je n'ai pas senti le besoin d'en user.

La méthode *purgative* est beaucoup plus usitée. C'est encore l'illustre Sydenham qui a fondé sa renommée ; il l'a fait en consécration de ses théories sur les vices des humeurs qu'il supposait séjourner dans l'intestin, provoquer et fomenter la dyssenterie. La théorie a passé, mais la méthode est restée, et l'on use aujourd'hui des purgatifs sous un prétexte ou sous l'autre ; nous ne connaissons pas de statistique bien faite qui constate leur efficacité. L'essentiel serait d'en démontrer l'innocuité d'abord, l'utilité ensuite, puis d'en préciser les indications. Voici, sous ces divers rapports, ce que m'ont appris les faits de ma pratique : 1° un laxatif doux, soit 30 grammes d'huile de ricin administrés au début de la maladie, produit parfois d'heureux effets. Exemple : en novembre dernier, une femme de soixante ans, affectée de catharre pulmonaire, est prise dans mes salles de diarrhée muqueuse, légèrement sanguinolente, avec ténesme ; elle a une dizaine de selles par jour, sans vives tranchées. Après deux jours de traitement émollient, persistance du mal : je prescris 30 grammes d'huile de ricin dans un bouillon ; il en résulte une quinzaine de selles. Le lendemain amélioration sensible ; le surlendemain, retour des selles sanguinolentes : nouveau laxatif. Le lendemain amélioration ; le surlendemain exacerbation

des accidents dyssentériques. Le jour suivant, troisième laxatif; depuis lors, convalescence qui ne s'est pas démentie. Ce fait est un des plus probants qui se puissent rencontrer; mais il n'en est pas toujours ainsi. 2° Dans d'autres cas, les purgatifs ne modifient pas sensiblement la maladie; c'est ce que nous avons observé deux ou trois fois. 3o Dans d'autres circonstances l'huile de ricin augmente les douleurs intestinales, le ténesme et les selles, de manière à faire regretter d'en avoir essayé, comme cela m'est arrivé. Ces cas d'insuccès se rapportent surtout à des dyssenteries déjà anciennes. En conséquence, et de par le peu de faits que je possède, je crois pouvoir provisoirement conclure que les laxatifs, même répétés, sont parfois efficaces dans la dyssenterie, mais qu'ils ne doivent pas être élevés au rang de méthode générale. Au demeurant, tous les praticiens sont d'accord pour employer les purgatifs les plus doux (manne, ricin, calomel), et pour en surveiller attentivement les effets. Comme médication accidentelle, ils peuvent améliorer l'état de certains malades, en chassant ces saburres qui parfois s'accumulent, malgré la diarrhée, dans les lacunes du gros intestin. Peut-être agissent-ils parfois comme substitutifs. Dans tous les cas, on ne conçoit guère leur effet salutaire qu'au début, avant que la muqueuse ait subi ces profondes altérations que les purgatifs, ce nous semble, seraient évidemment impuissants à résoudre. En définitive, satisfait que nous sommes des résultats obtenus par les méthodes précédentes, nous, nous ne voyons pas de rai-

son pour hasarder souvent les chances des purgatifs.

7° *Altérants, spécifiques.* Un autre système, qui compte aujourd'hui beaucoup de partisans, est celui des altérants ou des spécifiques. Déjà nous avons parlé de l'ipécacuanha, qui a reçu le nom de *panacée brésilienne ;* j'en ai parlé comme vomitif; mais, donné à faible dose, il passe pour agir d'une manière occulte, spécifique en un mot. Il en est de même du calomel, non plus comme purgatif, mais à dose altérante. Lui aussi a reçu le nom de *panacée anglaise.* Il serait tour à tour antiphlogistique, fondant; il agirait spécifiquement sur le foie, lequel est souvent affecté dans la dyssenterie des pays chauds, etc. En raison de ces vertus intrinsèques, l'idée a dû venir d'associer l'ipécacuanha au calomel; puis, ayant égard à la puissance au moins aussi réelle de l'opium, on a combiné celui-ci soit à l'ipécacuanha, soit au calomel, soit à l'un et à l'autre. Cette dernière combinaison constitue la méthode favorite des Anglais dans les Indes, méthode préconisée par Segond dans la dyssenterie de la Guyane française, et qui consiste à donner des pilules contenant quelques centigrammes d'extrait d'opium, d'ipécacuanha et de calomel. J'ai le triste privilége d'avoir observé la dyssenterie épidémique et sporadique au Brésil, aux Antilles, en Espagne, comme en France; deux fois, au Brésil et en Espagne, j'ai failli succomber à cette cruelle maladie; des centaines de malades traités par tous les méthodes me sont passés par les mains; eh bien! il ne me souvient pas d'avoir recueilli de

résultats heureux qu'on pût manifestement attribuer, soit à l'ipécacuanha, soit au calomel à dose altérante. Lorsqu'on les associe à l'opium, comme dans la poudre de Dower, comme dans la méthode anglaise, je soupçonne fort que c'est à l'opium qu'ils doivent leur vertu; que si l'ipécacuanha cause des évacuations, que si le calomel occasionne la stomatite mercurielle, il est impossible de faire abstraction de ces accidents dans l'appréciation des résultats curatifs. En Espagne, en 1823, tandis que je me guérissais par les sangsues et l'opium, un de nos officiers se faisait tuer par les médecins de Cadix, armés de l'ipécacuanha. J'ai spécialement expérimenté à la Clinique les pilules anglaises (ipécacuanha, calomel et opium, à doses variables), et voici comment je m'exprimais dans mon *Compte rendu* de 1845 : « Nous n'appliquons les prétendus spécifiques » qu'en désespoir de cause, et alors que l'affec- » tion, réfractaire aux moyens rationnels, me- » nace d'entraîner le malade : tels sont l'ipéca- » cuanha, le calomel, seuls ou combinés à l'opium. » lesquels, entre nos mains, sont bien loin d'avoir » justifié les éloges qu'on leur a donnés. »

Je ne dirai rien du *sous-nitrate de bismuth*, cet autre spécifique dont je n'ai pas suffisamment étudié la valeur; ni de la *strychnine*, ce substitutif proposé dans ces derniers temps et dont l'action me paraît suspecte, sauf vérification. Bref, tout ce que je puis dire de ces spécifiques, c'est qu'ils n'ont pas plus ma confiance qu'ils n'avaient celle du grand Sydenham et de l'illustre Stoll. J'ai

horreur des ténèbres lorsqu'il y va des intérêts de l'humanité, et je ne m'y hasarde que lorsque toute autre voie m'est ravie.

TOXICOLOGIE GÉNÉRALE.

rocédé au moyen duquel on peut obtenir en une seule opération tous les métaux, dans les recherches de chimie légale (H. Gaultier de Claubry).

Les substances toxiques pouvant être solubles dans l'eau ou dans l'alcool, il est toujours important de soumettre à l'action de ces véhicules les produits suspectés, mais là doit se borner le traitement à leur faire subir; et si les dissolutions aqueuses ou alcooliques ne fournissent pas des résultats positifs quant à la nature du poison, il faut les évaporer pour les réunir aux résidus sur lesquels on doit opérer ensuite dans le procédé que nous allons décrire, bien entendu s'il n'y a été ajouté aucun réactif qui renferme l'une des substances que l'on rechercherait; nous devons faire remarquer que dans aucun cas on n'a besoin de recourir, pour la décoloration des liqueurs, à l'emploi du noir animal, qui, comme l'ont prouvé les recherches de plusieurs chimistes, enlève divers sels, qui se trouvent ainsi perdus pour l'opération, à moins qu'on ne les recherche ensuite dans le charbon lui-même.

On voit, d'après ces détails, que le procédé que je propose ne modifie en rien ceux que l'expert doit suivre quand il ne possède aucune donnée positive sur la nature d'un poison, et qu'il est

forcé de rechercher tous ceux que pourraient renfermer les produits sur lesquels il opère.

Dans l'état actuel des choses, alors qu'il avait terminé les recherches fondées sur l'action des divers véhicules, l'expert était forcé de recourir à l'emploi de procédés différents, suivant la nature des produits métalliques qu'il s'agissait de reconnaître; car, à l'exception de l'arsenic et de l'antimoine, pour lesquels il pouvait faire usage d'un même mode de destruction des matières organiques, il lui fallait appliquer des modes particuliers aux différents poisons métalliques qui auraient pu être ingérés.

Je ne crois pas avoir besoin de signaler ici longuement les inconvénients de ce mode d'opérer; il ne sera pas inutile cependant de prévoir une objection que pourraient présenter quelques personnes qui trouveraient peut-être que l'emploi d'un procédé unique pour reconnaître tous les poisons métalliques réduira les recherches du chimiste-légiste à une simplicité peu en rapport avec l'importance du sujet.

Sans aucun doute, une plus grande habitude des manipulations délicates de la chimie était nécessaire lorsqu'il s'agissait de faire usage d'autant de procédés qu'il pouvait se trouver de substances métalliques dans les produits suspectés, qu'alors qu'un moyen unique pourra être appliqué pour les rechercher toutes; sans aucun doute aussi les traités de chimie légale se trouveront singulièrement diminués, lorsqu'il ne s'agira plus que de la description d'un seul procédé, tandis

qu'il fallait en faire connaître un grand nombre. Mais serait-il permis de s'arrêter à de semblables considérations, quand le but unique de l'expert doit être de fournir à la justice les lumières qu'elle attend de ses connaissances, à la défense les moyens de disculper un accusé.

Que les produits suspectés aient été ou non soumis à l'action de l'eau ou de l'alcool, quels que soient leur état de solidité, de mollesse, leur nature et les mélanges qu'ils peuvent renfermer; sans avoir à s'occuper de leur dessiccation, de leur division ou de leur mélange avec quelque matière solide, dans le procédé de destruction par le nitrate de potasse, par exemple, dont la proportion doit être déterminée avec soin, parce qu'en deux sens inverses l'excès des matières mélangées offre des inconvénients graves, ou avec l'acide sulfurique au sein duquel on les divise quelquefois avec difficulté, on les soumet directement à l'action du véhicule propre à détruire les matières organiques et à présenter à l'état de dissolution les composés métalliques qui en proviendraient.

On a proposé et employé dans ce but, avec plus ou moins d'avantage, l'acide chlorhydrique ou le chlore. Sans nous arrêter à discuter les avantages ou les inconvénients de leur emploi, nous pouvons dire que l'altération est toujours plus ou moins difficile, et qu'une très grande partie des matières organiques résiste à l'action altérante.

On sait, par de nombreux faits, combien plus facilement un corps agit à l'état naissant qu'alors qu'il est parvenu à celui sous lequel il se présente

à nous; c'est précisément à cet état naissant que l'on peut utiliser le chlore dans le but qui nous occupe.

Nous n'avons pas à nous préoccuper ici de la nature réelle des produits qui proviennent de l'action mutuelle des acides chlorhydrique et nitrique : la seule chose qui nous intéresse est de profiter de cette action.

Or, si l'on introduit dans de l'acide chlorhydrique fumant une matière organisée quelconque, abstraction faite des produits gras qui ne se sont altérés qu'avec beaucoup de difficultés, et qu'à froid, ou après avoir élevé la température suivant que les produits seront plus ou moins facilement altérables, on ajoute peu à peu de l'acide nitrique concentré, il se détermine, par une légère élévation de température, une action altérante qui les fait bientôt disparaître complétement, à l'exception des matières grasses; on obtient une dissolution à peine colorée, transparente, et sur laquelle on peut opérer ensuite avec la plus grande facilité.

L'estomac, les intestins, le foie, les produits des vomissements, les matières excrémentitielles, le sang, l'urine, le vin, le lait, la terre des cimetières, etc., etc., se prêtent également à ce genre de traitement, qui n'exige aucun soin particulier, de sorte que l'opération se fait avec autant de facilité que la dissolution d'un métal dans un acide.

Dans le cas où le toxique est de l'arsenic et que l'opération est conduite avec lenteur, les produits distillés ne renferment pas de métal; ce-

pendant, comme il pourrait se volatiliser une portion de chlorure et que le dégagement du chlore et de la portion d'acide qui se distille exige quelques moyens de condensation, pour ne pas être gêné par leur expansion dans le laboratoire, il convient toujours d'opérer dans une cornue munie d'un ballon tubulé. Quand l'opération est terminée, on reprend le liquide condensé pour le traiter comme nous le dirons plus loin. Une cornue tubulée dans laquelle on introduit d'abord l'acide chlorhydrique et successivement les produits suspects jusqu'à ce qu'ils soient bien désorganisés, et enfin l'acide nitrique, suffit donc pour l'opération.

Si l'on était certain que l'arsenic n'existât pas, et que l'on n'eût pas à se préserver des vapeurs acides et du dégagement du chlore, on opérerait dans un matras.

Ici on n'éprouve pas les difficultés que présente, pour la destruction des matières organisées, l'emploi de l'acide sulfurique, le produit restant complétement liquide.

Quand les matières sont bien désorganisées, on introduit peu à peu de l'acide nitrique, et l'on continue à chauffer doucement; lorsque, par des additions successives de cet acide, les matières organiques ont disparu et qu'il ne reste plus que des corps gras, on décante, on lave ceux-ci à diverses reprises avec de l'eau distillée en les faisant fondre à chaque fois, et l'on réunit les eaux de lavage au liquide primitif.

Arrivée à ce point, la recherche des métaux

devient extrêmement facile : on peut l'opérer par divers moyens.

Si l'on voulait les précipiter par l'acide sulfhydrique, il faudrait chasser l'acide nitrique en faisant bouillir la liqueur avec un excès d'acide chlorhydrique jusqu'à ce qu'il cessât de se dégager du chlore, et alors on n'aurait plus qu'à rechercher dans la liqueur le zinc qui pourrait s'y trouver ou les métaux non précipitables par l'acide sulfhydrique.

Si l'on croyait devoir faire usage de la méthode de Marsh, on saturerait la liqueur par de la potasse pure, et après la décomposition par l'acide sulfurique pour chasser jusqu'aux dernières traces d'acide nitrique, on opérerait comme à l'ordinaire.

J'ai fait usage d'un autre procédé qui me paraît offrir des avantages importants et dont l'exécution est facile ; il repose sur la précipitation, par un courant galvanique, des métaux de la dissolution. Voici comment on opère :

Après avoir concentré les liqueurs jusqu'à un point que l'expérience fait facilement connaître pour en chasser l'excès d'acide, on y plonge deux lames de platine ou une seule lame formant la cathode d'une pile à courant constant, par exemple celle de Bunsen, et un autre de zinc, si l'on ne recherche pas ce métal, d'étain ou de platine dans le cas contraire, formant l'anode.

Après un temps plus ou moins long, suivant une foule de circonstances, mais qui ne dépasse pas huit ou dix heures dans les conditions les plus défavorables, le platine se trouve recouvert par un

dépôt formé du métal ou des métaux que renfermait la dissolution : après avoir lavé cette lame au moyen de la bouteille à laver, on la traite par l'acide nitrique à froid ou à chaud, et l'on obtient une dissolution du métal ou des métaux, sur laquelle on opère avec la plus grande facilité, par suite du petit volume de liquide qui a été obtenu.

On peut retrouver ainsi des proportions presque infinitésimales des divers métaux, et l'on voit que le même procédé s'applique à tous, excepté l'argent que l'on a bien rarement l'occasion de rechercher dans les cas d'empoisonnement, et le zinc, pour lequel il s'agit seulement d'employer le platine ou l'étain comme cathode de la pile.

Quoique très peu soluble par lui-même, le chlorure de plomb se dissout assez facilement dans un excès d'acide chlorhydrique pour que tout le plomb se retrouve dans la liqueur.

Si l'on soupçonnait dans les produits examinés la présence de l'arsenic, on saturerait par la potasse pure les liquides condensés dans le traitement par l'eau régale, et après avoir convenablement concentré la dissolution, on la réunirait avec celle des produits organiques.

Dans aucun autre cas on a à se préoccuper des produits volatils.

Je crois inutile de décrire ici les nombreux essais que j'ai faits pour l'étude de ce procédé, qui, mis entre les mains des chimistes, ne leur présentera aucune difficulté dans son application.

Le chimiste-légiste n'est pas seulement appelé à éclairer les investigations de la justice dans les cas

d'empoisonnement ; il a souvent à exécuter des recherches dont le but est de constater l'emploi de substances qui peuvent se trouver en proportion insuffisante pour agir comme toxiques, mais qu'il importe de prohiber, par suite des accidents auxquels elle pouvait donner lieu : telle est, par exemple, celle du cuivre dans le pain.

On sait que les boulangers, dans un but de fraude, ont quelquefois introduit dans la pâte des proportions extrêmement faibles de sulfate de cuivre ; on sait aussi combien est longue l'incinération du charbon provenant du pain : le traitement par le procédé que j'ai décrit est d'une facilité et d'une rapidité extrême ; il permet d'opérer dans un temps très court, sur une proportion considérable de pain, de multiplier les essais, et ne laisse rien à désirer sous le rapport de l'exactitude.

Quand il s'agit de rechercher le zinc dans du pain ou d'autres matières organiques, et que l'on a recours à la carbonisation, il est toujours à craindre qu'une portion du métal ne se volatilise ; par le traitement au moyen de l'eau régale, à la facilité de l'opération se joint la certitude de ne perdre aucune portion du produit.

Je pense qu'il n'est pas nécessaire de signaler toutes les autres circonstances dans lesquelles le procédé nouveau trouvera son application ; je n'en ai jusqu'ici rencontré aucune où je n'aie pu en faire usage, et dès lors il m'est permis de penser que son adoption pourra rendre de véritables services aux chimistes appelés à des recherches du genre de celles qui nous occupent.

On pourra élever contre l'emploi de ce procédé une objection déjà présentée contre divers autres dans lesquels on fait usage d'acide chlorhydrique : c'est que cet acide peut renfermer de l'arsenic. Il n'y a qu'une chose à répondre à ce sujet : c'est que, comme on peut obtenir de l'acide chlorhydrique exempt d'arsenic, il suffit de n'employer que celui-là. L'acide sulfurique aussi renferme souvent une plus ou moins grande proportion de ce métal ; c'est d'acide sulfurique n'en contenant pas qu'on doit toujours faire usage.

Appareil pour la désagrégation des matières organiques arsénifères (Boissenot).

Les quantités assez considérables d'acide sulfurique qu'il faut employer, soit dans les procédés de carbonisation des matières arsénifères, soit dans ceux de dissolution de ces matières, sont quelquefois un obstacle pour le pharmacien expert, qui, éloigné des fabriques de produits chimiques, et, pris au dépourvu, ne peut pas toujours répondre immédiatement aux questions qui lui sont posées par la justice.

Au mois de septembre dernier, m'étant trouvé dans une position analogue pour un cas de suspicion d'empoisonnement par l'arsenic, j'ai dû, afin de remplir le mandat qui m'était confié, rechercher un procédé de désagrégation des viscères organiques, qui me permît d'employer *avec sécurité les acides impurs du commerce:* à cet effet, j'ai suivi la méthode de M. Jacquelain, mais avec

des modifications dans l'appareil et dans le mode de production du chlore gazeux.

Désireux qu'elles puissent être de quelque utilité en raison de leur simplicité et surtout de l'avantage qu'elles procurent par l'emploi de l'acide chlorhydrique impur contenant même de l'arsenic, je viens en peu de mots en donner la description.

A, flacon à robinet pouvant contenir 2 à 3 litres.

B, grand flacon à goulot renversé de la contenance de 7 à 8 litres.

C, tube droit surmonté d'un petit entonnoir et descendant presque au fond du flacon B.

D, tube recourbé à angles droits, plongeant dans un vase à précipiter.

E, vase à précipiter de 2 à 3 litres de capacité.

Après avoir introduit dans le flacon B 2 kilogrammes environ de chlorite de chaux (chlorure de chaux du commerce), avec la quantité d'eau nécessaire pour obtenir une bouillie liquide, on fixe dans un goulot les tubes C, D, au moyen d'un bon bouchon percé de deux trous; on remplit le flacon A d'acide chlorhydrique du commerce, et l'on met dans le vase à précipiter E les matières organiques préalablement incisées, broyées et étendues d'eau suivant la méthode de M. Jacquelain. Alors, pour obtenir et régulariser le courant de chlore gazeux, on ouvre le robinet du flacon A, de manière à ne laisser couler l'acide chlorhydrique que goutte à goutte dans le tube C; puis on abandonne l'opération à elle même, pendant vingt-

quatre heures, avec la certitude d'obtenir la désagrégation complète de la matière et sa transformation en la matière blanche caséeuse qui, jetée sur un filtre, se lessive avec facilité en donnant des

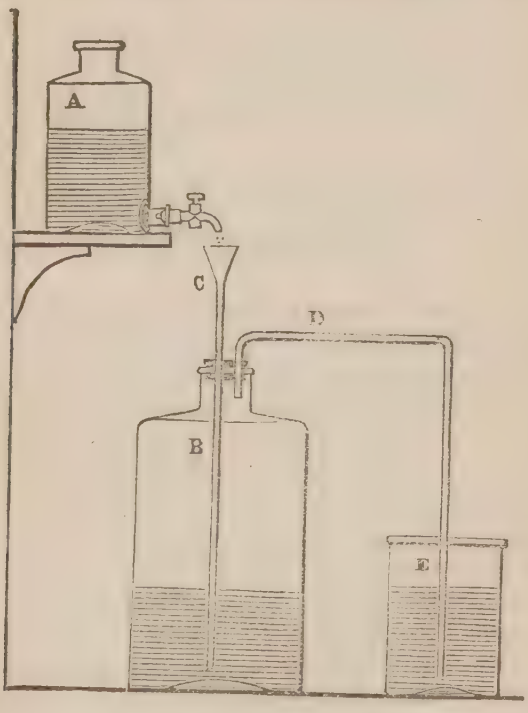

liquides incolores qui, additionnés de quelques gouttes d'acide azotique pur et évaporé convenablement pour chasser l'excès de chlorure, fournissent d'excellents résultats avec l'appareil de

Marsh. En résumé, on comprend que le dégagement de chlore avec cet appareil ne fatigue nullement l'opérateur; *qu'une fois en marche, il n'a plus à s'en occuper comme dans le cas d'un appareil ordinaire ;* que l'arsenic qui existe souvent dans les acides chlorhydriques du commerce ne peut être entraîné à l'état de chlorure, puisqu'on opère à froid, et que, du reste, celui-ci se trouve décomposé en présence de la chaux du chlorite de chaux.

THÉRAPEUTIQUE DES AFFECTIONS VÉNÉRIENNES.

Dans mon Annuaire de 1848, page 260, j'ai inséré une notice sur la thérapeutique des affections vénériennes; je n'y ai traité qu'une question, celle de *l'opportunité et du choix des mercuriaux.* Aujourd'hui je me bornerai également à chercher à éclairer par la discussion *l'emploi des préparations iodiques dans les maladies vénériennes* C'est une question qui aujourd'hui est arrivée à son point de maturité, et qui est assez riche de faits bien observés, pour nous permettre, par leur comparaison, de rectifier des erreurs et ouvrir des voies nouvelles à la thérapeutique. Quelques personnes ont paru désirer que je complétasse immédiatement les promesses de mon titre, je le ferai en insérant un article extrait d'un journal anglais, qui résume rapidement la thérapeutique de M. Ricord.

Emploi des préparations iodiques dans les maladies vénériennes.

S'il est en thérapeutique une question qui, dans ces derniers temps, ait été plus élucidée par l'observation, c'est certainement celle qui se rapporte à l'emploi des préparations iodiques dans les maladies vénériennes; je l'ai choisie de préférence pour la traiter, parce que j'ai la conviction que le progrès appelle le progrès, et que l'on marche plus sûrement et plus vite dans une route déblayée que dans un sentier obscur et embarrassé.

Si la véritable théorie de l'efficacité des préparations iodiques dans les maladies vénériennes n'a pas encore apparu dans toute sa clarté, cela tient, selon moi, à une circonstance fortuite qui fait que les iodiques peuvent à la fois guérir isolément l'infection syphilitique, et une maladie presque aussi grave qu'elle qui l'accompagne souvent; c'est dans le développement de cette proposition que consistera la partie essentielle de ce travail.

La première question que nous aurons à résoudre est celle-ci : Les préparations iodiques guérissent-elles toutes les manifestations des maladies vénériennes? Si nous remontons aux premières applications de ces préparations contre ces maladies, nous voyons que Bréra, Richond des Brus, et à leur exemple plusieurs autres médecins, préconisent les iodiques contre la *blennorrhagie*, le *chancre* et le *bubon*, c'est-à-dire pour combattre

ou des accidents vénériens non syphilitiques, ou des accidents primitifs de la vérole. Wallace, M. Payan, M. Ricord employèrent également les iodiques pour combattre les accidents primitifs et secondaires de la syphilis. J'ai lu attentivement les nombreuses observations que la science possède sur ce sujet, et j'en ai tiré la conclusion que voici : Oui, les iodiques peuvent guérir les accidents vénériens non syphilitiques; oui, ils peuvent utilement modifier les manifestations primitives ou secondaires de l'infection syphilitique, mais cette action heureuse est exceptionnelle.

Dans le plus grand nombre de cas l'administration des iodiques n'est suivie d'aucune amélioration certaine, indubitable. Sous ce point de vue les préparations iodiques se classent bien loin après les préparations de mercure au même rang qu'une foule d'autres modificateurs qui n'ont qu'une influence heureuse incertaine, dans les mêmes conditions; telles que les prépartions d'or, de platine, d'argent, d'osmium, d'arsenic.

Reconnaissons que les accidents primitifs et secondaires de la syphilis peuvent être heureusement modifiés par une foule d'agents qui, administrés longtemps à dose altérante, peuvent déterminer dans l'économie une *maladie*, une perturbation dont les manifestations arrêtent ou entravent les progrès de l'affection syphilitique.

Les agents tels que les mercuriaux, les arsenicaux, les iodiques, qui, administrés convenablement, déterminent à la longue une affection dont la salivation est un symptôme, sont les plus utiles

dans ces conditions ; mais les mercuriaux ont une puissance incomparablement supérieure à celle des iodiques et des arsenicaux.

J'ai à plusieurs reprises conseillé les iodiques pour combattre les accidents primitifs et secondaires de la vérole ; ils ont réussi quelquefois, surtout, comme l'a déjà dit Wallace, contre les accidents appartenant à la forme pustuleuse ; mais le plus souvent ils ont échoué, et c'est avec raison qu'ils sont aujourd'hui pour ainsi dire abandonnés dans ces conditions.

Pour combattre les accidents tertiaires de la vérole, le doute n'existe plus; tous les observateurs sont unanimes pour reconnaître que la médication iodique appliquée contre ces accidents est une des plus belles conquêtes thérapeutiques de notre temps.

« Je suis tellement persuadé, dit M. Ricord, de l'efficacité des préparations iodurées dans le traitement des accidents tertiaires ; leur efficacité est suivie de si heureux résultats, que je ne crains pas de les proposer comme spécifiques de cette période de la syphilis constitutionnelle, et peut-être même comme prophylactiques de ces mêmes accidents, alors qu'on a fait disparaître, par un traitement mercuriel, les accidents secondaires. »

« Il suffira, dit le docteur Payan, de parcourir avec attention les nombreux faits relatés par les hommes de l'art pour s'assurer que rarement la spécificité d'un médicament a été mieux et plus authentiquement démontrée. C'est même chose remarquable de voir avec quelle unanimité les

médecins nationaux ou étrangers qui ont expérimenté l'iodure de potassium dans ces cas s'accordent à en constater l'héroïque efficacité. Or quand on pense en quoi consistent ces accidents tertiaires de la syphilis ; quand on réfléchit qu'ils comprennent les périostoses, les exostoses, les douleurs ostéocopes, les caries, les nécroses, les tubercules profonds de la peau et des muqueuses, les rétractions musculaires, etc.; quand, reportant ses souvenirs vers le passé, on songe à l'embarras réel qu'on éprouvait, il y a quelques années à peine, pour triompher de ces lésions graves et généralement si rebelles, parfois même incurables, on ne peut s'empêcher de considérer l'application de la médication iodurée au traitement des maladies syphilitiques comme un événement heureux et comme une phase réelle de progrès dont la pratique médicale aura vivement à s'applaudir dans ces cas invétérés que nous avons spécifiés. »

Je ne viens point contredire le côté pratique de l'application de l'*iodure de potassium* pour combattre les accidents tertiaires de la syphilis, *tels que nous les observons*. J'ai observé moi-même trop de fois la *merveilleuse efficacité de l'iodure de potassium* dans ces conditions, pour élever la moindre objection pratique. Mais je vais chercher à établir que c'est beaucoup trop s'avancer que de prétendre que les préparations iodurées doivent être regardées *comme spécifiques* des accidents de la période tertiaire de la syphilis constitutionnelle.

Les auteurs qui m'ont précédé ont-ils eu de

fréquentes occasions d'administrer heureusement les préparations iodurées contre les accidents tertiaires de la syphilis à des *malades vierges de tout autre traitement énergique*? J'avoue que pour mon compte ces exemples ne se sont point encore rencontrés. Toujours en interrogeant bien les antécédents, j'ai pu découvrir ou un, ou plusieurs traitements mercuriels accompagnés souvent d'un traitement par les préparations d'or.

Je suis loin de nier que les préparations iodiques puissent réussir chez les malades atteints d'accidents tertiaires et vierges de tout traitement énergique, comme ils réussissent contre les accidents primitifs ou secondaires. Mais les faits observés réunissant les conditions que je viens d'énoncer sont beaucoup plus rares qu'on ne pense.

Toutes les préparations iodurées sont loin de réussir également pour combattre les accidents *tertiaires* de la syphilis. Wallace a parfaitement établi, et les observations de M. Ricord ont confirmé ce fait, que l'iodure de potassium réussissait infiniment mieux que beaucoup d'autres iodiques; et cependant il est peu de préparations iodiques où l'iode soit mieux physiologiquement dissimulé que dans l'iodure de potassium. J'ai, en effet, démontré avec M. Stuart Cooper (*Annuaire de thérapeutique*, 1847, p. 220), que l'iodure de potassium injecté dans les veines était beaucoup moins énergique que le chlorure de potassium. Ce n'est donc pas seulement comme préparation iodique qu'agit l'iodure de potassium administré

pour combattre les accidents tertiaires de la syphilis.

Il est une autre maladie qui accompagne presque toujours les accidents tertiaires de la syphilis : c'est *l'infection mercurielle*. Contre cette maladie l'iodure de potassium est un *spécifique* dont nous pouvons parfaitement expliquer les heureux effets.

Tous les médecins qui ont étudié philosophiquement les maladies vénériennes reconnaissent que le mercure est loin de guérir toujours les accidents primitifs et secondaires de la syphilis. Souvent la maladie primitive suit sa marche régulière, modifie l'économie tout entière, malgré l'administration méthodique des mercuriaux. Croit-on que dans ces circonstances l'influence des traitements mercuriels longtemps répétés, souvent renouvelés, soit nulle ou non durable? Ce serait une grande erreur. Tout concourt à nous démontrer que l'infection mercurielle s'ajoute alors à l'infection syphilitique pour produire ces redoutables complications que nous désignons sous le nom collectif d'accidents tertiaires de la syphilis.

Saurons-nous préciser ce qui appartient à la syphilis ou au mercure? Lorsque vous aurez étudié avec une persévérante attention l'influence des mercuriaux longuement continués à dose altérante sur l'économie, vous répondrez : Non. Rien *isolément* ne ressemble plus, rien n'est plus facile à confondre que les manifestations de l'infection mercurielle et de l'infection syphilitique; et vous voudriez avoir la prétention, quand ces deux ma-

ladies règnent simultanément dans l'organisme, de les distinguer. Il est démontré pour moi qu'on confond le plus souvent sous le nom d'accidents tertiaires de la syphilis les dernières manifestations de l'infection syphilitique et de l'infection mercurielle. C'est dans ces conditions mixtes que l'iodure de potassium est un *véritable spécifique*. Et la chose est toute simple. Veuillez consulter la note que j'ai insérée dans mon *Annuaire de thérapeutique* de 1845, page 167; vous y verrez que l'iodure de potassium dissout toutes les préparations mercurielles insolubles et même le mercure métallique, et que la solution qui en résulte traverse sans se décomposer les liquides de l'économie. L'iodure de potassium enlève la cause de l'intoxication mercurielle. La maladie mercurielle se dissipe, et, chose vraiment remarquable, l'infection syphilitique et les accidents tertiaires disparaissent avec elle, souvent avec une rapidité si grande, qu'on serait tenté de l'attribuer à une modification chimique, qui, en même temps qu'elle aurait facilité la dissolution, le transport dans l'économie, et l'évacuation, par les émonctoires, des molécules mercurielles, aurait du même coup facilité la dissolution et l'évacuation de molécules organiques qui entretiennent ces accidents tertiaires si extraordinaires de la syphilis!

Cette discussion dans laquelle je viens d'entrer nous explique d'une manière très nette le rôle des iodiques dans la syphilis, modificateurs infidèles ne réussissant qu'accidentellement quand la maladie vénérienne est isolée; mais véritables spéci-

fiques de l'infection mercurielle et guérissant alors avec une merveilleuse facilité les accidents syphilitiques qui la compliquent.

Considérations sur le traitement des affections cancéreuses et tuberculeuses déduites des observations précédentes.

Tous nos médicaments altérants, la plupart de nos remèdes énergiques, sont des modificateurs de l'économie qui déterminent des troubles, des maladies qu'il est souvent de la plus grande importance de susciter pour modifier ou guérir divers états pathologiques. Cela est généralement admis aujourd'hui; mais ce n'est là que la moitié de la vérité.

Je suis convaincu qu'il existe des maladies *rebelles* à l'action de nos agents *thérapeutiques directs*, qui pourront être heureusement attaquées par des remèdes, quand nous aurons au préalable modifié la constitution en faisant naître à volonté, soit par un virus, soit par un médicament, un état pathologique nouveau.

Je ne fais aujourd'hui qu'énoncer une pensée d'avenir sur cet immense sujet qui demandera la vie de plusieurs hommes pour être éclairé.

Un malade est atteint d'une affection cancéreuse, d'une affection tuberculeuse : avouons-le, les agents thérapeutiques que nous pouvons mettre en usage sont presque toujours impuissants pour combattre ces redoutables modifications de l'organisme. Si par hasard l'interrogation du malade

nous fait découvrir qu'il a été atteint d'une affection syphilitique constitutionnelle, qu'il a subi un ou plusieurs traitements mercuriels, l'espérance nous renaît, nous ne sommes plus en face d'une maladie incurable; l'iodure de potassium, si impuissant contre les affections cancéreuses ou tuberculeuses non compliquées, possède alors une merveilleuse efficacité.

Nous basant sur ces faits de constante et bonne observation, ne pourrait-on pas légitimement, quand on a devant soi une *diathèse cancéreuse incurable*, commencer par modifier l'économie par l'administration altérante du mercure, pour attaquer ensuite les deux maladies par l'iodure de potassium, spécifiques de l'infection mercurielle.

Si cette première perturbation ne suffit pas, ne pourrait-on pas en produire une plus radicale et plus profonde en faisant précéder le traitement mercuriel par *l'inoculation syphilitique?*

En présence de cette triple complication, infection cancéreuse, infection syphilitique, infection mercurielle, l'iodure de potassium ne montrerait-il pas sa complète et radicale puissance?

Certes, si la témérité de l'inoculation syphilitique peut être excusée, c'est quand on a devant soi à combattre cette terrible diathèse cancéreuse!

Pharmacologie et posologie des iodiques employés contre la syphilis.

Dans ce qui suit, je vais me borner à parler des iodiques les plus convenables contre les accidents

tertiaires; car à quoi bon nous occuper des accidents primitifs et secondaires, puisqu'il y a mieux à faire qu'à les administrer?

Contre les accidents tertiaires, l'iodure de fer (proto) convient; mais la meilleure des préparations chimiques d'iode est *l'iodure de potassium*. Sa dose d'administration, dans les vingt-quatre heures, varie de 50 centigrammes à 5 grammes dans un litre d'eau ou d'infusion de houblon. Deux formules très simples suffisent pour obtenir un dosage facile.

Solution iodurée.

Iodure de potassium	20	gram.
Alcoolat de mélisse composé	20	—
Eau de fontaine	500	—

Faites dissoudre; mêlez. Une cuillerée à bouche de cette solution contient, à très peu de chose près, un demi-gramme d'iodure; on l'ajoutera dans un litre d'eau sucrée, et l'on boira ce liquide dans les vingt-quatre heures. On augmente successivement la quantité de cuillerées de cette solution : on peut la porter jusqu'à 10; pour le plus grand nombre de malades, on s'arrête à 6.

J'ajoute l'alcoolat de mélisse pour préserver la liqueur de moisissures spéciales qui se développent souvent dans les solutions aqueuses d'iodure de potassium.

Sirop ioduré.

Iodure de potassium	10	gram.
Sirop balsamique de Tolu	200	—

Faites dissoudre ; mêlez.

Administrez exactement comme la solution iodurée ; au lieu d'eau sucrée, prescrivez de l'eau pure. Chaque cuillerée à bouche contient, à très peu de chose près, un demi-gramme d'iodure.

Indications thérapeutiques dans les affections syphilitiques.

Voici la traduction d'un article d'un journal anglais qu'a publié le *Bulletin de thérapeutique*, qui résume très bien la thérapeutique de M. Ricord.

Maladies non virulentes. — 1° *Injection pour la balanoposthite.* — Faites trois injections par jour entre le gland et le prépuce avec la solution suivante : Eau distillée, 100 gram. ; nitrate d'argent, 2 gram. 1/2.

2° *Traitement abortif de la blennorrhagie.* — Faites une seule injection avec la solution suivante : Eau distillée, 30 gram. ; nitrate d'argent, 50 centigr. Prendre tous les jours en trois doses la poudre suivante : Poivre cubèbe, 30 gram. ; alun, 1 gram. 1/2.

3° *Injection pour la blennorrhagie lorsque la période du traitement abortif est passée.* — Faites trois injections par jour avec le liquide suivant : Eau de rose, 200 gram. ; sulfate de zinc et acétate de plomb, de chaque, 75 centigr.

4° *Traitement interne de la blennorrhagie.* — Prendre trois fois par jour une cuillerée de l'émulsion suivante : Copahu, sirop de Tolu et sirop de pavot, de chaque, 30 gram. ; eau de menthe,

60 gram.; gomme arabique, quantité suffisante; eau distillée de fleurs d'oranger, 8 gram.

5° *Période aiguë de la blennorrhagie.*—20 sangsues au périnée; bain après les sangsues; boissons rafraîchissantes; repos au lit; régime sévère; suspensoir. Prendre quatre fois par jour une des pilules suivantes : Jus exprimé et épaissi de laitue (*lactuca sativa*) et camphre, de chaque, 2 gram. 1/2; faites 20 pilules.

6° *Goutte militaire.* —Faites tous les jours trois injections avec le liquide suivant : Eau de rose et vin de Roussillon, de chaque, 200 gram.; alun et tannin, de chaque, 50 centigr.

7° *Épididymite suraiguë.* —Friction sur le testicule deux fois par jour, avec la pommade suivante : Onguent mercuriel double et extrait de belladone, de chaque, parties égales; un cataplasme par-dessus et repos absolu.

8° *Épididymite aiguë.* — Quinze sangsues sur le périnée, et le même nombre sur l'aine, du côté correspondant à l'épididymite; bain après les sangsues; orge pour boisson ordinaire; régime sévère, repos et cataplasmes.

9 *Épididymite chronique.* — Appliquez un emplâtre de Vigo sur les testicules et portez un suspensoir.

Maladies virulentes. — *Symptômes primitifs.* — 10° *Traitement abortif du chancre.* — Dans les premiers cinq jours de la contagion, détruire le chancre avec la pâte de Vienne.

11° *Chancre régulier non induré.*—Pansements fréquents avec le vin aromatique; propreté ex-

trême ; de temps en temps cautérisation légère avec le nitrate d'argent. Repos, boissons émollientes ; lorsqu'il y a inflammation, antiphlogistiques, purgatifs, applications émollientes. (Pas de mercure.)

12° *Chancre phagédénique.* — Cautérisation complète avec le nitrate d'argent, le nitrate acide de mercure, la potasse à la chaux ou le fer rouge, suivant les circonstances. Plus tard, des lotions avec du vin aromatique, 100 gram. ; extrait d'opium, 15 centigr., ou vin aromatique, 250 gram.; tannin, un gramme et demi ; ou dans la diathèse scrofuleuse : Eau distillée, 100 gram., teinture d'iode, 4 gram., ou pommade soufrée et bains sulfureux. A l'intérieur, tartrate de fer et de potasse, 30 grammes; eau distillée, 250 grammes (30 gram. trois fois par jour).

14° *Chancre induré.* — Trois pansements par jour avec la pommade suivante : Calomel, 4 gram.; axonge, 30 gram. (mercure à l'intérieur, voir au § 21).

14° *Adénite aiguë non spécifique, bubon enflammé.* — 20 sangsues sur la tumeur, cataplasmes émollients, orge pour boisson, repos, bouillons. Si la fluctuation est évidente, ouvrir l'abcès par une large incision,

15° *Traitement abortif du bubon consécutif à l'absorption du virus dans le chancre non induré.* — Cautérisation profonde de dix minutes de durée avec la potasse à la chaux ; attendre la chute de l'escarre.

16° *Bubon consécutif au chancre induré.* —

Employer les antiphlogistiques, suivant les circonstances, et donner issue à la matière purulente par la cautérisation avec la potasse caustique; détruire ensuite graduellement avec les caustiques la masse glandulaire située au fond du bubon ouvert. Ajoutez aux cataplasmes, après cautérisation, une pommade avec parties égales d'extrait de belladone et d'onguent mercuriel.

17° *Bubon en fer à cheval et gangrène.* — Pour le premier, même traitement qu'au § 12. Pour la gangrène, lotions avec chlorure de chaux, 30 gram.; eau distillée, 100 gram.; ou bien applications d'une poudre composée de parties égales de charbon en poudre et de quinquina.

18° *Phimosis.* — Injections, entre le gland et le prépuce, de vin aromatique opiacé, avec applications émollientes et sédatives; opérer, dans le cas de gangrène.

19° *Paraphimosis.* — Tenir la verge relevée et l'entourer de compresses froides. Régime doux; boissons rafraîchissantes; chercher à réduire ou à enlever l'étranglement par l'opération. Après avoir levé l'étranglement, employer les émollients et les applications antiseptiques combinées avec l'opium.

20° Dans le cas de *complications scrofuleuses*, prescrire l'émulsion suivante en trois doses : Iode, 15 centig.; huile d'amandes douces 30 gram.; gomme arabique, q. s.; émulsion d'amandes douces, 100 gram.

21° *Symptômes secondaires de la syphilis.* — Tous les jours trois verres d'une décoction de

feuilles de saponaire, et verser dans chaque verre une cuillerée de sirop de Cuisinier. Prendre tous les jours une des pilules suivantes : Proto-iodure de mercure, suc épaissi de la laitue cultivée, de chaque, 2 gram. 25; extrait d'opium, 73 centigr.; extrait de ciguë, 6 gram. Mêlez et faites 60 pilules.

22° *Stomatite légère.* — Se gargariser trois foïs par jour avec le liquide suivant : Décoction de laitue cultivée, 150 gram.; miel, 45 gram.; alun, 5 gram.

23° *Stomatite mercurielle.* — Se gargariser trois fois par jour avec le liquide suivant : Décoction de laitue cultivée, 150 gram.; miel, 8 gram.; acide hydrochlorique, 15 gouttes.

24° *Salivation.*— Tous les jours 4 gram. de fleur de soufre incorporés avec du miel. Pour boisson ordinaire, limonade nitrique. Se gargariser trois fois par jour avec décoction de laitue cultivée, 150 gram.; miel, 16 gram.; acide hydrochlorique, 15 gouttes.

25° *Plaques muqueuses de la bouche.* — Se gargariser trois fois par jour avec une décoction de ciguë, 200 gram., et bichlorure de mercure, 15 centigr.

26° *Plaques muqueuses autour de l'anus* ou *condylômes.* — 20 sangsues au périnée. Tous les soirs un petit lavement froid de décoction de têtes de pavot, avec 20 gouttes de laudanum. Pour boisson habituelle, décoction de graine de lin, avec une émulsion d'amandes douces.

27° *Végétations.* — Saupoudrer deux fois par

jour les végétations avec la poudre suivante : Poudre de sabine, oxyde de fer, alun calciné, de chaque, 4 gram.

28° *Symptômes tertiaires de la syphilis.* — Un verre d'une décoction de saponaire, trois fois par jour. Dans chaque verre, une cuillerée du sirop suivant : Sirop de salsepareille, 1 litre; iodure de potassium, 30 gram.

DE L'AFFAIBLISSEMENT DE LA VUE

accompagnant les maladies qui ont pour symptôme une modification anomale dans la composition de l'urine.

Il y a vingt ans, en France, on rangeait exclusivement pour ainsi dire les maladies des yeux dans les affections chirurgicales, sans penser que bien souvent les troubles de la vision ne sont que des symptômes, des manifestations d'une maladie générale ; ou du moins, dans la thérapeutique, on s'occupait beaucoup plus de la maladie de l'œil que de la diathèse génératrice. Les médecins allemands étaient loin d'être aussi exclusifs. Je citerai parmi eux Weller, dont l'ouvrage nous est plus familier. M. Sichel répandit et perfectionna chez nous les saines doctrines de la co-existence des maladies générales, des affections des yeux et de leur traitement simultané. C'est un pas de plus dans cette direction que je vais essayer de faire aujourd'hui, en appelant l'attention des médecins sur l'affaiblissement de la vue accom-

pagnant les maladies qui ont pour symptôme une modification anormale dans la composition de l'urine, et sur le traitement principal qu'il convient d'opposer à ces affections des yeux ayant un point de départ tout spécial. Un grand nombre de mes confrères de Paris ou des départements m'adressent des malades dont les urines présentent des altérations pathologiques à déterminer. J'ai eu de fréquentes occasions de remarquer cette curieuse coïncidence sur laquelle je vais insister.

Tous les médecins qui ont donné leurs soins aux glucosuriques ont noté l'affaiblissement ou la perversion de la vue de ces malades parvenus à un degré avancé de leur affection. M. Landouzy, dans ces derniers temps, a traité de l'amaurose liée avec l'albuminurie. En Angleterre et en Amérique, on a rapporté des exemples d'affaiblissement de la vue, coïncidant avec l'oxalurie; j'ai vu moi-même l'hippurie et la benzurie coïncider avec une diminution très-considerable dans la faculté de voir. Je vais revenir actuellement sur chacune de ces maladies en particulier ; traitons avant une question générale : Est-ce toujours une amaurose à laquelle on a affaire dans ces diverses maladies?

On comprend sous le nom d'amaurose tant d'affections diverses, qu'en vérité il serait difficile de ne pas y réunir les accidents variés qui affectent la vision dans les maladies qui nous occupent, et qui toutes paraissaient dépendre d'une modification dans l'organe essentiel de cet appareil. Cependant, considérant que ces modifications de la vue apparaissent le plus souvent loin du *début*

de la maladie génératrice, quand elle a acquis un grand degré d'intensité, quand la dépression générale des forces vives de l'économie s'est révélée par d'autres signes tels que l'anéantissement des désirs et des facultés de l'organe de la génération, je considère plutôt ces maladies de la vue comme appartenant à un affaiblissement général que comme des affections distinctes et séparées. Les organes de la vue et de la génération sont comme des thermomètres qui nous avertissent de la dépression de l'économie tout entière, et dont l'activité se réveille quand un traitement bien ordonné fait tout rentrer dans l'ordre normal. Voilà pourquoi je désigne ces affections de la vue sous le nom générique d'affaiblissements plutôt que sous celui d'amaurose. Reconnaissons cependant que dans toutes les maladies que j'ai énumérées, les troubles du côté de l'appareil nerveux central sont manifestes et paraissent être dus à d'autres causes qu'à un affaiblissement. Considérons maintenant chacune des maladies en particulier.

Glucosurie. — Depuis que j'ai publié mes premiers travaux sur la glucosurie, j'ai vu bien des malades atteints de cette affection, et toujours, dans les cas graves et anciens, la vue était considérablement affaiblie. Dans la grande majorité, c'était un simple affaiblissement qui disparaissait à merveille à l'aide du traitement hygiénique que j'ai fait connaître (voy. *Supplément à l'Annuaire de thérapeutique de* 1846).

Une fois, j'ai constaté une hémiopie ; deux fois tous les phénomènes de l'amblyopie congestive qui

ont cédé aussi rapidement au traitement rationnel que le simple affaiblissement progressif; quatre fois au moins des cataractes très-distinctes qui n'ont point cédé comme l'affaiblissement et l'amblyopie. Je le note ici, quoique je regarde la cataracte incidente dans la glucosurie, comme n'étant pas liée au sujet qui nous occupe maintenant, mais pour confirmer ce fait, que les glucosuriques sont assez fréquemment atteints de cataracte. Mais je dois le dire, ces cas sont des exceptions, si on les compare à ceux où l'on observe l'affaiblissement de la vue.

Albuminurie.—M. Landouzy a appelé dernièrement l'attention des médecins sur la co-existence de l'amaurose avec l'albuminurie. Je diffère en quelques points d'opinion avec l'habile médecin de Reims ; je vais les faire connaître.

M. Landouzy regarde la co-existence de l'amaurose avec l'albuminurie comme la règle. Dans ce que j'ai vu, cette coïncidence a été l'exception, et ce n'est point pour ne l'avoir pas noté que je diffère d'opinion avec lui. Depuis longtemps mon attention était éveillée sur ce remarquable phénomène de l'affaiblissement de la vue dans les maladies qui s'accompagnent d'une altération dans la composition de l'urine.

Ce n'est pas dans le début de l'albuminurie que pour moi l'affaiblissement de la vue s'est montré le plus fréquent; je dois dire que, comme pour la glucosurie, c'est quand la maladie règne depuis longtemps, que l'économie est débilitée, que l'affaiblissement de la vue apparaît.

Hippurie. — Je n'ai observé que deux fois seulement cette curieuse altération de l'urine où la quantité d'urée était considérablement diminuée, et où, au contraire, j'ai signalé l'existence d'une proportion très notable d'acide hippurique avec une très petite quantité d'albumine (voy. *Annuaire thérapeutique de* 1842).

Dans ces deux cas, il y avait un affaiblissement très marqué de la vue; mais la maladie était très ancienne, et l'affaiblissement général de tous les appareils de la vie de relation et de la vie animale n'était pas moins notable.

Benzurie. — On rencontre plus fréquemment qu'on ne pense des malades rendant, dans les vingt-quatre heures, 2 à 4 litres d'urines peu colorées, peu odorantes, d'une très faible densité, contenant quelques traces d'albumine, ne renfermant que des quantités extrêmement faibles d'urée, et donnant, lorsqu'on traite le résidu de l'évaporation par l'éther, une solution qui, évaporée, fournit des aiguilles d'acide benzurique.

Cette maladie, que je nomme *benzurie*, est le plus souvent une suite de l'albuminurie. Dans tous les cas de benzurie que j'ai observés, l'affaiblissement de la vue était notable. Je dois le dire encore, les malades que j'ai interrogés étaient depuis longtemps affaiblis par cette affection essentiellement chronique.

Oxalurie. — Des médecins anglais ont appelé l'attention dans ces derniers temps sur une maladie caractérisée par la présence de l'oxalate de chaux dans l'urine: ils l'ont nommée *oxalurie*

(*voy.* page 157). Ils ont noté l'affaiblissement notable de la vue comme une coïncidence de cette affection; je n'ai observé qu'un seul cas d'oxalurie, et cette coïncidence s'est aussi montrée. C'est un sujet digne d'attention.

Réflexions.—C'est une chose extrêmement remarquable que cet affaiblissement de la vue qui est évidemment lié à un état anormal de l'urine. Pour la glucosurie et l'albuminurie, l'explication en paraît facile. Une perte journalière notable de matériaux alimentaires ou constitutifs de l'économie explique convenablement l'affaiblissement général, qui devient surtout notable dans certains appareils des sens plus impressionnables.

Mais dans l'hippurie, la benzurie, l'oxalurie, cette raison ne peut être invoquée. Il est vrai de dire que dans toutes ces affections, la digestion et la nutrition éprouvent de très notables aberrations qui se révèlent par un grand nombre de signes. Mais on pourrait se demander si, dans toutes ces affections, il n'y a pas un point de départ commun, une altération physique ou fonctionnelle dans le système nerveux central. Cette remarquable co-existence de l'affaiblissement de la vue se comprendrait alors très bien. La belle expérience de M. Bernard sur la production artificielle de la glucosurie, par une lésion dans un point déterminé du cerveau, les accidents du côté du système nerveux central qu'on observe fréquemment dans les maladies qui font l'objet de cet article, donnent de la force à cette opinion.

Quoi qu'il en soit, il n'en résultera pas moins

de cette discussion un enseignement thérapeutique de la plus haute importance.

Quand un amaurotique, un malade avec affaiblissement de la vue, réclamera vos soins, examinez son urine; et, si vous y découvrez une des substances caractéristiques sur lesquelles j'ai appelé votre attention, oubliez l'amaurose, traitez la glucosurie, l'albuminurie ou l'oxalurie, et la vue se rétablira comme les autres fonctions.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES MATIÈRES ET DES AUTEURS.

A

Abeille, gomme gutte, 139.
Abortifs des pustules variol., 200.
Acétate de plomb c. affect. oculaire, 232.
Acides, 157.
Acide cyanhydrique, 19.
Acide nitromuriatique, 157.
Aconit, son emploi, 15.
Administration médicam. par fosses nasales, 257.
Affaiblissement de la vue, 298.
Albin Deflou. Looch, 154.
Alcalins, 128.
Algérie, climat, 197.
Altérants, 194.
Anesthésiques, 31.
Andrieux. Guaco, 82.
Antimoniales, préparations, 133.
Antispasmodiques, 31.
Apozème diurétique, 140.
Arsenic, élimination, 213.
Arsenic dans les fièvres, 206.
— dans la phthisie, 206, 211.
— dans la bronchite, 211.
— — chorée, 211.
— inconvénients, 211.
Arsénifères, matières, désagrégation, 279.
Assacou c. lèpre, 26.

B

Bain de mer artificiel, 103.
Ballote cotonneuse, 78.
Barth. Potion au nitr. d'arg., 227.
Battaille. Digitaline, 106.
Bellencontre. Liniment, 63.
Belloc. Charbon peuplier, 74.
Bennett. Solut. alcaline, 128.
Berbèrine, 181.
Bière antiscorbutique, 92.
Bismuth sous-nitrate, 221.
Blanchet. Potion de chlorof., 48.
Blondeau. Extr. de quinq., 170.
Bocamy. Caustique Vlenne, 239.
Boissenot. Matières arsenic., 279.
Boisson de scutellaire génicul., 144.
Bouis. Pommade c. teigne, 254.
Bouis Ed. Vin fébrifuge, 180.
Bouland. Pharyngite follicul., 98.
Boules de Nancy, 186.
Bullar. Cotylédon, 59.
Buys. Acétate plomb, 232.

C

Café c. coqueluche, 60.
Cail cedra, écorce, 180.
Calomel c. rhumat. artic., 204.
Calomel sur sécrét. biliaire, 203.
Camphre, administration, 54.
— absorbé par gland, 55.
— en ophthalmologie, 55.
Carbonate manganeux, 188.
Castoréum, 179.
Caustique nitrique, 251.
Cautéris. c. incont. d'urine, 230.
Caustique de Vienne c. phlegmon, 239.
Caventou E. Cail cedra, 180.
Cazenave. Rétent. d'urine, 247.
Chambars. Cautérisatiou, 231.
Champenois. Pustul. variol., 200.
Charbon peuplier, 74.
Chauffard. Noix vomique, 21.
Chauffard. Valériane, 58.
Chevalier. Sulfate indigène, 175.
Chia, semence de, 78.
Chlorate, potasse, 126.
Chloroforme, effets topiques, 48.
— applications externes, 48.
— nature du, 32.
— effets physiologiques, 38.
Chloroforme, thérapeutique, 40.
— dangers du, 40.
— remèdes aux dangers, 44.
— dans accouchements, 47.
Chlorure de carbone, 50.
Choléra, 195
Citrate fer et magnésie, 185.
Colchique dans les hydrop., 122.
Collodion c. brûlures, 241.
— c. ulcérat. col utérin, 242.
— p. couvrir pilules, 243.
Collodium cantharidal, 101.
Collyres camphrés, 56.
Comparat. Fosses nasales, 257.
Congél. c. prurigo pudendi, 167.
Conine, 177.
Conté. Potion anticholériq., 173.
Cotylédon umbilicus, 59.
Coton. Propriété hémostat., 249.
Coze. Acide cyanhydrique, 19.
Coze. Chloroforme, 38.
Cresson commun, 89.
Cunier. Emploi ophthalmolog. du camphre, 55.
Cunier. Acétate plomb, 232.
Cyanure mercure c. syphil., 204.

D

D'avoine, pilules, 89.
Dauvergne. Purgatif, 146.
De Breyne. Poudre c. coquel., 6.
Defer. Cautérisation tunique vaginale, 235.
Delahayes. Sirop c. coqueluche, 8.
Desfosses. Boules de Nancy, 186.
Devergie. Huile de cade, 66.
Diaphorétiques, 93.
Digitaline, 106.
Diurétique, 106.
Duboys. Pâte phosphorée, 247.
Duclos. Noix vomique, 24.
D. Duparc Potion antichol., 173.
Dusourd. Huile d'olives, 155.
Dutoit. Electuaire vermifuge, 81.
Dyssenterie, traitement, 260.

E

Eau chlorurée, 103.
Eau d'Enghien, 98.
— de Vichy, 127.
— froide c. escarres, 249.
Elixir aloético-fébrifuge, 144.
— vermifuge, 81.
Electuaire vermifuge, 81.
Emétique, 131.
Emplâtre c. engelures. 254.
Escarres au sacrum, 249.
Essence moutarde c. révulsif, 239.
— térébenthine, 63.
— — c. diarrhée, 63.
Ethérisation pour extract. des dents, 44.
Extraits de quinquina, 170.

F

Faivre. Pil. c. choléra, 59.
Favier. Sulfate de quinine, 172.
Fièvre puerpérale, 103.
Fraisier, tisane, 167.
Franceschi. Gouttes, 4.
Forget. Dyssenterie, 260.
Froïnus. Colchique, 122.

G

Gaffard. Santonine, 82.
Gastinel. Haschischine, 10.
Gaultier de Claubry, H. Recherc. des métaux, 273.
Glycerine, 57.
Gomme gutte c. hydropisie, 138.
Gouttes anticholériques, 4.
— lithontriptiques, 100.
Graisseuses. Frictions c. scarlatine, 156.
Grivot. Ulcérations col matrice, 258.
Guaco. C. morsure serpent, 82.
Gueneau de Mussy, H. Opiac et persulfure de fer, 96.
Guillermond. Opiums, 1.
Guyot. Café c. coqueluche, 60.

H

Hahn. Pommade stibiée, 132.
Hannon. Préparations de manganèse, 188.
Hannon. Sel ammoniac c. arsenic, 213.
Haschischine, 10.
Hélin. Iodure potass. c. engorgement prostate, 216.
Hélin. Kermès, 134.
Hirsh. Teinture, 166.
Hisch. Collodium cantharidal, 101.
Homolle et Quevenne. Digitaline, 105.
Huile d'Anda, 137.
— cade c. affect. cutan., 65

Huiles essentielles, 62.
— morue moyen pour masquer sa saveur, 221.
Huile morue dans phthisie, 218.
— d'olive c. venins, 155.
— suie, 74.

I

Inject. c. coryza, 232.
— phosphatique, 167.
Iodées inject. (valeur des), 217.
Iodure d'arsenic c. teigne, 214.
— manganeux, 192.
— potassium c. ascite, 216.
— — c. engorg. prostate, 216.

K

Kermès. Dans les bronchites, 136.

L

Labrischi. Sanicle, 79.
Lalouet. Préparat. antimoniales, 133.
Lambert. Collodium s. brûlures, 211.
Laudanum dans l'orchite, 3.
Lange. Thlaspi, 168.
Lavement arsenical, 209.
— c. croup, 174.
— d'éther, 48.
Le Batard. Sirop acétique, 163.
Leclercq. Calomel, 204.
Lecouppey. Phthisie, 199.
Lemoine. Tisane, 167.
Leukol, 177.
Liniment antifébrile, 63.
— au baume Opodeldoc, 64.
— c. engelures ulcérées, 55.
Liqueur pyrotartrique, 165.
Loock. Blanc solidifié, 154.
Lockwood. Solut. c. coryza, 231.
Lutens. Pomm. nitrate d'argent, 228.

M

Magnésie c. arsenic, 147.
Malate de manganèse, 190.
Malgaigne. Fièvre puerpérale, 103.
Malgaigne. Pilul. c. diarrh., 138.
Mandragore. C. anesthésique, 9.
Manganèse (préparat. de), 188.
Manget. Chlorure carbone, 51.
Marbot. Pot. c. dyssenterie, 19.
Martin. Applicat. des sangsues, 150.
Martin Stan. Pastilles bismuth, 225.
Martin Stan. Huile de suie, 74.
Martin Solon. Rhubarbe, 146.
Marquardt. Papier antigoutt. 65.

Massot. Lavement d'éther, 48.
Mattico. C. hémostatique, 249.
Mazade. Tartre stibié, 131.
Menière Ch. Pastilles thé, 62.
Mérat et Gibert. Assacou, 26.
Mérat. Tamponnement fosses nasales, 248.
Mérat. Teuerium, 76.
Métaux (recherches des), 276.
Mialhe et Soubeiran. Chlorof., 32.
Michéa. Calomel, 203.
Mitchell. Collodion, 242.
Mixture anticholérique, 4.
Mixture pyrotartrique, 164.
Monmorry Raphanel. Sicatif brillant, 244.
Morand. Solanées, 7.
Moutarde (tisane de), 91.

N

Néligan. Iodure d'arsenic, 215.
Nevins. Diarrhée chronique, 22.
Nitrate d'argent, cautérition tunique vaginale, 229.
Nitrate de potasse, action physiologique, 123.
Nitrate de potasse. Applications externes, 124.
Noix vomique, 21.
— c. diarrhée chronique, 22.
— c. emphysème pulmonaire, 23.
— c. impuissance, 24.

O

Odrultz. Climat d'Algérie, 197.
Onguent merc. c. phthisie, 199.
Opiums (essais des), 1.
Opium et belladone cont. calculs vésicaux, 5.
Opiacés et sulfure de fer, 96.
Ossieur., Prises, 147.
Oudet. Éthérisation, 44.
Oxalurie, 157.
Oxyacanthine, 183.

P

Padioleau. Potions, 3.
Palmieri. Gouttes lithontriptiques, 100.
Papier antigoutteux, 65.
Pastilles bismuth, 225,
— santonine, 83,
— de thé, 62.
Pastori. Poudre fébrifuge, 172.
Pâte phosphorée, 245.
Patissier (charbon), 75.
Petit-lait carbonique, 162
Pétrequin. Préparat. mang., 188.
Pharyngite folliculeuse (trai.), 98.
Pilules antimoniales, 135.
— c. asthme idiopathique, 89.
— c. diarrhée cholérique, 225.
— c. diarrhée chronique, 138.
— c. épilepsie, 59.
— de manganèse et de fer, 193.
— c. polyblennie pulmonaire, 60.
— de Wutzer, 166.
Plaies par décubitus, 249.
Pommade au nitrate d'argent c. bubons, 228.

Pommade c. hydarthrose, 227.
— de Steerge, 243.
— stibiée c. méningite, 132.
— c. teigne, 254.
Pointe, opium et belladone, 5.
Potentille, tisane, 167.
Potion anticholérique, 173.
— arsenicale, 209.
— c. choléra, 47.
— c. coqueluche, 166.
— c. dyssenterie, 19.
— au nitrate d'argent, 226.
— de Schneider, 64.
— c. sciatique, 64.
Potion c. vomissem. nerveux,
Poudre alcaline ferrugineuse
zogène, 186.
— antiscrofuleuse, 218.
— d'armoise c. chorée, 82.
— c. coqueluche, 6.
— fébrifuge, 172, 173.
— c. la lienterie, 222.
Prophylaxie du choléra, 195.
Provençal (sucre), 153.
Psoriasis et lèpre (traiment), 25
Purgatifs, 131.
— agréable, 146.
— de femmes enceintes, 136.

Q

Quinquinas (exploitat. des), 165. — Aménagement, 169.

R

Rage (racine contre), 141.
Ramadier. Cyanure merc., 204.
Recamier. Élixir fébrifuge, 144.
— Sirop d'alcool nitrique, 163.
Rétentions d'urine, 246.
Rivallié. Caustique nitrique, 25
Rochet d'Héricourt. Racine
rage, 141.
Rust. Empl. c. engelures, 254
— Poudre antiscrofuleuse, 21

S

Safran de mars, 187.
Salgues purgatifs, 136.
Sandras. Digitaline, 106.
Sanicle du Maryland, 79.
Sangsues artificielles, 152.
— moyen de les appliquer, 150.
Santonine, 82, 85.
Sayle. Solution, 126.
Schneemann. Frictions graisseuses, 156.
Schneider. Potion, 64.
Scutellaire géniculée, 14.
Sel ammoniac pour éliminer
senic, 213.
Siccatif brillant, 244.
Silicate potasse basique, 127.
Sirop d'acide acétique, 162.
— d'alcool nitrique, 162.
— c. coqueluche, 8.
— de manne, 147.
— de phellandrium, 14.
Solanées c. incont. d'urine, 7.
Solanée, tubéreuse, tiges
fleurs, 10.

Solution alcaline, 128.
— arsenicale, 209.
— e. coryza, 231.
— potasse caustique, 123.
— c. strangure cantharidienne, 128.
— c. ulcér. phagédéniques, 126.
Soubeiran et Mialhe. Chloroforme, 32.
Sous-nitrate bismuth, 221.
Spigélie du Maryland, 80.
Steege, pommade, 243.
Stimulants généraux, 60.
Strychnine, 21.
Strychniques, prises, 147.
Strogonorf. Mixture, 4.
Sublimé corrosif c. rhumatalgie, 205.
Substitutifs, 226.
Succédanés du sulfate de quinine, 177.
Sucre canne anti-aphrosidiaque, 153.
Sudorifique tisane, 135.
Sulfate indigène, 175.
— quinine, effets physiolog, 172.
— carbone, 93.
Sulfure de fer, 96.
— magnésique, 99.
Sureau, suc de racine, 139.

T

Tamponnement, fosses nasales 248.
Tartrate manganèse, 191.
Tartre stibié dans grossesse, 131.
Teucrium polium, 76.
Teissier. Aconit, 16.
Teinture de Hirsh, 166.
— d'ode c. variole, 218.
Thélu. Préparation de spigélie. 80.
— Sirop phellandrium, 14.
Thérapeutique, affect. syphilitiques, 282.
— chirurgicale, 246.
Thompson. Sous-nitrate bismuth, 221.
Thlaspi, bursa pastoris, infusion, 168.
Tisane, c. ascite, 91.
Toxicologie générale, 273.
Tray. Ess. térébenthine, 63.

U

Ulcération, col de matrice, 255.

V

Valériane dans épilepsie, 58.
Van den Bergh, apozème, 140.
Van den Broeck. Liniment, 64
Van den Corput. Ballote, 78.
— Bain de mer, 103.
Van den Corput. Bière antiscorbutique, 92.
— Sulfure carbone, 93.
— Chlorure carbone, 53.
—Prép. citrate fer magnésie, 185.

Van den Corput. Cresson commun, 89.
— Essence moutarde, 239.
Vandezande. Colchique, 122.
Vanoye. Sublimé corrosif, 205.
— Suc racine de sureau, 139.
Vénérienne, affec. thérapeutiq., 110, 282.
Vin de colchique, emploi, 122.
— diurétique hydragogue, 140.
— febrifuge, 180.
Voëlher castoréum, 179.
Vue, affaiblissement, 166.
Vutzer. Pilules, 166.

W

Werthein, Leuchol et Conine, 177.
Williams. Huile morue, 218.
— Lavem. c. croupe, 174.